This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

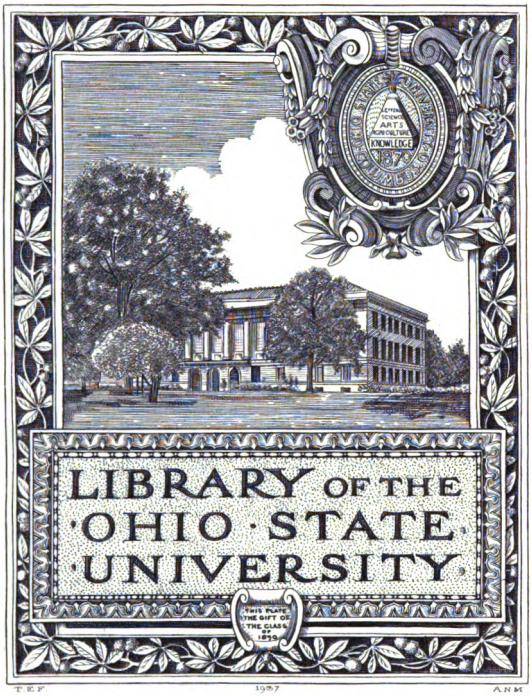

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE METZ.

LETTRES, SCIENCES, ARTS, AGRICULTURE.

XXIII^e ANNÉE, 1841 — 1842.

METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE ET BATIMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

PARIS.

CHEZ DÉRACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7.

1842.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE ROYALE

DE

METZ.

Digitized by Google

METZ, IMPRIMERIE DE S. LAMORT,
RUE DU PALAIS, 10.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE METZ.

LETTRES, SCIENCES, ARTS, AGRICULTURE.

XXIII^e ANNÉE, 1841—1842.

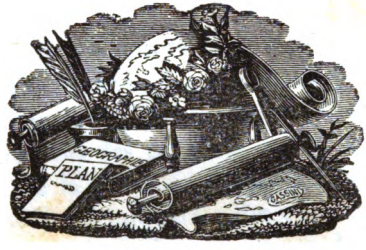

METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE ET BATIMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

PARIS.

CHEZ DÉRACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7.

1842.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

Prononcé, le 16 mai 1842,

A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE,

PAR M. MÉZIÈRES, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Appelé à prendre la parole dans cette séance, d'après les usages de l'Académie, j'aurais voulu vous entretenir de quelques-unes de ces graves questions, également dignes des méditations des penseurs et des bons citoyens; par exemple, de la situation réelle, des systèmes d'alliance, des ressources militaires, des chances d'ascendant ou de déclin des principales puissances de l'Europe, et surtout de notre pays, dont les véritables intérêts, depuis un quart de siècle, ne me paraissent pas assez généralement compris. Mais, outre la réserve que nous imposent nos réglements, il est difficile d'aborder avec une entière sincérité de telles considérations, sans s'exposer à froisser des sentiments reçus, à signaler des erreurs populaires, à contredire des documents inexacts, à combattre des illusions d'ailleurs honorables et généreuses. La liberté presque illimitée de tout dire, que nous assurent nos institutions, est tempérée par l'état de nos mœurs, par nos

Digitized by Google

bienséances publiques, par nos préjugés nationaux, qui ne nous permettent pas de tout entendre. Je me souviens que je ne parle pas en mon nom seul, et je respecte des scrupules que, pour mon compte, je ne partage pas. Je me détourne donc à regret de ces hautes spéculations, qui, je le sais, trouveraient mieux ailleurs leur place, et je choisis à dessein un sujet peu sérieux, frivole même, et, grâce au ciel, à peu près inoffensif, que je puis traiter au moins sans la gêne des réticences et sans l'embarras des précautions oratoires. Je me propose de vous soumettre quelques réflexions sur les bévues littéraires, avec un certain nombre d'exemples à l'appui, pour servir de pièces justificatives et pour illustrer, en quelque sorte, mon texte, selon la méthode moderne. Je ne promets autre chose que quelques légères additions, sous forme de supplément, à un chapitre déjà fort étendu, qui s'enrichit de nouvelles pages en proportion des progrès du siècle, et pour lequel il n'y aura jamais d'errata complet. A la vérité, tout contribue à ce résultat, le perfectionnement des procédés de fabrication, l'active émulation des producteurs, l'alarmante exubérance des produits, et plus que tout cela encore, l'extrême indulgence des consommateurs, autrement dit du public bénévole. Après tout, il n'y a là qu'une application naturelle des lois fondamentales et des grands principes de la science économique.

Parmi les citations des diverses bévues littéraires dont j'offrirai quelque spécimen, la plupart peuvent être considérées comme inédites, et se recommandent par le mérite de la nouveauté. Ce sont des souvenirs que j'ai recueillis dans le cours de mes lectures particulières, et qui ont survécu à beaucoup d'autres que la main du temps effeuille chaque jour. Quant à un petit nombre d'anecdotes déjà connues, et qui dès-lors appartiennent

Digitized by Google

au domaine public, je me bornerai à les indiquer, en passant, par un mot ou par une simple allusion.

Ainsi, pour entrer en matière sans un plus long préambule, je n'insisterai pas sur la méprise d'un bibliothécaire ignorant, qui, ayant découvert un manuscrit intitulé *de Missis dominicis,* et relatif à des commissaires ou envoyés royaux dont il est souvent question dans l'histoire de la seconde race, le classa parmi les ouvrages de liturgie; ni sur l'inadvertance d'un autre qui, ayant trouvé un traité mathématique des *Fluxions,* le rangea en bon ordre dans la catégorie médicale.

Par la même raison, je citerai seulement pour mémoire l'erreur de celui qui s'étonnait que l'empereur Charlemagne n'eût pas le titre de *Grand.* Selon la remarque de l'historien Gibbon*, ce prince est jusqu'ici, par un glorieux privilége, le seul dont le surnom s'allie indissolublement à son nom, et qu'on ne puisse pas même désigner sans rendre, en même temps, hommage à sa grandeur.

La classe des commentateurs fournirait une riche nomenclature de bévues non moins piquantes qu'instructives. On sait que leur moindre défaut est de ne rendre presque aucun service à ceux qui les prennent pour guides. Ordinairement discrets et réservés sur les points vraiment difficiles et qui exigeraient des éclaircissements, ils deviennent verbeux et inépuisables aux endroits d'une clarté parfaite et qui ne donnent de souci à personne. Ils accumulent de préférence les autorités et les témoignages pour prouver ce qui n'a aucun besoin de démonstration. La plupart auraient quelque droit à la plaisante épitaphe de l'helléniste Barnès, plus remarquable par sa mémoire que par son jugement : *Felicis memoriæ, judicium ex-*

* *The decline and fall of the roman empire;* chap. XLIX.

Digitized by Google

pextans; « d'heureuse mémoire, attendant le jour du jugement. »

Ce n'est pas seulement au préjudice des anciens que s'exerce leur officieuse industrie : les modernes sont souvent victimes des bizarres hallucinations de leurs panégyristes. Rien de plus connu que les deux vers de Boileau sur un auteur de son temps :

« Et qui, n'étant vêtu que de simple bureau,
» Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau. »

Un commentateur, qui apparemment ignorait que *bureau* désigne ici une étoffe de laine grossière, une sorte de bure, s'est imaginé que le poète voulait dire « vêtu du fruit de ses épargnes, du simple produit de son bureau. » En conséquence, il ne tarit pas sur la verve, l'originalité et le bonheur de cette expression. Il donne à entendre qu'on n'en trouverait pas beaucoup de la même force dans Boileau ; et en effet, il est probable que si Boileau offrait un certain nombre d'inspirations aussi heureuses que celle dont il s'agit, il aurait obtenu plus de sympathie auprès des disciples d'une école moderne.

Les bévues les plus comiques sont en général celles qui, comme la précédente, s'annoncent avec la naïve prétention d'une découverte, et où l'admiration porte malheureusement à faux. Telle est encore celle d'un amateur d'antiquités, qui, contemplant dans une galerie la statue d'une de nos anciennes reines, se récriait sur l'air chaste, modeste et recueilli de la princesse, lorsqu'un examen plus attentif fit reconnaître à un artiste que la tête de la statue était rapportée et, en outre, que c'était une tête de jeune homme.

Le public montre fort peu de gratitude pour ceux qui prennent soin de lui aplanir l'intelligence des modèles, et d'étayer de leurs propres élucubrations les œuvres du

Digitized by Google

génie. Rivarol comparait ingénieusement un annotateur des poésies fugitives de Voltaire aux commis de la douane qui attachent du plomb aux gazes d'Italie. On raconte une mésaventure de M. Auger, critique recommandable, qui, s'entretenant de littérature avec un seigneur moscovite dont il n'était pas connu, et venant à parler de notre grand poète comique, reçut cet aveu assez intempestif : « Je goûte fort les comédies de Molière ; je les trouve très-amusantes ; mais je ne sais pas pourquoi un certain M. Auger y a joint des notes si ennuyeuses. »

Les écrivains qui affectent la finesse des pensées, la nouveauté des tours et les effets de style, sont plus exposés que les autres à faire naître des méprises et à dérouter les lecteurs candides. On sait l'erreur fort excusable d'un imprimeur qui, ne comprenant pas ce compliment de Fontenelle au précepteur d'un prince : « Vous avez travaillé dix ans à vous rendre inutile », gâta l'esprit de la phrase, en la corrigeant ainsi : « Vous avez travaillé dix ans à vous rendre utile. »

Il était plus facile de saisir l'intention de la remarque piquante qu'on attribue au même auteur, sur le succès de la tragédie de Mérope : « La représentation a fait beaucoup d'honneur à M. de Voltaire, et l'impression à Mlle Dumesnil. » On assure pourtant qu'un académicien, qui n'entendait pas malice à ce mot, le rectifiait ainsi : « La représentation a fait beaucoup d'honneur à Mlle Dumesnil et l'impression à M. de Voltaire. » Après tout, il y a plus de justice, quoique moins de finesse, dans cette variante.

Montesquieu, dans ses *Lettres Persanes,* fait quelque part le portrait d'un fat et lui prête ces paroles : « J'aime à alarmer une femme qui croit me tenir, et la mettre à deux doigts de ma perte. » Un éditeur, connu par des recherches grammaticales, substitue, sans hésiter, « à deux doigts de *sa* perte. » Il annonce en note que, dans

Digitized by Google

toutes les anciennes éditions, on lit « à deux doigts de *ma* perte ; » mais que c'est une faute. Assurément il ne soupçonne pas le sens de ce passage, et c'est ici le cas de préférer les éditions avec la faute. Le personnage de Montesquieu s'exagère naturellement son importance et veut dire : « J'aime alarmer une femme qui croit m'avoir captivé, et lui faire craindre que je ne lui échappe bientôt, ou la mettre à deux doigts de ma perte. » Il dit cela d'une manière un peu prétentieuse, mais cependant intelligible.

Bien près des commentateurs et des éditeurs, les interprètes méritent une place honorable dans l'histoire des bévues littéraires. On conçoit sans peine que la différence du génie des langues, le contraste des usages nationaux, la variété de circonstances locales et accidentelles, offrent autant d'écueils dont il n'est pas toujours facile de se garantir. Les mots à plusieurs significations particulièrement, entraînent les traducteurs dans de fréquentes méprises. Un des plus sublimes génies modernes a commis une inadvertance de ce genre. Lord Byron décrivant, dans son *Pélerinage de Childe Harold*, le monastère espagnol de *Nuestra Señora de la Peña*, traduit en anglais, comme si ces mots voulaient dire « Notre-Dame de douleur, » au lieu de « Notre-Dame du rocher*. » Une légère attention au signe qu'on appelle *tilde* aurait prévenu une telle erreur. La double acception devait d'ailleurs être familière au grand poëte, qui avait visité la péninsule et parcouru les lieux qu'il retrace en si beaux vers. Et quoi ! Oubliait-il donc *Val de Peñas*, renommé pour les meilleurs vins de la Manche, et qui apparemment ne désigne pas une vallée de larmes ? Ne se souvenait-il plus de *Peñaflor*, où le seigneur Gil Blas

* *Childe Harold's pilgrimage, canto* 1.

Digitized by Google

vendit sa mule avec tant de succès, et régala un inconnu dont il reçut une si bonne leçon?

M. D'Israeli, cet ingénieux érudit anglais, en qui le savoir n'ôte rien au goût ni à l'imagination, consacre, dans ses *Curiosités littéraires*, un chapitre spécial aux bévues. Il en mentionne quelques-unes de nos compatriotes, notamment celle d'un écrivain du dernier siècle, qui, voulant rendre le titre d'une comédie de Cibber, *the last shift of love*, « le dernier stratagème de l'amour, » a mis « la dernière chemise de l'amour, » parce que le mot *shift* a les deux acceptions*. Au reste, lui-même, quelques pages plus loin, quoiqu'il possède à fond notre littérature, ne s'est pas préservé d'une légère méprise très-digne d'enrichir sa collection. Dans un article sur les origines de notre théâtre où il cite un de nos vieux mystères, il rencontre notre ancien mot *partant*, qui signifie *par conséquent, dès-lors*, et traduit comme s'il y avait *en partant, en s'en allant*, ce qui dénature tout-à-fait le sens du passage**.

Voici quelques bévues de plus fraîche date, que M. D'Israeli ne pouvait connaître, et qui, je crois, ont passé jusqu'ici inaperçues.

Tout le monde se souvient de l'admirable épisode qui termine une des plus intéressantes compositions de Walter Scott et tempère un peu la tristesse du dénouement, je veux parler de l'entrevue de Rébecca et de lady Rowena***. Ce tableau d'une grâce et d'une délicatesse inexprimable est un de ceux que le temps ne saurait effacer d'aucune mémoire. Lorsque la belle israélite annonce à son heureuse rivale qu'elle va chercher un asile sur une terre étrangère, la princesse cherche à la

* *Literary blunders.*

** *Mysteries, moralities, farces and sotties.*

*** *Ivanhoe*, chap. XLIV.

Digitized by Google

dissuader de son projet et ajoute avec émotion : « Celle qui a veillé près du lit de douleur d'Ivanhoe n'a rien à craindre en Angleterre où Saxons et Normands s'empresseront à lui faire honneur. » Ici un des traducteurs de Walter Scott substitue : « celle qui a nourri le lit d'Ivanhoe..., » et, dans une note, il regrette que son devancier n'ait pas conservé cette expression de l'original. Il ignore sans doute que *nurse* est le mot propre en anglais pour désigner une garde-malade. C'est celui dont se sert le capitaine Shandy avec le caporal Trim, dans la pathétique histoire de Lefèvre : *Thou art an excellent nurse, Trim,* « tu es une excellente garde-malade, Trim*. » Il n'y aurait donc aucun moyen d'adopter une telle correction sans faire un contre-sens ridicule.

Dans une scène d'un tout autre genre, quoique non moins belle, quand Amy Robsart contemple avec une curiosité enfantine le costume de cour et les décorations de Leicester, le même traducteur fait dire au comte : « voilà l'étoile de la jarretière et voilà le diamant Georges, qui est le joyau de l'ordre. » Ici le lecteur s'inquiète naturellement de savoir quel est ce diamant Georges, qui mérite un nom spécial, et dont il n'est probablement fait mention dans aucun catalogue de joaillerie. En recourant au texte pour éclaircir les doutes, on s'aperçoit qu'il s'agit, non pas du diamant Georges, mais du Saint-Georges en diamant, qui forme un des insignes de l'ordre de la jarretière**.

De pareilles distractions sont bien propres à fournir un aliment à la malice et aux railleries de nos voisins d'outre-mer, qui ne demandent pas mieux que de s'égayer à nos dépens, pour peu qu'ils trouvent une occasion

* *Tristram Skandy,* chap. CLXIX.

** *Kenilworth,* chap. VII.

Digitized by Google

propice. Je vais maintenant faire voir que, si parfois nous maltraitons leur langue, ils en usent, à l'égard de la nôtre, avec une parfaite réciprocité. J'espère, au moyen de cette balance de comptes, démontrer que, de part et d'autre, la somme des exportations égale à peu près celle des importations, en sorte que le système d'échanges ne devient onéreux pour aucun des deux peuples, ce qui doit être le but de toute association commerciale. Je prendrai mes exemples parmi les autorités les plus considérables : j'aurais trop beau jeu si je descendais aux rangs inférieurs.

Le célèbre historien Gibbon avait une grande prédilection pour notre langue, dans laquelle il a composé son premier ouvrage littéraire. C'est lui qui, sur la requête du ministère anglais, a rédigé, à l'époque de la guerre d'Amérique, le *Mémoire justificatif* répandu en Europe avec profusion. Dans une lettre en français, datée de Florence, il annonce qu'il vient de visiter la fameuse bibliothèque de Magliabecchi. « Elle consiste, dit-il, en quarante ou cinquante mille volumes rassemblés dans un assez beau *vase**. » Probablement il veut dire dans un assez beau *vaisseau* ; car nous ne connaissons point de vase capable de contenir environ cinquante mille volumes, et, au sens dont il s'agit, les deux mots ne sont aucunement synonymes.

Il en coûte de reprendre quelque chose chez un écrivain aussi élégant et un moraliste aussi aimable que Mackenzie. Me sera-t-il permis toutefois de faire observer que, dans la préface de sa touchante nouvelle de *Julie de Roubigné*, il insère avec un peu de prétention une phrase française tout-à-fait incorrecte ?

Walter Scott, dans son premier et un de ses plus curieux romans, *Waverley*, suppose que le prince

* Lettre du 18 août 1764.

Digitized by Google

Edouard donne ordre à un officier français de sa suite, M. de Beaujeu, de mettre en bataille les montagnards d'Ecosse, et que celui-ci, ne sachant pas l'anglais et encore moins le celtique, s'acquitte ainsi de sa commission : « Messieurs les sauvages écossais.... ayez la bonté d'arranger-vous*. » Une pareille tournure serait mieux placée dans la bouche d'un anglais qui ne saurait pas le français. J'en dirai autant de quelques autres formules de commandement assez insolites que l'auteur attribue au même personnage. Pour le remarquer en passant, ce n'est pas ainsi que l'américain Cooper, dans une de ses plus attachantes fictions, *le dernier des Mohicans*, fait parler le marquis de Montcalm ou raconte une conversation entre un de nos soldats et le major Heyward**. Le dialogue a là du naturel, de l'aisance, de la vivacité, et ce français des bords de l'Hudson ne serait pas indigne des rives de la Seine.

On peut être sévère sans scrupule avec Horace Walpole. Quoi qu'on dise, il n'en restera pas moins le plus spirituel homme de cour du règne de Georges III et le plus heureux disciple de madame de Sévigné dans le genre épistolaire. A la vérité, il ne nous gâte nullement de ses éloges. Il dit du mathématicien D'Alembert, le traducteur de Tacite : « Je lui pardonne tout, pourvu qu'il ne me traduise pas***. » Il trouve une lettre de madame Necker « aussi affectée et aussi précieuse que si elle avait été écrite par Marmontel pour une laitière péruvienne****, » et il fait ainsi deux compliments d'un coup. Il se moque même d'une erreur historique de Voltaire, qui, dans ses notes sur Thomas Corneille,

* *Waverley*, chap. LVIII.
** *The last of the Mohicans*, chap. XIV.
*** *Walpole's correspondence*, nov. 6, 1766.
**** *Walpole's correspondence*, july 10, 1777.

Digitized by Google

représente Robert Dudley et le comte de Leicester, comme deux personnages différents, distinction dont aurait eu droit de se plaindre la reine Elisabeth*. En un mot, il nous épargne si peu que ce serait une bonne fortune de le prendre lui-même en défaut, d'autant plus qu'il se pique d'écrire dans notre langue. Il cite quelque part des vers de sa vieille amie, madame du Deffand, un quatrain français qu'il appelle un logogriphe, et qui ressemble parfaitement à ce que nous appelons une énigme. Durant son séjour dans notre capitale, il date une de ses lettres « de l'hôtel de feue l'ambassadrice d'Angleterre. » Evidemment il veut dire l'ex-ambassadrice, puisqu'il ajoute bientôt que lady Hertford se porte à merveille. Ne serait-ce pas, d'après cette bévue très-authentique de Walpole, qu'on aurait imaginé l'anecdote du *gentleman*, qui, sur ses cartes de visite à Paris, prenait, dit-on, le titre de « feu Lord-Maire de Londres, » annonçant de la sorte à ses connaissances l'apparition, je ne dirai pas d'un esprit, mais d'un revenant?

En général, je conseillerais aux étrangers de ne hasarder en écrivant des locutions françaises qu'avec beaucoup de réserve et de discrétion. L'apparente simplicité de notre langue est un leurre dont ils ne sauraient trop se défier. Dans la jolie pièce italienne d'Alberto Nota, intitulée *Il filosofo celibe*, « le philosophe célibataire, » et représentée à Milan, pour la première fois, vers 1811, un coiffeur s'extasie sur l'effet d'une nouvelle mode parisienne qu'on appelle, dit-il, « à la petit rien. » Cette plaisanterie pouvait avoir quelque sel au théâtre *della Scala;* mais, pour nous, elle est parfaitement inintelligible.

Une nuance légère, fugitive, appréciable seulement pour les nationaux, sépare quelquefois le terme propre

* *The Castle of Otranto, preface.*

Digitized by Google

du terme tout-à-fait impropre. Il n'y a presque jamais qu'un mot convenable pour bien rendre une idée ; et ce discernement délicat, qui est un des secrets de l'art d'écrire, ne s'acquiert que par la pratique et par une étude assidue. On sait la méprise de l'anglais, qui voulant dire à Fénélon : « Monseigneur, vous avez pour moi des entrailles de père, » ne rencontra pas l'expression juste, et rendit ridicule par la forme un témoignage d'affection et de piété filiale.

Je trouve dans l'histoire des guerres de la péninsule un exemple assez frappant de la diversité du génie des idiomes et du sentiment des convenances chez les différents peuples. Au commencement de 1811, pendant que le maréchal Victor assiégeait Cadix, une expédition anglo-espagnole partit secrètement de Tarifa pour surprendre quelques postes français isolés et interrompre les opérations du blocus. Le général Graham, le même qui depuis perdit l'élite de ses soldats à l'assaut de Saint-Sébastien, et plus tard encore éprouva un si rude échec devant Berg-op-Zoom, fut plus heureux cette fois et, après une action meurtrière, contraignit l'armée assiégeante à se concentrer dans ses lignes. Ce combat, mieux connu sous le nom de combat de la *Barrosa*, avait eu lieu sur une éminence appelée par les indigènes *el cerro de la cabeza del puerco*, littéralement « le pic de la tête de porc*. » Dans l'effusion de leur gratitude, les cortès de Cadix n'imaginèrent rien de mieux que d'offrir au général anglais la grandesse d'Espagne avec le titre de « duc du pic de la tête du porc. » Cette récompense nationale fut votée par acclamation ; mais, soit que le vainqueur ne fût pas satisfait de son fief, soit que le mot anglais *Hog* ne lui parût pas tout-à-fait aussi harmonieux que

* *Historia del leventamiento, guerra y revolucion de España, por Toreno*, libro XIV.

Digitized by Google

le mot équivalent dans la langue castillane, soit enfin qu'il ne voulût pas mécontenter son général en chef qui n'était encore tout simplement qu'Arthur Wellesley, il refusa l'hommage que lui décernaient les cortès, et le nouveau duché prit place parmi les domaines aériens dont l'Espagne est depuis long-temps le pays classique. Il n'en est pas moins vrai qu'un titre dont s'effarouchait, à bon droit, la délicatesse britannique, ne choquait personne sous la latitude de l'Andalousie ; et que le susdit apanage y semblait, de l'avis des meilleurs juges, aussi flatteur, aussi honorifique et aussi confortable de tout point, qu'auraient pu l'être, par exemple, ceux d'Abrantès ou d'Albuféra.

Les bévues historiques ont une étroite analogie avec les bévues littéraires proprement dites, et ne forment pas une des industries les moins florissantes et les moins progressives de notre époque. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les publications récentes d'un bon nombre de prétendus bénédictins dont les découvertes auraient fort surpris leurs doctes prédécesseurs. Néanmoins, il faut convenir que, malgré les fréquents écarts de l'esprit de système et les continuelles déceptions du charlatanisme, l'étude intelligente des faits a pris une activité nouvelle et est devenue un besoin dominant pour toutes les classes de la société. On ne trouverait plus vraisemblablement sur aucun trône de l'Europe un seul prince de la force du roi de Naples, Ferdinand IV, dont on raconte, parmi une foule de naïvetés capables de faire perdre contenance au courtisan le plus aguerri, qu'un jour que quelqu'un vantait devant lui l'ancienne puissance de l'empire ottoman, il répondit avec beaucoup de sang-froid : « Cela n'est pas étonnant, puisque tout le monde était turc avant la naissance de notre Sauveur. »

Digitized by Google

Une autre fois, lorsque la nouvelle de l'exécution de Louis XVI parvint à Naples, et produisit la même impression que partout ailleurs, quelques personnes remarquant que c'était le second événement du même genre dans les fastes de l'Europe moderne, le roi demanda quel était l'autre, et ayant appris qu'il s'agissait de Charles premier, il réfléchit un moment et s'écria tout-à-coup : « N'en croyons rien, Messieurs ; c'est quelque mauvais bruit que les jacobins font courir sur le compte des Anglais, pour se disculper eux-mêmes : gardons-nous d'être leurs dupes*. »

Ce trait d'incrédulité m'en rappelle un autre encore plus étrange d'un ambassadeur florentin, diplomate d'une grande circonspection, qui, envoyé en Angleterre sous le gouvernement de Cromwell, écrivait à sa cour : « Les uns disent que le protecteur est mort, les autres disent qu'il ne l'est pas ; mais moi, je ne crois ni les uns ni les autres. »

On rapporte que l'évêque Burnet confondu, un jour, de l'ignorance du duc de Marlborough sur les annales de son pays, lui demanda où il avait appris l'histoire d'Angleterre. — « Dans Shakespeare, » dit le grand général. — « Cela ne m'étonne plus, » répliqua le prélat. Combien étudient sérieusement le passé, à peu près comme le vainqueur de Bleinheim ! Nous avons été témoins d'une tentative de convertir toute l'histoire en scènes et en dialogues, à l'imitation de Shakespeare, pour mieux conserver aux personnages leur physionomie et aux époques leur couleur locale. Cette amélioration, ainsi que tant d'autres, a fait son temps avec l'approbation unanime.

Ici comme ailleurs, la mode exerce nécessairement son empire sur les entraînements du goût public. Il y a

* *A classical tour through Italy, by Eustace,* vol. II, chap. IV.

Digitized by Google

des illustrations nationales et des renommées populaires avec lesquelles chacun se croit tout permis. De nos jours, il n'est guère de littérateur novice ou d'apprenti publiciste, qui, pour son coup d'essai, dans un feuilleton ou dans une revue, ne raconte quelque aventure inédite de l'empereur Napoléon ; ne nous initie à ses entretiens les plus confidentiels, surpris on ne sait comment ; et ne lui attribue tantôt des paroles d'une sensibilité exquise, tantôt des opinions franchement libérales. Il faut à un débutant une certaine modestie pour qu'il ne s'émancipe qu'avec les simples maréchaux de France. Il y aurait plus d'une objection à faire contre cette manie de travestir les héros et de les rapetisser à la taille vulgaire ; mais tout se résumerait dans la remarque si connue du grand Condé, qui lisant par hasard, dans je ne sais quelle publication contemporaine, un propos qu'il n'avait jamais tenu, dit un peu cavalièrement, il est vrai, et avec une familiarité princière que je ne conseillerais à personne d'imiter aujourd'hui : « Ces drôles-là nous font parler comme ils feraient eux-mêmes en pareil cas ! »

Pour peindre un caractère d'un seul trait, il suffit d'un mot vraiment historique, de celui de Frédéric second, par exemple, qui, traversant le champ de bataille, au fort d'une action, et voyant, à quelques pas de lui, tomber de cheval son neveu et son héritier présomptif, s'écria sans interrompre sa course : « Ah ! voilà le prince royal tué ! Qu'on prenne soin de sa selle et de sa bride* ! » Il serait difficile d'imaginer une oraison funèbre plus laconique et plus exempte d'adulation. Heureusement le prince put se relever et prendre soin lui-même de sa bride. Quoi qu'il en soit, qui n'admirerait ce profond sang-froid d'un capitaine expérimenté, cette sollicitude

* *Eminent statesmen of the time of George III, by lord Brougham.*

Digitized by Google

paternelle pour les bagages, enfin cet esprit d'ordre et d'économie qui a valu parmi nous au roi de Prusse une réputation proverbiale ?

En terminant ici une revue déjà trop longue sans doute, je présenterai une dernière observation, de peur qu'on ne se méprenne sur ma pensée ou sur l'intention de ce badinage. Quoiqu'il puisse être utile de reconnaître et de constater les fautes pour en éviter de semblables, une telle occupation ne doit pas devenir le principal objet de l'étude. Lire uniquement dans ce but serait, en définitive, se réserver un assez mince profit et s'imposer un travail dont les avantages ne compenseraient pas la fatigue. Ce serait ressembler à cet amateur de collections, qui ayant choisi pour sa spécialité les anciennes cartes de géographie, les monuments de l'enfance de l'art, était parvenu, à force de recherches et de dépenses, à compléter un atlas où pas un pays ne se trouvait à sa place. En outre, une pareille tâche exposerait à des inconvénients et à des mécomptes. A moins de s'être borné au rôle de curieux, et d'avoir constamment

« Imité de Conrart le silence prudent, »

l'investigateur des méprises d'autrui aurait quelques chances de fournir aussi son contingent, et d'être encadré lui-même, avec plus ou moins de distinction, dans sa propre galerie. Par ces raisons dont je m'avise un peu tardivement peut-être, je déclare qu'il n'y a rien de plus excusable à mes yeux, de plus digne d'intérêt et de sympathie que les bévues littéraires ou autres, et j'ajoute volontiers qu'il est possible d'en commettre beaucoup avec infiniment plus de savoir et de sagacité qu'il n'en faudrait au besoin pour les découvrir, et même pour en faire la critique.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1841-1842,

PAR M. LA BASTIDE, SECRÉTAIRE.

PREMIÈRE SECTION.

Travaux généraux de l'Académie.

MESSIEURS,

Cette dernière année académique s'est ouverte pour vous sous l'inspiration d'un généreux sentiment : c'est celui qui vous a portés à vous entourer, dans le lieu de vos séances, du souvenir des anciens membres de la société qui l'ont le plus honorée par leurs travaux. Quelque modeste que soit l'hommage que vous leur avez décerné, vous en avez relevé le prix par les limites où vous avez renfermé votre choix, et par le petit nombre des noms que vous avez recueillis, soit dans l'ancienne, soit dans la nouvelle Académie. Ce sont : Barbé-Marbois, François (de Neufchâteau), l'abbé Grégoire, Lacépède, Lacretelle aîné, Parmentier, Rœderer, Sérullas, le comte de Cessac, le sculpteur Lemasson. La plupart de ces hommes, Messieurs, sont bien autrement connus que par leurs rapports

Digitized by Google

avec notre compagnie; mais ils ont eu à votre égard un mérite commun, celui de s'entretenir en relation avec vous par leurs travaux, et c'est le seul que vous ayez considéré. En proclamant cette décision, Messieurs, vous ne voulez pas sans doute oublier les recherches consciencieuses et le rapport impartial de la commission qui a préparé les bases de votre jugement. Elle se composait de MM. Didion, Emile Bouchotte, Cailly, Boileau et Blanc. Aux éléments qu'elle vous a fournis, M. Bégin a ajouté, sur les divers personnages, des notices qui ont mérité d'être conservées dans vos Mémoires.

Une question grave pour l'avenir du pays préoccupe la France entière, et la solution en est attendue avec une juste impatience: c'est celle des chemins de fer. L'Académie ne pouvait rester étrangère à ce mouvement des esprits, et elle a été appelée à donner son opinion sur ce qui intéresse en particulier notre département et notre ville, dans ces nouveaux moyens de communication et de fraternité entre les hommes. Une commission composée de MM. Le Masson et Bergère, rapporteurs; Le Joindre, Culmann, Lapointe, Reverchon et Gosselin, vous a soumis son travail sur cette matière. Mais, comme tant d'autres projets conçus dans le même sens, les vues développées par vos commissaires sont restées jusqu'ici en dehors des plans législatifs. Consignons-en toutefois ici le résultat: c'est, quant à la ligne principale, celle de Paris à Strasbourg, par Frouard, avec embranchement de ce dernier point vers Metz. Au moyen de ce simple avantage, notre ville se trouve d'ailleurs si singulièrement favorisée par sa position géographique, qu'elle est le point naturel de transit 1° de Paris, du Hâvre et de l'ouest de la France avec l'Allemagne centrale par Manheim, Mayence et Francfort; 2° de Dijon, Lyon, Marseille et le midi de la France, avec l'Allemagne du nord par Coblentz; 3° d'Anvers, de

Digitized by Google

la Belgique, et du nord de la France avec l'Alsace, la Suisse et l'Allemagne méridionale par Strasbourg et Bâle. Ainsi rayonnent, à partir de Metz, six grandes directions : vers Paris, Dijon, Strasbourg, Sarrebruck ou Sarrelouis, Coblentz et Sedan. Vous avez donné votre approbation à ce système dont les développements vous ont paru si lumineux. Etant si praticable, ne serait-il donc pour nous qu'une belle illusion ?

Un de nos collègues, M. Lucy, s'est inquiété de l'interruption que l'hiver impose au service des chemins de fer. Il vous a fait part des moyens qu'il a imaginés pour disperser la neige et fondre la glace dont les rails sont obstrués. C'est un grave inconvénient en effet que ce chômage des locomotives. Mais qu'est-il en comparaison des terribles événements que cause la force aveugle et encore trop indomptée des machines à vapeur ? Après avoir inspiré aux hommes cette admirable découverte, puisse l'esprit de Dieu leur en faire hâter les progrès ; et qu'ils n'aient pas à maudire, par le renouvellement d'imprévoyables catastrophes, le présent qu'il leur a fait ! Honneur sans doute aux inventions utiles ; mais l'humanité avant tout !

L'humanité ! C'est elle que vous aviez en vue, Messieurs, en vous faisant rendre compte de ce qu'ont exécuté le maire et le conseil municipal de Strasbourg pour l'extinction de la mendicité. La ville possédait une forêt de 140 hectares, dont le rapport moyen était de 2600 fr. (la moitié seulement rentrant dans la caisse communale). Cette propriété a été défrichée, et convertie en une colonie agricole. La vente du bois a couvert les frais de construction et de premier établissement. Le produit des terres doit suffire, dès le principe, à l'entretien d'une population qui pourra s'élever de 150 à 400 individus. Maison de refuge et ferme-modèle à la fois, cette exploi-

Digitized by Google

tation est organisée de telle sorte que, pour le présent, non-seulement elle offre un emploi pour les pauvres valides et fournit à leurs besoins comme à ceux des impotents ; non-seulement elle pourra exercer une influence sensible sur les progrès de l'agriculture dans le pays ; mais encore, d'après des calculs bien assis, elle doit acquérir, au bout d'un certain temps, une valeur de plus de huit cent mille francs.

En vous occupant de cette opération accomplie chez nos voisins d'Alsace, votre intention était de voir si notre cité ne pourrait pas être dotée d'une institution semblable. Mais M. Chaumas, votre rapporteur, vous a fait connaître les difficultés et l'impossibilité même de cette entreprise.

DEUXIÈME SECTION.

Lettres.

Les inspirations du cœur et celles de l'esprit trouvent leur lien commun dans les lettres.

C'est encore à un pieux souvenir qu'est consacré le premier travail de cette série. Le dernier représentant de l'ancienne Académie que la société nouvelle comptât encore dans son sein, M. le comte de Cessac a terminé sa carrière au mois de juin 1841. Peu après, Messieurs, vous avez entendu l'éloge de ce personnage par M. Du Coetlosquet ; et il suffit de le rappeler, pour vous renouveler l'impression que vous a causée une vie si belle, racontée par le cœur d'un des hommes les plus capables de la comprendre. Il vous sera d'ailleurs reproduit dans vos Mémoires.

Dans un rapport sur les Mémoires de l'Académie de Dijon, M. l'abbé Maréchal s'est particulièrement attaché

Digitized by Google

à la partie poétique de ce recueil. Après en avoir cité les morceaux les plus remarquables, votre rapporteur s'est élevé à des considérations sur la nature de la poésie, sur les conditions qu'elle exige et de ceux qui la cultivent et de ceux qui veulent en apprécier les productions, enfin sur les inspirations puissantes que lui fournit la religion. Ces études de notre modeste et laborieux collègue vous ont paru dignes d'être recueillies dans le volume de vos Annales.

Le même membre, dans une dissertation aussi solide par la connaissance de la littérature profane que par la science théologique, a osé envisager la catastrophe finale de l'humanité et du globe sur lequel elle s'agite, *la Fin du monde :* certitude terrible que la religion et la raison nous présentent également comme inévitable ; mais les calculs même les plus orthodoxes nous permettent quelque sécurité sur son accomplissement, pour nous et pour une bonne partie de ceux qui nous succéderont encore.

Dans sa notice sur madame de Graffigny, M. Bégin vous a présenté des détails neufs et pleins d'intérêt, touchant cette petite-nièce de Callot, qui doit être comptée parmi les célébrités de la Lorraine.

M. Munier a ajouté un nouveau trait à la vie de Boileau. En consacrant à son Art poétique six années entières, Despréaux pensait avec raison que la postérité ne s'inquiéterait pas du temps qu'il y aurait mis. Néanmoins, dans cette œuvre si châtiée, un écolier de onze ans fit reconnaître une faute de grammaire que le poète corrigea aussitôt. Combien d'auteurs aujourd'hui n'y regardent pas de si près ! Mais, par compensation, combien d'enfants en état de leur remontrer les règles de la langue !

La présentation de M. Stiévenart, doyen de la faculté des lettres de Dijon, comme membre correspondant, vous a donné occasion de connaître en partie une traduction

Digitized by Google

des œuvres de Démosthènes par ce savant professeur. Avec la fidélité, la justesse et la netteté du sens, vous avez remarqué, dans ce fragment, la flexibilité du talent qui a fait passer dans notre langue le mouvement oratoire, la vivacité des couleurs, la variété des tons et l'énergie du style de l'orateur athénien ; et, de l'ensemble de ces rares qualités dans l'essai qui vous a été offert, vous avez tiré l'augure le plus favorable pour le succès de l'œuvre entière.

Il est beau, Messieurs, de reculer par des conceptions nouvelles, les limites des sciences ; mais c'est aussi un mérite justement apprécié de nos jours, que de savoir les rendre abordables à des esprits neufs ou étrangers à leur langue. C'est là un des premiers titres d'honneur pour ceux de nos collègues qui ont professé dans les cours industriels. C'est aussi là un but qu'ont éminemment rempli MM. Meissas et Michelot, dans les ouvrages élémentaires qu'ils ont de nouveau soumis à votre jugement. Le rapport que vous avez entendu à ce sujet vous a fait paraître la clarté et la méthode qui ont présidé à la confection de ces livres. Cette intelligence parfaite de ce qui convient à l'enfance, vous a été signalée non-seulement dans l'exposé de l'enseignement, mais jusques dans la différence des formats, suivant l'emploi et les âges auxquels ils sont destinés. Ce que je répète ici sur cette collection a moins pour but de payer à ses auteurs les éloges qu'ils méritent, que de faire apprécier aux familles des ouvrages aussi bien appropriés à tous les degrés de l'instruction primaire.

Homme de guerre et écrivain à la fois, l'auteur *des Evénements devant Toulouse en* 1814, et de *Six Mois à Bougie*, M. le colonel Lapène, vous a fait part d'un travail d'un autre genre, dans le Tableau historique de la province d'Oran, depuis le départ des Espagnols en

Digitized by Google

1792 jusqu'à l'élévation d'Abdel-Kader en 1831. Vous avez su gré à votre collègue de vous avoir réservé ce document précieux, qui ne sera pas la partie la moins intéressante de vos Mémoires.

L'aqueduc de Jouy est, suivant le témoignage de Montfaucon, un des plus magnifiques travaux que les Romains aient exécutés dans la Gaule. Les investigations de M. V. Simon ont ajouté, à ce que nous connaissions déjà de ce monument, l'indication de son tracé à travers le Sablon, de manière à faire voir, même pour la partie qui a disparu, que sa direction était en ligne directe vers l'ancien palais impérial, ou *Cour d'or*, au point culminant de notre ville.

Dans ce mémoire, comme dans un autre du même auteur *sur Metz et ses environs*, vous avez remarqué quelle nouvelle mine d'antiquités s'ouvrait chaque année sous l'heureuse main de notre collègue. Vous ne vous rappelez pas sans intérêt la discussion à laquelle a donné lieu la question qu'il a élevée concernant l'emploi du fer chez les anciens. Il est inutile de dire que ces deux mémoires seront imprimés.

La ville de Toul, sœur de Metz par son antique liberté, a son historien dans M. Thierry, dont l'ouvrage a été soumis à l'appréciation de M. Victor Simon. Les divers genres de mérite qui recommandent cet écrit ont emporté vos suffrages, et le titre de membre correspondant a été facilement décerné à son auteur.

Le même lien de parenté unissait encore jadis Verdun à notre cité. Les travaux remarquables de M. Clouet sur les antiquités et sur l'histoire générale de cette ville, ont attaché aussi ce savant modeste à notre compagnie. Ainsi, sous les auspices de l'intelligence, se sont reformés, entre Metz, Toul et Verdun, les nœuds que les siècles avaient rompus.

Digitized by Google

Trois ouvrages encore complètent cette nomenclature littéraire. L'un, par M. Bégin, a pour titre : *Physionomie des villes de la Lorraine ;* l'autre, de M. Emmanuel d'Huart, est une *notice sur le comté de Forbach et sur le domaine de Ditschwiller.* Le troisième se compose de *Fables.* A cette seule indication, chacun en nomme déjà l'auteur avec un sourire de satisfaction ; on désire, on se promet de les entendre. Vous les entendrez en effet, Messieurs, comme aussi les deux mémoires que je viens de vous citer et dont je dois vous laisser le jugement. Que ne peut-il en être ainsi de tous les autres travaux ! Ils n'auraient pas à subir le tort que leur fait mon analyse, et obtiendraient par eux-mêmes l'intérêt qu'ils méritent.

TROISIÈME SECTION.

Sciences.

Les sciences sont, de nos jours, le grand mobile social ; le haut degré de développement qu'elles ont atteint, et leurs immenses applications ont fait de notre siècle un siècle éminemment positif. Les sciences sont de même, depuis long-temps, l'ame de notre société. Reconnaissons en effet que c'est à elles plus particulièrement que nous devons cette autorité dont l'opinion a investi l'Académie ; disons que c'est par elles que se manifeste le plus au dehors le but d'utilité que nous nous proposons.

Ainsi, elles nous ont guidés, cette année, dans la question des chemins de fer ; ainsi encore, ayant à cœur d'éclairer une des principales industries de notre ville, sur l'efficacité des procédés de M. Bouchery pour la coloration des bois, ce sont elles qui vous ont fait apprécier la valeur de cette invention. MM. Charles Bouchotte,

Digitized by Google

Fournel, Simon aîné, Desains et Terquem ont été chargés des expériences nécessaires pour cet objet. Dépourvue des données essentielles du problème, votre commission était presque réduite à inventer elle-même pour en atteindre la solution. Mais les produits exhibés par M. Terquem vous ont fait voir comment il était arrivé à des résultats identiques à ceux de l'inventeur, bien que plusieurs circonstances aient nui, non pas à la solidité, mais à l'éclat des teintes obtenues. Ainsi, votre propre expérience vous a démontré aussi que la coloration des bois est une opération infailliblement acquise à l'industrie. Leur conservation était encore restée problématique pour vous ; mais vous avez été dispensés de vous livrer à de nouveaux essais sur ce point, par les résultats dont M. le ministre de l'agriculture vous a donné communication, et qui ont été des plus décisifs. Le rapport de votre commission sera compris dans le volume de cette année.

Les étoiles filantes, dont la chute prétendue est en possession d'effrayer traditionnellement l'imagination du vulgaire, ont été, pour M. Desains, un nouveau sujet d'observations, au mois d'août dernier. La note où elles sont consignées fera suite, dans le volume de cette année, à celles que vos autres Mémoires renferment déjà.

Dans un *traité du calcul intégral*, M. l'abbé Maréchal a fait preuve d'une puissance de méthode remarquable. Une notice du même auteur, *sur la température des planètes*, vous a présenté un aperçu clair et précis de l'état de la science sur cette matière ; et vous avez apprécié, sur ce nouveau terrain, l'activité d'esprit et les connaissances variées de notre infatigable collègue.

Présenté à vos suffrages comme membre correspondant, M. Daubrée a obtenu ce titre par plusieurs travaux importants. Ce sont: un *Mémoire sur les dépôts métallifères du comté de Cornouailles ;* un autre *sur la température*

Digitized by Google

du globe terrestre, et *sur les principaux phénomènes géologiques qui paraissent être en rapport avec la chaleur propre de la terre;* un troisième, *sur l'emploi de l'anthracite dans la fabrication du fer,* dans lequel le jeune savant démontre l'avantage qu'on peut retirer du soufflage au vent chaud dans les hauts-fourneaux, pour y consommer l'anthracite. Un quatrième enfin traite *du gisement, de la constitution et de l'origine des amas d'étain.* Dans les éloges que vous avez donnés à ce dernier ouvrage surtout, vous vous êtes trouvés heureux que votre approbation se rencontrât avec celle de l'Académie des sciences, à qui il a été aussi présenté.

Sous le titre de *Réflexions d'un désœuvré,* M. Soleirol vous a fait entendre des observations sérieuses au sujet des deux systèmes aujourd'hui en présence pour la distribution des eaux de la Moselle dans la ville. Cette communication, dictée par le seul désir de prévenir des mécomptes dans une entreprise de cette importance, a été accueillie avec un vif intérêt. Vous l'avez considérée comme un utile renseignement sur la matière, et par ce motif, vous en avez ordonné l'envoi à l'autorité municipale.

M. Fournel vous a offert la série de ses leçons d'histoire naturelle, rédigées d'après le programme de l'université. Dans la manière dont cet ouvrage est conçu et traité, vous avez aimé cet esprit de méthode qui, sans se perdre dans les détails d'observation, n'emprunte aux faits que les moyens de généralisation et la justification des principes. Le passage sur les facultés instinctives dans les animaux vous a donné un exemple des considérations philosophiques qui vivifient cet enseignement, et qui remplissent si bien le véritable but de l'instruction : la morale avec la science.

Digitized by Google

QUATRIÈME SECTION.

Agriculture et Industrie.

Entre l'agriculture et les sciences, il existe aujourd'hui une affinité intime. Si l'on s'élève de l'idée du labeur primitif exigé par les besoins de l'homme, aux puissants moyens de production et de richesses dont elle est pourvue, on ne peut nier que l'agronomie ne soit une véritable science, soit par elle-même, soit par son alliance avec un grand nombre d'autres. La composition même de votre commission permanente d'agriculture, montre assez qu'elle est ainsi envisagée parmi vous.

Telle elle s'est produite dans un rapport de M. Culmann, sur l'exploitation de Saint-Voïl dans la Haute-Bavière, appartenant à M. le baron Speck de Stenbourg, un des grands agronomes de l'Allemagne. Il serait trop long de reproduire ici les détails intéressants qui vous ont été donnés sur cet établissement, où se trouvent réunies à la fois culture, distillerie, brasserie et tuilerie. Vous avez ordonné qu'il en fût fait des extraits pour vos Mémoires. La manière surtout dont le houblon est cultivé dans ce domaine, a été remarquée par vous, et vous avez ordonné que cette partie du rapport fût imprimée en entier.

Le hache-paille de M. Léonard, de Courcelles, a été, pour votre comité d'agriculture, l'objet d'un examen scrupuleux. Dans la première partie du rapport qui vous en a été fait, sont consignées des observations précieuses sur les avantages de la paille hachée pour les chevaux, par M. Bournier, notre collègue; dans la seconde, la construction et le mécanisme de l'instrument ont été exposés par M. Culmann. Vous avez apprécié comme elle le méritait, Messieurs, cette machine simple, facile à

Digitized by Google

manier, et d'ailleurs d'un prix si modique ; et vous avez voté des félicitations à son auteur.

L'examen du procédé de M. Valery pour la conservation des grains, a conduit M. Emile Bouchotte à faire un essai comparatif du système de ventilation forcée indiqué par Duhamel. Cette expérience a été commencée sous les yeux de votre commission ; mais le résultat ne pourra en être constaté que plus tard.

L'an dernier, Messieurs, un de nos collègues a fait valoir les effets de la castration des vaches. M. Bournier, dans un mémoire récent, a confirmé ces observations et exposé la manière dont l'opération doit être pratiquée. Il est à regretter que ce travail n'ait pu être soumis à votre commission des impressions ; j'ose croire qu'elle vous aurait sans doute proposé de lui donner une place dans vos Mémoires.

M. Simon aîné vous a entretenus des moyens employés, dans d'autres parties de la France, pour l'amélioration de la race bovine. Vous avez retrouvé avec intérêt dans ce document ce que vous aviez exécuté vous-mêmes, il y a quelques années, et ce qui continue de s'accomplir dans notre pays, par les soins de l'administration départementale. Ce but même vous a paru assez important, pour que vous y ayez consacré, en 1842, la somme entière dont vous disposez annuellement pour l'encouragement de l'agriculture.

Par là, Messieurs, vous vous êtes mis hors d'état de pourvoir à d'autres objets dignes aussi de votre sollicitude. Mais, faire beaucoup n'est pas toujours le meilleur ; bien faire ce que l'on fait, voilà le point essentiel.

Tels sont, Messieurs, les divers travaux de la société, dans le cours de l'année que vous fermez aujourd'hui. Si nous portons un dernier coup-d'œil sur leur ensemble, vous pouvez, je crois, vous rendre à vous-mêmes ce

Digitized by Google

témoignage, que, dans les questions d'utilité publique, l'Académie n'est pas restée au-dessous de ce qu'on a jamais pu attendre d'elle. Et même, son dévouement à ces intérêts a tellement rempli son temps, qu'à peine, dans nos douze séances mensuelles, avons-nous trouvé place pour les lectures particulières de quelques membres. C'est un regret que vous ont laissé, malgré leur gravité, ces délibérations auxquelles vous vous êtes livrés avec une ardeur trop exclusive peut-être. Car, la vie d'un corps, en se portant à l'extérieur, a besoin aussi de se concentrer parfois en elle-même, afin de puiser une nouvelle énergie dans le travail de son activité intérieure.

Il me reste un dernier mot à dire, Messieurs, sur les mémoires envoyés à l'Académie pour le concours de 1842. Des quatre questions proposées, une seule a été traitée; c'est celle-ci : « Quels sont les avantages et les inconvé-» nients généraux ou spéciaux du défrichement des fo-» rêts; quels moyens légaux pourraient assurer, pour » l'avenir, le reboisement des parties incultes ? » Deux mémoires ont été adressés à l'Académie sur ce sujet. Vous avez entendu le rapport de votre commission, composée de MM. V. Simon, Charles Bouchotte et Bournier. Ses conclusions ont été : Qu'il n'y avait pas lieu de décerner la médaille proposée. Cependant, entre les deux concurrents, le premier rang appartient à celui dont le mémoire est inscrit sous le n° 1, surtout en ce qu'il a présenté des vues plus étendues sur la seconde partie de la question. Elle est d'avis qu'une mention honorable soit accordée à l'un et à l'autre.

Le mémoire n° 1 est de M. Altmayer, cultivateur à Saint-Avold ;

Et le mémoire n° 2, de M. Charles Gautiez, de Metz.

Le réglement, Messieurs, réserve aux nouveaux membres dont l'Académie s'accroît dans le cours de l'année,

Digitized by Google

le baptême de cette solennité. En proclamant donc M. Emmanuel d'Huart comme membre titulaire, MM. Clouet, Beaulieu, Fortia d'Urban, Thierry, Stiévenart et Daubrée comme membres correspondants, jouissons, Messieurs, à nous voir multiplier dans des hommes d'un tel choix. Mais ce jour est aussi celui des commémorations funèbres, et celles que nous avons à consigner ici sont nombreuses et des plus sensibles : le comte de Cessac, doyen des membres honoraires ; Savart père, associé-libre ; Parant, associé-correspondant ; le baron Dufour, associé-libre. Oui, Messieurs, il était aussi des nôtres, celui que la ville entière a récemment accompagné d'un deuil si unanime et si sincère. Confondue dans la douleur publique, l'Académie ne crut pas devoir prolonger cette triste cérémonie, par l'expression particulière de ses sentiments. Aujourd'hui même, elle ne tente pas de louer un homme dont l'éloge est si bien dans tous les cœurs, que toutes les paroles paraîtraient insuffisantes à l'exprimer. Et, de même que le nom du héros de notre siècle inscrit sur son sépulcre est son plus beau panégyrique, ainsi l'Académie renferme son hommage entier envers M. Dufour, dans ces seuls mots : « A l'homme de bien. »

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

QUESTIONS MISES AU CONCOURS,

POUR 1843.

L'Académie met au concours les trois questions suivantes :

1° Quel est le style d'architecture religieuse qui convient le mieux à notre époque, eu égard aux ressources des communes ? Prix : 200 fr.

2° Quels sont les avantages et les inconvénients généraux ou spéciaux du défrichement des forêts ? Quels moyens légaux pourraient assurer, pour l'avenir, le reboisement des parties incultes du sol ? Prix : 200 francs.

3° Quelles sont les précautions à prendre pour administrer le vert aux animaux avec succès, comme nourriture ou comme moyen curatif ? Prix : 200 francs.

Ces prix seront décernés, s'il y a lieu, dans la séance générale que l'Académie tiendra au mois de mai 1843.

Les mémoires doivent être adressés, *francs de port*, avant le 31 mars 1843, à M. le secrétaire de l'Académie royale, hôtel de la bibliothèque.

Les auteurs ne devant pas se faire connaître, chacun d'eux écrira une sentence ou une devise sur son mémoire, et renfermera, avec la même devise, son nom et son adresse dans un billet cacheté.

On n'ouvrira le billet qu'autant que l'auteur aurait

Digitized by Google

mérité le prix, un encouragement ou une mention honorable.

Cependant, pour tout ce qui a besoin d'être confirmé par des expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater les résultats qu'ils auront obtenus.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA POÉSIE,

PAR M. L'ABBÉ MARÉCHAL.

MESSIEURS,

Il paraît difficile, presque impossible, de donner de la poésie une définition exacte et d'une justesse irréprochable. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de passer en revue les opinions des maîtres de l'art.

Quelques littérateurs enseignent qu'à proprement parler la poésie et les beaux-arts ne créent point; qu'ils ne font qu'imiter un modèle offert par la nature ou choisi parmi les ouvrages antérieurement produits par les grands poètes ou les artistes célèbres : c'est ce qu'exécutent le dessin avec des lignes, la peinture avec des couleurs, la sculpture avec le marbre que le ciseau façonne, et la poésie avec un langage harmonieux. Ainsi, l'on peut considérer la poésie comme un art qui consiste à représenter ou à imiter la nature, et alors les vers sont pour elle ce que les couleurs sont à la peinture. Mais cette première définition semble incomplète; car la poésie est quelque chose de plus qu'une simple imitation par le discours astreint à certaines règles. Platon et, après lui, Louis Racine ont avancé que l'essence de la poésie consiste dans l'enthousiasme, qu'ils regardent comme un effet des

Digitized by Google

passions humaines. Ainsi, la poésie n'est, selon eux, que l'expression d'un sentiment passionné. Mais quel art peut se passer de l'enthousiasme, de cette exaltation soudaine et fugitive qui laisse après elle des merveilles ! La nécessité du vers a été niée par des hommes célèbres qui ont avancé que c'est le fond des choses et non la forme du vers qui caractérise la poésie. Certes, un esprit judicieux ne confondra jamais la versification avec la poésie. Le vers est une forme extérieure de la poésie qui peut augmenter sa beauté, mais qui ne la constitue pas. En effet, la prose, sans le secours de la mesure, rivalise pour les sentiments, les images et l'harmonie, avec ce que la poésie a de plus élevé et de plus touchant. Quelle phrase plus poétique que celle-ci de Bossuet, parlant de Henriette de France : « Elle voyait, pour ainsi dire, les ondes » se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues » à la dominatrice des mers *. » Quel prosateur poétique est ce Tacite que Racine appelait le plus grand peintre de l'antiquité ! Aussi, chez les anciens comme chez les modernes, il serait souvent difficile de tracer une limite entre la poésie et la prose. Platon, Tite-Live, Fénélon dans son Télémaque, et surtout Chateaubriand dans ses martyrs, ne luttent-ils pas avec quelque succès contre la plus sublime poésie, en langage mesuré. D'un autre côté, les images, ces figures hardies, dans lesquelles on a voulu reconnaître le caractère exclusif de la poésie, forment la parure et non le fond du style poétique ; et d'ailleurs la prose ne réclame-t-elle pas la communauté de ces ornements ? Quelques auteurs ont exigé que la poésie fût embellie par la fiction. Mais les romans, presque tous écrits en prose, ne vivent-ils pas de ces fictions, tandis que a poésie elle-même les rejette, par exemple, lors-

* Oraison funèbre de Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

qu'elle s'empare des événements contemporains. De plus, si l'on entend par fictions l'emploi des êtres surnaturels, dans une religion quelconque, la définition ne serait pas exacte encore, puisque la satyre et la comédie se voyaient exclues du domaine de la poésie. Une définition qui paraît moins incomplète est celle-ci, de Marmontel : « La poésie est une imitation, en style harmonieux, » tantôt fidèle, tantôt embellie, de ce que la nature, » dans le physique et dans le moral, peut offrir de plus » capable d'affecter au gré du poète l'imagination et le » sentiment. » M. Tissot caractérise la poésie d'une manière plus concise : « C'est, dit-il, l'imitation de la » nature physique ou de la nature morale, le plus or- » dinairement à l'aide du discours mesuré. » Cependant la définition de M. Viollet Leduc semble plus précise : « La poésie est, suivant cet auteur, le langage de l'ima- » gination embellie, exaltée, orné de termes choisis, et » se servant parfois de la fiction pour s'élever au-dessus » même de la vérité matérielle. »

La poésie, non loin de sa naissance, présente deux types qu'on peut désigner par les noms de *Poésie primitive* et de *Poésie sententieuse*. Il est vraisemblable que dans le premier âge de la civilisation, la poésie était le langage usuel inspiré aux hommes, et que ce langage, sans être mesuré, était naturellement poétique. Chez toutes les nations, cette poésie primitive s'offre à nos imaginations comme l'interprète des images brillantes, des figures hardies, de l'enthousiasme, parce que l'imagination des hommes était exaltée par d'imposants spectacles, et que leur âme était échauffée par des passions vives et énergiques. En effet, dans l'enfance des sociétés, les hommes, vivant au milieu des grandes scènes de la nature, trouvant à chaque pas des objets nouveaux, ont dû laisser à leur imagination son premier essor, et aux

Digitized by Google

passions leur force native. Leur esprit, peu occupé d'idées abstraites, n'a pu les communiquer par le langage qu'avec le secours des métaphores et des hyperboles; les phénomènes du ciel et de la terre dont ils étaient témoins, durent leur rappeler l'intervention de la divinité dans les lois de la nature. Aussi, l'homme, étonné des merveilles dont il était environné, s'associa tous les êtres de l'univers pour exprimer au Très-Haut les sentiments variés dont son cœur était agité; il anima les astres, les fleuves, les montagnes; il voulut que ces différents êtres servissent à l'hommage qu'il rendait au créateur: voilà, je le crois, l'origine primitive des hymnes. Les hommes créèrent ensuite le style mesuré, plus susceptible d'harmonie, pour donner à leurs idées une forme qui les préservât en même temps de toute altération, et qui servît à les fixer plus profondément dans la mémoire. Tel fut le but que se proposèrent, en l'adoptant, les premiers législateurs et les anciens historiens. C'est en vers que Musée, Linus et Orphée dictèrent leurs lois; c'est en vers qu'Hésiode donna ses leçons de morale et d'agriculture; c'est en vers qu'Homère chanta les combats qui ont immortalisé le vaillant Achille. Les Druides chez les Celtes, les Bardes chez les Ecossais, ont conservé les principes de la religion, leurs histoires nationales et les hauts faits de leurs guerriers, dans des vers qu'ils ne confiaient qu'à leur mémoire et à celle de leurs disciples. Dans le cours de ce second âge de la civilisation, on trouve cette même poésie mesurée devenue sententieuse et pleine de ces proverbes que l'on a justement appelés la sagesse des nations: cette poésie reproduit, sous une forme concise, ces maximes éternelles de morale que le créateur a gravées dans le cœur de tous les hommes pour en former la conscience du genre humain *. La poésie

* Ep. aux Rom., ch. II, v. 14 et 15: Gentes.... ostendunt opus

Digitized by Google

grecque comme la poésie orientale possède ce second type. Un des livres de Salomon nous offre un précieux monument de ce genre. Selon Saint Jérôme, le livre des proverbes contient un riche trésor de connaissances utiles; et Eusèbe de Césarée * nous apprend que tout le chœur des anciens docteurs a appelé les proverbes de Salomon la sagesse excellente. Les prêtres égyptiens, les brames aussi bien que les historiens et les philosophes grecs, furent des poètes religieux et moralistes. Euripide surtout, inspiré par la vertu et prêtant aux préceptes le charme d'un style harmonieux, sut donner à la morale le langage du cœur. Horace, s'adressant à Lollius, lui dit, dans une de ses épîtres **: « J'ai relu à Préneste le chantre de » la guerre de Troie. Ce qui est beau, ce qui est honteux, » ce qui est utile, ce qui est nuisible, il en parle plus » doctement et mieux que Chrysippe et Crantor ***, » En effet, Homère nous apprend à connaître les mœurs des hommes et à entendre le cri de la vérité au milieu du tumulte des passions. A l'exemple de ce grand maître, les poètes tragiques et les sages de la Grèce ont consacré, dans un langage poétique, les observations sur la nature et les principes de morale dont ils voulaient enrichir la mémoire des peuples. C'est à leur imitation que Voltaire et Delisle ont prêté à la philosophie les aîles de la poésie pour s'élever tour à tour jusqu'à la hauteur des cieux

legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientia ipsorum.

* Hist. ecl., liv. IV: πᾶς ὁ τῶν ἀρχαίων χορὸς Πανάρετον Σοφίαν Σαλομῶνος Παροιμίας ἐκάλουν.

** L. I, ép. II:

Trojani belli scriptorem maxime Lolli,
. . . . . Praeneste relegi:
Qui, quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac melius Chrysippo et Crantore dicit.

*** Chrysippe alors chef de la secte stoïcienne et Crantor de l'académique.

Digitized by Google

ou descendre dans les abymes du globe pour peindre la création et sonder les secrets de la nature et de la vérité.

Depuis que la musique est séparée de la poésie, ces deux arts ont perdu une partie des charmes attachés à l'harmonie de leurs rapports et ont été dépouillés de leur plus grand effet, de leur principale utilité. Pendant plusieurs siècles, la poésie et la musique furent deux muses inséparables, chargées de vivifier tous les sentiments nobles et de célébrer toutes les actions héroïques ; le temps de leur association fut celui de leur toute-puissance. Les annales de la Grèce nous présentent Tyrtée, Alcée, Simonide, chantant leurs odes aux accords de la lyre. Ces ministres éloquents de la politique et de la morale exerçaient un pouvoir souverain sur les cœurs, et gouvernaient à leur gré les passions d'un peuple qui se pressait autour d'eux pour les écouter avec un silence religieux. Dans toutes les phases de l'histoire du peuple hébreu, nous voyons la musique, compagne inséparable de la poésie, lui prêter un merveilleux secours. Ainsi, Moyse chantant la délivrance de son peuple, David célébrant sur sa lyre les actions, les souffrances et la résurrection du sauveur, ravissaient d'admiration les Hébreux par leurs divins cantiques. En un mot, les plus célèbres poètes de l'antiquité ont été les chantres de l'héroïsme, les précepteurs de la morale, les historiens du passé et du présent et quelquefois les prophètes de l'avenir. Honneur à ces grands hommes! leur vie s'est écoulée dans la contemplation d'un but sublime et dans d'immenses efforts pour l'atteindre. Voilà le secret des triomphes qui ont assuré à plusieurs de leurs œuvres l'immortalité.

Tous les siècles courbés sous la gloire d'Homère,
Passent en saluant le monument fameux
Que ce mâle génie édifia pour eux.

Digitized by Google

Jusqu'au terme des temps, devenus leur conquête,
Voleront, respectés, les accords du prophète ;
L'œuvre de la pensée a partout des autels.
(*Soumet.*)

Boileau ne soupçonnait sans doute pas les trésors que les poètes ont puisés dans la source féconde de la Bible, quand il a dit * :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles :
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités.....

Comment ce critique célèbre n'a-t-il pas éprouvé de ravissement pour les beautés sublimes du poème de Milton ? Existe-t-il parmi les chefs-d'œuvre des anciens une peinture qui puisse balancer le mérite de la description du Paradis terrestre ? Ce sont l'enthousiasme religieux et politique, la lecture des grands maîtres, et surtout celle des livres saints qui ont échauffé le génie du Dante et celui de l'Homère anglais : ce sont les mines fécondes où la poésie puise ses plus nobles inspirations, ses vers les plus heureux. Pour s'en convaincre, quant à l'enthousiasme religieux, il suffit de comparer les œuvres du même poète, savoir, celles dont les pensées et les beautés ont été tirées de la Bible, avec les poèmes dont les conceptions et les ornements ont été puisés à d'autres sources ; et l'on sentira une différence frappante entre ces diverses productions. Faites cet essai sur les poésies de Racine, de J. B. Rousseau, de Voltaire et de Lamartine. Quel chef-d'œuvre est comparable à la tragédie d'Athalie ? Quelle harmonie, quelle élévation dans la traduction des psaumes ? Avec quel bonheur d'expressions, quel talent supérieur, Voltaire parle de l'essence divine, de Jésus-Christ, de l'Eucharistie, de l'Église ** ? Quels passages touchants et sublimes dans les Méditations

* Art poétique, ch. III. ** Henriade, ch. I, IV, VII et X.

Digitized by Google

poétiques? C'est, guidé par un goût éclairé et sûr que de Fontanes invitait les orateurs et les poètes à venir s'inspirer par la lecture de la Bible, cette source pure et féconde du vrai et du beau :

Qui n'a relu souvent, qui n'a point admiré
Ce livre par le ciel aux Hébreux inspiré?
Il charmait à la fois Bossuet et Racine.
L'un, éloquent vengeur de la cause divine,
Semblait, en foudroyant des dogmes criminels,
Du haut du Sinaï tonner sur les mortels;
L'autre, de traits plus fiers ornant la tragédie,
Portait Jérusalem sur la scène agrandie.
Rousseau saisit encor la harpe de Sion,
Et son rythme pompeux, sa noble expression,
S'éleva quelquefois jusqu'au chant des prophètes.
Imitez cet exemple, orateurs et poètes.

Celui qui veut juger du mérite d'une pièce de vers doit joindre, à la connaissance des principales règles de la versification, les observations suivantes : Il faut que les mots que le poète emploie flattent l'oreille, soit par le son qui leur est propre, soit par la mélodie des phrases qu'ils composent; il faut, de plus, que ces phrases harmonieuses parlent encore à l'esprit et au cœur, c'est-à-dire, qu'une pensée juste, qu'un sentiment vrai soit uni à cette mélodie des sons; il faut que les inversions que l'auteur admet ne soient point forcées; il faut que, malgré la contrainte imposée par la versification, le style présente la facilité de la prose, tout en conservant l'élégance qui lui est propre; il faut enfin que la rime se présente si naturellement qu'on ne puisse la retrancher sans affaiblir le sens. On peut affirmer que des vers qui réunissent toutes ces qualités sont bons : ils prêtent alors à la pensée le charme d'une véritable musique, selon l'heureuse expression de Voltaire :

Les vers sont, en effet, la musique de l'âme.

Digitized by Google

TABLEAU HISTORIQUE

DE

LA PROVINCE D'ORAN,

Depuis le départ des Espagnols, en 1792, jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader, en 1831,

PAR M. LAPÈNE.

AVANT-PROPOS.

La province de l'Ouest, ou d'Oran, dans nos possessions d'Afrique, fixe depuis plusieurs années, surtout depuis la rupture du traité de Tafna avec Abd-el-Kader, les regards, l'attention et l'intérêt. Cette province est le berceau de l'émir et le principal théâtre de sa puissance et de ses faits de guerre. C'est là qu'il a commencé, humble et obscur; qu'il est devenu puissant et fort. C'est dans l'Ouest que se frappent en ce moment les coups les plus décisifs, et que ce pouvoir sur les Arabes, ayant pour auxiliaire la ruse, au besoin la cruauté, toujours le fanatisme, aura, tout le fait espérer, bientôt un terme.

Avant qu'il soit possible de réunir, en un tableau complet, les événements politiques et militaires qui auront amené ces éclatants résultats, voici un fragment historique qui embrasse une période de 40 ans, peu connue, depuis

Digitized by Google

le départ des Espagnols d'Oran, en 1792, jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader. L'assiette et les conséquences de la domination turque, implantée depuis quatre siècles au sein d'une population indocile, y sont nettement exposées; et plus d'un rapprochement avec ce qui arrive aujourd'hui, ou ce qu'il serait opportun d'essayer, peut être fait.

Les Turcs, Maures ou Arabes n'ont point d'annales, et très-peu se mêlent réellement d'écrire. C'est donc par la mémoire des survivants, ou par des récits dont les peuples orientaux sont avides, et qui se propagent de génération en génération, avec une fixité et une sûreté remarquables, que les faits des temps passés sont connus et recueillis. Telles sont et l'origine de ce fragment et les sources où l'auteur a dû puiser. Celui-ci s'est attaché à conserver, autant que possible, dans son récit, le ton et la couleur qui conviennent à cette origine.

Quelques lacunes qu'il eût été fort difficile de remplir exactement loin de l'Afrique, l'ont été en consultant le livre plein de raison et de faits, ayant pour titre: *De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, par M. Walsin-Esterhazy, capitaine d'artillerie (Paris, 1841). Ce savant officier avait même examiné le récit, alors manuscrit, à Oran, dans les premiers jours de 1839; et l'auteur attache à ce suffrage une importance méritée.

Digitized by Google

TABLEAU HISTORIQUE DE LA PROVINCE D'ORAN,

DEPUIS 1792 JUSQU'EN 1831.

Ce fut une nuit bien sinistre que celle du 9 octobre 1790, dans cette ville d'insouciance, de désœuvrement et de plaisir, occupée par les Espagnols, sur la rive africaine, et qu'ils appelaient la Petite-Cour (Corte Chica). Le sommeil fut terrible; pour le plus grand nombre, le réveil fut plus terrible encore; ce réveil c'était l'éternité. A minuit précis, eut lieu à Oran, le 9 octobre 1790, la première secousse d'un horrible tremblement de terre. Cette secousse fut suivie de vingt et une autres, et la dernière, la plus forte, fut telle qu'on put à peine se tenir debout. Toutes les constructions un peu vieilles furent renversées, et dans ce nombre les fortifications du Château-Vieux, les plus anciennes et les moins bien établies. Mais les édifices plus modernes, sur la rive droite du ravin qui partage en ce moment Oran en deux villes, résistèrent.

Sur une population tant militaire que civile de 7 000 âmes, non compris 5 000 galériens, plus des deux tiers, suivant les uns, plus exactement la moitié, c'est-à-dire 3 500 ou 4 000 individus, furent ensevelis sous les décombres. Dans une caserne située à la Vieille-Casbah (Vieux-Château), vingt hommes seulement, sur un régiment entier, s'étant placés par instinct de conservation sous les arceaux des portes et des croisées, échappèrent à la catastrophe. Le gouverneur qui résidait dans ce quartier, et le général commandant les troupes, furent du nombre

Digitized by Google

des morts. L'hôpital était renversé ; on ne trouva d'autre abri pour mettre les malades en sûreté que les magasins indestructibles, taillés dans le roc, le long du quai de débarquement.

Plus des deux tiers de la ville avaient été détruits. Ce qui restait de la population, abandonnant des ruines infectes et misérables, reçut ordre de venir camper sur le terrain, alors libre, qui s'étend du Château-Neuf, ou Nouvelle-Casbah, au fort Saint-André. Là des tentes et des abris en planches furent dressés, pour recevoir les soldats et la faible portion d'habitants qui survivaient à l'horrible catastrophe.

La situation parut favorable au bey de Mascara, Mohammed, pour se rapprocher d'Oran, tenter un coup de main et compléter la destruction des Espagnols. Mais, arrivé sous les murs, le chef musulman aperçut de nombreuses voiles en rade devant Mers-el-Kébir, et même dans les eaux d'Oran et au mouillage de la ville. C'étaient des renforts d'hommes et de provisions pour remplacer les pertes récentes. Rien en apparence n'était donc changé dans l'attitude et les ressources des Espagnols. Mohammed, après des démonstrations assez sérieuses contre la place, et après avoir tenu la campagne pendant un mois, rebuté bientôt par la saison des pluies, rentra à Mascara. Il reparut au mois de mai. L'hiver, à la fin de la campagne, l'ayant ramené une seconde fois à Mascara, il se montra encore au mois de mars de l'année suivante.

Deux ans s'étaient passés de la sorte. Enfin, en 1792, le roi d'Espagne, engagé dans la guerre générale contre la France, trouvant dans l'occupation isolée d'Oran et de Mers-el-Kébir un lourd fardeau que n'allégeait aucune compensation, conclut une convention avec le dey d'Alger. Oran devait être évacué par les Espagnols et ensuite occupé pacifiquement par les gens du bey. Ces conditions furent

Digitized by Google

exactement remplies. Au lieu de laisser les Espagnols détruire les fortifications comme ils l'entendaient d'abord, il fut résolu qu'ils s'éloigneraient sans rien dégrader et sans indemnité, en emportant les canons en bronze, laissant les autres, mais enlevant les approvisionnements de toute espèce. Les troupes et les habitants d'origine espagnole furent transportés à Carthagène; le corps de déserteurs indigènes, et quelques musulmans réfugiés durent être débarqués à Ceuta. Il fut même permis à ces derniers, avec garantie et respect pour les faits antérieurs, de rester dans la ville. Cette rentrée solennelle dans Oran, célébrée dans toute la régence par des fêtes et des réjouissances, eut lieu le *premier jour de la mosquée* du neuvième mois (Chaban), l'an 1206 de l'hégire (*a*).

Là finit une longue occupation de plus de trois siècles. Pris le 17 mai 1509, par le cardinal Ximénès et aux frais de ce grand ministre, dit-on, ressaisi par les Maures pendant que l'Espagne éprouvait tous les embarras de la guerre de la succession, repris par le comte de Montémart le 1er juillet 1732, Oran retournait décidément aux indigènes, ses anciens possesseurs. Plus exactement, elle retombait sous le joug des Turcs, appelés, à l'époque de l'invasion espagnole, comme simples auxiliaires des Maures dégénérés; mais devenus bientôt pour ceux-ci des maîtres absolus et des despotes cruels.

Pendant cette double période d'occupation, depuis la dernière conquête surtout, les rapports des Espagnols avec les tribus d'alentour étaient restés à peu près nuls. Alors même que les relations de nation à nation, à Alger, se maintenaient amicales, il y avait peine de mort, autour d'Oran, contre tout arabe qui correspondait, à un titre quelconque, avec les étrangers. L'éloignement entre ces rivaux était si puissant, la crainte des représailles si vive, qu'un voyageur français, Desfontaines, ayant atteint la

Digitized by Google

basse plaine qui s'étend jusqu'aux montagnes d'Oran, curieux de passer près de la ville pour en reconnaître la situation, ne put trouver, à aucun prix, des guides qui consentissent à l'accompagner.

Il y avait néanmoins des déserteurs de part et d'autre. Ceux des tribus accouraient fournir des renseignements vrais ou faux. Le prix de leur trahison était payé cinq douros d'Espagne (25 francs). Ces hommes, sous le titre de *Maures de paix*, passant à la solde du roi d'Espagne, formaient une compagnie d'éclaireurs, au nombre de cent cinquante ou deux cents cavaliers. On les lançait quelquefois dans la campagne pour faire des esclaves, pour acheter ou plutôt pour voler des denrées. Anciennement, quand les indigènes réussissaient à en prendre, ils se bornaient à leur couper les bras et les jambes, et appelaient cela de l'indulgence. Plus tard, ils les mirent à mort. A leur tour les Arabes allumaient des feux pendant la nuit pour attirer les déserteurs de la ville. Chaque chrétien leur était payé 10 francs seulement par le bey de Mascara.

A cette misérable réciprocité d'infamie se bornaient les relations du dedans au dehors. Les Espagnols ne tiraient rien de l'intérieur du pays. Tous leurs approvisionnements, même la viande, venaient du littoral espagnol opposé, par les ports d'Alméria et de Carthagène. Aussi les Arabes n'avaient point de marché en ville, et tout se bornait à la vente faite, par les déserteurs, de quelques bœufs, moutons ou chevaux volés, et toujours livrés à vil prix. Les gens du dehors n'étaient admis dans l'intérieur d'Oran que les yeux bandés, quand ils apportaient des lettres. La garnison ne s'écartait pas hors de la portée de canon ; c'était le caractère exclusif de la simple occupation réduite au littoral, à laquelle les projets de quelques gens voudraient nous ramener. Ainsi, des tra-

Digitized by Google

vaux prodigieux, des communications souterraines, de magnifiques magasins voûtés, d'autres magasin taillés dans le roc, des casernes, trois églises, un théâtre sous le nom de Colysée; tous ces monuments d'utilité publique ou d'embellissement, étaient dans le simple but de favoriser un lieu de déportation.

Mohammed fixa sa résidence à Oran. Montrant des vues plus étendues que la plupart de ses co-religionnaires, ce bey réclama du chef espagnol un homme de chaque profession pour rester en ville et y exercer son industrie, en lui assurant aide et protection. Cette demande fut agréée et la condition exactement tenue par lui. Mais les successeurs de Mohammed n'offraient plus les mêmes garanties. Bientôt, pour ces pacifiques industriels, Oran ne fut plus une patrie, mais une terre étrangère. Ils réalisèrent peu à peu leurs ressources et rentrèrent successivement en Espagne. Un seul se fixa définitivement à Oran, revêtu de la charge de joaillier du bey. Son fils lui succéda. Les français le trouvèrent dans la ville où il réside encore. Cette tradition vivante du temps passé est le sieur Domingo Gaillardo, exerçant toujours sa première profession et officier de la milice urbaine. C'est de lui que l'on tient les récits qui précèdent. Sa mémoire les lui rappelle encore tels que sa jeune imagination les recueillit aux jours de son enfance; et ce n'est pas sans effroi, après tant d'années, qu'il raconte la ruine des Espagnols et la première cause de leur départ d'Oran.

Les nouveaux possesseurs s'empressèrent de démolir les constructions qui durent coûter tant de peines à leurs devanciers. Plusieurs ouvrages furent même détruits sur l'ordre exprès du pacha d'Alger, qui envoya sur les lieux un agent chargé de faire sauter, sous ses propres yeux, les pièces de fortifications désignées par le maître.

Digitized by Google

Le but du pacha était d'empêcher que la propriété d'une ville forte, comme Oran, ne donnât au bey, son vassal, quelque velléité d'indépendance. Les pierres d'appareil, livrées ou vendues au public, servirent pour les constructions particulières. Ce fut, en général, un grand élan pour détruire ou pour dénaturer tout ce qui existait. Il fallait changer ces demeures faites pour la civilisation, en maisons de boue, en galeries étroites, ne prenant jour que dans l'intérieur, et destinées à un autre ordre de choses, de mœurs et d'idées. Quant aux fortifications désignées pour être détruites, ce furent les forts Raz-el-Aïn, San-Fernando, Saint-Philippe, Santa-Cruz, et quelques ouvrages dépendant des autres forts.

Afin de repeupler sans délai sa capitale, le nouveau chef fit un appel aux populations maures des autres points de la province. Il appela aussi à Oran des Juifs de Nedroma, Mascara, Tlemcen, Mostaganem, dans le but de raviver le commerce. Ceux-ci, toujours prêts quand il y a à prendre ou à gagner, accoururent de tous côtés. Il leur concéda du terrain entre le Château-Neuf et Saint-André, avec la condition de construire suivant les prescriptions d'assiette et d'alignement données. Le retard, après un certain temps, à remplir ces conditions, entraînait déchéance. Voilà l'origine du quartier supérieur à Oran, en général assez bien bâti, qui compose la nouvelle ville sur le plateau, à la droite du ravin. Là sont encore réunis tous les Juifs. Quant aux Maures proprement dits, les premiers arrivés s'établirent dans la vieille ville. Ils relevèrent, à grands frais, les maisons que le tremblement de terre avait renversées, et qui ne présentaient alors qu'un amas de décombres.

Le bey Mohammed ne borna pas là ses utiles projets. On lui doit la belle mosquée au minaret si élégant, appelée par nous *Grande-Mosquée*, par les Maures

Digitized by Google

Mosquée du Pacha. Il commença, dans la ville basse, la construction de la mosquée *de la Place*, réunie aujourd'hui aux bâtiments somptueux qui composent le grand hôpital d'Oran. Déjà, comme kalifat * du précédent bey de Mascara, et revêtu lui-même depuis 1784 de cette dignité, Mohammed s'était montré habile politique, et sage administrateur. On loua surtout les mesures qu'il prit pour atténuer les maux résultant d'une grande famine en 1786. Huit ans plus tard, en 1794, il dut se garantir de la peste qui assaillit Oran, et qui avait été apportée par des pélerins venus de la Mecque. Son fils, du nom d'Osman, en fut atteint et périt; les Maures, pour ce motif, appelèrent ce fléau peste d'Osman. Mohammed, en fidèle musulman, y vit le doigt de Dieu; soumis à ce jugement, sans rien faire de plus, il sortit de la ville avec toute sa maison, et alla camper dans la plaine de Meletta. Il y resta trois mois, puis rentra à Oran, mais seulement lorsque la colère de Dieu fut apaisée, c'est-à-dire quand le fléau eut disparu.

Les hautes qualités de Mohammed lui valurent le surnom de Grand (Kébir) et l'envie du pacha ou dey d'Alger. Celui-ci, afin de réaliser ses projets sinistres, profita de la visite que son vassal était tenu de lui faire tous les trois ans, pour lui rendre hommage, lui offrir des présents et acquitter le tribut [Denouch (*b*)]. Il reçut Mohammed avec l'apparence d'une haute distinction et l'invita à une fête donnée en son honneur, à la fontaine Aïn-Arbet, près d'Alger, où il lui fit verser du poison. Mahommed n'en mourut pas sur-le-champ, mais il emporta le germe de la mort et expira en retournant à Oran, dans la tribu de Sbihheu (Sbeha des cartes), où on lui éleva un tombeau qui existe encore. Ainsi périt un homme qui

* Les Arabes prononcent *gralifat*. D'habitude nous écrivons et prononçons *calife*. La vraie signification est *vicaire*.

Digitized by Google

avait le tort irrémissible, auprès de ce pouvoir soupçonneux, tyrannique, de montrer quelques vertus et de conduire à terme de grandes choses.

Il eut pour successeur le plus jeune de ses fils, Osman-ben-Mohammed, c'est-à-dire fils de Mohammed (*c*) el-Aouwer (le Borgne). Le fait le plus important sous ce bey fut sa présence, avec une petite armée composée de cinquante tentes turques (1150 hommes) et tous les cavaliers formant le magzen *, devant Aïn-Mahdi. Le dessein d'Osman était d'enlever le *saint* marabout Tedjeni, dont le crédit religieux lui portait ombrage. Il arriva sans combat devant la ville qui lui ouvrit ses portes. Mais Tedjeni avait fui dans le désert. Aïn-Mahdi fut frappée d'une contribution de 17000 rials-boudjous (30600 fr.), et dut fournir en surplus une immense quantité de bernous, haïcks et autres vêtements de prix. La contribution payée, le bey retourna à Oran après cette excursion dont le but principal était manqué; car le *saint* fugitif rentra aussitôt dans sa ville et y fut reçu aux acclamations de tous.

Osman quitta la résidence ordinaire des beys, au Château-Neuf, pour aller s'établir à l'autre extrémité de la ville, à la Vieille-Casbah. Il fit restaurer cet ouvrage et l'arma d'artillerie, afin d'être plus à l'écart et plus libre de se livrer à ses débauches. Il entreprit aussi quelques réparations au fort élevé de Santa-Cruz. Mais, sur l'ordre du pacha, qui craignait que cet audacieux vassal ne s'en servît pour lui opposer quelque résistance, il suspendit ses travaux et fit démolir ce qu'il avait commencé.

Méprisé des habitants, ou las du pouvoir, Osman traita bientôt après avec un armateur anglais qui devait venir

* Les indigènes prononcent *Magrzen*. Voyez note (*d*), la composition de cette milice et son intervention directe et efficace sous les Turcs.

Digitized by Google

l'enlever secrètement, ainsi que ses trésors, ses femmes, ses enfants et les objets les plus précieux composant son domaine ou celui de l'état. Instruits du projet, les chefs de la milice et les principaux habitants, se saisirent de sa personne et l'envoyèrent au pacha, chargé de chaînes. Celui-ci se contenta d'exiler Osman à Belida.

On suppose que pour s'en débarrasser sans scandale, après deux ans, le pacha le nomma bey de la province de Constantine, mais en lui suscitant aussitôt un rival. C'était un sujet révolté, un *dercaouï* (*e*), se disant marabout, du nom de Ben-Arach, homme rusé et en crédit, qui avait fait fortune en Egypte par suite des troubles causés par la présence des français. L'ordre du dey (Mustapha-Pacha) en cette occurence était d'un effrayant laconisme : « Ta tête ou celle de Ben-Arach, » lui écrivait-il. Les deux rivaux se rencontrèrent et un combat s'engagea. Osman fut battu, et son armée détruite. Pris par Ben-Arach, il eut la tête tranchée ; mais, en réalité, le pacha n'avait obtenu qu'une demi-satisfaction et sa joie ne fut pas complète.

Mustapha-el-Manzali, bey ou kaïd de Tlemcen, avait remplacé Osman au départ de celui-ci, ayant été nommé à cet emploi par les chefs de la milice et le vœu du peuple, et confirmé par le dey. Ben-Chérif, kalifat de Ben-Arach, s'était avancé dans la province, avec les tribus du désert, prêchant ainsi que son chef l'expulsion des Turcs, et proclamant sa mission comme venant de Dieu. Mustapha sortit d'Oran pour le combattre. La rencontre eut lieu dans la plaine de Fortassa, proche de Flitta. Celui-ci fut défait et forcé de se retirer dans Oran. Le pacha le destitua et le manda à Alger.

Pendant ce temps, le kalifat de Mustapha, alors en excursion du côté de Mazouna, à l'est de Mascara, avait prêté ingénument protection aux habitants sur

Digitized by Google

leur demande, tant que dura la moisson. Pour toute reconnaissance, il fut trahi par eux, ensuite chassé avec les siens. Dans sa retraite, il eut à lutter contre les tribus ameutées, par les Mazounas eux-mêmes, sur son passage, et fut mis en déroute sur le territoire des Medjéhars. Il réussit néanmoins à passer le Chélif avec quelques portions de son magzen, restées fidèles et put gagner Mostaganem. Ainsi, la province était en pleine révolte, sa capitale bloquée; Ben-Chérif, maître de Mascara, de Tlemcen et de toutes les petites cités de l'intérieur, tenait les turcs étroitement serrés dans les villes du littoral. Enfin son autorité s'étendait depuis les portes de Miliana jusqu'au-delà de Tlemcen, vers les frontières de Maroc. C'était précisément la puissance affectée aujourd'hui par Abd-el-Kader, la même ambition et les mêmes projets, luttant contre d'autres rivaux, et appliqués à d'autres temps.

Le pacha se décida cependant à venir au secours de la province. Ce soin fut confié à Mohammed-Mekalech, frère du bey Osman et son compagnon d'exil à Belida. Le nouveau bey dut parvenir à Oran en débarquant à Mers-el-Kebir, les communications par terre étant interrompues. Son premier acte fut de renvoyer à Alger le faible Mustapha. Mekalech fit ensuite ouvrir les portes que par crainte on avait laissé murées pendant six mois de blocus. Réunissant les Turcs, les Coulouglis, les débris du magzen renfermés dans la place, et ranimant le courage de tous, le bey sortit de la ville en se faisant suivre de trois canons traînés à bras. Il fondit sur l'ennemi sans lui laisser le temps de se reconnaître, le repoussa et le jetta sur le Sig. Les tribus, qui avaient à se faire pardonner leur première défection, se retournant alors contre Ben-Chérif, mirent en déroute le reste de son monde réuni sur l'Habra. Comme gages de leur soumission, ils

Digitized by Google

amenèrent à Oran les chameaux, les chevaux et les bagages capturés. Le marabout s'enfuit, et se mit à l'abri derrière les remparts de Mascara.

Profitant de ses succès, Mekalech, renforcé des Bordjias, va planter ses tentes dans le pays des Medjéhars. Les tribus rebelles qui s'étaient déclarées pour Ben-Chérif, poursuivies jusqu'à Oraza, sur les bords de la mer, laissent, après un combat sanglant, 1200 des leurs sur la place, et 300 têtes coupées attestent leur défaite. Le reste des rebelles ne peut tenir dans un nouvel engagement contre le bey Mekalech. Ce guerrier donne lui-même le signal, et quoique blessé, charge en personne à la tête de ses cavaliers. Mille têtes exposées, dit-on, sur les remparts d'Alger, vont témoigner du châtiment qui attendait toute résistance à l'autorité des Turcs. Les membres même de la famille de Ben-Chérif, pris dans Mascara, sont livrés sans pitié au bourreau à Alger. Mekalech, parcourt l'outhan (le district) en vainqueur. Il a à ses côtés Hadji-Mohammed, aga du pacha Mustapha, qui avait envoyé cet officier avec un renfort de 40 tentes turques pour seconder le bey d'Oran et le féliciter. Mekalech prend ainsi possession du beylik qu'il ne devait qu'à son courage; et l'aga Mohammed put retourner à Alger et rendre compte des glorieux résultats de la campagne.

Après un an de tranquillité due à des succès aussi décisifs, Mohammed-Mekalech apprend la présence soudaine, dans sa province, des marabouts Ben-Arach et Ben-Chérif qui venaient de réunir leurs camps. La tribu puissante des Beni-Amer, jadis à la solde des Espagnols, stygmatisée pour ce fait par les Turcs, s'était à la voix des deux marabouts levée en masse contre ces dominateurs. L'intrépide bey part d'Oran en silence; il surprend la tribu rebelle au marché du lundi (el-had),

Digitized by Google

fond sur elle et l'écrase. Les deux chefs ennemis fuient et se réfugient dans le Maroc. Les os blanchis de plus de six cents cadavres vont apprendre aux tribus épouvantées combien avait été terrible la vengeance des Turcs *.

L'importante cité de Tlemcen était alors en pleine guerre civile; cela tenait à la constante rivalité des Coulouglis (fils de turcs) et des Hadars (indigènes). Une famine affreuse augmentait l'anarchie. Le bey s'y transporta et mit fin à ces différends. L'arrivée de 900 chameaux chargés de blé, pris dans les matamores (silos) des Beni-Amer, fut en cette occurrence un puissant auxiliaire pour la pacification. Le bey, après un mois de séjour à Tlemcen, retourna à Oran.

Réfugiés à Maroc, dans la petite ville de Taza, les deux marabouts ne tardèrent pas à devenir d'implacables ennemis; et Ben-Chérif, plus fort ou plus adroit, finit par faire étrangler son ancien maître. Le meurtrier, obligé de fuir le théâtre de son crime, fut recueilli dans une autre ville du Maroc appelée Mezerda, et y épousa la fille d'un marabout du nom de Bou-Terfas. Peu de temps après il y mourut de la peste. Ainsi finirent misérablement deux hommes qui avaient rêvé l'indépendance des tribus en face de la puissance turque, et le rétablissement, sans doute à leur profit, d'une prétendue nationalité maure ou berbère.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Mohammed-Mekalech se laissa corrompre par l'oisivité et le calme de la paix, et bientôt on le vit se livrer à des excès de toute nature. Au grand scandale de tous, il commença par boire du vin, des liqueurs fortes, et s'adonna à l'ivrognerie la plus effrénée. Ce n'est pas tout; il fuma et but de l'achich (chanvre), et dans l'ivresse qui en

* De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger, p. 207.

Digitized by Google

résultait il commit les plus grands excès. Rien ne fut à l'abri de ses violences, et malheur à qui fit obstacle à sa volonté ou murmura contre ses vils caprices. Les familles les plus notables d'Oran ne furent pas même respectées, et plusieurs jeunes filles, arrachées à la maison de leurs pères, furent séquestrées à Cazbah pour servir aux débauches du tyran.

Un jour ayant mandé chez lui la femme d'un aga des Smelas, il lui fit donner, dit-on, autant de soltani d'or qu'elle avait fait de pas pour arriver de sa maison au palais. La présence des chaouchs du bey accompagnant cette femme et comptant les pas, mit le comble à l'exaspération du public *. Les plaintes retentirent, non sans danger, auprès du pacha Ahmed, successeur de Mustapha, à Alger; elles furent écoutées. Malgré sa valeur et les immenses services rendus à la cause turque, Mekalech fut voué à la mort. Décidé à s'en défaire sans retard, le dey lui dépêcha le précédent bey, El-Manzali. Celui-ci, en arrivant, pour donner une couleur légale à sa mission, demanda compte à Mekalech des trésors qu'il prétendait avoir laissés en quittant son administration. Il feignit d'être peu satisfait de la réponse, et, sans en attendre davantage, lui fit appliquer sur la tête un plat métallique brûlant, puis le fit étrangler.

Mustapha, rappelé de son exil et rétabli dans son ancienne dignité, montra une incapacité telle qu'il dût être révoqué. Cette décision ne se fit pas attendre. Bou-Terfas, beau-père de Ben-Chérif, et se servant de son nom comme d'un drapeau, avait poussé quelques tribus à la révolte. Il fallait à Oran un chef influent et aguerri; Mustapha-el-Manzali, reconnu impuissant pour rétablir l'ordre, fut rappelé à Alger. Cependant le dey le fit son

* De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger, p. 209.

Digitized by Google

kraznadji (chef du trésor), ce qui annonce peut-être chez ce bey disgracié, quelque talent ou au moins un certain crédit. Il mourut même, à Alger, de mort naturelle. Sa médiocrité le préserva, sans doute, d'une fin tragique, condition à peu près inséparable de ce pouvoir éphémère.

Mohammed-el-Réquiq, successeur de Mustapha, avait été son propre kalifat; il fut surnommé Bou-Kabous (père du pistolet); et voici la circonstance à laquelle il dut ce singulier sobriquet. Chargé de sévir, comme kalifat du bey, contre un cheik arabe, il le vit un jour paraître devant lui, et en reçut l'aveu le plus humble de ses torts. Pour toute réponse, El-Réquiq lui fit sauter la tête d'un coup de pistolet.

Ce bey ne donna pas à Bou-Terfas le temps de se rendre redoutable. Une rencontre eut lieu à Mézirda (Mezerda des anciens), proche des ruines de Madroma. Le marabout rebelle fut battu et laissa au pouvoir du bey soixante têtes, ses bagages et ses chameaux. Cette année 1227 de l'hégire (1813 J.-C.), connue sous le nom d'année de Bou-Terfas (Am-bou-Terfas), est restée célèbre dans le pays, par la grande quantité de neige qui tomba. Un grand nombre d'hommes et de chevaux périrent de froid dans cette expédition, et le bey Bou-Kabous dut prendre ses quartiers à Tlemcen. Il y resta un mois pendant le grand hiver et rentra ensuite à Oran *.

Le refus que les Hachems-Gréris, attachés au magzen de l'aga des Douairs, firent d'envoyer le contingent pour aider à chasser Bou-Terfas, attira sur cette tribu une éclatante *razia*. Le bey quitte Oran et surprend les Hachems à l'improviste; il fait tomber la tête de deux kaïds et impose une forte contribution. A son retour à Oran, il apprend

* De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger, p. 211.

Digitized by Google

qu'Ahmed-Pacha a été assassiné par la milice mécontente, et reçoit en même temps, du nouveau dey, Hadji-Ali, l'ordre de marcher, avec le contingent de la province, dans une expédition contre Tunis. Bou-Kabous refuse d'obéir, et se met en pleine révolte par les conseils des Douairs et des Smélas qui formaient sa principale milice (magzen). On fait même, par ses ordres, main basse sur les chefs et les principaux turcs à Oran, à Tlemcen, à Mostaganem. Il recommandait aussi aux tribus de leur tendre des piéges dans leurs excursions pour les achever.

Les Algériens avaient échoué par terre et par mer contre Tunis, et ils durent se retirer en désordre sur Constantine. Bou-Kabous, par sa désobéissance, n'était pas étranger à cet éclatant échec. Il ne lui restait donc, pour échapper à la vengeance du pacha, que la fuite ou la révolte. Il avait choisi la révolte et il y persista. Afin de rétablir les affaires, Omar, aga du pacha Ali, partit sans retard d'Alger, à la tête de cinquante tentes turques (1150 hommes), en suivant la vallée du Chélif. En même temps, une frégate algérienne débarquait à Oran un *oukil* (agent), muni de pleins pouvoirs.

Bou-Kabous, alors en expédition dans la plaine de la Mina, apprend la marche de l'aga qui s'avance rapidement vers lui, et a déjà dépassé Miliana. Le bey se replie sur la Mina ; mais bientôt abandonné des siens, il renonce à combattre et se réfugie presque seul à Oran. L'oukil l'y avait devancé ; et le fugitif, pour ne pas être livré par les habitants, se renferme dans l'ouvrage dit Bordj-el-Hamar (Château-Neuf), menaçant de mettre le feu aux poudres si on essaie de l'y forcer. Sa résolution paraissait arrêtée, et la ville était dans les plus vives angoisses, quand son ancien Godja (secrétaire) se dévoua et se fit dépêcher auprès de lui par l'aga Omar. Cet habile négociateur ramena le coupable par ses raisons, et lui arracha

Digitized by Google

l'aveu de ses crimes. Bou-Kabous, repentant et résigné aux décrets de Dieu qui l'abandonnait, apporta lui-même les fers pour être enchaîné, et consentit à mourir. Chargé de chaînes, il fut conduit publiquement au marché et livré à l'exécuteur. Celui-ci lui fit incontinent écorcher la figure et ouvrir le ventre, supplice horrible, qui même n'avait pas le mérite d'être neuf. Dans cet état, on lui trancha la tête. Aussi joignit-on depuis ce jour à ses divers noms celui de El-Bey-Meslourgr (le bey écorché).

Le sixième bey du nom de Ali-Kora-Bargli, le Turc, était gendre de Mohammed-el-Kébir, et ancien kalifat du bey Mekalech. Il avait déjà, au moment de sa nomination, le titre de kaïd de Tlemcen (chef militaire). Il s'occupa de suite d'apaiser l'irritation et les révoltes partielles provoquées par son prédécesseur, et y réussit. Par sa vigueur, il fit rentrer dans le devoir différentes tribus qui refusaient l'impôt, et fit un exemple sévère de celle de Sbihheu, qui interceptait la route d'Alger à Oran et détroussait impunément les caravanes.

La puissance d'Ali durait depuis cinq ans. Il était juste et aimé, et avait une réputation méritée de droiture et de capacité. Ces qualités, bien rares, ne pouvaient manquer de porter ombrage au pacha. Cette dignité était exercée alors à Alger par Omar, assassin du précédent dey Hadji-Ali ; ce même Omar-Aga qui était venu présider au supplice de Bou-Kabous. Se rendant justice, Omar craignit ou feignit de craindre qu'on ne voulût le déposer pour porter le vertueux Ali au pouvoir. Son projet fut donc arrêté. Il donna l'ordre au bey Ali de venir en personne apporter le denouch à Alger. Le bey obéit ; mais arrivé au-dessous de Miliana, il trouva les gens du pacha dépêchés *pour lui rendre honneur*. C'étaient des bourreaux. Ils se saisirent d'Ali et l'étranglèrent sans pitié.

Digitized by Google

Ses restes furent respectés, et un tombeau lui fut élevé sur le lieu même.

L'administration d'Hassan, successeur du précédent bey, a été la plus longue. Quelques incidents graves ou singuliers l'ont signalée. Simple soldat du bey, plus tard cuisinier, ensuite petit marchand de tabac à Oran, il avait su plaire, par sa figure, ses bonnes manières et son intelligence, au bey Bou-Kabous, qui lui ouvrit le palais et lui accorda sa propre fille en mariage. Homme de sens, de caractère et d'esprit, Hassan, élevé à la dignité de bey, ne fut point au-dessous de sa nouvelle position. Il résolut surtout de châtier ou de retenir dans le respect les marabouts, race remuante et dangereuse. Les hommes qui portent ou usurpent ce titre, écoutés par la foule, réputés *saints*, et parlant toujours au nom de Dieu, ont été de tout temps dangereux pour le pouvoir, qui doit les avoir pour lui ou les détruire. Le bey Hassan, agissant à la turque, se décida à se débarrasser des plus influents. Il envoya contre eux ses cavaliers, et quiconque fut signalé comme marabout par l'opinion publique, paya de sa tête sa réputation et son crédit.

Un seul, le plus dangereux de tous et leur chef en quelque sorte, fut amené à Oran, devant Hassan, qui voulait lui-même en faire justice. Mais, protégé par la fille de Bou-Kabous, femme du bey, qui exalta la science et la piété du *saint homme*, celui-ci eut la vie sauve et fut seulement jeté en prison. Ensuite, on le retint enfermé un an entier, avec sa famille, dans une maison particulière *. A ce terme, il fut élargi sur la prière des kaïds, qui se rendirent caution de sa tranquillité. Cet homme, qui avait échappé ainsi à la vengeance du

* La maison dont il s'agit, que les événements ultérieurs ont rendue célèbre à Oran, avait appartenu au bey Bou-Kabous. Elle existe encore désignée sous le nom de Dar-el-Arich (la Maison-de-la-Treille).

Digitized by Google

bey, n'était autre que Sidi-el-Hadji-Meheddin, le père d'Abd-el-Kader ; et celui-ci alors enfant, pauvre, oublié, avili même, grava dès ce moment peut-être au fond de son cœur, si long-temps et si cruellement ulcéré, les idées de vengeance et de domination qui dirigent aujourd'hui toute son existence.

Un des événements les plus importants de ce règne c'est l'expédition des Turcs, conduits par Hassan en personne, sur Aïn-Mahdi, à vingt journées de marche d'Oran et au sud d'Alger. Cette ville avait eu long-temps pour chérif le marabout Sidi-Ahmed-Tedjeni, originaire du Maroc. Chassé de son pays pour quelques troubles qu'il avait suscités, l'étranger se fit connaître dans sa nouvelle patrie, en imaginant une prière (dzékeur), qu'il donna comme un spécifique merveilleux, guérissant les maux du corps et de l'âme. Cet admirable symbôle ne pouvait descendre que d'un homme du *Seigneur;* tous les habitants voulurent posséder ce remède souverain ; et Sidi-Ahmet fut proclamé *chiqr* (saint marabout) par acclamation (*f*).

Quelques années après on le reconnut *hakem* (chef militaire et civil), et il devint le premier dans la même ville qui, peu de temps auparavant, l'avait accueilli en fugitif et lui avait donné une humble hospitalité. Déjà sous le bey Osman, il était devenu l'objet de la haine et des poursuites des Turcs. Ses deux fils Sidi-Ahmed-Ben-Salem et Hadji-Mohammed, héritiers de son pouvoir et de son ascendant moral, donnèrent des alarmes au pacha d'Alger Hussein. Celui-ci écrivit donc à Oran, au bey Hassan, de porter son attention sur l'autorité toujours croissante de ces deux hommes, et de tenter un coup de main.

Le bey rassembla aussitôt 700 Turcs ou Coulouglis et 4 000 Arabes du contingent des tribus depuis Miliana jusqu'aux Beni-Amer. Les bagages, les munitions, les

Digitized by Google

approvisionnements, étaient portés par 4000 chameaux dont une bonne partie, sans doute, étaient destinés à enlever le butin que l'on comptait faire sur la prise de la ville. L'artillerie se composait de deux mortiers et de quatre canons de petit calibre portés à dos de mulet. L'armée se dirigea sur la Mina et la tribu de Flitta. Le bey marchait à petites journées, s'arrêtant deux ou trois jours aux sources d'eau, et au milieu des tribus nombreuses qui pouvaient fournir en abondance à la nourriture des soldats. L'eau manqua cependant aux approches de Aïn-Mahdi, et l'armée s'en passa pendant deux jours.

Arrivé en vue de la place qui est peu considérable, bâtie dans une plaine rase et enveloppée de murs sans fossé, sans flanquements et sans canons, le bey fit savoir aux habitants que l'armée qui s'avançait n'en voulait ni à la ville ni à aucun d'eux, mais qu'elle venait réclamer les fils de l'étranger Tedjeni au nom du pacha d'Alger. Les habitants, pour apaiser le bey, lui offrirent une rançon en ajoutant qu'ils n'auraient jamais l'impiété de livrer les fils de leur *seigneur*.

L'armée prit position sous les murs de la ville. Le bey Hassan accepta d'abord la rançon fixée à 100000 boudjous en argent, plus divers objets, tels que bernous blancs, bernous noirs, et autres produits de l'industrie du pays, d'une valeur au moins double du chiffre convenu. On employa dix jours entiers au paiement de ce tribut. Quoique satisfait sur ce point, le bey n'en ouvrit pas moins le feu contre la ville, le onzième jour; la canonnant pendant la journée, y jetant des bombes pendant la nuit.

Les diverses attaques tentées par les Turcs sur l'une des deux portes de la ville, dite de l'Est, ayant été repoussées, une dernière attaque qui dura sept heures n'ayant pas obtenu un meilleur résultat, les kaïds des

Digitized by Google

contingents arabes conseillèrent à Hassan-Bey de lever le siége ; ce qu'il fit, laissant trente morts sur la place et ramenant quarante-cinq blessés. Les guerriers d'Aïn-Mahdi ne l'inquiétèrent pas dans sa retraite. Malgré leur succès même, ils ont continué de payer l'impôt annuel de 20000 boudjous (36000 fr.), versés entre les mains du bey d'Oran. L'armée, emportant son butin, reprit, à petites journées, la route qu'elle venait de suivre, et rentra à Oran quatre mois après en être sortie. Ainsi, le but de l'expédition était manqué. Les fils de Tedjeni restaient plus forts que jamais, et l'entreprise contre eux, en échouant, avait relevé toute leur puissance et tout leur crédit.

Ce fut cette confiance aveugle qui perdit bientôt l'un d'eux, Sidi-Ahmed, l'aîné des Tedjeni. Les Hachems-Gréris, tribu puissante de Mascara, voyant que les Turcs avaient faibli devant la volonté énergique des habitants d'une petite ville, s'adressèrent à lui et implorèrent son intervention, afin de se soustraire à la domination de leurs oppresseurs. Hassan-Bey, qui se trouvait alors vers Tlemcen, fit saisir deux de leurs cheiks, ainsi que leurs kaïds, et ordonna d'exposer leurs têtes sur les murs de Mascara. Par représailles, deux turcs percepteurs de l'impôt pour le compte du bey, présents chez les Hachems pour l'exercice de leur charge, furent décapités. Les autres collecteurs et les cavaliers d'escorte ne durent leur salut qu'à une fuite précipitée.

Pour achever de décider Tedjeni à embrasser leur cause, les Hachems lui envoyèrent la tête des deux turcs en lui faisant dire : « Voici les têtes du bey et de » son kalifat ; viens te joindre à nous ; tu seras notre chef » et toutes les tentes te reconnaîtront. » Tedjeni, sur cette assurance jurée sur le Coran et la promesse hautement proclamée qu'ils ne l'abandonneraient qu'à la mort, se déclara pour eux.

Digitized by Google

Arrivé devant Mascara, celui-ci loin de trouver toutes les tribus sous les armes et prêtes à soutenir son autorité, se vit à peine entouré de 1 500 cavaliers des Hachems-Gréris, et à peu près d'autant de fantassins. Tedjeni était trop avancé pour songer à reculer. Avec ces forces, grossies de 250 fantassins qui l'avaient suivi d'Aïn-Mahdi, il résolut de tenter fortune. Après avoir échoué dans une première épreuve de soulèvement, il fit sommer, mais vainement, la garnison turque de lui livrer Mascara. Il s'empara cependant de la petite position d'Aïn-Bida (la Fontaine-Blanche) ; et, maître du faubourg Bab-Ali, enlevé de vive force, il investit la place.

Le bey, informé du succès de cet ennemi, partit aussitôt d'Oran. En quatre jours de marche, il était en vue de Mascara. Une forte canonnade se faisait entendre, et Tedjeni, concentré à Aïn-Bida, préparait une attaque générale sur la ville.

A l'aspect des Turcs, les fantassins des Hachems-Gréris, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite. Tedjeni, réduit aux 1500 cavaliers, se replia et s'appuya à la position en arrière. Pressés de face par le bey en personne, et par Mustapha-Ben-Ismaël, aga des Douairs, tandis que le kalifat du bey, Sélim, avec son magzen, les tournaient par la droite, les cavaliers des Hachems, craignant d'être enveloppés, lâchèrent leur coup de fusil, et, faisant volte-face, s'éloignèrent au galop.

Le malheureux Tedjeni abandonné, trahi par des lâches qui avaient imploré son appui, cerné par un ennemi furieux, fort et implacable, s'apprêta, avec ses 250 fantassins, à lui vendre chèrement sa vie. Il embusqua son monde derrière ses bagages, et attendit ainsi une mort certaine. C'était un homme puissamment gros ; il tomba de cheval dans la mêlée, et resta sous les cadavres qui s'amoncelaient à ses côtés. Réduits de plus de moitié, les

Digitized by Google

malheureux, qui avaient suivi la fortune de leur chef jusqu'au bout, furent tous enveloppés, pris et décapités après le combat.

Tedjeni, dont la tête avait été mise au prix de cent soltani ou sequins en or (8370 fr.), fut trouvé sous les cadavres de ses défenseurs. Il était vivant et sans blessures. Abda-Ben-Cadour, kaïd des Smélas, le tua d'un coup de pistolet. Hassan se fit apporter sa tête, et ce sanglant trophée, ainsi que la tête du godja (secrétaire), fut expédié au pacha d'Alger, Hussein. Le bey Hassan reçut en échange une superbe paire de pistolets, un yatagan en or, un cheval magnifiquement harnaché, trois beaux fusils et une très-belle esclave de Géorgie *.

Hassan ne s'arrêta pas à Mascara; il se porta immédiatement sur Bénian, à une journée de marche. De là il somma les chefs des Hachems d'avoir à se rendre devant lui. Ceux-ci, épouvantés, se présentèrent en effet; il les frappa d'une contribution de 50 000 boudjous (90 000^{f}), et agréa leur soumission. Après s'être promené dans l'Outhan (district), pendant quelques jours, et avoir levé l'impôt sans obstacle, le bey rentra vainqueur à Oran.

Un an après, un autre marabout nommé Sidi-Admed, chirq des Mehaïa, sur la frontière de Maroc, ayant excité une nouvelle révolte, força le bey Hassan à remener ses pas dans ce pays. Une rencontre sérieuse et disputée eut lieu chez les Oulad-Medjehad. Le marabout rebelle, battu à la fin de l'action, prit la fuite et rentra dans le Maroc. Plus tard (1828), le bey ramena au devoir les Oulassas, Kabyles imposables, qui cultivaient une partie des belles plaines du Zidoure. Hassan-Bey resta trois jours dans le pays, faisant main-basse sur tout. Cependant les principaux Kabyles, réfugiés dans leurs montagnes, obtinrent

* De la Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger, p. 224.

Digitized by Google

une espèce de capitulation, c'est-à-dire une diminution d'impôts. A ces conditions, ils descendirent dans la plaine et reprirent leurs travaux agricoles.

Hassan, dans sa politique ombrageuse, se défit de plusieurs rivaux ou ennemis. Sa conduite à l'égard de son propre gendre, le turc Mustapha Tcheurmi, fut la plus significative. Celui-ci, étant kaïd de Flitta, avait dû être destitué à cause de ses exactions. Il résidait alors à Oran. Toujours ambitieux, quoique en disgrâce, il s'était proposé pour bey au pacha d'Alger, en promettant la tête d'Hassan avec 4000 sequins (334 800 fr.). Le pacha renvoya la lettre au bey Hassan lui-même, en exigeant le nombre exact de sequins, et, à cette condition, livrant son rival à sa merci.

Hassan prend ses mesures le lendemain même du jour où il a envoyé à son gendre des cadeaux et de l'argent pour l'aider à terminer une maison qu'il faisait construire. Le kaïd, comme troisième personne du divan par son rang, se rend le matin auprès de son beau-père, suivant sa coutume, pour traiter des affaires de l'état, ou faire sa cour. Le bey lui montre la fatale lettre, et sans aucune remise le livre à son chaouch (l'exécuteur), le smela Ismaël-Ben-Kadi. Malgré ses cris et ses protestations, le kaïd est immédiatement étranglé dans un recoin que l'on voit encore à gauche de la porte d'entrée du palais, au Château-Neuf. Hassan rendit compte au pacha de cette affaire le jour même, et joignit à sa lettre les 4000 sequins et la tête de son rival : témoignages irrécusables de sa ponctualité dans l'exécution des ordres reçus. L'intérieur du palais reprit ses habitudes ordinaires, et ce grave incident, bien fait cependant pour frapper les esprits, passa presque inaperçu (*g*).

Les événements qui précèdent nous conduisent à 1830, époque de la présence des Français à Alger. L'organisa-

Digitized by Google

tion politique et militaire de la province d'Oran, depuis le départ des Espagnols, et l'immense pouvoir des Turcs, malgré l'ignoble caractère de la plupart de leurs chefs, ont été clairement exposés; et le lecteur a pu s'assurer combien cette puissance, bien qu'établie sur la terreur, la violence et l'exaction, avait poussé de profondes racines dans les tribus. Enfin les beys, dans leurs sorties, étaient accompagnés tout au plus d'un millier de turcs. Le reste de l'armée expéditionnaire se formait du contingent des tribus elles-mêmes. Mais la terrible et prompte vengeance qu'ils tiraient du moindre mouvement hostile, de la plus légère insoumission, suffisait toujours pour maintenir, entre le respect et l'épouvante, un peuple qui, privé d'organisation politique, ne pouvait secouer ses chaînes sans les rendre plus lourdes.

Ce qui reste à dire pour terminer la période historique que nous avons embrassée, va faire pressentir combien, en négligeant d'employer le système des précédents possesseurs, dans les limites tracées par notre civilisation, nous devions nous créer d'embarras; combien nous allions susciter de rivalités puissantes, en échange de quelques alliances incomplètes ou perfides. Aujourd'hui, après plusieurs années d'essais infructueux, on se voit forcé de se rapprocher des traditions écartées d'abord avec dédain. C'est réellement par des attaques soudaines (razias) contre toute tribu rebelle, hostile, ou équivoque dans sa fidélité, et dès-lors suspecte et dangereuse, que le jeune et vaillant commandant actuel de la province d'Oran a, le premier, rendu traitable ce district, le plus belliqueux et long-temps le plus insoumis. Les Français n'y comptent plus aujourd'hui que des alliés.

Ce mode d'opérer est maintenant le seul adopté; aussi l'éminent homme de guerre appelé au gouvernement général de l'Algérie, secondé du reste par cette brillante

Digitized by Google

réunion d'officiers, rivalisant d'ardeur et de bravoure, voit-il une série de tribus indomptées jusqu'ici, marcher, bannières déployées, dans nos rangs. Ces résultats incontestables sont le prélude de succès encore plus éclatants; et ceux-ci ne se feront pas attendre.

Quant aux événements qui sont devenus la première cause de notre contact hostile avec ces mêmes tribus, ou plutôt qui déterminèrent la collision avec Abd-el-Kader, et devinrent l'origine de l'élévation de ce marabout célèbre, ils feront l'objet de ce qui va suivre.

Les préparatifs et le but de l'expédition d'Afrique étaient universellement connus, plusieurs mois avant l'événement. Les journaux, qui pénétraient par-tout, en avaient porté la nouvelle jusqu'à Alger même, et donnaient en outre des détails circonstanciés sur le plan de campagne, la force des troupes et le point de débarquement. Mais, tandis que des officiers de toutes les nations de l'Europe, briguaient l'honneur de courir, sous nos drapeaux, les hasards de cette nouvelle croisade, l'indolent pacha ne faisait aucun préparatif de défense. Ce n'est qu'au dernier moment que les contingents des trois régions principales, de Titery (Médéah), de l'est (Constantine), de l'ouest (Oran), furent mandés, avec ordre aux beys de marcher en personne à la tête de leurs troupes. Le bey de Titery, guerrier intrépide, quoique chef peu habile, obéit et se rapprocha d'Alger avec sa cavalerie. Le bey de Constantine ne suivit pas cet exemple. Le bruit avait couru que dans l'espoir de conserver en propre quelques parties de cette province, le vice-roi d'Egypte ferait cause commune avec les Français; aussi le bey craignant en réalité ou feignant de craindre un débarquement sur les côtes, ne

Digitized by Google

quitta point sa capitale. Il se borna à envoyer un contingent de cavaliers au pacha *.

Le bey d'Oran déclina également les ordres reçus. Son divan, après délibération, décida que ce contingent ne serait pas fourni, et qu'on aviserait plus tard à se défendre dans Oran même, si le cas l'exigeait. Boursali, kalifat du bey, qui se trouvait à Alger avec 1 200 hommes pour verser le tribut semestriel, dut seul combattre; et ne rentra à Oran qu'après la chûte d'Alger.

A cette nouvelle, les milices composant le magzen proposèrent au bey d'abandonner immédiatement Oran à sa destinée, et d'aller établir le siége de sa puissance dans l'intérieur. Les serments de fidélité furent renouvelés à cette occasion, et des cadeaux d'armes et d'argent faits par le bey aux chefs; ceux-ci les acceptèrent avec l'étalage habituel de reconnaissance et de dévouement.

Le bey céda, et fit mettre en marche ses richesses et ses effets les plus précieux, chargés sur des chameaux. Mais, sur les glacis même d'Oran, les propres hommes du magzen, embusqués, pillèrent le convoi. Le bey Hassan n'eut que le temps de fermer les portes de la place et de se mettre en défense. C'est alors qu'il appela les Français à son aide, disposé à leur remettre l'autorité pour sauver ce qui lui restait encore. On accepta pour l'instant cette soumission, bien qu'une communication du gouvernement antérieur à la révolution de juillet eût fait entendre, dit-on, qu'il était question de céder à la porte Ottomane le territoire de la régence, excepté le littoral depuis l'Arach jusqu'à Tabarca **.

* Histoire de l'Algérie et des autres états barbaresques, par M. le baron de Vinchon, officier supérieur en Afrique, p. 194. — Paris, 1839.

** Annales Algériennes, tome 1, livre IV, p. 97. — Voyez note (*h*), une explication qui contredit entièrement l'assertion de M. Pellissier.

Digitized by Google

M. de Bourmont fils, capitaine d'état-major, fut chargé de recevoir le serment du bey. Celui-ci demandait avec instance la présence des troupes françaises à Oran, promettant de leur livrer la ville et ses forts. Quant à lui même, chargé d'années et dégoûté du pouvoir, il exprimait le désir de renoncer à ses fonctions pour aller finir ses jours en Asie.

Pendant les pourparlers avec l'officier français, 100 marins du brick *le Dragon* et des autres bâtiments en rade à Mers-el-Kébir, sous les ordres du capitaine Leblanc, débarquèrent et s'emparèrent de ce point militaire important, sans résistance de la part des Turcs, et sans opposition du côté du bey. Le capitaine de Bourmont rapporta ces nouvelles à Alger; par suite le maréchal, son père, fit partir, le 6 août, pour Oran, le 21^{e} régiment de ligne (colonel Goudfray) avec 50 sapeurs du génie et deux obusiers de montagne. On venait d'arriver et l'on débarquait à peine à Mers-el-Kébir, quand la connaissance des événements de juillet provoqua le rembarquement immédiat de l'expédition, avec abandon de Mers-el-Kébir, dont on fit sauter le front du côté de la mer. Le bey Hassan refusa de s'embarquer, quoique se déclarant vassal du Roi des Français.

Hassan était donc resté dans Oran, mais presque sans autorité. Un grand nombre de familles, pour se soustraire aux français, émigrèrent à Tlemcen. La plupart furent pillées en route. Cependant les tribus de l'ancien magzen, les Douairs et les Smélas, établis aux portes d'Oran, entr'autres, ne firent aucune opposition. Il y eut sans doute un projet d'association contre les Français, mais sans aucune suite; et Mustapha-Ben-Ismaël, aga des Douairs, et Ben-Morfi, aga des Smélas, ne quittèrent point la ville. On voyait dans celle-ci inquiétude et trouble, mais point de révolte.

Digitized by Google

Dans les premiers jours de 1831, une convention particulière habilement conçue par M. le maréchal Clauzel, nouveau gouverneur, et parfaitement appropriée à la circonstance, cédait le beylik d'Oran à un prince de la maison régnante de Tunis, moyennant vasselage et une somme annuelle d'un million de francs, au profit du trésor. Le but du maréchal était de rendre disponible, sans retard, une portion de nos forces d'Afrique, pour les ramener en France, dans l'éventualité d'une guerre européenne. Peu de temps auparavant, dans les derniers mois de 1830, l'empereur de Maroc, Abd-er-Rhaman, s'était rapproché de la province. Il franchit la frontière et essaya de s'emparer de Tlemcen et d'insurger les tribus contre nous. Une deuxième expédition sur Oran fut donc projetée, et son exécution dut avoir lieu sans retard.

Le 11 décembre 1830, le général Damrémont partit d'Alger avec le 20e de ligne. Arrivé le 13 devant Mers-el-Kébir, il y entra sans résistance le lendemain, et quelques jours après dans le fort St-Grégoire. Cette situation dura jusqu'à la fin du mois; alors un bataillon de renfort du 17e de ligne, jugé inutile, fut renvoyé en France. Le général ayant l'intention de laisser au gouvernement d'Oran sa composition et sa forme ordinaires, sous le patronage des Français, voulait éviter, par cette lenteur calculée, des actes de rigueur à l'installation du nouveau pouvoir que l'on destinait à la province. Il s'attacha surtout, après les derniers arrangements avec Tunis, à provoquer l'évacuation du pays par les Marocains.

Cependant l'agitation était croissante dans la ville; le désordre et le pillage devenaient imminents. La personne du bey se trouvait en danger. Celui-ci dépêcha donc au général français l'aga Mustapha et Hadji-Morcelli pour le prier de faire son entrée dans la ville. Elle eut lieu le

Digitized by Google

4 janvier 1831, après un engagement de peu d'importance, au fond du ravin, entre Saint-Grégoire et la place. Ainsi une grande collision fut prévenue ; et si les tribus du magzen, les plus à portée, n'étaient pas sans agitation, du moins aucune levée bien hostile n'en était résulté. Peu de jours après, le vieux bey Hassan s'embarqua pour Alger. Après le retour du maréchal Clauzel en France, il demanda à passer à Alexandrie, puis se retira à la Mecque où il mourut.

Le 4 février on proclama à Oran la reconnaissance du prince tunisien, Sidi-Ahmed. Deux cents fantassins de cette régence, destinés à former sa garde, débarquaient, ce même jour avec le kalifat ou lieutenant d'Ahmed. Le général Damrémont repartit pour Alger après l'installation de cet officier, mais en lui laissant pour auxiliaire le 21e régiment de ligne (colonel Lefol).

Le désappointement du kalifat fut prompt ; le gouvernement du pays conservait, il est vrai, les formes de l'autorité turque, modifiées d'après nos mœurs et notre civilisation, ainsi qu'on l'a réglé plus tard dans la province de Constantine ; et le principe était bon. Mais le choix d'un prince de Tunis était moins heureux, cette puissance étant rivale des anciens souverains de Mascara et de Tlemcen ; en outre, long-temps assujettie à ces derniers, elle en était méprisée. D'ailleurs la ville restait presque déserte et ses magasins étaient vides. Sidi-Ahmed ne parut point à Oran. L'autorité du kalifat, quoique secondée par le colonel Lefol, ne dépassait guère les glacis de la place.

Cependant le kalifat, réunissant quatre ou cinq cents turcs et tunisiens, fit une excursion sur les tribus hostiles ou dissidentes. Il les repoussa, fit des prisonniers et enleva quelques troupeaux, ressource précieuse dans le dénuement où l'on se trouvait. Le 21e régiment ne recevant rien de France, cédait alors à un funeste décou-

Digitized by Google

ragement. La garnison se retrempa dans la guerre ; car les tribus avaient fait quelques démonstrations, et des coups de fusil étaient fréquemment échangés aux avant-postes. A la même époque, Muley-Ali, kalifat de l'empereur de Maroc, avait mandé à Tlemcen les principaux chefs des tribus, sous le prétexte de se concerter pour prévenir la domination étrangère ou s'y soustraire. Mustapha-Ben-Ismaël, Boursali, Morcelli et d'autres chefs influents de l'ancien magzen, s'y rendirent sans défiance. Le chef marocain se saisit de leurs personnes et les envoya à Maroc où ils restèrent un an prisonniers. Cette captivité de l'aga Mustapha (le général Mustapha actuel), que son propre intérêt et celui de sa tribu eussent sans nulle doute rallié franchement à notre cause, dès cette époque, n'a pas été sans une grande influence sur les événements subséquents.

La présence des Tunisiens à Oran ne donnant aucun des résultats projetés ou attendus, le traité du maréchal Clauzel avec leur régence n'ayant pas d'ailleurs obtenu l'approbation du cabinet, l'autorité purement française dut être rétablie. Le maréchal-de-camp de Fodoas en fut investi le premier, mais comme simple intérimaire. Cet officier général débarqua à Oran dans le courant d'août 1831. Le 12 septembre suivant, le colonel Lefol succombait à une affection nostalgique. Un ordre du jour prescrivait son inhumation dans un des bastions du Château-Neuf, qui conserva depuis le nom de cet officier supérieur. Le 20^{e} régiment (colonel Marion) remplaça le 21^{e}. Le kalifat et les Tunisiens furent remerciés et reconduits dans leur pays. Muley-Ali, après avoir tourné avec quelques centaines de cavaliers devant Oran, disparut bientôt et rentra dans sa province, ainsi que les troupes de Maroc.

A cette première époque, la situation politique, très-

Digitized by Google

équivoque sans doute, était loin d'être négative. Les tribus de l'ancien magzen n'avaient pas toutes le caractère hostile. Elles affectaient, il est vrai, cette situation incertaine, mal définie, qui n'est ni la paix ni la guerre, mais qui, appropriée à ces esprits agités, remuants, impressionnables, offrait l'indice à peu près certain d'un prochain soulèvement. Cependant quelques arabes entraient avec confiance à Oran et en sortaient de même; mais ne contribuant presqu'en rien à l'approvisionnement de la ville. Les tribus rapprochées, en général, fermaient les routes aux tribus éloignées; soit que les chefs des premières attendissent des propositions directes de notre part; soit qu'ils préférassent l'état d'agitation, qui cependant ne pouvait leur profiter, à la possibilité de voir des tribus plus dociles, exploiter à leur avantage l'état de paix et les relations avec les Français?

L'état d'incertitude sur les vraies dispositions des tribus à notre égard augmentant, c'était le cas de redoubler d'attention, d'activité, de soins, pour garder à nos côtés, intéresser, cultiver cette portion de l'ancien magzen, la plus rapprochée d'Oran, composée des Douairs et des Smélas, et la rattacher à la cause française à tout prix. La vieille rancune des tribus imposables, envers une milice toute dévouée aux Turcs, et les précédentes rivalités, dans le magzen même, de tribu à tribu, ne rendaient nullement impossible un rapprochement bien décidé de ces Douairs et Smélas avec les Français. Ceux-ci naguère à demi-turcs, par conséquent les moins sympathiques aux véritables tribus arabes, restaient encore établis sur les propres glacis d'Oran, sans aucune direction dans leur politique et leurs projets depuis la captivité des chefs à Maroc. Leurs intérêts matériels, les conditions de leur existence comme tribus, ainsi que la suite l'a prouvé, devaient les rendre en quelque sorte

Digitized by Google

nôtres. Malheureusement il y avait trop peu de forces réunies à Oran pour en imposer. Les communications avec Alger étaient lentes ; avec la métropole, à peu près nulles. Les instructions restaient incomplètes ou embarrassées ; ainsi, forcément, rien n'était préparé, rien ne se décidait dans la place. Dans l'intervalle, les tribus pouvaient librement combiner des projets, préparer des alliances. Les Douairs et les Smélas eux-mêmes, cédant à l'exemple, ne voulaient qu'un prétexte, n'attendaient qu'une occasion pour prendre un parti, mais un parti absolu, définitif. Cette occasion ne tarda pas à leur être offerte.

Un douair, parent de l'aga Mustapha (notre général Mustapha), n'avait pas répondu au cri de qui vive d'une sentinelle établie dans la lunette Saint-André, l'un des ouvrages avancés à l'Est ; c'était en plein jour, dit-on. Cet homme fut renversé mort sur le carreau ; car le soldat français avait fait feu, exigeant de l'arabe, dans un idiôme inconnu, une chose matériellement impossible.

La tribu demanda satisfaction avec éclat et tumulte, et réclama la tête du soldat, qu'elle prétendait coupable. Cette demande fut justement repoussée. Un simulacre de jugement pour un meurtre involontaire sans doute, mais au moins blâmable par ses circonstances, cas prévu par les lois en vigueur, eût répondu à toutes les exigences. Témoins des formes de la procédure, les Arabes se seraient contentés de ce mode de justification ; et suivant leurs idées de fatalisme, auraient fini par voir le doigt de Dieu dans cet accident. Aucune satisfaction ne leur fut accordée.

Les Arabes s'exagérant cette sorte de déni de justice, guerriers, femmes, enfants, vieillards, la tribu en masse déserta, dans la nuit même, et abandonna son établissement fixe aux portes d'Oran. Au point du jour tout était disparu, et les fugitifs gagnant les douars (villages) dans l'intérieur

Digitized by Google

des tribus, allèrent exposer leurs griefs et crier vengence. L'accord fut passé immédiatement, et la conflagration dans la province de l'Ouest devint générale. Les Douairs et les Smélas marchèrent à la tête de la coalition, et ces hommes se montrèrent, pendant trois ans, nos plus implacables ennemis *.

De cette époque datent réellement l'agitation, le trouble, la guerre acharnée dont la province est devenue le théâtre depuis onze ans. Deux intervalles de calme que des esprits prévenus ou complaisants ont appelés paix, sont venus suspendre les hostilités. L'un est la trève conclue sous le général Desmichels, le 26 février 1834; brisée avec éclat quelques jours avant l'affaire de la Macta, à l'occasion de ces mêmes Douairs et Smélas, qui alors revinrent décidément à nous; restés alliés fidèles depuis, ils combattent encore vaillamment dans nos rangs. La deuxième trève est ce traité tant cité de la Taffna, conclu le 30 mai 1837. Il a été rompu par Abd-el-Kader, le 24 novembre 1839, à la fois dans toutes les provinces soumises à la puissance légale ou usurpée de ce chef arabe. Les premières démonstrations, devenues plus tard des attaques furieuses, ont été tardives à Oran, et datent seulement du 12 mars 1840. Cette circonstance est digne d'attention; il ne sera pas indifférent d'en rechercher, en son lieu, les motifs.

Au début de la coalition des tribus, en 1831, Oran qui avait vu naguère le vieux marabout Meheddin assis, humble et pauvre, à la porte de la mosquée, extorquant, en échange de prières et d'amulettes, les dons des dévots et crédules musulmans, allait le voir guerrier

* La fuite des Douairs fournit l'occasion de détruire les villages qui, sous le nom de Kergentha, formaient un voisinage fort dangereux pour la ville. Ils furent rasés, et les abords d'Oran s'étendirent au loin dans cette direction.

Digitized by Google

intrépide et chef puissant et obéi. Cet homme, lui *saint marabout,* traîné au tribunal des Turcs, échappé comme par miracle à leur glaive, incarcéré un an sous la garde de leur milice, objet du mépris et des outrages des soldats des magzen, se gardait, cette fois, de dédaigner leur appui. Il allait exploiter à son profit leur fuite d'Oran, leur rancune, même leur désunion, en l'absence des chefs retenus à Maroc. Se plaçant audacieusement au milieu d'eux, il s'imposait général, et les faisait marcher à la tête de la coalition contre nous. A sa voix, les tribus naguère ennemies ou rivales, écartant les griefs réciproques, réunissaient leur fougue, leur indocile besoin d'indépendance, surtout leur fanatisme.

Déjà Meheddin trouvait un auxiliaire puissant dans la parole et dans le bras de son fils Abd-el-Kader ; et, quand, après plusieurs rencontres avec les Français, où celui-ci avait combattu à ses côtés, le vieux marabout l'eut reconnu mûr pour ses projets, il lui remit, avec le pouvoir, le soin de poursuivre son œuvre. La mort de Meheddin, survenue en juin 1833, vint consacrer cette mission. L'héritage de Meheddin, le voici : un crédit religieux sans partage ; un pouvoir sur les tribus non sans rivalité jalouse, mais pour le moment impuissante ; une soif immense de domination et le plus ardent fanatisme. Cet enfant presque abandonné, si abject, s'étant même prostitué, dit-on, soit de force, soit entraîné par de mauvais penchants *, cet enfant devenu homme, accueillit cet héritage. Mais égal à son père en courage, il le laissa bientôt loin de lui par la ruse, par la profonde hypocrisie ; et, quand sa politique l'a exigé, par la froide cruauté,

* Ceci explique les expressions méprisantes du général Mustapha-ben-Ismaël sur le compte d'Abd-el-Kader. Quant à la haine qu'il lui a vouée, elle est réellement indicible.

Digitized by Google

surtout par l'ambition la plus effrénée. Celle-ci est devenue le mobile de tous ses actes, et chez lui, ce que l'homme est habitué à respecter, la foi au serment, les bienfaits reçus, la reconnaissance, lui sont sacrifiés sans hésitation ni regret (*i*).

Digitized by Google

NOTES *.

(a) Le jour de la rentrée des Turcs à Oran, en comptant par années ordinaires de 365 jours, tomberait au premier vendredi de septembre 1792 ; mais il y aurait là une grande erreur, l'année musulmane étant lunaire, c'est-à-dire de 354 jours seulement. Par suite de cette différence, 11 étant le trente-troisième de 365, il faut, pour être exact, supprimer un an sur chaque somme de 33 années musulmanes, ou, en compte rond, trois années par siècle.

Exemple : L'inscription trouvée dans la grande mosquée de Mostaganem porte la date de l'hégire 742. En se rappelant que l'an premier de l'hégire est 622 de Jésus-Christ, pour avoir l'année correspondante de l'ère-chrétienne, dans le cas actuel, il faut écrire 742 années lunaires, moins 22 années, plus 622 années vulgaires. Le total fait 1342 ans, époque réelle où fut construite la mosquée dont il s'agit.

La réciproque, c'est-à-dire le retour de l'année vulgaire à l'année musulmane, n'est pas moins facile. Ainsi l'an 1842 correspond à l'an de l'hégire 1842 — 622 — 37 années lunéraires = 1257, année exacte de l'hégire relative à 1842.

Pour trouver le jour et le mois correspondant à une date donnée, il faut avoir recours à des tables telles que celles que l'on trouve dans l'art de vérifier les dates ; et les maures lettrés s'en rendent

* Ces notes forment le complément à peu près indispensable du fragment historique qui précède. Les matières qui les composent sont en très-grande partie extraites de l'ouvrage cité déjà plusieurs fois sous le titre de la *Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*. Il eût été impossible de choisir un point de départ, selon nous, plus exact et plus instructif.

Digitized by Google

parfaitement compte. Ne perdons pas de vue que les Arabes ont été nos maîtres dans l'art du calcul. Nous leurs devons les chiffres appelés par nous chiffres arabes, par eux chiffres indiens. Ils sont aussi les inventeurs du système décimal dont nous nous servons. C'est à Bougie, au commencement du 12e siècle ou au commencement du 13e, que Léonard, marchand de Pise, établi dans la première ville, apprit le mode de calculer des Arabes, et que, de retour en Europe, il en dota sa patrie. A cette petite république commerçante appartient donc l'honneur d'être le premier peuple chrétien qui ait fait usage de l'échelle décimale.

Quant au sens du mot hégire, il est fourni par les mots *heudger–heudgera* (fuir–fuite). C'est l'acte par lequel Mahomet quitta précipitamment la Mecque, où ses ennemis voulaient le faire périr par le fer ou le poison; et c'est en 622 de J.-C. qu'eut lieu cet événement, devenu plus tard si mémorable. Le prophète se réfugia à Yatrib que les Arabes, en adoptant sans retour la mémoire de l'événement qui précède, appelèrent Medinat–en–Nebi (la ville du prophète), et par abréviation Medinat (la ville). Au reste, Mahomet ne put échapper au sort qu'il redoutait. Il mourut empoisonné l'an X de l'hégire. Le poison fut répandu dans un agneau rôti que lui servit une juive de Khaïbar, nommée Zaïnab, dont le frère avait été tué par Ali, ami et disciple de Mahomet.

(*b*) Le bey d'Oran, comme ces mêmes dignitaires à Titery et à Constantine, devait certains tributs au pacha d'Alger, à des époques déterminées par les obligations où le plaçait sa position de vassal. Voici les époques et les tribus pour Oran:

Tous les six mois, au printemps et en automne, le kalifat du bey apportait à Alger le tribut en argent (Lesma), 100 000 rials-boudjous (186 000 fr.), plus une quantité déterminée d'esclaves mâles et femelles, de kaïks, de bernous blancs et bruns, de la peau rouge (marocain) pour les bottes (chemaqs) de haïks fins (kessas), enfin un chiffre prescrit de chevaux de luxe, et de chevaux et des mulets de bat.

Tous les trois ans, le bey en personne se rendait à Alger pour offrir le *Denouch*, 40 000 rials-boudjous (73600 fr.), avec un

Digitized by Google

assortiment, semblable au précédent, d'esclaves, de vêtements, etc., plus 40 chevaux de premier choix.

Le pacha recevait en outre le produit des tributs religieux, appelés dans l'ouest, le *Zacat* et l'*Achour*. Le premier impôt portait sur les troupeaux et l'argent, à raison d'un mouton sur dix, d'un bœuf sur trente. L'Achour concernait les céréales et l'huile. C'était le dixième du produit des terres. Dans l'esprit de la loi musulmane, les tribus religieux ne devaient être payés qu'au chef suivant la *voie droite*. Dans le cas contraire il ne lui était rien dû, mais la valeur du tribut devait être distribuée aux pauvres. Ce genre d'appréciation n'étant pas sans beaucoup de danger, devenait pour ce motif illusoire, et on se gardait bien de l'exercer. On payait donc sans mot dire pour n'y pas être contraint par la force. Mais la conscience était en repos, car ne pas payer n'eut pas été d'un bon musulman.

Le blé et l'orge provenant de l'Achour se vendaient au port de Mers-el-Kébir par le fermier de ces ventes, le Kaïd-el-Mersa, lequel achetait son privilège 10 000 soltani en or (837 000 fr.) tous les ans; en outre il devait compte au pacha, tous les mois, de 5 000 soltani en or (41 850 0 fr.). Quant aux troupeaux, ils étaient vendus aux enchères publiques par les soins d'un des agents des domaines, et les fonds arrivaient au pacha de la même manière.

Enfin, chaque ville ayant *nouba* (garnison turque), payait entre les mains de l'aga de la nouba, quittant la place, suivant l'importance de celle-ci, de 2 000 jusqu'à 5 000 rials-boudjous (37 000-93 000 fr.). Ces fonds rentraient aussi au trésor du bey.

En ajoutant tout ce qui, sous cette administration corrompue et vénale, était exigé indûment, ce que les chefs du second ordre, ensuite les subalternes prenaient, estorquaient, dérobaient, avant de faire la part du maître, et suivant des degrés mal déterminés et sans contrôle, on conçoit les charges énormes que les tribus imposables avaient à supporter: frais, extorsions, pillage de toute sorte. Voilà ce dont les Français ont pour le moment déchargé les tribus; et ce résultat doit, par le simple instinct d'un intérêt bien entendu, les ramener et nous les attacher. La différence de religion, de mœurs, d'habitudes, est un grand obstacle sans doute. Mais les bénéfices à réaliser par des échanges sur

Digitized by Google

nos marchés, en outre le bien-être social et intellectuel, enfin les avantages matériels et moraux de toute sorte que les indigènes trouveront dans notre contact, assoupliront peu à peu ces caractères, useront à la longue les obstacles, et amèneront dans un avenir qu'on peut raisonnablement admettre n'être pas très-éloigné, sinon une fusion complète, au moins des conditions sûres de rapprochement et d'alliance.

Les sacrifices signalés, Abd-el-Kader les rétablirait sans nul doute s'il restait le maître. Il les exige, du reste, en ce moment, quand l'occasion le lui permet et qu'il est le plus fort, et toujours avec violence. L'exécution à mort sert même pour abattre les sommités quand il prévoit de la résistance ou veut la punir.

(*c*) Les musulmans n'ont point de noms patronimiques. Le septième ou huitième jour après la naissance de l'enfant, le père ou l'aïeul, ayant prié sur le nouveau-né, proclame son nom, ou bien le prononce d'abord à l'oreille de l'enfant et le répète ensuite aux assistants.

Les noms usités sont, en première ligne, ceux des patriarches et des prophètes : la loi de Mahomet le veut ainsi. Tels sont les noms, Ibrahim (Abraham), Soliman (Salomon), Moussa (Moïse), Aïssa (Jésus-Christ vénéré comme prophète par les arabes), Mohamed, Hamed, Mahmoud (les trois noms du prophète, sur la terre, dans les cieux et aux enfers).

En deuxième ligne viennent les noms de ceux qui ont travaillé à l'établissement ou à la propagation de l'islamisme : Osman, Omar, Ali, etc.

La série suivante comprend les noms qui commencent par *abd* (serviteur) : Abd-Allah (serviteur de Dieu), Abd-el-Kader (serviteur du Puissant), Abd-er-Rahman, Abd-el-Aris, etc.

La quatrième série est celle dont la terminaison est *din* (religion), tels que Meheddin (dirigé par la religion), Kaïr-Eddin (le bien de la religion), etc.

Viennent aussi les noms composés comme Hamed-el-Abd (Mohamed le serviteur de Dieu) et ses diminutifs, Hamed-el-Abidi. — Ceux qui sont purement adjectifs, tels que Hassan (beau), Hakem (puissant), et leurs diminutifs, Hussen, Hikem, Saïd

Digitized by Google

(heureux), Reschid (le justicier), comme Harouun-el-Reschid que nous prononçons Harouun-al-Raschid (Harouun le justicier et non le juste).

Pour reconnaître les individualités dans ce cercle étroit où roulent les noms, les musulmans emploient fréquemment les surnoms ou sobriquets; c'était aussi l'usage en France à l'époque du moyen-âge. Tels sont el-Kébir (le grand), el-Requiq (le maigre), el-Aouwer (le borgne). — Le mot *bou* (père) est employé quelquefois : Bou-Nebouts (le père de la massue); Bou-Chelaram (le père de la moustache); Bou-Kabous (le père du pistolet).

Le père prend aussi le nom de son fils ou de sa fille: Abou-Taleb (le père du Taleb), Abou-Bekre (le père de la vierge) : c'est le nom que prit le beau-père de Mahomet, en lui donnant sa fille, cette épouse chérie du prophète, du nom de Aïezha; et à ce titre, Abou-Bekre fut le premier calife. Les mères (om) en font autant à l'égard de leurs enfants : Om-Kaltoum, Om-Habida (la mère de Kaltoum, la mère d'Habida).

Les noms de femme sont généralement significatifs : Zhara (fleur), Kethira (féconde), Saïda (heureuse), Loulou (perle), Derifa (gracieuse), Djemila (belle), etc.

(*d*) Sous l'ancien gouvernement d'Alger, les forces de la régence et celles de la province d'Oran en particulier comprenaient les troupes soldées, Turcs et *Coulouglis* (fils de turcs et de femmes maures), et la milice des tribus ralliées à la cause turque, appelée *magzen*. On recrutait les turcs sur les côtes des deux Turquies par une sorte de presse. Les hommes, transportés ensuite de Smyrne ou de Constantinople à Alger, quel que fut leur âge, étaient incorporés dans un des *oudjacs* (régiment, bataillon) sous le titre *d'aniiouldach* (jeune soldat).

Ceux-ci touchaient une solde en argent, payée tous les quatre mois. Après trois ans, ils prenaient le titre de vétérans et recevaient une solde supérieure, augmentée de gratifications (saïma), qui, une fois acquises, ne pouvaient plus être retirées pendant tout le temps du service militaire. Les gratifications obligées étaient, 1° celle de l'investiture du nouveau pacha quand, après un an d'exercice, il recevait du sultan le *Caftan* d'honneur;

Digitized by Google

2° celle qui suivait la naissance d'un enfant au grand seigneur. D'autres saïmas étaient volontaires, par exemple quand le pacha voulait récompenser sa milice ou la craignait. Le chiffre de 33 rials-bondjous (61 f. 38 c.) par an, composait un maximumde solde. Celle-ci était alors complète.

Les Coulouglis pouvaient être inscrits comme soldats. Ils étaient admissibles à tous les emplois de la milice, moins la dignité de pacha et les emplois du grand divan, qui avait pour membres le chef du trésor, l'inspecteur du matériel de la marine et le directeur du domaine rural. Dans les circonstances pressées, le pacha faisait inscrire et marcher de force tout ce qui était en état de porter les armes. On s'habituait à regarder même, en temps de paix, l'inscription sur les contrôles de la milice comme un honneur, qui s'achetait par des présents. Il y aurait eu réellement honte pour quiconque n'était pas *taleb, tolbat* (homme lettré) à éviter de devenir soldat.

Le magzen, outre les Coulouglis, comprenait les tribus qui s'attachaient aux Turcs par d'anciennes liaisons. C'était une milice active, toujours prête à exécuter les ordres du bey. Il n'y avait point d'expédition sans qu'elle y fût représentée par ses *goums* (contingent des tribus). Le magzen, à Oran, comptait trois ou quatre mille cavaliers. Les Turcs, dans cette province, étaient au nombre de 476 fantassins et 100 cavaliers seulement, fournissant 25 séraffis (escouades) distribuées en quatre *noubas* ou garnisons, savoir: Tlemcen, 5 séraffis; Oran, 10; Mascara, 5; Mostaganem, 5.

Les tribus de la province de l'ouest, comme celles des autres districts de la régence, étaient divisées en deux catégories: les unes payaient l'impôt et supportaient toutes les charges; les autres avaient mission de percevoir ces impôts, et entraient en partage avec les dominateurs. Celles-ci constituaient le *magzen;* elles étaient au nombre de 17. En tête marchaient les Douairs, les Smélas, les Garabas, les Bordjias et les Hachems. Les deux premières fournissaient les meilleurs cavaliers du magzen, et à cause de leur établissement aux portes d'Oran, ou dans un rayon peu étendu autour de la place, c'étaient les plus fréquemment employées. Cette milice ne payait que l'impôt religieux (*racat, achour*) prescrit par

Digitized by Google

le koran. Elle devait aussi chaque année, au bey, un léger impôt en argent appelé le prix de l'éperon. Enfin elle était soumise à une légère redevance de paille et de beurre pour l'entretien de la maison du bey.

Les goums ou contingents des tribus étaient distribués entre les agas, le kalifat et les kaïds, suivant la volonté du bey. En principe le magzen avait quatre agas, deux pris chez les Douairs, deux chez les Smélas. Ces officiers exerçaient le commandement par année à tour de rôle, et leur place était recherchée et réputée très-importante. Aussi les agas des Douairs payaient au bey 40 000 rials-boudjous (7440 fr.) pour revêtir la *gandoura* (espèce de bernous), indiquant cette dignité. Les agas des Smélas, moins relevés, comptaient 20 000 rials-boudjous seulement. Les uns et les autres devaient en outre verser au trésor une pareille somme tous les six mois pour conserver leur position. A leur tour ces agas avaient le droit de nommer les kaïds dans leur propre magzen et en recevaient le prix du bernous.

L'aga des Douairs, le plus puissant de tous, commandait, outre les siens, les Bordjias et les Hachems, ceux-ci subdivisés en six districts. La *yacoubia* ou territoire imposable, affecté à ce fonctionnaire comprenait cinq tribus. Les agas des Smélas avaient pour magzen, outre les Smélas réunissant trois districts, deux autres tribus, et leur *yacoubia*, dite du couchant, embrassait neuf tribus. Plusieurs villes et leur territoire jusqu'à Aïn-Madi, non compris, relevaient de l'aga des Douairs. Celui des Smelas étendait sa juridiction jusqu'à Djeben-el-Amour. Au-delà était le pays des Beni-Mezab, qui a toujours échappé à la domination des Turcs.

Les impôts que payaient au bey, entre les mains des agas, les tribus *rayas*, comprenaient, outre l'impôt en argent (lesma) et les tributs religieux, les subventions en nature dont il est parlé à la note (*b*), y compris aussi des laines, des tapis de couchage, des couvertures pour les chevaux, et des chameaux.

Accoutumés au genre de service qu'exigeait la levée de l'impôt, et aux exactions qui accompagnaient cette opération, les Douairs actuellement à notre solde et organisés en magzen, disent avec une ingénuité très-significative : « Si les Français

Digitized by Google

» veulent que nous soyons avec eux comme nous étions avec les » Turcs, qu'ils nous envoient dans la yacoubia. »

A Tlemcen en particulier, deux kaïds, l'un de la ville, l'autre de la montagne, faisaient rentrer l'impôt, ayant pour leur propre magzen les Hadars et les Coulouglis de la cité. Chacun de ces officiers payait au bey 10 000 rials-boudjous (18 000 fr.) pour la *gandaura*. La *lesma* des tribus soumises à leur juridiction était fixée par année à quatre fois cette somme. Les rayas du kaïd de la ville, au nombre de sept, devaient en outre verser chacun douze chevaux communs, quatre chevaux fins, une certaine quantité de belles nattes qui se tressent dans le pays. Les rayas du kaïd de la montagne, qui étaient cinq, n'élevant pas de chevaux, les remplaçaient par un nombre prescrit de haïks, de bernous et autres étoffes renommées de la contrée, que le bey vendait très-cher.

Cette simple note, fournie par la lecture du livre précité *de la Domination turque*, indique l'importance d'un magzen bien organisé, c'est-à-dire d'une milice indigène fortement constituée et toujours prête, combattant à cheval, connaissant bien le pays, intéressée à maintenir l'autorité des dominateurs; soit comme avec les Turcs, au moyen d'une part dans les prises sur les tribus hostiles; soit, ce qui est plus sûr et plus moral, comme on l'a établi depuis 1837, à Oran, par une solde et des prestations en nature, en échange d'un service actif fait dans de certaines conditions.

Le magzen principal, à Oran, composé des Douairs et Smélas, nos alliés fidèles et réellement inébranlables depuis sept ans, obéit au général Mustapha-Ben-Ismaël, ancien aga des Douairs, sous Hassan-Bey. Les Garabas, soumis aujourd'hui, y sont réunis depuis peu de temps. Les Hachems, tribu puissante, belliqueuse, long-temps intraitable, mis à la raison ainsi que les Bordjias par le général Lamoricière, marchent avec nous. Leur inscription sur les contrôles du magzen, comme anciennement, ne peut tarder. Les Kaïds de Mostaganem et de Mascara ont, sous cette même dénomination, une milice de Turcs, de Coulouglis ou d'Arabes réunis sous les ordres de MM. Valsin-Esterhazy et Bosquet, officiers d'artillerie. La formation d'un Magzen à Tlemcen n'était qu'un projet; mais les événements marchant toujours, peut-être l'organisation est-elle faite. Ainsi voilà le système turc, modifié

Digitized by Google

comme il convient, appliqué aux mêmes lieux, aux mêmes hommes et dans des circonstances à peu près semblables. Pour quoi les résultats ne seraient-ils pas efficaces : c'est-à-dire, influence, force, sûreté à Alger; et pour la métropole, puissance et économie précieuse d'hommes et d'argent.

(*e*) Les personnages du nom de *Dercaoui* sont ainsi désignés de la ville de Derca (Fez), où Sidi-Ali, marabout célèbre, fut le fondateur de la secte des *Dercaoua*. Celle-ci rejette toute autorité temporelle indifférente à la propagation et à la glorification de l'islamisme. Ainsi les *Dercaoua* sont hostiles à toute puissance qui ne sort pas de leur sein. Réputés rebelles à l'autorité turque, ces fanatiques ont reçu pour ce motif la dénomination de *Dercaoui* (révolté). Les Dercaoua marchent couverts de haillons; ils portent un énorme chapelet et un bâton à la main, et affectent de parler d'une manière particulière, en faisant sentir fortement les lettres gutturales. Les Hachems-Greris, les plus anciens et les plus puissants amis de l'émir et ses compatriotes, dont la soumission encore équivoque peut-être, vient d'occuper naguère le général Lamoricière, comptent un grand nombre de Dercaoua. Ils formaient même une espèce de ligue occulte contre la puissance d'Ab-el-Kader, sans pour cela nous voir auprès d'eux avec plus de faveur. Leur chef, dans la province d'Oran, est son propre parent du nom de Abou-Tateb. Sidi-Meheddin, père de l'émir, n'était pas lui-même sans doute étranger à cette secte. L'importance que le bey Hassan attachait à retenir ce marabout sous sa main, à Oran, et le supplice qu'il lui réservait, indiquaient que Meheddin, à ses yeux, était un rebelle, un dercaoui, à punir ou tout au moins à surveiller.

(*f*) Le chiqr religieux jouit de l'estime générale, et conserve une grande réputation de piété. Ce personnage est ordinairement marabout et son titre est héréditaire. Chaque chiqr a son dzekeur (prière), et le lieu qu'il habite (guetna) a droit d'asile. Le fidèle paie au chiqr une rétribution volontaire, variant de nature : c'est le *dzekeur* (la prière), la *dziara* (la visite), la gandouza (*l'aumône*) ; et l'on dit : « Je vais payer le dzekeur, la dziara, la gan-

Digitized by Google

douza au chiqr. D'autres chiqrs, dits politiques, étaient institués dans certaines villes par les kaïds.

(*g*) Ce trait horrible de justice expéditive, l'auteur de ce récit le tient de la propre bouche du smela Ismael. Celui-ci le raconte avec un empressement naïf, et comme le simple accomplissement du devoir le plus vulgaire. Ce même Ismael-Ben-Sadi, neveu du général Mustapha, long-temps notre irréconciliable ennemi et dont la tête était mise à prix sous le général Boyer, est aujourd'hui l'un des Musulmans les plus attachés aux Français, sans en excepter le général, son oncle. Il est sous-lieutenant indigène aux Saphis d'Oran, et décoré de la légion d'honneur. En apparence bon homme et de formes très-polies et même cérémonieuses, éminemment brave d'ailleurs, chez lui le naturel turc perce toujours; et encore aujourd'hui, malheur à celui, ami ou ennemi, qui serait livré à la discrétion d'un homme aussi esclave de sa consigne et des ordres du maître.

La charge de chaouch, quoique embrassant l'exécution des hautes-œuvres sous les Turcs, loin de passer pour vile, était recherchée; on la conférait même à des hommes de naissance, surtout à des gens sûrs et dévoués. Le personnage qui en était revêtu était souvent influent, toujours redouté. Tristan l'ermite, ce chaouch de Louis XI, pouvait être craint et détesté; mais il n'est écrit nulle part qu'il fut l'objet du mépris public, et surtout qu'on osât le lui manifester.

(*h*) Au milieu des versions contradictoires sur les vrais motifs qui ont déterminé l'expédition contre Alger, malgré les embarras politiques de l'intérieur, en France, au début de 1830; après les projets d'abandon partiel de l'Algérie, prêtés au gouvernement d'alors par l'auteur des *Annales*, assertion qui n'a pas été jusqu'à ce jour publiquement contredite; enfin à cause du silence même sur ces faits, imposé depuis, par sa position, au gouvernement déchu ou à ses organes, je ne puis omettre le document qui suit. Celui qui le fournit mérite toute croyance, et le tient d'une autorité dont l'exactitude ne peut être récusée. Malgré ces

Digitized by Google

conditions, ce document est-il bien vraisemblable ? Le lecteur en décidera. Voici ce document : je n'y change rien :

« Charles X voulait déclarer Alger un port franc, sous la » protection de la France, rétablir l'ordre de Malte (sans exiger » les anciennes preuves de noblesse), et conférer à cette asso- » ciation religieuse et militaire le soin de garder et d'étendre » notre glorieuse conquête. Quarante mille français devaient se- » conder les efforts des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem » régénérés. Ce projet se rattachait à celui de placer le duc de » Chartres sur le trône de la Grèce, à laquelle on eût adjoint » les îles Ioniennes. C'était la guerre avec l'Angleterre. Mais » alors la Russie, l'Autriche, la Prusse, la confédération ger- » manique, l'Espagne, même le Portugal, étaient nos alliés. » Notre rivale ne pouvait compter que sur la Hollande et la » Belgique. Les Turcs eussent été refoulés en Asie, et en com- » pensation de leurs dépouilles, on nous donnait le Rhin pour » limites. »

(*i*) Le jugement porté sur le chef arabe qui depuis onze ans soutient une lutte acharnée contre nous, sera-t-il partagé par tous les lecteurs ? on n'ose l'espérer. Ami ou ennemi, l'homme qui, par un art quelconque, sort de la ligne commune, et suit une carrière aventureuse avec éclat, difficulté ou péril, cet homme captive l'attention, intéresse, séduit même quelquefois. On recherche dans les événements qui le touchent, un aliment à la curiosité, et toujours une occasion de critique ou de discussion. Chacun porte alors sur les faits un jugement selon ses préjugés, ses passions, son intérêt, quelquefois sa simple préoccupation.

Ainsi, dans un ouvrage grave et piquant à la fois, l'un des plus instructifs, sans nul doute, parmi les livres publiés depuis treize ans, sur la possession d'Alger, un écrivain militaire s'étend avec complaisance sur les hautes qualités d'Abd-el-Kader. Il va jusqu'à louer la séduction de son esprit et de ses manières, et le représente employant ces qualités à capter la bienveillance des officiers d'état-major que le gouverneur d'alors lui avait envoyés à diverses reprises, en 1835. Suivant l'auteur, on ne parla plus à Alger, qu'avec admiration, des grandes qualités du chef arabe,

Digitized by Google

dont le génie embrassait les arts, l'industrie, le commerce et presque la civilisation *.

A des époques plus récentes, Abd-el-Kader a trouvé aussi des apologistes et presque des flatteurs. Il y a peu de jours, que dans une correspondance publiée dans une feuille de province **, un prêtre respectable racontait avec une candeur touchante, et certes en excitant un vif intérêt, les circonstances d'un voyage entrepris dans le but de racheter des prisonniers. On était parti d'Alger pour se diriger vers un point assez éloigné de la province d'Oran, où se trouvait alors le camp de l'émir. Ce voyage se fit non sans de grandes fatigues, et sans un danger réel. Le digne ecclésiastique a eu avec le *sultan* plusieurs entretiens familiers et en est dans le ravissement. Il fait d'abord du chef arabe un portrait physique, que je crois un peu flatté. Ensuite le pieux envoyé explore scrupuleusement les qualités de l'âme du *sultan*, et ajoute avec candeur (lettre II) : « Si je ne me trompe, l'amitié, avec ses » doux épanchements, doit être un besoin pour son cœur. »

Un dialogue où le nom de Sidi-Aïssa (Jésus-Christ) est prononcé, n'est pas le moins intéressant. Le lendemain, dans un nouvel entretien, mais cette fois avec le secrétaire du *sultan*, d'autres questions furent adressées au bon envoyé de M. l'évêque d'Alger, sur Jésus-Christ et sur la Vierge Marie. Malheureusement, le premier jour, l'interprète s'excusa comme trop peu versé dans les matières traitées entre l'ecclésiastique et Abd-el-Kader, pour se faire comprendre en les traduisant; ce qui termina brusquement ce précieux entretien. Ainsi, ajoute l'auteur de la correspondance, Abd-el-Kader avoua avoir dans le cœur beaucoup de choses qu'il avait à dire, et qu'il aurait désiré communiquer sans interprète. La perte de la suite de ces entretiens, on le voit, donne beaucoup à regretter. Peut-être M. le grand-vicaire d'Alger avait-il la même foi à sa mission, que le saint roi

* Annales algériennes, par E. Pellissier, tom. 2, liv. XVI, p. 526-261.

** La France Méridionale; lettres de M. Suchet, vicaire général d'Alger, à M. Samatan. Ces lettres sont au nombre de quatre. La première porte la date du 10 septembre 1841.

Digitized by Google

Louis IX, lorsque celui-ci entreprit sa seconde croisade (la huitième dans l'ordre des dates), espérant, dit-on, convertir le roi de Tunis. Notre bon ecclésiastique rêvait-il pieusement ce résultat inespéré?... Ah! qu'Abd-el-Kader est adroit! Comme il sait assouplir son langage, quand il le faut, et se montrer, au gré des circonstances, communicatif, insinuant et doucereux.

Voici qui est plus concluant. A l'occasion des présents envoyés à l'émir par M. l'évêque d'Alger, comme une sorte de rançon pour nos prisonniers, Abd-el-Kader répond: « Je les accepte, » (les cadeaux) parce que c'est ton évêque qui me les offre; » je ne les aurais pas reçus d'un autre. » On devine quel est cet autre. Certes celui-ci (le général Bugeaud) avait trouvé son rival bien plus traitable, quand, à l'issue de la convention conclue sur la Tafna, tous les objets arrivés de France, en cadeaux, furent parfaitement accueillis. Une partie passa, il est vrai, au même titre, et presque de suite, entre les mains de l'empereur de Maroc, Abd-er-Rahman; et sa reconnaissance dure encore: les secours d'hommes et de munitions qu'il ne cesse de fournir à notre ennemi, sont là pour l'attester.

Au demeurant, nous avons avancé qu'Abd-el-Kader s'est montré rusé, hypocrite, froidement cruel; qu'il s'est joué de la foi des serments, de la reconnaissance et des bienfaits reçus; voici nos preuves.

Un traité est conclu entre le général Desmichels et le chef arabe, le 26 février 1834. Les conditions apparentes sont incomplètes mais peuvent s'avouer. Les conditions non livrées à la publicité sont interprétées par l'émir tellement à son avantage, et ses prétentions deviennent à tel point intolérables, que le traité, ainsi fait, ne peut raisonnablement passer pour avoir reçu la signature d'un général français; il a fallu le briser avec éclat. Même système, même ruse dans la convention de la Tafna, le 30 mai 1837. Cette fois, pour se ménager l'occasion de n'exécuter que ce qui lui conviendrait, Abd-el-Kader soumettait les conditions à toutes les subtilités qui devaient résulter d'une langue pauvre et mal comprise.

Est-ce autre chose que de l'hypocrisie la mieux définie, que le sens de l'article 4 du traité du 26 février 1834, disant: « On

Digitized by Google

» ne pourra empêcher un musulman de retourner chez lui quand » il le voudra, » dénaturé au point d'y voir, pour les Douairs et les Smélas qui occupaient les environs d'Oran sous notre patronage, l'obligation absolue de s'éloigner, sans aucune remise, de cette place, et d'aller s'établir au pied des montagnes, c'est-à-dire dans le propre camp de l'ennemi. L'émir, visiblement, ne veut-il pas s'assurer une proie facile et les moyens d'assouvir sa vengeance contre des tribus qui voulaient décidément abandonner sa cause pour embrasser la nôtre?

Peut-on appeler autrement que froide cruauté, tranchons le mot, atrocité abominable, ces ordres d'égorger les 300 français blessés et chargés sur des voitures, à la désastreuse journée de la Macta; ces mêmes consignes impitoyables contre les détachements français pris en vue du blochaus Mered, sur l'Oued-Lalleg, et en avant de Coleah? L'ami, le confident de ses pensées intimes, l'auteur principal de sa fortune politique, Ben-Drand (Ben-Durand), qu'en a fait Abd-el-Kader? il l'a fait périr par le poison, quand il a supposé que cet homme, qui avait contribué à faire tant de mal aux Français, voulait, cette fois, ménager un rapprochement entre les deux partis.

Les serments prêtés pour le traité du général Desmichels, ces mêmes serments accompagnés encore de plus d'éclat et de protestations, lors de la convention de la Tafna, l'émir les a méconnus ou violés. Les conditions de ce dernier traité, il en a constamment lacéré les clauses, décliné ou méconnu les obligations, bien avant même que l'expédition des Bibans lui eût donné le droit spécieux de rompre et de recommencer les hostilités. Par cette affectation de ne rien tenir des promesses faites, il avait réellement lassé, usé notre longanimité.

Quelle reconnaissance a-t-il montrée lors du retour des cent trente prisonniers faits à la Sickak, rendus sans rançon, bien vêtus et à demi-civilisés? peut-il opposer le renvoi des quatre-vingt-quatre malheureux français de toute condition et de tout sexe, à vêtements en lambeaux, à figure hâve, à intelligence abrutie par les privations et les mauvais traitements, en quelque sorte expulsés de son camp et jetés mourants aux avant-postes français. Voyez cet officier du corps royal d'état-major, naguère brillant,

Digitized by Google

portant un nom distingué, conserver à peine assez de mémoire et de facultés intellectuelles pour annoncer l'arrivée de ses malheureux compagnons d'infortune; un rapport officiel va faire connaître partout son affaissement physique et moral. Quelles sont les paroles qui accompagnent ce renvoi de nos malheureux compatriotes? c'est qu'à l'avenir les prisonniers, faute de pouvoir être nourris, seront égorgés. L'un d'eux a eu la vie sauve, mais les arabes lui ont crevé les yeux; et l'on est saisi d'horreur au récit d'une pauvre mère exposant les abominables excès dont sa fille âgée de treize à quatorze ans, et, comme elle, prisonnière des arabes, avait été la victime; excès qui se terminent par la mort.

Ainsi, que les optimistes, les enthousiastes, ou ceux qui, par opposition à l'armée française, aspirent à faire prévaloir d'autres idées, modèrent leur sentiment d'admiration, et leur langage pompeusement élogieux sur Abd-el-Kader. Certes personne, en suivant de près ses actes depuis onze ans, ne lui refusera l'activité, l'à-propos, la persévérance et les ressources dans l'esprit, qui constituent l'homme de génie; mais, chez lui, l'ambition et le fanatisme dominent tout. Couvrant ses projets d'envahissement du masque de la religion, il impose encore son joug à quelques tribus, qui même ne veulent plus de lui; et quiconque n'est pas croyant ou politique à sa manière, doit disparaître ou succomber. Dans ce but, qui n'est que la soif du pouvoir déguisée, tous les moyens sont pour lui justes et légaux. Ainsi nous ne changeons rien à notre premier langage, et notre opinion sur le fils de Meheddin reste entière.

Digitized by Google

PHYSIONOMIE ARCHITECTURALE

DES

VILLES LORRAINES*,

PAR M. ÉMILE BÉGIN.

MESSIEURS,

Une ville est à la terre ce qu'est la tête au corps de l'homme, c'est-à-dire, le réservoir intellectuel par lequel tout se résume ; c'est la pensée mise en œuvre, le pouvoir central auquel mille ressorts obéissent ; c'est à la fois l'âme et le cerveau des peuples, la vivante image qui les différencie, le lien qui les unit.... Voyez la ville égyptienne avec son architecture colossale, ses masses imposantes, ses symboles mystérieux et ce grandiose de conception d'autant plus inexplicable que l'art nous échappe au milieu même des efforts de l'art ; la ville grecque avec ses frontons si gracieux, ses trois styles harmoniés d'une manière si heureuse, ses marbres qu'un esprit vivifiant semble animer, et ce luxe infini d'une sculpture amie des plus belles formes, sculpture qui reproduit sous ses doigts délicats, les suaves conceptions que le soleil oriental inspire;

* Ce morceau doit servir d'introduction à une *Histoire des rues de Metz*, dont la première livraison paraîtra le 1er janvier prochain.

Digitized by Google

et la ville romaine si bien caractérisée par ses briquetages, ses modillons, la noblesse de ses pleins-cintres, la puissance matérielle de sa bâtisse. Fille des cités de l'Archipel, la ville romaine n'occupe guère plus d'espace que ses aînées, surtout aux lignes frontières où les municipes transformées en citadelles, semblent toujours prêtes à répondre aux cris de guerre de l'indépendance qui les menace. On dirait néanmoins, à ses voies multipliées, à ses théâtres, à ses cirques et à ses naumachies conçus dans de grandes proportions, que le peuple-roi voulait faire d'une cité le rendez-vous commun d'une nation tout entière. Peu de choses y flattent l'œil; on demeure étonné plutôt que séduit; on sent la magique puissance d'exécution d'hommes constants, qui ont cherché à matérialiser leur pouvoir; pour lesquels un ensemble de constructions n'a jamais été que le résultat d'une idée forte, figurée sous diverses formes, et qui ont voulu laisser aux âges futurs le secret de leurs mœurs, de leur religion sensuelle et de leur mission guerrière parmi les peuples du monde.

Représentez-vous maintenant ces trois villes à physionomie si différente, avec leurs mages, leurs philosophes, leurs prêtres, leurs rapsodes, leurs magistrats et leurs soldats; écoutez leur population bruire sur les places comme ces nuées d'insectes qu'un rayon de soleil printannier ressuscite et vivifie; assistez avec elle aux instructions orales qui se faisaient en plein air, aux jeux scéniques, aux mystérieuses cérémonies des temples: vous l'entendrez chanter tour-à-tour l'heureuse fécondité du Nil ou les victoires de Sésostris, les dieux de la fable ou les héros d'Homère; vous la verrez interrogeant le sort, interprétant les oracles, porter sur mille objets ses idées superstitieuses et descendre dans les détails d'une vie sociale auxquels les affections de famille sont bien souvent étrangères.

Digitized by Google

Excepté quelques monuments celtiques, rien, dans le nord-est de la France, ne rappelle ces villes cyclopéennes dont la création semble un phénomène surhumain, mais on rencontre éparses diverses sculptures égyptiennes, nobles étrangères venues de loin pour nous entretenir d'un autre âge, ou taillées sur notre sol par ces légions nomades qui promenèrent l'étendart Romain aux extrémités du monde. Les productions de l'art grec sont plus communes, attendu qu'elles appartiennent à un ordre de civilisation plus rapproché de nous, et qu'elles ont servi de type à l'art romain qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Ce fut sous l'influence des idées grecques mêlées à quelques traditions étruriennes que naquirent les quarante villes ou colonies militaires au sein desquelles Leucques et Médiomatriciens connurent les premiers bienfaits du régime municipal. Toutes ces villes étaient ceintes de murailles, couronnées de donjons, unies entre elles par un réseau de routes faciles qui multipliaient les forces en les centralisant; mais chaque municipe avait son importance relative, son but spécial, ses moyens, sa constitution et sa vie. Ici posaient avec fierté les villes légionnaires, attentives et debout, constamment armées pour la défense du territoire, citadelles imposantes dont la soldatesque animait seule les rues, passant des exercices militaires aux travaux de la campagne et de ces derniers aux devoirs commandés par l'édilité: là, sur divers points d'un choix toujours heureux, apparaissaient des cités à la fois militaires et bourgeoises, où l'industrie organisée civilement prenait souvent une extension remarquable, où des bénéfices territoriaux fixaient au sol les invalides de l'armée, où deux populations, l'une indigène et par conséquent agricole, l'autre étrangère, livrée au commerce, jouissaient sans efforts des lois curiales auxquelles obéissaient les cités Italiennes. Caranusca,

Digitized by Google

Hiérapolis dans le département de la Moselle; Scarpone, Sarrebourg, Toul dans la Meurthe; Soulosse, Gran dans les Vosges; Verdun, Marville dans la Meuse, ainsi que diverses localités moins connues, se classaient dans cet ordre d'agglomérations urbaines. Les arts utiles y florissaient seuls. Si quelques motifs d'architecture imposante s'embellissaient sous le ciseau, c'était toujours avec réserve; le mosaïque s'y montrait rarement; les images divinisées y prenaient un type plus positif qu'idéal; le génie de la guerre étendait son réseau matériel sur les conceptions de l'esprit, imprimait aux idées une tendance uniforme, et semblait stationner, le casque en tête, la lance en arrêt, sur les hauts parapets, pour veiller à ce qu'on ne fît rien d'étranger aux intentions martiales sous l'influence desquelles ces villes s'étaient spontanément élevées.

Deux cités principales, Metz et Nasium résumaient l'action des villes voisines; mais bientôt elles prirent un développement prodigieux qui nuisit aux moyens défensifs qu'il fallait opposer aux invasions des peuples du nord. Semblables à deux géants accroupis étroitement serrés dans leur cellule et n'attendant qu'une occasion favorable pour en franchir le seuil, Metz et Nasium, assis d'abord sur une colline, étendirent peu à peu leurs membres dans la plaine. Il en résulta plusieurs enceintes successives tour à tour dépassées, dont la dernière, ceinture, moins forte qu'élégante, semblait un ruban gracieux disposé négligemment. Ce fut là, sur les rives de la Moselle et de l'Ornain, que se reflétèrent avec pompe les arts de la Grèce mêlés à d'anciennes traditions tantôt orientales, tantôt indigènes; là que des inscriptions étrusques, grecques, latines et rhuniques, attestèrent le mélange de plusieurs civilisations, la fusion de divers peuples, et qu'on vit en présence les uns des

Digitized by Google

autres les symboles les plus grossiers de la force matérielle et les travaux inspirés par le génie. Malheureusement, Nasium vécut à peine trois siècles. La flamme dévora ses murailles ; le fer mutila ses statues, et l'impassible charrue nivelant plus tard son territoire, déroba sous les plis d'une nappe dorée, un riche ensemble de ruines et de monuments. Metz, au contraire, fort de ses retranchements gradués, défendu par une population belliqueuse, a pu jouir du rare privilège d'accomplir jusqu'à nos jours ses destinées. La prééminence dont cette grande ville fut dotée en naissant, elle l'a conservée, agrandie pendant quinze siècles, et s'il est arrivé que sa physionomie gallo-romaine ait subi l'empreinte des vicissitudes amenées par les âges, si trois civilisations étagées l'une sur l'autre présentent trois couches de monuments revêtues de l'enduit uniforme et plastique des idées modernes, l'imagination peut néanmoins rendre la vie aux squelettes de l'histoire engloutis sous la terre, les évoquer comme de grandes ombres du sein de leurs tombeaux, et faire poser cinquante générations pour les étudier et les peindre. On voit apparaître ça et là quelques colosses mutilés dont l'étrangeté nous frappe et dont l'attitude contrastant avec les mœurs actuelles, rend de plus en plus sensible l'immense intervalle qui nous sépare de l'antiquité. Ainsi, quand le voyageur-naturaliste aperçoit une forêt nouvellement peuplée, il lui semble, au premier coup d'œil, qu'un sol vierge s'ouvre avec amour à la fécondité croissante de la nature végétale. Mais, s'il pénètre l'intérieur de ce terrain fourré, des bourgeons entés sur quelques troncs séculaires l'initient tout-à-coup au secret de plusieurs végétations successives.

Le temps, mer sans rivages, a de profonds abîmes dont l'exploration exige une longue habitude d'analogies. Il faut remonter le plus haut possible pour bien apprécier

Digitized by Google

les faits postérieurs, et ce n'est qu'après avoir saisi la trace des époques éloignées, comparé leurs vertus et leurs vices, leurs prodiges et leur décadence, qu'il devient possible de suivre les phases des cités modernes de l'Europe.

Villes écloses, pour la plupart, à la voix du Christ, empreintes du caractère sacré d'une religion immatérielle, elles se détachent peu à peu de leur origine payenne, et, adoptant un idéalisme théocratique uniforme, elles préparent aux siècles à venir de nouveaux germes de civilisation.

Les voilà ces villes romanes, avec leurs bas-reliefs cylindriques, leurs chapiteaux à modillons carrément disposés, leurs frises à guirlandes naïves formées d'oiseaux et de têtes de monstres; voilà les formes lombardes accolées aux formes romaines, le plein-cintre surbaissé au plein-cintre noblement arrondi, l'originalité capricieuse et sauvage à l'uniformité géométrique d'un système. Il n'y a presque pas de poésie dans les conceptions grotesques de l'art ainsi dégénéré : l'idéal symbolique s'éclipse avec les divinités de l'olympe ; on tient peu de compte de la sculpture et de la peinture ; les statues désertent les temples pour en occuper l'extérieur, et le culte des images, proscrit par la main pontificale, ne se réveille qu'à la fin du neuvième siècle. Les villes chrétiennes prennent alors un aspect nouveau : c'est encore le plein-cintre surbaissé, mais agrandi par des cylindres à formes rondes, à pieds massifs, à voûtes pesantes : peu à peu, quelques colonnes, soit torses entourées de guirlandes, soit lisses ou cannelées, s'élèvent sur d'élégants piédestaux en damiers ; les dentelures des chapiteaux sont déchiquetées avec plus de soin ; les cintres des voûtes attendent pour naître que leurs supports aient atteint une hauteur rationnelle ; un zig-zag festonné décore la

Digitized by Google

plupart des ouvertures extérieures ; les figures mérovingiennes et karlovingiennes apparaissent sous les traits d'une pieuse naïveté, et le ciel et l'enfer reproduits dans les églises ou sur les portes des hôtels, avec l'image des croyances superstitieuses de l'époque, impriment une physionomie particulière à l'ensemble des habitations de vingt peuples livrés encore aux oscillations d'une destinée problématique. Dans les constructions militaires, comme dans les constructions civiles, les formes rondes prédominent sur les formes carrées ; les terrasses deviennent plus rares ; les toits s'élèvent en pointe, et chaque tour se revêt d'une coiffure pyramidale.

Dès que les pensées agrandies ont permis aux croyances de s'épurer, l'énergie féconde d'une société en travail se fit sentir dans le culte lui-même : on acquit de nouvelles idées sur Dieu, la religion et ses mystères ; on ne pria plus comme priaient les premiers chrétiens, et l'art se moulant aussitôt sur l'esprit social, fit un pas en avant pour répondre aux sentiments qu'on le chargeait de reproduire.

Dans l'introduction de l'ogive, dans ses transformations successives, depuis le style à lancettes simples jusqu'au genre flamboyant, depuis la feuille de trèfle jusqu'aux roses immenses des grandes basiliques, on reconnaît le type unitaire d'une foi vive, le pouvoir d'une religion qui veut arriver à l'âme par les sens, qui parle un langage épuré au feu de l'amour divin, et dont les excès mêmes attestent l'enthousiasme qu'elle inspire. Du sanctuaire des églises, l'ogive passe dans les constructions civiles, depuis le palais des rois jusqu'à l'humble retraite du bourgeois le plus obscur ; le génie militaire s'en empare à son tour, et, dans l'espace d'un siècle, l'architecture prend de tous côtés un type religieux et romantique déterminé. La sculpture s'y associe avec un luxe inoui

Digitized by Google

de feuillage, de racines entre-croisées, de fleurs et de bordures aériennes; des nervures linéraires se dessinent autour des impostes et des chapiteaux; des colonnettes sont accolées aux colonnes, des animaux ou des chimères aux pendentifs des voûtes, et la lumière n'arrive à l'œil qu'à travers d'immenses vitraux coloriés. Une profusion d'images sculptées ou peintes sur les murailles, rappellent tantôt les principaux mystères d'un culte extatique, tantôt les grands faits d'armes des héros de l'époque: parfois il s'y mêle d'amères dérisions; les choses les plus saintes n'échappent pas à la main satyrique d'artistes indépendants; et la dissolution des mœurs, tolérée sous le manteau de la foi, associe sans pudeur ses images profanes aux images célestes qu'elle représente avec des idées mondaines.

Parcourez les rues étroites et tortueuses de ces villes chrétiennes, rues étagées, avec balcons, pignons et tourelles, avec leurs toits triangulaires ou capuchonnés, leurs portes ogivales surmontées d'un ange, d'un saint patron ou de blasons armoriés, leurs corps de cheminée en saillie au centre de la façade, et leurs croisées bizarres, si différentes les unes des autres, quand on passe d'un siècle au siècle suivant; rues infectes, sombres et boueuses que n'éclairent jamais les rayons obliques du soleil; où les maisons, irrégulièrement disposées, semblent envieuses du terrain consacré à la voie publique; lieux où mille existences se confondent, où mille passions s'usent de leurs propres excès.... Ecoutez les cris discordants des soldoyeurs ivres, des porteurs d'eau, des marchands de comestibles, des ribaudes, du roi des ribauds inspectant les ribaudailles, des médecins montés sur leur âne, des pélerins en sandales et des métayers de tout genre. Voyez les chevaliers bardés de fer, les magistrats en robe, les prêtres et les moines se frayant à grande peine un passage au milieu de cette multitude

Digitized by Google

affairée, et vous aurez une idée de la vie sociale du moyen-âge, telle qu'on la menait en plein jour. La nuit, quand une lanterne avare, suspendue près de madones noires ou blanches, nichées à l'angle des carrefours, laissait échapper une clarté douteuse ; avant que la cloche du couvre-feu eût annoncé l'heure de la retraite, supposez le désordre de ces mêmes rues abandonnées aux déduits d'amour, aux pillages, à toutes les débauches dégoûtantes qu'entraîne l'immoralité ; puis, quand le soleil vient éclairer de ses premiers rayons l'intempérance populaire, quand la cloche de l'angélus fait entendre ses tintements sonores, suivez la foule hors des tavernes, et regardez ses flots bruyants inonder dévotement les églises, avant de se livrer aux occupations accoutumées : la messe, comme un baptême moral, semble régénérer, pour le jour qui va suivre, toute cette populace dont la conscience a besoin d'un pardon.

Tels ont été Metz, Toul et Verdun, cités religieuses et guerrières, auxquelles une constitution républicaine donnait un aspect plus animé, une physionomie plus originale, une existence plus irrégulière, des mœurs plus équivoques et des ressources plus nombreuses qu'aux villes soumises au sceptre d'un monarque. Là vivaient, tantôt séparés, tantôt confondus, une bourgeoisie opulente, une noblesse intrépide et hautaine, un clergé turbulent, un peuple criard. Là s'organisaient des sociétés bizarres connues sous les noms de *confrérie des mauvais garçons*, *confrérie des fous*, *confrérie des menteurs*, *confrérie de ville franche*, *confrérie des ribauds*, ayant chacune leur grand-maître ou leur roi. Sous les voûtes sacrées des principales églises se dressaient d'immenses tables de festin autour desquelles prêtres et plébéiens mangeaient pendant l'office et dansaient après, animés par les orgues et les ménestrels. A certaines oc-

Digitized by Google

casions, on promenait le long des rues, on faisait stationner sur les places, un géant et une géante en carton magnifiquement habillés; on élevait en plein air, un théâtre où se jouaient des farces tantôt religieuses et tantôt politiques qui attiraient les seigneurs des points les plus éloignés de l'Allemagne; on faisait des joûtes, des courses de chevaux et des carrousels; on organisait des bals dont les quadrilles occupaient plusieurs quartiers à la fois; et, quand le bourdon d'alarme annonçait l'invasion de quelque compagnie franche ou la révolte d'un grand vassal, les chants d'allégresse cessaient tout-à-coup; les corps de métier, spontanément assemblés, se rendaient aux tourelles dont la défense leur était dévolue, les panaches flottaient sur les heaumes, les lances garnies de banderolles étincelaient dans les airs, les coursiers de bataille traversaient pesamment les rues accompagnés de soldoyeurs groupés autour d'eux, et la guerre, en quelques heures, s'élevait du sein des plaisirs.

Avec ses idées d'avenir céleste, avec sa pompe religieuse, sa vie si chaude d'émotions, ses âmes où germaient à la fois les grandes vertus et les grands crimes, le moyen-âge avait imprimé son caractère énergique au front de la plupart des villes du nord-est de la France. Nous les avons vaincues par les armes, s'était-il dit, nous remporterons un second triomphe par l'originalité de nos créations artistiques; et les temples payens furent aussitôt transformés en églises; et les sommités capitoliennes de chaque municipe, pressées sous le joug de nouvelles pensées, virent des oratoires, des abbayes ou de grandes basiliques, s'élever du sein de leurs murailles, aussi fiers que la morale évangélique est pure, aussi libres que le christianisme est indépendant des autres cultes. A Toul, le mont Saint-Michel, destitué du rôle d'observation guerrière qu'il avait rempli jusqu'alors, reçut sa pieuse

Digitized by Google

consécration, et la ville romaine recula vers lui, pour se mettre à l'abri sous l'égide de la foi. A Verdun, la colline druidique, sanctifiée par saint Firmin, ouvrit ses flancs aux tombeaux des Sept-Dormants, aux éryptes de plusieurs églises dont les clochers semblaient se balancer dans les airs et dominer les habitations bourgeoises comme ces fleurs à longues tiges qui couvrent de leurs pétales les plantes plus modestes semées autour d'elles. A Metz, une double ceinture crénelée continua de protéger la colline sainte où la croix fut plantée sur les ruines du temple de Jupiter. Douze églises ayant de vastes bâtiments romains pour assises, laissèrent à peine à l'aristocratie la possibilité d'occuper le point central de la cité. La puissance sacerdotale s'y pressait en foule, et l'on eût dit que la terre lui manquant ainsi qu'aux nations maritimes, elle lançait, dans un autre élément, l'exhubérance de son énergie. C'étaient de nobles clochers qui fendaient l'air comme les grands mats de vaisseaux sans voiles sur une mer tourmentée. Autour de ces constructions gigantesques s'en groupèrent successivement beaucoup d'autres ; trois puissances rivales, le clergé, la noblesse, le peuple, possédèrent chacune leurs donjons et leurs tourelles. A Toul et Verdun, les tours de *Qui-qu'en-Grogne*, surmontées de la cloche d'alarme demeuraient gardiennes vigilantes des franchises populaires, tandis que les *Hauts-Châtels* flanqués de tours, perpétuaient l'autorité seigneurale et balançaient l'influence du sacerdoce. A Metz, où l'action du clergé se faisait moins sentir, où le peuple ne paraît jamais avoir cessé de compter pour quelque chose, il existait un donjon par congrégation patricienne ou paraige, une tour par corps de métiers, quantité de maisons franches et ce clocher de Saint-Sauveur, au sommet duquel retentissait le bourdon du *commun* avant que le pouvoir échevinal eût hissé la

Digitized by Google

Mutte sur la cathédrale actuelle et condamné los autres cloches à se taire quand sa voix solennelle se faisait entendre. Partout les rues devenues sinueuses furent dociles au système défensif en usage, et chaque cité devint une ville guerrières où les maisons, jalouses l'une de l'autre, semblaient constamment armées pour se combattre. Saint-Mihiel, Saint-Dié, Remiremont, Saint-Nicolas, Saint-Avold, ont eu pour point d'origine la grotte de quelque anachorète. Germes précieux déposés au sein de vastes solitudes, on les vit croître et grandir à l'ombre des chênes séculaires jusqu'à ce que le souffle fécondant du christianisme leur eût imprimé cette force vitale qui s'insurge et qui lutte contre les obstacles, et dont l'accroissement devient un problème quand on isole la main de la Providence des efforts de l'humanité. Une grotte abrupte et sauvage se transforma bientôt en oratoire ; l'oratoire en église ; l'église en abbaye ; l'abbaye en vaste maison domaniale servie par un peuple de vassaux, et la ville naquit. Ce fut toujours une ville sacerdotale, conservant de siècle en siècle, malgré la guerre et les révolutions imprévues qu'elle amène, le caractère de son berceau ; attirant des nuées de pélerins devant les saintes reliques autour desquelles tant d'habitations se sont groupées ; recevant des redevances de localités fort éloignées ; des hommages de princes souverains et conservant sur ses murailles, aussi bien que dans ses légendes, l'histoire traditionnelle de sa destinée. Bar, Blâmont, Bouzonville, Briey, Dun, Mousson, Sancy, Sierck, Vaudémont, ainsi que la plupart des grandes seigneuries chevaleresques ou baronales, créées dans un but de défense, vécurent indépendantes du clergé, pesèrent de tout leur poids sur le peuple, et conservèrent jusqu'au dix-septième siècle cet aspect sombre, cette physionomie terrible sous lesquels apparaissent au

Digitized by Google

voyageur intimidé les nuages dont la nuit couronne les montagnes ou masque l'horizon des plaines. — D'innombrables souvenirs demeurèrent long-temps fixés avec les ruines de vieux châteaux au versant des hauteurs qu'ils dominaient; mais les ruines elles-mêmes disparurent presque partout, et les habitations réunies autour d'elles, perdirent leur attitude pittoresque à mesure que des rues alignées s'étendirent du haut en bas des collines, et qu'elles eurent rejeté loin d'elles, comme vêtement inutile, le manteau muré dont chaque localité s'enveloppait jadis.

Trois villes épiscopales, résidences du pouvoir temporel des évêques de Metz et de Toul, occupaient, dans l'ordre des cités lorraines, un rang spécial parfaitement distinct de tous les autres; c'étaient Vic, Épinal et Liverdun. Liverdun posait en hardie sentinelle aux confins des trois états, pressant du pied la Moselle pour régler sa navigation, et tenant l'œil ouvert sur les mouvements des ducs de Lorraine, les turbulentes agitations de la république messine et les tentatives d'indépendance de la bourgeoisie touloise. Epinal, clef des Vosges, lien commercial entre la montagne et la plaine, serrait si étroitement de ses deux bras les rives de la Moselle qu'on eût dit deux amants enchaînés, surtout lorsque la ville, en noble châtelaine, coiffée de tourelles et de donjons, semblait se mirer avec coquetterie dans la limpidité des eaux. Vic défendait la Seille, comme Epinal et Liverdun protégeaient la Moselle; de sorte que deux grandes voies fluviales obéissaient aux volontés des prélats de Metz et de Toul.

Marville, à qui son nom belliqueux présageait d'orageuses destinées, s'arracha toute meurtrie des mains sanglantes du Bas-Empire, pour fixer, sous le patronage de saint Hilaire, les conditions d'un meilleur avenir. Elle

Digitized by Google

acquit de beaux priviléges, devint un oasis sacré quand les feux de la guerre dévoraient les campagnes, et servit d'asile aux chefs d'abbayes trop faibles pour prendre part aux expéditions hostiles des monarques voisins. Aussi, tout ce qu'il était possible d'imaginer de gracieux en architecture civile fut mis en œuvre dans cette localité. Plusieurs maisons y conservent encore des témoignages non douteux de la somptueuse munificence des propriétaires.

Au moyen-âge, Nancy, simple donjon fortifié, méritait à peine le titre de ville. Lorsqu'il a pris assez d'extension pour l'acquérir, l'époque de la renaissance était arrivée, l'hérésie ébranlait le culte catholique, le monde se poliçait par la discussion, l'imprimerie répandait les lumières, et de récents désastres empêchaient la cité ducale de rivaliser promptement avec les grandes cités voisines. Son apogée guerrière a été courte; son éclat artistique s'est soutenu beaucoup plus long-temps, mais la vie intellectuelle s'y est insensiblement affaissée depuis Léopold, car le règne de Stanilas lui fut, sous bien des rapports, moins favorable qu'à Lunéville. Aujourd'hui, qu'échappant à un siècle de sommeil, Nancy se trouve encore dans cet état d'affaissement langoureux, de paresse de bonne compagnie, qui annonce la fin des songes, sans fixer l'heure du réveil, quelle différence pour l'animation entre cette ville et les autres villes modernes!..... Il ne faut point la comparer à la ville maritime toujours alerte et toujours vive, debout au moindre souffle d'une brise de mer, étalant sur son port les élégantes mâtures et les banderoles flottantes de ses vaisseaux, appelant à soi les diverses nations du globe, agissant de l'action multiple des étrangers qui la peuplent. Ce n'est pas non plus la ville forte, où chaque bourgeois semble de garde comme un soldat, où les moindres actes sont subordonnés

Digitized by Google

au service militaire, où le tambour paraît indiquer à tous l'heure du repos et celle du travail. C'est encore moins la ville manufacturière, avec son odeur de houille, ses murailles enfumées, ses machines à vapeur, ses grincements de limes, son martellement perpétuel, son aspect positif et ses allures calculées. D'une part, c'est la ville du seizième siècle dans la disposition capricieuse de ses rues, dans le luxe intérieur de ses hôtels, ville de transition entre la renaissance et l'époque de Louis XIII; d'autre part, c'est la cité moderne, uniforme mais ornée de rocailles; partout, c'est la ville douairière, la noble coquette qui se mire, la femme nonchalante satisfaite d'elle-même, qui repose étendue mollement sur un sopha, dans un salon garni des écussons armoriés et des portraits de ses ancêtres. Femme de bon goût et d'esprit, on l'aime tout en lui reconnaissant des travers, on se console de sa fierté en faveur de son bon ton, et l'on espère que ses fils et ses filles n'hériteront pas de ses faiblesses.

Saint-Dié, que plusieurs incendies ont détruit de fond en comble, est devenu comme Nancy, le type de la régularité moderne. Si sa cathédrale gothique ne rappelait pas des époques éloignées, on croirait la ville sortie toute entière des mains de Stanislas.

Lunéville n'a rien de romain que le nom. Le château des anciens comtes qui la dominait a disparu sous l'herbe. Aujourd'hui, l'on ne voit plus en elle qu'une fille grêle, aux formes longues et parfois symétriques, étalant tous ses charmes dans un délicieux bosquet, et n'ayant d'activité que par ses casernes, ses manèges et par les trompettes guerrières qui retentissent sous les voûtes dégradées du château de Léopold.

A distance égale de Metz et de Nancy, dans une vallée délicieuse qu'arrose la Moselle, entourée de campagnes

Digitized by Google

charmantes, dominée par des sommités verdoyantes et par des ruines célèbres, on voit s'élever avec majesté la ville de Pont-à-Mousson. Le voyageur qui la traverse rapidement ne lui tient compte que de son heureuse position, mais en l'examinant de plus près, il reconnaît sans peine la ville universitaire, calme et silencieuse, ouvrant ses larges rues, prêtant ses arcades espagnoles en cintres cannelés et surbaissés aux graves méditations de la science. C'est la ville des Barclai, des Giffort, l'arène où se disputaient les hautes capacités intellectuelles du pays. Sur ses boulevards et sous ses portiques délabrés on respire je ne sais quel parfum de théologie, de jurisprudence, de médecine, de grec et de latin ; on espère rencontrer des docteurs en toque, en robe traînante et en rabat, pour l'allure compassée desquels les rues semblent alignées exprès. L'oreille étonnée de ne percevoir aucun bruit, attend que les écoliers sortis des classes, comme un essaim d'abeilles, rompent de leur voix criarde la monotonie de ce lieu. Mais, les heures s'écoulent ; on n'aperçoit ni professeurs, ni moines en manteaux, ni congréganistes en voiles ; on n'entend pas plus la tourbe écolière que les deux cent soixante cloches au son desquelles la ville se signait plusieurs fois le jour. Les instruments de cuivre et les chevaux piaffeurs d'un régiment de cavalerie annoncent seuls que Pont-à-Mousson n'est point mort avec ses couvents et son université.

C'est également au son d'une musique guerrière que Thionville s'éveille et s'endort. Place importante sous le point de vue militaire, elle défend la basse Moselle, couvre Metz, et s'enorgueillit du rôle de sentinelle avancée qu'on lui confie. Les siéges que Thionville a supportés en ont presque tout-à-fait changé l'aspect. L'antiquaire sait y distinguer néanmoins la tour de Thion, berceau mé-

Digitized by Google

rovengien de la ville actuelle * ; la tour de l'Horloge, profanée par des additions modernes, quelques maisons du moyen-âge ou de la renaissance et cette rue des Tours fondée à l'époque où Philippe II voulait étouffer avec son gantelet de fer la nationalité thionvilloise.

Sous Louis XIII et Louis XIV, les guerres dont la Lorraine fut le théâtre, le nouveau système de fortifications adopté, modifièrent notablement l'aspect de nos villes. La ligne courbe et l'ogive n'eurent bientôt plus de crédit ; l'impassible et froide ligne droite remplaça presque partout ces contours gracieux, ces hardiesses flamboyantes que le moyen-âge dessinait avec tant d'habileté. Le plein-cintre romain, les chapiteaux d'acanthe, les colonnes granitiques disparurent, emportant avec eux les monuments carlovingiens entés sur leurs débris ; les conceptions naïves des âges suivants, les travaux si fleuris de la renaissance subirent le même sort. On persévéra plus d'un siècle dans cette voie de destruction fatale, et, lorsque la philosophie anéantissait les croyances, en sapant les préjugés, on eût dit que les artistes, associés aux gens de lettres, poursuivaient avec ardeur, marteau et truelle en main, la réforme commencée par les livres. Le règne de Louis XV signala le triomphe de l'esprit positif sur la poésie, de la mignardise sur le beau, de la rocaille sur l'art grec, naturalisé par la renaissance. Stanislas à Nancy, Belleisle dans les trois évêchés, secondés d'ailleurs par des esprits éminents, opérèrent cette transformation architecturale, et nous transmirent des idées de symétrie lourde, d'habitations uniformes qui s'accordent aux allures actuelles de notre état social. Ainsi mourut, faute de croyants et d'interprètes, cette poésie vivante jadis éparse dans les carrefours, sculptée sur les

* Cette tour, rebâtie depuis trois siècles, n'a plus un caractère de haute antiquité.

Digitized by Google

murailles, peinte ou gravée à l'intérieur des maisons, des églises et des monastères ; ainsi tombèrent une à une ces aiguilles qui paraissaient ravir au ciel les inspirations religieuses refusées à la terre. Au lieu des clochers effilés, on superposa les plateformes, on abattit les maisons crénelées, on rasa tout ce qui pouvait perpétuer chez la noblesse ou la bourgeoisie des idées de résistance, et Richelieu nivela le sol pour ne laisser subsister que les remparts dont la garde était dévolue aux soldats du roi. Cette révolution architecturale n'eut pas lieu sans secousse, sans de vives résistances et de criantes injustices. La noblesse défendit pied-à-pied ses tourelles ; le clergé lutta contre le génie militaire, traçant des plans et des rues, élevant des remparts sur les débris d'une foule d'églises et de monastères, et la bourgeoisie opprimée, la populace qui voyait tarir des sources d'aumônes s'associaient aux murmures de la noblesse et du clergé. Cependant les choses marchèrent ; on opéra la nuit les changements qu'on n'osait effectuer le jour, et d'immenses édifices, des quartiers entiers, des villes même couvrirent le sol renouvelé du nord-est de la France. Ce fut alors qu'apparurent dans toute leur fierté guerrière Sarrelouis, Phalsbourg, Longwy, Montmédy ; que Nancy démantelé échangea ses bastions contre de riches avenues et d'élégants jardins ; que Lamotte s'affaissa sur ses ruines ; que Metz et Thionville, enjambant la Moselle, agrandirent presque du double leur ceinture bastionnée. On sait ce qu'opéra la révolution française avec ses idées de réforme ; l'empire avec ses préoccupations belliqueuses. Le dix-neuvième hâta l'œuvre de destruction du dix-huitième ; en sorte qu'aujourd'hui nos vieilles cités lorraines, veuves de presque tous les monuments qui en faisaient l'orgueil, laissent voir dans leur triste nudité les calculs mercantiles substitués à l'idéalisme, la sécheresse

Digitized by Google

de l'esprit philosophique aux convictions religieuses, l'économie au goût artistique et pittoresque.

Vienne un jour, et son aurore n'est pas loin, j'espère, où la France mieux inspirée, revenant à la religion par le culte des arts, cimentera l'alliance indéfinie de la poésie et de la raison. Elle montrera dès-lors le phénomène sans exemple dans les fastes anciens, d'une civilisation appuyée sur les prodigieuses conquêtes de la science, mais épurée par ces sentiments moraux qui donnent une si grande valeur à l'humanité !...

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE COMTÉ DE FORBACH

ET

LE DOMAINE DE DITSCHWILLER,

PAR M. EMMANUEL D'HUART.

> Transporter dans des siècles reculés toutes les idées du siècle où l'on vit, c'est des sources de l'erreur celle qui est la plus féconde. A ces gens qui veulent rendre modernes tous les siècles anciens, je dirai ce que les prêtres d'Egypte dirent à Solon: *O Athéniens, vous n'êtes que des enfants!*
>
> (*De l'Esprit des Lois*, t. IV, p. 37 et 38.)

MESSIEURS,

Il suffit de jeter les yeux sur les travaux littéraires de notre époque pour se convaincre qu'ils se rattachent principalement à l'histoire. De tous les points de notre France se déroulent les phases si dramatiques du passé, les traditions sont recueillies, les chartes, les chroniques sont étudiées, et chaque jour une nouvelle découverte vient grossir le monument élevé aux vieux âges. Cependant une sorte de dédain pèse encore sur les archives de ces grandes familles qui, par leur rang hiérarchique, ont eu tant d'influence sur les destinées du pays: on semble oublier « que malgré les scènes variées qu'offre » le moyen-âge, l'histoire d'un royaume, d'une contrée » n'a pu être que celle des rois ou de leurs grands vas-

Digitized by Google

» saux suzerains dans leurs fiefs. En effet, les masses » populaires, la bourgeoisie même, disparaissent devant » les hautes figures féodales qui les faisaient mouvoir, » qui les conduisaient presqu'aveuglément, bien que » l'état des communes fût fixé et que l'affranchissement » fût œuvre accomplie *. »

C'est aux archives des descendants d'une de ces hautes figures féodales, signalées par le brillant auteur de saint Louis, que j'emprunte ma notice sur le comté de Forbach; j'ai eu également recours aux souvenirs populaires et j'y ai puisé deux légendes qui complètent mes recherches sur la localité dont je me suis fait l'historien.

La petite ville de Forbach, chef-lieu de l'ancien comté de ce nom, est à soixante-dix kilomètres de Metz : elle doit son origine à un château romain, construit au sommet du mont *Schlosberg;* ce château était probablement un poste avancé de la ville d'*Hiérapolis,* dont MM. Altemayer et Victor Simon vous ont dit les merveilleuses légendes, d'extraction scandinave. Forbach, devenu, sous la conquête franque, l'une des principales châtellenies du Westrich, échut, dans le démembrement de l'empire de Charlemagne, à l'une des vingt-sept branches de la puissante maison d'Ardenne, et appartint à ce titre à Godefroy-le-Bossu, duc de Basse-Lorraine (1070), qui en fit don à l'abbaye de Saint-Vanne, de Verdun, en se réservant le droit de retrait qu'exercèrent les comtes de Réchicourt, également issus de la maison d'Ardenne. Cette maison, probablement de race royale, est la haute illustration de l'ancien royaume d'Austrasie. Elle a donné des empereurs à l'Allemagne, des rois à la Bohême, à la Hongrie et à la Pologne, des électeurs au Brandebourg, des Margraves à la Moravie, des ducs à la Basse et à la Haute-Lorraine, au Brabant, au Limbourg

* Marquis de Villeneuve-Trans, préface de l'Histoire de saint Louis.

Digitized by Google

et au Luxembourg; elle a fourni une foule de comtes souverains et une longue suite de grands hommes de guerre. Emule de gloire de la belliqueuse maison de Lorraine, elle attend encore un historien français dont la tâche serait facile; elle se bornerait à traduire le savant travail de Kræmmer, imprimé à Francfort-sur-le-Mein en 1785 (*a*).

Vers l'an 1220 vivait messire Conan, comte de Réchicourt, sire de Forbach et de Gabondange. Ce chevalier étant allé combattre en Palestine, tomba au pouvoir des Sarrasins et fut condamné à périr dans d'affreux supplices. On raconte que le bon saint Nicolas, touché de la résignation du preux, résolut de le sauver, et lui dépêcha deux anges qui l'enlevèrent pendant son sommeil et le transportèrent, en une seule nuit, des prisons du Caire au prieuré de Varangéville, près de Nancy. Conan, rendu à la liberté, fit hommage de ses chaînes à son céleste protecteur, résigna ses fiefs à son frère Théodoric, et embrassa la règle de saint Benoît. C'est en mémoire de sa miraculeuse délivrance, rappelée par Joinville *, qu'avant notre première révolution, on faisait tous les ans, à huit heures du soir, dans le bourg de Saint-Nicolas-de-Port, une procession solennelle à laquelle tous les vassaux du comté de Réchicourt devaient assister en armes.

J'ai trouvé deux actes du successeur de Conan: l'un, écrit en latin, établit que Forbach était au treizième siècle une châtellenie ** et non un comté, comme le prétend dom Calmet; en voici la traduction.

* Histoire de saint Louis, page 114.

** Les châtellenies étaient primitivement des offices amovibles, dont les titulaires avaient charge de rendre la justice dans une circonscription donnée, et d'en conduire les hommes libres à la guerre. Les offices étant devenus héréditaires, les châtelains prirent rang après les comtes.

Digitized by Google

« Je, Théodoric, comte de Réchicourt, sire de Forbach » et de Gabondange, fais savoir à tous, que du consen- » tement de Sophie mon épouse et pour le salut de » mon âme, je cède et abandonne en toute propriété » aux chanoines de Hombourg, mon droit de patronage » sur l'église de Kerpach *, située près de ma châtellenie » de Forbach, pour, par lesdits chanoines, en jouir et » librement disposer. En foi de quoi j'ai prié le R. P. et » Seigneur, Jacques, évêque de Metz, d'apposer son » sceau aux présentes, conjointement avec le mien. » Données le dimanche, jour auquel on chante *esto* » *mihi*, de l'an de grâce N. S. 1257. »

Théodoric fut père de Godefroy, comte de Réchicourt, de Henry, sire de Forbach, et d'Alice qu'une légende qualifie *de gentille demoiselle avide de gloire.* La gloire! cette noble passion qui envoyait alors tant de preux au-delà des mers et les jetait dans des entreprises étranges, ne faisait pas seulement battre de robustes poitrines sous d'épais corsets de fer, elle faisait aussi palpiter bien des cœurs de femme sous de riches atours, mais la femme ne pouvant revêtir la cote-de-maille du guerrier, ou ceindre l'épée des combats, mettait sa gloire à être proclamée la plus belle dans un tournois, à voir un chevalier soutenir envers et contre tous la prééminence de ses charmes, ou à entendre célébrer sa beauté par un habile ménestrel; telle était Alice de Réchicourt, elle ne comptait les jours que par des succès; cependant elle n'avait pu encore amener à ses pieds deux frères, les sires de Siersberg et de Felsberg, qui semblaient fuir la puissance de l'enchanteresse; mais ils la virent à une grande chasse à courre et devinrent ennemis irréconciliables. En proie aux fureurs de la jalousie, ils se chargèrent à outrance

* Kerpach était encore en 1789, la mère église de Forbach.

Digitized by Google

dans la plaine de Vaudrevange, et tombèrent frappés à mort. On montre encore, de nos jours, près d'un chemin creux, dépendant de la commune de Beaumarais, une large pierre sous laquelle reposent les restes des fratricides; leur fin tragique révéla à Alice qu'elle aimait le jeune sire de Siersberg. Déchirée de regrets, torturée de remords, elle dit un éternel adieu au monde, fonda dans la forêt de Forbach, sur les lieux mêmes, où elle avait rencontré les deux frères, un prieuré conventuel sous l'invocation *des Croix* et y consuma sa vie dans les larmes et la prière; c'est ainsi qu'en ces temps que l'on se plaît à nommer barbares, l'infortune cherchait toujours en Dieu un refuge, que trop souvent aujourd'hui elle demande à la mort.

L'invasion suédoise (1635) a détruit les lieux claustraux du prieuré des Croix, mais l'église a été épargnée et vient d'être habilement restaurée; c'est un gracieux édifice du quinzième siècle, en haute vénération dans le pays.

Henry de Forbach, second fils de Théodoric de Réchicourt, fut un chevalier d'humeur batailleuse, et fort redouté de ses voisins. Il arma en faveur de Bouchard d'Avènes, évêque de Metz, contre Ferry III, duc de Lorraine, mais Bouchard méconnut les services du sire de Forbach, qui fut contraint de se reconnaître vassal du vindicatif Ferry. Jean de Forbach, fils aîné de Henry, hérita de l'ardeur belliqueuse de sa noble race; je le trouve stipulant, comme puissance, au traité de paix que Marie de Blois, duchesse douairière et régente de Lorraine, conclut avec l'évêque et la communauté de Metz, le jour de la saint Martin d'hiver, de l'an 1351. Jean de Forbach fut père de Conan, mort au commencement du quinzième siècle, le dernier du nom et des armes de la branche de Réchicourt-Forbach, qui portait d'argent

Digitized by Google

au lion de sable *. La vie de Conan fut très-agitée, il eut de rudes démêlés avec les comtes de Sarrebruck et de Deux-Ponts et passa dix ans en captivité; mis à rançon de 400 écus d'or, il engagea sa châtellenie à Pierre de Raperswiller (1390), chevalier; mais le duc Charles II de Lorraine, usant de son droit de suzeraineté, opéra le retrait de Forbach qu'il réunit au domaine ducal.

Charles II mourut en 1431, laissant la couronne à sa fille Isabelle, mariée au roi René d'Anjou, qu'Antoine de Vaudémont fit prisonnier à la bataille de Bugnéville; René dut la vie au dévouement de Gaspard de Sierck, fils d'Arnoult, sire de Mensberg et de Montclerc; ce jeune preux, dernier rejeton d'une race illustre, fut tué en couvrant de son corps le duc de Lorraine, qui, de retour dans ses états, récompensa les services du fils en gratifiant le père de la seigneurie de Forbach. Elisabeth, fille et unique héritière d'Arnoult, de Sierck, épousa Hermann, comte de Linange-Dasbourg, dont vint Walburge, dame de Forbach, mariée à Jean Ier de Hohenfeltz, trisaïeul de Jean III, mort sans postérité, en 1602, instituant les comtes Louis de Linange-Westerbourg et Jean-Jacques d'Eberstein ses héritiers universels. Jean III de Hohenfeltz aimait les lettres et les cultivait avec succès. Il attira près de lui le célèbre Johan Fischart, dit Menzel, docteur en droit, avocat à la chambre impériale de Wetzlar et le nomma bailli de Forbach, où cet émule de Rabelais est mort en 1589, âgé de soixante-huit ans. Fischart, que des biographes font naître les uns à Mayence, les autres à Strasbourg, avait un génie facile et d'une fécondité inépuisable. Ses œuvres, empreintes

* Réchicourt ou Rixingen, à quinze lieues de Metz, à six de Vic et de Lunéville, portait de gueules à deux barres adossées d'or, semés de cœurs treflés au pied fiché de même.

Digitized by Google

d'une gaîté parfois grossière, se font remarquer par la singularité et la bizarrerie des expressions; on peut reprocher à l'auteur un style dur, et trop de penchant aux équivoques; mais il rachète ces défauts par l'énergie des mots qu'il crée, et auxquels il fait subir d'étranges métamorphoses. Aucun littérateur n'a enfreint avec plus d'audace les règles de la syntaxe; aucun poète n'a abusé, avec plus de hardiesse, du génie de la langue allemande; sa bouffonnerie effrénée lui a inspiré des mots si allongés qu'il est impossible de les prononcer. On trouve dans la plupart des écrits de notre bailli des passages du plus haut comique et des plaisanteries mordantes, dirigées contre les moines et l'église de Rome. Fischart a composé trente-sept ouvrages, tous plus ou moins satiriques. Après avoir imité la *prognostication* de Rabelais, il a traduit son Gargantua. « C'est moins, nous dit Le Duchat, une » traduction qu'une ingénieuse paraphrase accommodée » au goût et à l'esprit germanique. L'auteur déguise son » nom sous la dénomination grecque d'*Ellopos-Scleros* » qui est la signification de Fischart (poisson dur). » Son Gargantua a eu treize éditions, et dans chacune le titre et le style présentent des variantes. Les autres œuvres du bailli de Forbach qui ont eu les honneurs de la réimpression sont: le Procès de la puce et de la goutte; la Querelle des puces et des pous; une Consultation; une Satire contre la vie peu orthodoxe du clergé, au seizième siècle; et un poème intitulé le Vaisseau heureux: le sujet est historique; la république de Strasbourg se refusait à entrer dans la confédération helvétique, prétextant son éloignement du siége de la diète; de jeunes suisses voulant convaincre les strasbourgeois, qu'une journée les séparait à peine de Zurich, où étaient alors réunis les députés des cantons, s'embarquèrent le 1er juillet 1576 sur la Limmat, descendirent le Rhin et arrivèrent le soir

Digitized by Google

à Strasbourg, apportant avec eux un pot de bouillie de mil encore tiède. Fischart a célébré leur course rapide en vers faciles et harmonieux *.

Les comtes de Linange et d'Eberstein qui recueillirent l'héritage de Jean III de Hohenfeltz, avaient embrassé le culte de la réforme; infidèles à la foi de leurs pères, ils le furent à leurs devoirs de vassalité dans la lutte héroïque de soixante-cinq années que la Lorraine soutint, au dix-septième siècle, contre le colosse de France; mais leur félonie ne préserva point leurs domaines de l'arrêt de proscription porté par Louis XIV contre tous les châteaux lorrains. Un des lieutenants du brave colonel Maillard, s'étant emparé de celui de Forbach, s'y maintint avec un courage digne de son valeureux chef. Le cabinet de Versailles, dont il avait plusieurs fois intercepté la correspondance, intima l'ordre au maréchal de La Force, de détruire le repaire de l'intrépide partisan, qui soutint dix jours de siége et repoussa cinq assauts, avant de capituler. Le maréchal, maître du château de Forbach, chargea M. de Mallebranche, commissaire des guerres, de le raser sans miséricorde. « C'était, nous dit un manuscrit du » temps, une forteresse merveilleusement conditionnée, » les Hohenfeltz n'ayant rien épargné pour la fortifier de » bons remparts et la munir de magasins et d'artillerie. » En vain, les membres de la ligue de Smalcade conjurèrent Louis XIV d'épagner une des principales résidences de deux alliés fidèles, ils ne reçurent que des réponses évasives et de vagues promesses d'indemnité. Cependant le comte d'Eberstein était alors dans de grands embarras d'argent; poursuivi en expropriation forcée, à la requête de Jérémie Le Braconnier, citoyen de Metz, il se vit déposséder de la moitié de Forbach, par acte daté de Vau-

* Je dois cette notice à l'érudition de M. Schœller, professeur de langue allemande, à Metz.

Digitized by Google

drevange du 20 août 1662, signé du greffier Bichelberger, l'un des ancêtres du grand orateur Berryer.

Le comte Louis de Linange étant parvenu à transiger avec l'impitoyable créancier de son cousin, devint seul possesseur de la châtellenie de Forbach, que sa petite-fille, successivement douairière de Linange et de Hesse-Hombourg, engagea au baron Henning de Stralenheim (1717), gouverneur du duché de Deux-Ponts. Cet officier général jouit dix-neuf ans de son engagère, que Léopold, duc de Lorraine, érigea en comté en 1717. Le comte de Linange et le prince de Hesse-Hombourg, rentrés en jouissance de l'héritage de leur mère, vendirent la portion dite d'Eberstein au baron de Spon, ministre plénipotentiaire de S. M. I. Ce baron de Spon était beau-père de madame de Spon de Bryeux, qui a laissé parmi nous de si profonds souvenirs de piété et de bienfaisance.

Après six années d'une orageuse co-propriété, le comté de Forbach fut mis publiquement en vente. Ce beau domaine, de quinze lieues de superficie, était formé de la ville de Forbach, de treize villages et de deux censes, dont je vous demande de rejeter en note les noms germaniques *; ses revenus s'élevaient, en 1756, à quatorze mille livres, y compris les coupes annuelles dans une forêt de six mille arpents (douze cents hectares)! Le seigneur, indépendamment du droit de pêche, de chasse, de péage, de sceau, de tabélionage, de fors mariage, de haute et de basse justice, avait celui de prélever huit deniers par franc sur toutes les marchandises vendues à la foire de Longeville-lès-Saint-Avold, qu'il était tenu de faire garder par vingt-quatre hommes armés. Sa cour de

* Les villages d'Altzing, de Behren, de Cadenborn, d'Etzling, de Gaubiving, de Hallering, de Kerbach, d'OEtting, de la petite Rozelle, de Schœneck, de Speicheren, de Verrie-Sophie, les Censes de Stiring (Saint-Iring), et de Ditscheviller.

Digitized by Google

justice, érigée par le duc Léopold, en prévôté seigneuriale (1717), se composait d'un bailli, d'un greffier et d'un procureur fiscal *. L'administration municipale était confiée à deux hauts maires et à quatre échevins librement élus en commune.

Christian IV, marié morganatiquement à Paris en 1751 à la belle Anne-Marie Camasse, actrice de la comédie française, régnait alors sur le duché de Deux-Ponts. Ce prince voulant donner une position à la femme qu'il avait élevée jusqu'à lui, traita du comté de Forbach au prix de trois cent soixante mille livres, le contrat d'acquisition fut dressé au nom de la belle actrice, que Louis XV anoblit et créa comtesse de Forbach. Jamais titre ne fut mieux porté. A des manières distinguées, à une conversation facile et pleine de grâce, la nouvelle comtesse joignait un esprit élevé et une grande instruction; elle conquit tous les suffrages et devint l'ornement de la petite cour de Deux-Ponts. Le duc, fier de son choix, n'hésita plus à déclarer son mariage, qui fut réhabilité canoniquement, dans la chapelle du château de Carlsberg, le 3 septembre 1757. Christian mourut en 1775, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant quatre enfants, que la naissance de leur mère excluait de la couronne ducale, mais qui eurent fortune et honneurs, vous allez en juger :

1° Christian, né en 1753, titré par Louis XV, le marquis de Deux-Ponts, mestre de camp, commandant le régiment royal Deux-Ponts au service de France, marié à

* Le bailli était à la fois juge civil, criminel, gruyer et chef de police. Il avait dans son ressort quatre procureurs postulants, quatre notaires, quatre huissiers, un arpenteur, et plusieurs forestiers. Ses jugements étaient portés en appel devant le baillage royal de Sarreguemines, qui relevait à son tour de la cour souveraine de Lorraine, et de Barrois séant à Nancy.

Digitized by Google

Adelaïde de Bethune-Pologne, mort lieutenant-général au service du roi Maximilien de Bavière;

2° Guillaume, né en 1754, titré par Louis XV, le vicomte de Deux-Ponts, mestre de camp de dragons au service de France, marié à N. de Polignac, mort capitaine des gardes du roi Maximilien de Bavière;

3° Caroline, mariée en 1771 à César, comte de Lansalut Duplessis, mestre de camp de dragons au service de France;

4° Frédéricque, mariée en 1786 à François, marquis de Chastellier-du-Mesnil, mestre de camp du régiment Colonel-général-des-Hussards et gouverneur de Lons-le-Saulnier.

La douairière de Christian IV vint habiter, à Forbach, le château bâti par M. de Stralenheim (*c*). Entourée d'une société d'élite (*d*), elle apporta à la nouvelle résidence cette grâce, cette politesse exquise, qui distinguait, à cette époque, l'aristocratie française. Les anciens vassaux de la noble dame se souviennent encore avec bonheur des dix-sept années brillantes qu'ils ont dû à sa présence. Ils parlent avec enthousiasme de son inépuisable bienfaisance, et se rappellent avec orgueil ses bals somptueux, ses grandes chasses à courre et ses belles fêtes au prince royal de Prusse, au duc et à la duchesse de Bavière.

Quand on compulse les états de dépenses de M^me^ de Forbach, on est émerveillé de l'ordre de sa maison. Elle jouissait, non compris les apanages de ses enfants, de quatre-vingt-dix mille livres de rentes, qui se dépensaient dans la petite ville de Forbach et y répandaient une aisance générale. Elle avait placé à la tête de ses affaires M. de Lacretelle, avocat à la cour souveraine de Lorraine et oncle du savant historien du dix-huitième siècle. Sous la paternelle administration baillivale de

Digitized by Google

cet habile jurisconsulte, une foule d'abus furent réformés, les charges furent allégées, et cependant les revenus du comté doublèrent en quatorze ans. M. de Lacretelle, mort président du tribunal civil de Sarreguemines, avait composé un code de police municipale qui donne une haute opinion de son jugement et de ses connaissances.

Telle était la vénération portée aux vertus de Mme la douairière de Deux-Ponts, que lorsque notre première révolution éclata, un bill d'indemnité fut tacitement accordé à la veuve du duc Christian IV. Nos illustrations militaires l'environnèrent d'égards et firent religieusement respecter sa demeure. Le général Kellermann, depuis maréchal de France, lui écrivait de Metz, à la date du 7 novembre 1792 :

« MADAME,

» Je vous suis profondément reconnaissant des choses » flatteuses que vous daignez me dire sur les succès de » ma campagne, je ne le suis pas moins des offres d'hos- » pitalité que vous avez la bonté de me réitérer. J'en » ai déjà profité avec la confiance que m'inspire la vieille » amitié dont vous voulez bien m'honorer, et ce sera » toujours avec un grand empressement que je saisirai » toutes les occasions de vous rendre mes devoirs. Je » vais être obligé de placer des troupes à Forbach, » mais je saurai les maintenir dans la plus sévère dis- » cipline et veiller à ce qu'elles ne vous donnent aucun » sujet de plainte. »

Le 31 décembre 1792, le général Bournonville, depuis également maréchal de France, lui adressait de Sarrelouis la lettre suivante :

« MADAME,

» Je fais porter à Forbach un corps de trois mille

Digitized by Google

» hommes commandés par un officier général; ses ins-
» tructions spéciales sont de faire respecter les propriétés
» et de veiller sur les vôtres que nous savons être le
» domaine du pauvre. »

Cependant, Mme de Forbach, prévenue qu'elle avait été dénoncée par un homme comblé de ses bienfaits, et dont je tairai le nom fatalement célèbre, s'apprêtait le jour même à quitter pour toujours la France! Elle avait fait demander un asile au duc régnant de Deux-Ponts, et elle en reçut la bienveillante réponse que je transcris littéralement:

« Carlsberg, 30 septembre 1792.

» Je suis profondément attristé, Madame, des malheurs
» qui vous menacent, et il faut, pour adoucir la peine
» que j'en ressens, l'espoir que vous me donnez de
» prendre votre refuge dans mes états. Si vous voulez
» que je commence heureusement ma nouvelle année,
» laissez-moi me flatter que j'aurai après-demain l'hon-
» neur de vous réitérer l'hommage du sincère attache-
» ment avec lequel je suis, etc.

» CHARLES, DUC DE DEUX-PONTS. »

Bien que Mlle Camasse, en épousant un souverain étranger, eût perdu sa qualité de française, elle n'en fut pas moins, après son départ de Forbach, portée sur la liste des émigrés et subit toutes les conséquences de cette inscription: ses biens furent vendus nationalement et le domaine de l'état s'empara de sa forêt de six mille arpents, que Louis XVIII restitua à MM. de Deux-Ponts. Cette forêt, acquise en 1825 par M. de Wendel, de Hayange, rapporte aujourd'hui quarante-cinq mille francs: c'est trente fois le revenu de 1756.

Forbach est la patrie du lieutenant-général Houchard, dont la bravoure à la guerre égalait l'activité. Il s'engagea

Digitized by Google

à l'âge de quinze ans dans Royal-Allemand, cavalerie, et en devint lieutenant-colonel. Il embrassa avec ardeur la cause de la révolution et fut fait successivement colonel, maréchal-de-camp, lieutenant-général et commandant en chef de l'armée du Nord ; il défit les Prussiens dans le Palatinat, battit les alliés devant Dunkerque, remporta sur les Anglais la victoire d'Hondschote et se rendit maître de Furnes, de Menin et de plusieurs places importantes. Cependant, malgré cette suite de succès, Houchard fut accusé de mollesse dans ses opérations militaires et envoyé à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire de Paris (15 septembre 1793).

Je devrais maintenant, Messieurs, pour compléter ma notice sur l'ancien comté de Forbach, vous parler du développement de son industrie et des progrès de son agriculture ; malheureusement je ne suis point apte à traiter la première question ; quant à la seconde, je me bornerai à vous signaler le domaine de Ditschwiller qui, en 1817, était loué cinq cent cinquante francs, impôts payés, et donne aujourd'hui des récoltes d'une valeur de vingt-deux à vingt-quatre mille francs (*e*).

J'ajouterai que cette ferme, vraiment modèle, exerce une très-grande influence sur la prospérité agricole du petit pays de Forbach, où le nom du propriétaire de Ditschwiller est non moins vénéré que celui de M^me^ la douairière de Deux-Ponts.

Digitized by Google

NOTES.

(*a*) Cet historien fait descendre la maison d'Ardenne de Vigeric, vivant comte d'Ardenne; vers le commencement du dixième siècle, il avait épousé Cunégonde, dont il eut Godefroy, Frédéric et Sigefroy, auteurs des vingt-sept branches que je vais énumérer.

1. Godefroy, comte de Verdun et de Limbourg, auteur de la branche de Limbourg, éteinte en 1282.

2. Frédéric, comte de Bar, duc de Haute-Lorraine, auteur de la première maison de Bar, éteinte en 1035 comme comte de Bar, mais encore existante comme comte de Briey-Landres.

3. Godefroy II fils puîné de Godefroy I, auteur de la branche des comtes de Verdun, éteinte en 1076; elle a fini à Godefroy V, dit le Bossu, duc de Basse-Lorraine, marié à la célèbre duchesse Mathilde. Il était frère d'Ida, femme d'Eustache, comte de Boulogne et mère de l'illustre Godefroy-de-Bouillon.

4. Sigefroy, auteur de la première branche des comtes de Luxembourg, éteinte en 1136.

5. Elle fut relevée par Waleran IV, fils puîné d'Henri IV, comte de Limbourg. Cette branche de Limbourg-Luxembourg a été la plus illustre, elle a donné des empereurs à l'Allemagne, des rois à la Bohême, à la Hongrie, etc., etc., et s'est éteinte par mariage dans la maison d'Autriche en 1437.

6. Waleran I, second fils de Henri I, comte de Luxembourg, fut auteur de la branche de Luxembourg-Ligny-châtelain-de-Lille, éteinte dans la maison de Bourbon-Vendôme en 1482.

7. Antoine, frère puîné de Pierre II de Luxembourg-Ligny, fut auteur de la branche de Luxembourg-Ligny-Brienne, éteinte dans la maison de Montmorency en 1616.

Digitized by Google

8. Thiebault, fils puîné de Pierre I, de Luxembourg-Ligny, fut auteur de la branche de Luxembourg-Fiennes, éteinte dans la maison de Lorraine-Mercœur en 1569.

9. Sigebert I, petit-fils de Sigefroy, comte de Luxembourg, fut comte de Sarrebrück, de Deux-Ponts et de Werden en Alsace, et auteur de la première maison de Sarrebrück, éteinte par mariage dans celle de Montfaucon-Monbéliart en 1381.

Simon I, petit-fils de Sigebert I, de Sarrebrück, avait épousé Leucade de Linange, dont il eut Simon II qui continua la postérité, Henri, comte de Deux-Ponts, Frédéric et Godefroy, qui ont formé les branches quatorze et quinze.

10. Sigebert II, fils de Sigebert I, comte de Sarrebruck, fut auteur de la branche de Sarrebrück-Werden, éteinte par mariage dans la maison d'OEttingen en 1376.

11. Conan, fils puîné de Sigebert III, de Werden, fut auteur de la branche de Rechicourt, éteinte par mariage dans la maison de Linange en 1345.

12. Henri, fils puîné de Théodoric de Rechicourt, fut auteur de la branche de Forbach, éteinte vers l'an 1400.

13. Burckhardt, fils de Sigebert I, de Werden, fut auteur de la branche de Werden-Ochsenstein, éteinte en 1485.

14. Frédéric, fils de Simon I, de Sarrebrück, et de Leucade de Linange, héritiere de sa maison, fut auteur de la branche de Sarrebrück-Linange, éteinte par mariage dans la maison de Westerburg qui en a relevé le nom en 1467.

15. Godefroy, fils de Simon I, de Sarrebrück, et de Leucade de Linange, fut auteur de la branche de Linange-Godefridienne encore existante.

16. Fritzmann, second fils du précédent, fut auteur de la branche de Linange-Réchicourt, éteinte par mariage dans les maisons de Daun et de Hohenfelz vers 1495.

17. Henri, second fils de Simon I, de Sarrebrück, fut auteur de la branche des comtes de Deux-Ponts, éteinte dans la maison Palatine en 1489. Cette maison Palatine, qui a donné des rois à la Suède, règne aujourd'hui sur la Bavière.

18. Simon, fils aîné de Henri II, comte de Deux-Ponts, fut auteur de la branche des comtes d'Eberstein, éteinte en 1348.

Digitized by Google

19. Everhart, second fils de Henri II, comte de Deux-Ponts, fut auteur de la branche des comtes de Bitche, éteinte en 1573.

20. Gislebert, petit-fils de Sigefroy premier, comte de Luxembourg, fut auteur de la branche des comtes de Salm-en-Ardenne, éteinte en 1416.

Henri VI, le dernier de cette branche, adopta Jean de Limbourg-Reifferscheidt, son plus proche agnat paternel qui releva le nom et les armes des comtes de Salm-en-Ardenne. Cette maison forme aujourd'hui quatre branches existantes ; savoir :

21. Salm-Reifferscheidt-Krautheim, sur le Rhin, titré de comte.

22. Salm-Reifferscheidt-Hampach, en Bohème, titré de comte.

23. Salm-Reifferscheidt, en Moravie, élevé au rang de prince en 1790.

24. Salm-Reifferscheidt-Dyck, en Vestphalie, élevé au rang de prince en 1816.

25. Hermann III, fils puîné de Hermann II, comte Salm-en-Ardenne, fut auteur de la branche des comtes de Salm-en-Vosges, fondée vers l'an 1104.

Jean V, issu au neuvième degré de Herman III, partagea son comté en 1431, entre ses deux fils Jean VI et Paul I ; Paul VI, arrière-petit-fils de Jean VI, n'eut qu'une fille qui épousa François de Lorraine, comte de Vaudémont, père du duc Charles IV, et lui porta la moitié du comté de Salm ; 1595.

Paul I n'eut également qu'une fille mariée à Jean V, des Rhingrave (1475) et héritière de l'autre moitié du comté de Salm-en-Vosges, érigé en principauté en 1623.

Les Rhingraves de Salm existent de nos jours dans les branches de Kirburg, de Gaumbach et de Houtenar.

26. Ferry, fils puîné d'Hermann IV, comte de Salm-en-Vosges, fut auteur de la branche de Salm-Blamont, éteinte dans la maison de Lorraine par cession d'Olry de Blamont, évêque de Toul, dernier de son nom et de ses armes ; 1502.

27. Nicolas, fils puîné de Jean VI, comte de Salm-en-Vosges, fut l'auteur de la branche de Salm-Neubourg, éteinte en 1784.

(*Note communiquée par M. le comte de Villers de Burgeseh.*)

Digitized by Google

(*b*) Christian IV eut pour successeur son neveu Charles II, mort sans postérité en 1795, laissant la couronne ducale de Deux-Ponts à son frère Maximilien Joseph, qui hérita en 1799 de l'électorat-palatin et de celui de Bavière érigés en royaume en 1806. Ce prince, jadis colonel du régiment d'Alsace au service de France, avait, avant notre première révolution, un très-mince apanage et se trouvait dans de grands embarras d'argent à la naissance de son fils Louis (aujourd'hui roi de Bavière) que Louis XVI tint sur les fonts de baptême; le généreux parrain fit don à son filleul de 800 000 livres qui permirent au père de payer ses dettes.

(*c*) Cette famille originaire de Suède, fut envoyée en 1676, pour commander dans le duché de Deux-Ponts, dont le roi Charles XI, de la maison Palatine avait hérité. Son fils, le célèbre Charles XII, donna l'usufruit de ce duché au roi de Pologne, Stanislas, qui le rendit à la maison Palatine lorsqu'il fut mis en jouissance de la Lorraine et du Barrois.

Les comtes de Stralenheim ont de fort beaux tombeaux à saint Arnoald près de Sarrebrück.

(*d*) Je citerai parmi les membres de l'intimité de madame la douairière de Deux-Ponts, le chevalier de Kerallio, mort à Forbach, inspecteur des écoles militaires. Il est le premier qui ait distingué Napoléon et prédit de hautes destinées à ce puissant génie.

(*e*) M. de Stralenheim évincé de son engagère, acquit, à une lieue de Forbach, la cense de Ditschwiller, où il fit élever un élégant pavillon de chasse. Cette cense, composée de 38 hectares en bois, de 80 hectares en terres à labour, de 9 hectares en prés et de 3 hectares en jardins (130 hectares), avait peine à nourrir, en 1817, huit chevaux et six vaches. Elle était louée 1050 fr. sur lesquels il fallait prélever 500 fr. d'impôts. M. Sérar, devenu en 1823 propriétaire du domaine, entreprit d'en fertiliser les sables arides et les prairies bourbeuses. Les efforts de notre

Digitized by Google

habile collègue ont eu un tel succès qu'aujourd'hui Ditschwiller rapporte année commune :

1° En pommes de terre..... 4500 à 5000 hectolitres.
2° En avoine..... 550 à 600 hectolitres.
3° En trèfle..... 60 à 70000 kilogrammes.
4° En seigle..... 550 à 600 hectolitres.
5° En foin de pré et regain.. 80 à 90000 kilogrammes.

Ces produits, d'une valeur de 22 à 24000 fr. sont consommés sur place. Les seigles et les pommes de terre alimentent une distillerie, dont les résidus aident à la nourriture de trente vaches ou génisses, de quarante bœufs qui, après avoir servi aux travaux de la culture, sont engraissés et vendus à la boucherie.

Les terres arables ont été créées (passez m'en l'expression) par des défoncements, par l'enlèvement des roches, par les masses d'engrais résultant de soixante-dix bêtes à cornes, bien entretenues par l'emploi de composts formés de six septièmes de tourbe sur un-septième de chaux. Des nivellements et des irrigations habilement dirigés ont transformé les marais de Ditschwiller en prairie d'une fécondité phénoménale.

M. Sérar a partagé ses terres arables en quatre saisons, ou années, de 20 hectares chacune.

Première année, pommes de terre sur pleine fumure.
Deuxième année, avoine.
Troisième année, trèfle.
Quatrième année, seigle.

Les frais d'exploitation s'élèvent annuellement à 9000 fr. sans les dépenses de grandes améliorations.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'AQUEDUC ROMAIN

QUI CONDUISAIT

LES EAUX DE GORZE A METZ,

PAR M. VICTOR SIMON.

MESSIEURS,

Lorsque le savant Montfaucon disait, en parlant de l'aqueduc de Gorze à Metz, qu'il était digne de la magnificence romaine et le qualifiait de merveilleux, il avait en vue principalement les nombreuses arches qui traversaient la vallée de la Moselle. Combien encore plus grande n'eût pas été son admiration s'il eût eu connaissance des travaux dont nous allons vous entretenir.

Dans le courant de l'année 1841, l'entrepreneur du chemin de Metz à Cheminot, faisant des recherches pour se procurer des pierres, fut autorisé, par un propriétaire, à détruire une maçonnerie antique existant dans son champ; c'était le reste d'une pile : pensant qu'il parviendrait à en trouver d'autres, il se livra de proche en proche à des recherches qui furent couronnées de quelques succès.

Ayant été informé de cette découverte, je m'empressai de me rendre sur les lieux avec M. Edouard Jaunez,

Digitized by Google

géomètre en chef du cadastre du département, pour reconnaître à quel monument ces constructions avaient appartenu et m'opposer, autant que possible, à leur destruction.

Nous nous dirigeâmes donc par l'ancienne route romaine de Scarpone qui passe par Saint-Privat; arrivés un peu au-delà de Saint-Ladre, nous vîmes, à droite du chemin, une excavation résultant de l'enlèvement d'une partie d'une maçonnerie qui, d'après sa position et ses dimensions, nous fit connaître qu'on venait de détruire une des piles de l'ancien aqueduc. A quelques pas plus loin, nous vîmes la base d'une autre pile encore intacte, que des ouvriers perçaient pour la faire éclater avec de la poudre; elle avait 1^m de hauteur, $1^m,85$ de largeur et $2^m,50$ de longueur: elle était fondée, comme les piles des arches de Jouy, sur un lit de pierres se terminant en pointe et reposant immédiatement sur le sol. Jusqu'à la hauteur d'un mètre, cette pile n'était point revêtue de moellons taillés d'échantillon; on remarquait une retraite en biseau au point qui se trouvait au rez du sol, et à partir de là les piles étaient revêtues de moellons taillés comme ceux de tout l'aqueduc. Nous mesurâmes la distance entre les parements de ces piles, elle était de $3^m,17$, mesure qui était précisément celle indiquée par les ouvriers pour ces piles et pour d'autres qui existaient dans la même direction.

Au moyen des recherches qui avaient été faites, on avait mis à découvert d'autres débris de maçonnerie et notamment des moellons taillés d'échantillon qui nous aidèrent à suivre la direction de l'aqueduc; nous le suivîmes jusqu'auprès d'un gros cerisier à environ 1 kilomètre 5 hectomètres d'Augny. A partir de ce point il se dirigeait à travers les terres dans la direction du sud-ouest pour gagner les bois voisins de la ferme d'Orly, direction

Digitized by Google

indiquée par les religieux bénédictins ; nous trouvâmes dans ces champs des restes de piles, et dans l'un d'eux l'aqueduc reposait immédiatement sur le sol *. A partir d'un pré qui joint le bois, nous n'en vîmes plus aucun indice, soit qu'il ait été établi un siphon, pour, de la côte de Jouy, traverser les grandes inégalités que le sol présente, soit que les restes de construction ayant été détruits depuis long-temps, on n'en ait plus laissé aucune trace. Nous nous arrêtâmes à ce point, nous proposant d'y faire très-prochainement d'autres recherches.

Venons maintenant à des observations de détail.

Dans tout l'espace que l'aqueduc parcourait, nous avons trouvé une multitude de moellons taillés, qui indiquaient que cette partie du monument avait été continuée avec autant d'art et de soins que pour les arches de Jouy ; la distance qui existait entre toutes les piles démontre qu'elles servaient d'appui à des arceaux.

Lorsque je visitai pour la première fois la partie supérieure des arches de Jouy, je fus surpris d'y trouver beaucoup de débris de tuiles romaines, et je me demandai quelle pouvait avoir été leur destination ; mais ayant trouvé également un grand nombre de tuiles connues sous les noms d'*imbrices* et de *tegulæ*, dans tout l'espace que ce monument parcourait dans la plaine du Sablon, il ne m'était plus permis de douter que ces tuiles n'eussent servi à couvrir l'aqueduc, et que ce monument n'eût été ainsi couvert dans toutes les parties qui n'étaient point souterraines. Il resterait maintenant à décider si les eaux coulaient immédiatement sous cette couverture, ou si celle-ci était placée sur des maçonneries pour les protéger. Nous manquons de documents pour décider cette intéressante ques-

* D'après des documents qui m'ont été fournis par M. Lexa, entrepreneur, la distance entre ces piles de parement à parement était de $3^{m},33$.

Digitized by Google

tion ; mais nous pensons devoir faire observer que le plus ordinairement, dans les endroits où les aqueducs étaient au-dessus du sol, comme au pont du Gard, les Romains se bornaient à les couvrir de dalles, moyen dont ils se servaient aussi dans les lieux où les aqueducs étaient peu enfoncés dans la terre.

Les briques que nous découvrîmes piquèrent ma curiosité et je les examinai toutes ; indépendamment des *imbrices* et des *tegulæ*, on en voyait de triangulaires et d'autres légèrement courbées et épaisses. Ces deux dernières espèces me parurent avoir été employées à la construction intérieure de l'aqueduc. Les briques triangulaires, semblables à celles qui ont été trouvées sur le sommet des arches de Jouy, étaient rares ainsi que les briques de forme courbe. Malgré mes recherches qui avaient principalement pour but de m'assurer s'il y existait des inscriptions, un débris de l'une d'elles seulement me présenta une partie d'un nom propre. J'y lus: RINVS *, la dernière lettre était tournée en sens inverse ; des erreurs de ce genre sont communes sur les cachets Romains. Cette empreinte, quoiqu'incomplète, est précieuse, elle m'a paru détruire l'opinion que cet aqueduc aurait été l'ouvrage d'une légion, car on sait que ces troupes frappaient de leur marque les tuiles ou les briques qu'elles fabriquaient.

Cet aqueduc avait, comme ceux de Rome, de distance à autre, des regards, il avait aussi des gardiens pour veiller à la direction des eaux et à la conservation du monument. Un de ces regards a été découvert dans le vallon de Gorze ; une petite maison, bâtie en moellons taillés, située près de Saint-Ladre, et une autre située dans

* L'empreinte indique que *le nom* était à l'extrémité d'un instrument long et flexible, ce qui permettait de faire une multitude d'empreintes en très-peu de temps.

Digitized by Google

les terres, à très-peu de distance des piles, se dirigeant du chemin d'Augny au territoire d'Orly, ont dû être destinées à ces sortes d'employés. On sait qu'à Rome un nombre déterminé d'ouvriers était réparti dans les campagnes où les aqueducs passaient, pour être à portée de faire sans retard les réparations nécessaires, et que la charge du soin des aqueducs *Curator aquarum* était très-importante. Ce fonctionnaire était escorté de trois licteurs, de trois esclaves publics, d'un architecte et de plusieurs secrétaires.

D'après les documents que cette découverte vient de procurer et dont les bénédictins n'avaient point connaissance, l'opinion que je vous avais émise en 1833 paraît se confirmer pleinement. Ces piles avaient donc pour objet de régler le niveau de manière à amener les eaux dans la ville de Metz. D'autres piles, qui nous ont été signalées par un vieillard qui travailla, il y a quelques années, à leur destruction, étaient aussi placées * à droite du chemin de Metz à Augny, dans des vignes entre Montigny et la lunette d'Arçon, à moins d'un kilomètre de celle-ci. Ces constructions démontrent que les eaux, dans ces points les plus rapprochés de la ville, étaient encore élevées au-dessus du sol. En effet, comment concevoir une distribution d'eaux dans la ville si l'aqueduc n'atteignait pas le point culminant, et comment admettre que le palais impérial ou Cour-d'Or, située dans la rue des Trinitaires, aurait été privé des eaux abondantes amenées de Gorze. Ce qui reste de ce palais nous démontre qu'il n'en a point été ainsi; dans les caves de la maison rue des Trinitaires, n° 12, on voit deux bassins de construction romaine, revêtus de ciment à la hauteur d'un mètre 80 centimètres, qui

* Elles étaient aussi séparées par un espace que cet homme évaluait à trois mètres.

Digitized by Google

évidemment étaient destinés à contenir un grand volume d'eau. A l'extrémité nord du plus grand des deux bassins, on voit une ouverture cintrée, à la partie supérieure, avec des pierres semblables à celles qui ont servi pour les voussoirs de l'aqueduc; cette ouverture servait probablement à laisser échapper l'eau des deux bassins.

Les documents que je vous communique m'ont paru bien dignes d'intérêt, puisqu'ils procurent des renseignements nouveaux et très-concluants sur un monument que l'on considérait déjà comme une entreprise gigantesque avant de savoir qu'un si grand nombre d'arches traversait le Sablon dans une étendue d'au moins 6 kilom. Cette découverte amenant à des considérations plus importantes, il conviendrait dès-lors de se livrer à de nouvelles études : un nivellement fait avec soin amènerait, nous pensons, à des conclusions confirmatives de ce que j'ai avancé concernant le lieu auquel cet aqueduc devait aboutir.

Digitized by Google

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

NOTAMMENT

SUR METZ ET SES ENVIRONS,

PAR M. VICTOR SIMON.

MESSIEURS,

Une année s'est à peine écoulée depuis que j'ai appelé votre attention sur diverses antiquités découvertes dans nos contrées; je me félicite aujourd'hui de pouvoir vous en indiquer d'autres qui ne sont pas moins intéressantes.

Je vais d'abord vous entretenir de restes de monuments, puis d'objets d'art, trouvés la plupart en 1841 et 1842.

L'été dernier je fus informé, par notre collègue M. Gosselin, qu'en creusant près de la lunette d'Arçon pour les fondations d'un hangar, on avait extrait du sol une pierre de grandes dimensions ornée d'un bas-relief; je me rendis sur les lieux et je vis que cette pierre avait certainement appartenu à un grand monument; elle a $1^{m},2$ de longueur et $0^{m},7$ de hauteur. Dans sa partie supérieure, on a pratiqué deux entailles pour fixer deux attaches de barreaux de fer; au-dessous il existe une autre entaille semblable. Cette pierre, qui m'a paru provenir de Norroy-devant-le-Pont, représente une moitié de chapiteau, et parallèlement sur la même face, on voit

Digitized by Google

une femme sans aucun vêtement, tournant le dos, la tête nue, ayant de longs cheveux relevés et le bras placé horizontalement au-dessus de la tête; c'est évidemment une baigneuse (Fig. 1). Ce bas-relief, dont l'exécution annonce la décadence de l'art par sa raideur et ses mauvaises proportions, n'est point achevé à l'extrémité opposée au chapiteau. Il me paraît incontestable que cette pierre a appartenu à des bains publics qui ont dû être alimentés par l'aqueduc qui passait en ce lieu. Cet aqueduc ayant duré peu de temps aura rendu cette construction inutile et n'aura pas permis de mettre la dernière main à ses sculptures. On trouva au même lieu une autre pierre appartenant à une corniche; sa sculpture représentait des oves qui n'avaient point été achevés.

Lors de la réunion du congrès à Metz, une visite avait été faite des divers monuments de cette ville; dès cette époque vous aviez fixé votre attention sur un bas-relief engagé dans une muraille près de la porte de la citadelle, et vous avez obtenu, l'an dernier, qu'il fût détaché et réuni à votre galerie archéologique: cette sculpture représente un esclave vêtu d'une tunique et paraissant avoir des anneaux aux jambes *; il porte sur un plat une volaille retroussée. La hauteur de cette pierre est de 1^{m},70. Celle du personnage est de 1^{m},32 (Fig. 2).

Quel ne fut pas notre étonnement lors de l'extraction de cette pierre en voyant qu'elle dut servir de base à une colonne, qu'elle avait été sculptée sur trois faces, que l'une d'elles représentait deux personnages dont un se trouve sur la portion enlevée. Nous ne fûmes pas moins surpris en voyant que plusieurs autres pierres voisines offraient aussi des sculptures qui nous donnèrent

* En effet, il se pourrait que ce que l'on a pris pour des anneaux ne soit qu'un bourrelet formé par la chaussure.

Digitized by Google

la conviction que toutes les pierres de taille dont ce mur est revêtu proviennent d'un grand monument pour lequel on avait prodigué toutes les richesses de l'art.

Les sculptures de ce monument sont d'un style énergique et dans de bonnes proportions ; nous faisons des vœux pour qu'un jour on puisse se procurer d'autres bas-reliefs de ce lieu, afin d'acquérir des documents plus précis sur la construction qu'ils décoraient.

A quelques pas de là, en fouillant les fondations pour l'aile de la caserne du génie actuellement en construction, on trouva à environ cinq mètres de profondeur, sous le sol, une statue de femme dont la tête manque (Fig. 3) ; sa hauteur, moins la tête, est de $1^{m},70$; elle est vêtue de larges draperies d'un très-bon style ; près de cette statue on trouva une tête de personnage religieux d'une bonne exécution et rappelant un style antique.

Lorsqu'on creusa, l'an dernier, la fondation de deux maisons situées place d'Austerlitz, n^{os} 8 et 10, on découvrit à environ quatre mètres sous le sol, deux murailles romaines revêtues de moellons taillés, de petit échantillon, épaisses de $3^{m},50$, dont une avait deux rangs de briques en double épaisseur ; ces murs qui étaient perpendiculaires à la place, étaient à huit mètres l'un de l'autre. A la partie inférieure de l'un d'eux, j'ai remarqué des empreintes de madriers perpendiculaires au sol et également espacés ; la maçonnerie était brute et me parut avoir été faite dans des coffres, mode de construction que j'ai déjà signalé en parlant du palais des rois d'Austrasie. Les deux murs que je viens d'indiquer se dirigent du nord au sud ; l'un d'eux, m'a-t-on assuré, reparaît dans une maison du côté opposé de la place, et j'ai vu dans une cave de la maison n° 3, occupée autrefois par notre collègue M. Huguenin, parallèlement à la rue de la Fontaine-Saint-Jacques, une maçonnerie romaine,

Digitized by Google

revêtue de pierres de petit appareil et d'échantillons avec des cordons de briques. On sait aussi que lorsqu'on creusa pour les fondations du marché aux légumes on découvrit, vers le milieu de la place d'Austerlitz, la base d'une tour de très-grand diamètre, revêtue de pierres de petit appareil et d'échantillon avec des cordons de briques. On disait alors que c'était le reste de l'ancienne tour de l'église Saint-Jacques. Dans cette même fouille, pratiquée l'an dernier et près des deux murs romains découverts à l'emplacement des maisons n^os^ 8 et 10, on trouva, à environ quatre mètres sous le sol, une pierre de très-grandes dimensions provenant d'un monument antique (Fig. 4). Une partie de sa surface est ornée de guirlandes de feuillages, d'un pilastre composé de neuf cannelures ayant ensemble une largeur de 0^m^,88. On y remarque en outre un bras de femme d'une très-belle exécution. Cette pierre, dont le plus grand diamètre est de 1^m^,40 et l'épaisseur de 0^m^,5, a évidemment appartenu à quelque grand monument romain, situé en cette place ou bien près de là, car le poids de cette pierre n'aurait pas pu permettre de la transporter loin de sa destination sans des moyens mécaniques.

Près de là, on a trouvé une autre pierre provenant d'un entablement; on y remarque de petits modillons entre chacun desquels se trouve un bouclier de forme elliptique, placé en sautoir sur une hache à deux tranchants (Fig. 5).

Il y a environ trois ans, lorsqu'on construisit la maison située rue du Palais, n° 15, on vit dans la cave une muraille épaisse de trois mètres, ornée de grands cintres formés de deux pierres d'échantillon alternant de deux briques; le reste était revêtu de moellons taillés et de petit échantillon; vis-à-vis, à environ deux mètres et parallèlement à cette muraille, il en existait une autre

Digitized by Google

non moins épaisse, revêtue de moellons, taillés de petit échantillon ; mais ces moellons étaient de lias ou calcaire bleu à gryphites, seul exemple que je connaisse de ce genre parmi nos monuments antiques. Sur ces deux murailles on avait établi une voûte probablement dans le but d'utiliser ces deux murs pour l'établissement d'un égout qui se dirigeait vers la Moselle et dont les religieux bénédictins ont parlé dans leur Histoire de Metz, pages 165 et 166, tome I.

Je saisis cette occasion pour donner aussi quelques détails sur les restes d'une porte monumentale de la ville que l'on découvrit, il y a peu d'années, au bas de la rue Fournirue, et qui a déjà été signalée ; le pavé, situé à environ quatre mètres sous du remblai romain, était en grandes dales telles que celles de Rome et de Pompeia, des ornières de voitures y étaient profondément creusées : on trouva en ce lieu, parmi d'autres débris de constructions, des restes de fûts de colonnes dont un, déposé dans votre galerie, a $1^{m},60$ de circonférence. Je dois vous rappeler aussi que, quand on exécuta des travaux pour faire disparaître le saillant de la voûte du Pont-Sailly, on trouva, à l'emplacement de ce pont, de gros dés en pierres avec des médailles du Haut-Empire, qui dénotaient des constructions romaines et probablement les restes d'un pont.

La magnificence romaine ne se manifestait pas seulement dans les constructions exécutées dans les villes : on retrouve dans nos campagnes des travaux faits avec non moins de grandeur : notre confrère, M. le baron d'Huart, possède dans sa propriété, à Bettange, deux pierres longues chacune d'environ $2^{m},50$, plates d'un côté et convexes de l'autre, ayant une largeur d'environ $0^{m},80$; ces pierres, trouvées à Daspick, localité qui était riche en débris de constructions romaines, ont, je n'en

Digitized by Google

doute pas, servi à couvrir un aqueduc qui, comme ceux de Grand et de Nasium, dut être construit en grandes dales recouvertes de longues pierres de taille dont la partie supérieure et extérieure était de forme hémi-cylindrique.

Je vous ai entretenu de découvertes, faites récemment dans la plaine du Sablon, de restes de constructions de l'aqueduc qui conduisait les eaux de Gorze à Metz; je ne reviendrai pas sur ce sujet intéressant, seulement je dois ajouter que sous le bois, à environ un kilomètre d'Augny, en se dirigeant vers Orly, on découvrit les restes de plusieurs maisons romaines. Je n'ai pu lever le plan que d'une seule maison, qui, par sa situation isolée, à proximité de l'aqueduc, et son peu d'importance me fit présumer, ainsi que je l'ai dit, qu'elle servait de demeure à un gardien de ce monument (Fig. 7).

Un autre aqueduc existant sur le revers oriental de la côte de Scy et se dirigeant au sud, a été signalé à mon attention. Il descend vers le vallon de Moulins; les eaux qu'il prenait à Scy étaient conduites, dit-on, vers Longeaux; ce fait démontre à quels travaux les anciens se livraient pour se procurer des eaux dans leurs habitations.

M. Collinet, notaire à Gorze, en faisant travailler dans sa propriété à l'emplacement de l'ancienne abbaye de ce lieu, fondée en 749, pouvait espérer de faire quelques découvertes intéressantes, mais il ne vit qu'une muraille d'enceinte épaisse d'environ deux mètres, un fossé dans lequel se trouvaient encore quelques palissades, un souterrain ou plutôt un aqueduc de très-petites dimensions qui s'enfonce horizontalement sous la montagne, et une pierre portant une partie d'inscription que j'attribue (Fig. 6) à Vala, quarante-deuxième évêque de Metz, lequel mourut en combattant, le 3 avril 882, avec

Digitized by Google

Adelard, comte de Metz, entre Sierck et Remich, pour préserver notre pays des fureurs des Normands.

En 1841, M. Aubertin, propriétaire à Metz, faisant défricher un terrain, sur le revers méridional de la côte au-dessus de Lessy, découvrit des débris de construction dont la date doit remonter à des temps très-reculés; c'est un mélange de galets calcaires ramassés pêle-mêle sur le sol, et de chaux sans sable, faite avec le calcaire de la formation oolitique, trouvé sur place et cuite d'une manière très-grossière, à en juger par les débris de plantes charbonnées, mêlés avec la chaux. Cette construction, qui est un exemple de ce que Vitruve appelle l'*opus incertum*, me paraît d'origine celtique, ou au moins des premiers temps de l'occupation des Gaules par les Romains. Ceci paraît confirmé par divers instruments en bronze qui y furent découverts et qui consistent en deux lames recourbées en forme de serpette (Fig. 8) qui durent servir d'instruments tranchants ou de strigiles, en une longue épingle de cheveux, et un autre instrument en bronze qui se termine en forme de gouge et qui a une boîte propre à recevoir un manche. On sait que des instruments tels que ceux précités en forme de serpette, ont déjà été trouvés en beaucoup de lieux; je puis citer un exemple récent d'une trouvaille fort remarquable, faite sur les rives de la Saone; elle consiste en une lame recourbée (Fig. 9), une hache ou coin dont le manche se divisant à son extrémité en deux parties, était fixé sur les deux surfaces de l'instrument, un ciseau avec boîte pour recevoir un manche et une petite lame de couteau (Fig. 10) insérée très-grossièrement dans un andouiller de bois de cerf.

Enfin, je pourrais citer encore une quatrième lame de forme courbe et en bronze, que je me suis procurée à Metz et dont je ne puis indiquer l'origine.

Digitized by Google

Il me reste maintenant à m'expliquer sur la construction que je viens de signaler et sur les instruments que j'ai décrits.

Cette construction, située sur le revers d'un coteau, dans un sol très-aride et très-escarpé, n'était, certes, pas destinée à recevoir des eaux, car il n'en a jamais coulé dans ce lieu, dont le sol est très-perméable; elle ne pouvait donc servir de bassin pour des bains. J'ai le plus vif regret de n'avoir point été averti au moment de cette découverte; la disposition des lieux nous aurait probablement permis de fixer nos idées; l'épingle à cheveux qui fut trouvée là, amène naturellement à la pensée d'un lieu destiné à l'habitation.

Les quatre lames courbes que j'ai citées sont toutes façonnées de même; une cannelure occupe, sur une des surfaces, la largeur de la partie inférieure de la lame; cette rainure est limitée entre deux lignes saillantes, et elle se rétrécit de plus en plus jusqu'à la pointe. L'autre surface est unie et montre quelques inégalités qui attestent que ces sortes d'instruments ont été coulés. Le mode d'emmanchement est le même pour tous; le tranchant commence où le manche cesse.

Ces instruments, je l'ai dit, dénotent une haute antiquité, et ont été classés, par les archéologues, parmi les instruments celtiques; cependant il est à observer que ceux que je possède paraissent être d'un cuivre très-pur, tandis qu'au contraire les médailles gauloises sont communément composées d'un mélange de métaux, ces peuples n'ayant sans doute pas les connaissances nécessaires pour en faire la séparation.

Je m'abstiendrai donc de me prononcer d'une manière formelle sur ces diverses découvertes, espérant que plus tard d'autres circonstances viendront éclairer sur cette question si digne d'intérêt.

Digitized by Google

L'ordre naturel des idées amenait à vous entretenir d'instruments en pierre, avant de vous parler de ceux en bronze, mais j'aurais été obligé d'interrompre ce que j'avais à vous dire sur les constructions.

Deux haches en pierre, dont une surtout a un tranchant très-fin, ont été trouvées près de Lunéville; elles sont fort remarquables par la roche qui les compose, l'une est en jaspe de couleur verte très-claire; l'autre est une très-belle brèche, composée de fragments de roche verte noirâtre, disséminés dans une pâte de jade de couleur vert tendre. Ces deux sortes de roches sont étrangères à nos pays, et, sous ce rapport seul, il eût convenu de les noter; car il importe de bien indiquer la nature des roches employées pour la fabrication de ces sortes d'instruments, afin d'essayer de découvrir quels sont les lieux dans lesquels elles ont pu être confectionnées. Je saisis cette occasion pour faire connaître les autres haches que je possède.

La première, dont le tranchant a $0^m,06$ de largeur, est de jaspe gris verdâtre. Le lieu de sa découverte est incertain.

La deuxième, de même susbstance, a un tranchant large de $0^m,04$. J'ignore où elle fut trouvée; mais il en a été découvert une semblable près de Boulay, et une autre sur l'emplacement de l'ancien château dit Châtel-Saint-Germain, près Metz.

La troisième, qui est en grès bigarré, a $0^m,045$ de largeur au tranchant; je l'ai trouvée sur les hauteurs d'Arry, près Metz.

La quatrième est de serpentine; elle avait un tranchant large de $0^m,05$; je l'ai trouvée sur les hauteurs de Corny, près Metz, dans le lieu où j'ai découvert une flèche en silex.

La cinquième est de jaspe vert clair, avec une mul-

Digitized by Google

titude de petits points plus foncés ; elle a un tranchant large de $0^m,035$. Je l'ai trouvée sur les hauteurs de Corny.

La sixième est de couleur vert poireau. Elle est de jaspe ; son tranchant a une largeur de $0^m,038$.

La septième, dont le tranchant a une largeur de $0^m,033$, est de roche semblable et de même couleur.

La huitième, de jaspe vert, ponctuée de points moins foncés et variolitiques, a un tranchant de $0^m,048$.

La neuvième est de trapp, de couleur noire très-foncée ; son tranchant a une largeur de $0^m,046$.

La dixième est de trapp ; son tranchant a une largeur de $0^m,05$.

J'ignore où ces cinq haches furent découvertes.

La onzième, trouvée près de Gergovia (Auvergne), est en phtanite ; son tranchant a une largeur de $0^m,04$.

La douzième, trouvée dans la même localité, est de pierre semblable ; elle a un tranchant large de $0^m,03$; sa hauteur est de $0^m,035$.

La treizième est une roche serpentineuse qui a la dureté du jaspe ; son tranchant a une largeur de $0^m,028$. J'ignore où elle fut trouvée.

A quelle époque des temps humains tous ces instruments remontent-ils ? Faut-il les attribuer aux temps primitifs de l'espèce humaine dans les Gaules ? Je n'oserais l'affirmer, car plusieurs d'entre eux sont très-bien façonnés, et la distance à laquelle ces pierres ont été transportées de leur gisement, dénote déjà des relations entre des peuples éloignés les uns des autres. Il paraît constant qu'ils ont servi d'instruments de guerre ; mais je dois faire observer qu'on en trouve qui ont des dimensions trop petites pour avoir pu être emmanchés : tel est celui n° 11.

Lorsqu'on creusa, pendant l'été dernier, dans la partie

Digitized by Google

haute de la rue Jurue, pour y établir le bâtiment des écoles qui vient d'être construit, on trouva une main en bronze, de grandeur naturelle, qui rappelle les plus beaux temps de l'art antique (Fig. 11). Cette main était entièrement dorée. Comme elle se termine au poignet d'une manière bien nette, sans aucune rupture, et que d'une autre part elle est creuse et remplie d'une sorte de mastic; il est probable que cette main a appartenu à une statue dont le corps était peut-être d'une autre matière; on sait que les anciens exécutaient des statues en marbre ou en porphyre, dont la tête, les mains et les pieds étaient ou en marbre ou en bronze. Vous avez eu dans Metz un exemple de ce genre, par un buste en porphyre d'une impératrice romaine, dont la tête était en marbre blanc.

On trouva aussi près de cette main une jambe de bouc d'une très-belle exécution, et coulée en creux (Fig. 12).

L'usage de couler des mains à part, pour ensuite les adapter à des statues, ne s'est pas borné à des temps très-reculés. Je possède une main en bronze, de style bizantin, qui a été coulée en creux et insérée dans une manche en bronze doré, où elle est fixée par du plomb qu'on a introduit par la partie supérieure. Cette manche, également d'une pièce séparée, était adaptée au bras par une goupille. Cette main et cette manche, qui sont d'une bonne exécution, offrent une autre particularité, c'est que l'or qui les recouvre est posé sur une couche très-mince de métal blanc appliqué sur le bronze *. Cette particularité méritait, je crois, d'être citée pour l'historique de l'art.

Une autre main non moins digne d'intérêt a été trouvée à Saint-Juvin, avec des médailles romaines en bronze,

* Ce métal est probablement un composé d'étain et de bismuth, tel qu'on l'emploie pour la soudure.

Digitized by Google

de l'empereur Lucius-Verus, dans le lieu même où, selon la tradition, saint Juvin détruisit une idole de Jupiter; elle est de fer: c'est la main d'un sacrificateur ou d'un gladiateur, car elle est armée d'un poignard connu sous le nom de *parazonium*, dont la lame, très-courte, est fixée dans un manche qui dépasse la main en dessus et en dessous (Fig. 13). La manière solide dont cette lame épaisse et de forme quadrangulaire est tenue par cette main, atteste qu'un coup violent devait être porté. Je dois cet objet d'art à l'obligeance de M. Bretagne, contrôleur des contributions directes à Vouziers. Il est à regretter que jusqu'à présent on n'ait point trouvé le reste de la statue à laquelle cette main appartenait, elle eût été intéressante comme document sur l'état des arts à l'époque où elle fut coulée.

Cette main, dont les coutures annoncent évidemment qu'elle a été coulée, n'est pas le seul exemple que je puisse citer d'objets d'art exécutés en fer. Je possède deux statuettes qui sont de ce métal: l'une trouvée, m'a-t-on assuré, dans la Seine, semble représenter une divinité celtique; ses cheveux descendent jusque sur le col; les yeux, le nez, la bouche paraissent révéler l'enfance de l'art; elle tenait sur le bras droit un emblème qui y était fixé par une forte goupille, et qui nous aurait permis peut-être de lui donner une attribution. Le bras gauche est tendu comme s'il s'était appuyé sur une lance (Fig. 14). L'absence de barbe, les traits de la figure et le corps même, quoique très-disproportionné, indiquent que l'on a voulu représenter une femme.

Une seconde statuette en fer a les cheveux tombant jusque sur les épaules; les traits de la face sont virils, le menton est orné d'une longue barbe, le front n'a presque point d'élévation; le tronc est très-court, les

Digitized by Google

jambes sont au contraire fort longues et fort grêles. Les deux bras se terminent par des bandes de fer qui figurent les mains, et qui sont enroulées autour d'un cep de vigne, passant de l'aine gauche à l'épaule droite (Fig. 15). Cette statuette offre un autre fait remarquable et semblable à ce que l'on voit dans le dessin d'une statuette figurée dans Caylus, tome III, pl. XXVI. Une bande de fer fixée au dos, longue de 0m,07, large de 0m,017, a à son extrémité une ouverture de forme rectangulaire, qui servait à la fixer. Le cep de vigne que porte cette statuette semble indiquer le Bacchus indien.

Je pourrais encore citer deux autres statuettes en fer, l'une, représentant un *éphèbe* entièrement nu, qui a ses parties sexuelles, est haute de 0m,2, et paraît appartenir à l'époque romaine; l'autre, représentant un personnage chrétien, ayant la barbe et les cheveux longs, tenant un livre de la main droite, paraît appartenir au quatorzième ou au quinzième siècle; on voit à son dos un morceau de fer saillant, percé d'un trou, qui avait pour but de la fixer à l'aide d'une goupille.

Une autre statuette, mais en bronze, trouvée à Metz, mérite d'être signalée à votre attention; elle est haute de 0m,07, coulée creuse et très mince; elle représente un personnage vêtu d'une tunique sans manches, avec deux ouvertures latérales par lesquelles passent les mains qui, d'après leur position, semblent indiquer l'attitude d'un homme qui jouait de la flûte double, ou *dianthos;* les pieds sont chaussés d'une sorte de brodequins; la tête manque, et d'après l'ouverture que l'on remarque pour l'insertion du col, il est évident que le col et la tête avaient été adaptés postérieurement et étaient probablement d'une substance autre que du bronze (Fig. 16).

L'an dernier, M. Dorr fils, banquier à Metz, a fait pratiquer des fouilles dans sa propriété près de Sierck,

Digitized by Google

qui faisait autrefois partie de la forêt de Schirmerter, à 250 mètres de la route actuelle de Ritzing, près la chaussée romaine. Il y trouva dans un champ, un cube en grès bigarré brun, dans lequel on avait pratiqué une cavité qui renfermait une urne brisée, en verre commun et uni, contenant des cendres et des ossements; dans une autre petite cavité à côté de l'urne, on avait déposé une lampe en bronze, dont toute la surface n'est point recouverte (Fig. 17). Cette lampe avait exactement la forme d'une autre lampe en terre, qui fut trouvée au Sablon. Une seconde pierre qui était un tronçon de colonne également en grès, avait été aussi creusée et placée sur la première. D'après cette disposition, il est évident que la lampe ne put jamais brûler dans la place qu'on lui avait assignée, et qu'elle était purement symbolique.

A côté de ce coffre grossier on trouva une anse de *præfericulum,* ornée d'une tête placée au bas, une petite coupe en terre rouge, une guimbarde ou trompe d'Allemagne en fer, une plaque en bronze sur laquelle quatre anneaux étaient fixés perpendiculairement à sa surface, un pied de pot en bronze, dont la forme n'avait rien de remarquable. La guimbarde me paraît, je l'avoue, ne devoir point être attribuée aux temps antiques; cependant j'ai pensé ne pas devoir m'abstenir de la mentionner.

Déjà dans cette même localité, M. Dorr avait trouvé sous un *tumulus* des objets fort remarquables, notamment des anneaux en bronze pour les bras, les jambes et le col; ils étaient coulés creux, très-minces et d'une seule pièce, ce qui exclut l'idée de les ouvrir pour les passer, et une cuiller en argent, dont la forme a les plus grands rapports avec celle que je mets sous vos yeux (Fig. 18), et qui remonte au moins au huitième siècle; date qui résulte de la forme de la croix gravée sur un côté du

Digitized by Google

crochet ou extrémité de la coquille qu'elle figure, et du monogramme que l'on remarque du côté opposé.

Une tessère trouvée à Marseille, de forme quadrilatérale, haute de $0^m,06$, y compris la bélière qui la surmonte, et dont chaque face a $0^m,009$, porte pour inscription (Fig. 19) :

Sur la première face,	D. IVNIVS.
Sur la seconde,	HERMETVS.
Sur la troisième,	SPECT. K. MAR.
Sur la quatrième,	M. LEP. Q. CAT.

Caylus (3e vol. Antiq. rom., p. 290, et pl. LXXIX) décrit une tessère semblable en ivoire ; et ce qui est fort remarquable, elle est dans les mêmes dimensions, à $0^m,003$ près.

Voici, je pense, comment il faut traduire ce que nous lisons sur la mienne : *Didius Junius Hermetus devant se donner en spectacle aux calendes de mars, sous le consulat de Marcus Lepidius et de Catulus.*

C'était donc une tessère pour assister aux représentations qui seraient données par cet athlète ou ce gladiateur.

Je ne puis admettre que cette tessère soit une récompense accordée à un gladiateur : en effet, elle est de bien peu de valeur et de bien peu d'apparence ; s'il en était ainsi elle offrirait d'ailleurs quelques insignes indicatifs tels que des palmes ; on sait que la récompense ordinaire des gladiateurs victorieux, était une palme ou une somme d'argent, ou un objet d'art quelquefois d'une valeur considérable, ou une couronne de palmes tressées avec des bandelettes de diverses couleurs.

Deux autres tessères en os, trouvées à Metz, méritent d'être mentionnées ici : ce sont simplement deux plaques rondes. L'une, d'un diamètre de $0^m,05$, est d'un travail barbare ; elle représente un oiseau fantastique qui a la

Digitized by Google

crête d'un coq, je la crois mérovingienne. La seconde, qui a un diamètre de 0m,035, représente un oiseau ressemblant à une autruche ; les festons qui l'entourent sont d'assez bon goût et de bonne exécution : je la crois romaine.

Deux petites cassolettes en bronze, trouvées à Nasium, et que je dois à l'amitié de M. Dufresne, avocat à Toul, sont presque cordiformes et semblables à celle figurée dans la planche XC du tome IV de Caylus. La partie supérieure est mobile, à charnière, elle se ferme à l'aide d'une petite entaille qui s'engage dans une lame de cuivre saillante. Ce couvercle est orné d'émaux grossiers ; la partie inférieure est percée de trois trous ronds par où s'échappait l'odeur des parfums qu'on y renfermait.

Je ferai ici une remarque qui m'a frappé souvent : c'est que des objets de toilette, qui, en or ou en argent, auraient peu de valeur, sont cependant fabriqués en cuivre ; il est probable que beaucoup d'entr'eux étaient dorés, et que le temps leur a fait perdre leur dorure. Déjà je vous ai fait voir un bijou en cuivre, qui avait encore des restes d'une dorure fort épaisse ; un petit pot en cuivre, à trois pieds, qui ne dut être qu'un jouet d'enfant, présente encore quelques indices d'or ; enfin il a été trouvé, il y a peu de temps, près de Saint-Avold, un petit Mercure en bronze qui est encore presque complètement doré.

Une bouteille en verre, haute de 0m,15, large à la base de 0m,1, et se rétrécissant en forme conique vers le col dont la largeur est de 0m,025, a été trouvée près de Metz (Fig. 20) ; son orifice a un évasement de 0m,05 ; ce verre est de couleur vert clair, ce qui annonce peu de perfection dans la matière. D'après l'examen que j'ai fait avec M. de Jubécourt, ancien sous-directeur de la verrerie de Baccarat, de cette bouteille et d'autres objets

Digitized by Google

d'art en verre, il nous a paru constant que les anciens mettaient en usage les moyens usités de nos jours, tels que la canne, la paraison, les fers, les cisailles, les bardelles. Voici le procédé qui a dû être suivi pour la fabrication de cette cruche. D'abord on l'a soufflée par la méthode ordinaire, et le fond a été rapporté ; puis la pièce empontillée par le fond, a été ouverte et garnie des filets qui entourent le col ; l'anse est posée en deux pièces qu'on a allongées pour les fixer près de l'orifice et ensuite les replier en festons, enfin les filets entourant le galbe ont été appliqués.

C'est ici le lieu d'enregistrer les renseignements intéressants que M. Saillet, instituteur à Lexy, communiqua l'an dernier à M. Ducharme, inspecteur des écoles primaires du département, auquel nous les devons. Ces documents font connaître que l'on trouva, vers la fin de 1840, à 200 ou 300 mètres du village de Lexy, au bord d'un profond ravin, à $0^{m},90$ dans le sol, une pierre carrée qui recouvrait une espèce de caveau en maçonnerie sèche, d'environ $0^{m},60$ à chacune des trois dimensions de l'étendue, et dans lequel se trouvait du sable extrêmement fin, les débris d'une énorme bouteille, un fer de lance rongé de rouille et une pièce de monnaie portant, suivant cet instituteur, pour inscription autour de la face bien conservée, *Cæsar aug. Germanicus ;* l'oxide de cuivre empêchant de lire le reste. A ces débris étaient mêlés des restes d'ossements calcinés. Cette bouteille était de verre commun et de forme ronde, à col très-allongé et assez large pour que l'on pût y introduire la main.

Peu de jours après, suivant les renseignements de la même personne, un cultivateur de Lexy souleva avec sa charrue une pierre carrée, semblable à celle citée plus haut ; elle recouvrait une cavité creusée dans une seule

Digitized by Google

pierre ayant la forme d'un dé de $0^m,9$ de face. La cavité avait $0^m,5$ de profondeur ; elle renfermait aussi du sable fin et une bouteille en verre de la forme de celle citée précédemment. Cette bouteille était bien conservée ; mais ainsi qu'il n'arrive que trop fréquemment, on la fit bientôt voler en éclats ; nul doute que c'était une urne cinéraire ; elle contenait des cendres de couleur gris blanc.

Nous ne saurions trop louer le zèle des personnes et surtout des instituteurs qui, s'intéressant à tout ce qui se rattache à l'histoire et à l'industrie du pays, s'empressent de signaler ce qu'ils croient être utile. Nous adressons donc nos remercîments à M. Saillet, encore bien que ces documents nous soient parvenus par une voie indirecte.

Un débris de vase, couvert de bas-reliefs et trouvé par M. Dufresne, à Nasium, est remarquable non point par la perfection de son travail, mais par les mots : **OMANE-SER.** Cette inscription, écrite parallèlement à la hauteur du vase, est placée entre un enfant qui danse sous un portique de feuillages supporté par deux colonnes, et un jongleur nu qui semble avoir été tout-à-coup surpris au moment où il jouait de chaque main avec une pierre ; l'une de ces pierres lui échappe de la main droite, tandis qu'il tend la main gauche pour recevoir l'autre que l'on voit au-dessus de cette main (Fig. 21).

Le peu d'orthographe qui existe dans certaines inscriptions, en rend l'attribution difficile, et celle-ci est de ce nombre.

Si la lettre *o* avec le mot *mane* ne forme qu'un seul mot, il faut attribuer cette inscription au dieu *Omanus* des Perses, qui présidait au feu ; si la lettre *o* doit être séparée, cette inscription serait funéraire, elle pourrait être considérée comme une invocation aux dieux Manes qui veillaient à la conservation des tombeaux.

Digitized by Google

Enfin en admettant encore la séparation du vocatif *ó*, on pourrait interpréter cette invocation comme étant faite au dieu *Mann* ou *Mannus*, dieu Germain, fils de Tuiston, indiqué par Tacite, et dont les Germains croyaient descendre en partie. La proximité à laquelle Nasium était des provinces de la Germanie, le grand nombre de Germains qui furent au service de l'Empire, ou qui y fixèrent leur résidence avant et après l'invasion, et le motif que, suivant César, le Pluton des Gaulois était le Tuiston des Germains, pourraient engager à admettre de préférence cette dernière interprétation.

Les armes antiques ont toujours été l'objet de l'attention toute spéciale des archéologues, et déjà j'ai eu occasion d'appeler votre attention sur celles qu'on a trouvées dans des tombeaux sur plusieurs points du département. Lorsqu'on défricha la hauteur de Châtel-Saint-Germain, près Metz, on trouva différents objets d'art antiques, parmi lesquels je remarquai des flèches dont le fer est dans des proportions qui ne sont point de forme ordinaire. La douille ou boîte dans laquelle le bois s'emmanchait, n'avait que $0^m,008$ à l'ouverture; le fer, de forme carrée comme un clou, a, y compris la douille, une longueur de $0^m,14$; le fer, non compris la douille, a celle de $0^m,1$, et chacune de ses faces a $0^m,004$ de largeur (Fig. 22). Ces armes, si longues et si minces, étaient pliées, et leur extrémité était émoussée comme si, ayant été lancées, elles eussent atteint une muraille.

A quelle date remontent ces fers de flèches? nous n'oserions nous expliquer à ce sujet. On sait qu'il exista sur cette hauteur un château fort qui appartint à l'évêque de Metz, Jean d'Apremont, qui y fut assiégé en 1231 par les Messins; mais ce lieu dut être fortifié avant et depuis cette époque. La hache celtique en pierre, le mors de forme arabe, les boucles, la bague en verre

Digitized by Google

avec une tête romaine empreinte sur son chaton, et les autres objets de fabrique romaine qu'on y trouva, annoncent que ce lieu fut occupé par divers peuples qui se succédèrent dans le pays ; la longueur et la faiblesse de ces flèches rappelle ce que Polybe dit des javelines des vélites Romains, dont la pointe était si mince qu'elle se faussait au premier coup, en sorte qu'elles ne pouvaient servir à leurs ennemis.

Il me paraît d'autant plus important d'appeler l'attention sur cette arme de jet, que probablement sa description engagera d'autres archéologues à se livrer, à leur sujet, à des recherches qui pourront en assigner la date.

Tel est, Messieurs, l'ensemble des documents que nous avons pensé devoir vous communiquer ; la plupart offrent des faits intéressants pour l'histoire de nos contrées, et tous sont utiles pour l'étude des arts chez les anciens.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ

AUXQUELS IL CONVIENDRAIT

DE DÉCERNER UN HOMMAGE DURABLE ET SOLENNEL,

PAR M. ÉMILE BÉGIN.

MESSIEURS,

Lorsqu'obéissant à un sentiment de haute convenance et de dignité, vous formâtes le projet d'orner la salle ordinaire de vos séances du portrait ou du buste des hommes remarquables qui ont fait partie de l'Académie, une commission de sept membres * vous proposa, pour limite d'appréciation scientifique et littéraire, le titre de membre titulaire ou d'associé-libre de l'une des classes de l'Institut de France. Cette limite vous parut naturelle et dès-lors il ne fut plus question que de rechercher les hommes de l'ancienne et de la nouvelle Académie qui ont des droits à cette honorable distinction.

Les noms de Barbé-Marbois, Grégoire, Lacretelle aîné,

* Cette commission nommée au mois d'octobre 1841, se composait de MM. Didion, E. Bouchotte, Cailly, Boileau, Blanc, Gerson-Lévy, et Bégin, rapporteur.

Digitized by Google

Lacuée de Cessac, Le Masson, Rœderer, Savart, Sérullas, s'offrirent spontanément à votre mémoire; il ne s'agit donc plus de désigner les plus dignes, car tous possèdent un mérite bien reconnu, mais seulement ceux qui ont eu avec l'Académie des rapports plus ou moins actifs.

Dans cette liste de huit membres se trouvent trois sortes de dignitaires, savoir : des titulaires, des honoraires et de simples correspondants. Je répondrais strictement aux obligations que votre commission m'a fait l'honneur de m'imposer, en vous signalant aujourd'hui les travaux qui ont lié ces hommes honorables soit à l'ancienne, soit à la nouvelle Académie; mais, après y avoir réfléchi, j'ai pensé qu'il s'agissait de vous éclairer sur l'ensemble du personnel ayant droit à la distinction proposée, et, pour y parvenir, des recherches minutieuses sont devenues indispensables. Malgré tout mon désir d'être court, je me trouve entraîné à des détails pour lesquels je vous prie, Messieurs, de m'accorder votre indulgente attention.

L'Académie de Metz a compté dans ses rangs plus de trente personnes qui sont entrées à l'Institut comme titulaires ou associés-libres; mais parmi elles, j'en vois seulement onze prenant une part active à nos travaux : ce sont Barbé-Marbois, François de Neufchateau, Grégoire, Lacépède, Lacretelle aîné, Lacuée comte de Cessac, Le Masson, Parmentier, Perronet, Rœderer et Sérullas.

BARBÉ-MARBOIS.

Le marquis de Barbé-Marbois, ministre, garde des sceaux, premier président de la cour des comptes, sénateur, pair de France, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, etc... est né à Metz le 31 janvier 1745. Il se trouvait à Munich, chargé d'affaires du gouvernement français, lorsqu'il composa, pour la société

Digitized by Google

royale de Metz, un *Mémoire sur l'administration des biens en Bavière*, ouvrage dont nous n'avons retrouvé que le titre dans nos archives*. Le 7 février 1774, cette société nomma Barbé-Marbois son correspondant, et, quelque temps après, l'académicien néophyte se trouvant à Metz, reçut les honneurs de l'installation accoutumée. Il lut, à cette occasion, des *Observations* que ses voyages et son séjour en Saxe l'avaient mis à même de recueillir. Le 28 février 1776, Barbé-Marbois écrivait de Munich au secrétaire de l'Académie :

« Je dois encore, Monsieur et cher collègue, à l'Académie, un témoignage de ma reconnaissance pour la grâce qu'elle m'a faite en m'admettant parmi ses membres. Mais j'ai toujours pensé qu'une société qui n'est occupée que de recherches utiles, me tiendrait quitte d'un discours bien apprêté et me saurait plus de gré de lui adresser un écrit dont l'objet n'est pas étranger à notre province, et me paraît entrer dans le plan des travaux de l'Académie. Nous avons des salines dont l'exploitation est, à quelques égards, analogue à celle des sources salées de Reichenhall et de Salzbourg. Cependant, on suit aussi dans celle-ci des procédés différents que nous avons intérêt de connaître. D'ailleurs, les Salzbourgeois n'ont eu connaissance, pendant plusieurs siècles, que des sources salées et non du rocher de sel qui, peu de temps après sa découverte, a décuplé la richesse des exploitateurs. Peut-être possédons-nous un trésor pareil, et peut-être quelques recherches pourraient nous conduire jusqu'aux montagnes de sel où les sources de Mayence, de Dieuze, de Salins et de Château-Salins, vont s'imprégner de parties salines.

* Mémoire sur l'administration des biens et des habitants de la campagne dans l'électorat de Bavière, par M. Barbé l'aîné. (Ce mémoire, reçu le 27 décembre 1773, est le n° 3 de ceux présentés au dernier concours.) Note du secrétaire archiviste.

Digitized by Google

» Je vous prie, Monsieur, au cas que vous ayez la complaisance de vous charger de faire la lecture de mon mémoire, d'en supprimer tout ce qui est étranger à cette matière, et surtout les détails des différentes positions et aspects. Ce sont des hors-d'œuvre qui ne s'y trouvent que parce que je n'ai pas voulu contrarier le goût d'une personne avec qui j'ai fait ce voyage et qui est grand amateur de descriptions.

» J'ai l'honneur d'être, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» BARBÉ DE MARBOIS. »

Cette lettre était accompagnée d'un manuscrit autographe de trente-deux feuillets in-folio qui existe encore dans les archives de l'Académie *.

Barbé-Marbois touchait au terme de son séjour à Munich, lorsqu'il rédigea un *Mémoire sur la méthode pratiquée en Bavière pour la nourriture des enfants au berceau.* Manuscrit in-folio de une feuille.

Cet opuscule envoyé de Paris à l'Académie de Metz avec une lettre en date du 29 janvier 1779, a été lu

* En voici le titre : Voyage aux mines de sel et aux salines de Hallein dans l'archevêché de Saltzbourg, de Traunstein et Reichenhall en Bavière, par M. Barbé de Marbois. On lit sur la première page, sous le titre, cette note écrite de la main de M. Le Payen, secrétaire de l'académie :

« Présenté à l'académie, en séance, de la part de l'auteur, par M. Em-
» mery, qui en a donné lecture, ainsi que de la lettre du 28 février
» dernier qui y est jointe, dans l'assemblée dudit jour 5 may 1777.
» — Lu en séance publique dans la séance de rentrée du lundy 17 no-
» vembre 1777. »

Ce manuscrit a été publié depuis sous le titre suivant : *Voyage d'un français aux Salines de Bavière et de Salzbourg.* Paris, Beaudoin, 1800, in-18, 75 cent.; nouv. éd., Paris, in-18; trad. en allemand avec des notes, Munich, 1803, in-8°.

Digitized by Google

dans cette société le 8 février 1780. On arrêta qu'il serait publié par la voie des petites affiches de la province *.

Rien n'indique que pendant les dix années suivantes Barbé-Marbois ait fait de nouvelles communications à l'Académie. Parti pour Saint-Domingue en qualité d'intendant, lorsque déjà l'horizon politique s'assombrissait, il tourna quelquefois ses regards vers le berceau natal, vers l'Académie qui avait si honorablement accueilli les premiers essais sortis de sa plume. Le 7 mars 1789, il écrivait du Port-au-Prince au secrétaire perpétuel :

« J'ai pris la liberté, Monsieur, il y a quatre mois, de faire adresser à l'Académie une caisse contenant des semences des États-Unis, que je crois propres à se naturaliser dans notre pays. Je vous prie aussi de vouloir bien lui présenter une caisse de quinquina d'une espèce particulière à Saint-Domingue où elle n'est bien connue que depuis peu d'années. Elle est à l'adresse de M. L., intendant.... Vous trouverez dans la caisse un *Mémoire* ** sur les effets de ce remède administré dans la colonie. Je désire que les essais qui pourront être faits à Metz, produisent des résultats aussi satisfaisants qu'ici. J'ai fait mettre aussi dans cette caisse un exemplaire d'un écrit *Sur les finances de Saint-Domingue* ***. Il ne peut guère être lu hors de cette colonie. Je vous prie, cependant, Monsieur, de vouloir bien le placer dans la bibliothèque de l'Académie ; il y servira peut-être à m'excuser de prendre aussi peu de part à ses travaux, en lui prouvant que les affaires de la colonie ne laissent aucun moment à ma disposition.

» J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère attache-

* V. Affiches des évêchés et Lorraine, 1779, p. 76 et suiv.

** Ce mémoire n'existe plus dans nos archives.

*** Nous n'avons nulle connaissance de cet imprimé. Il n'est cité par aucun biographe.

Digitized by Google

ment, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE MARBOIS *. »

C'est la dernière trace qui subsiste des relations de Barbé-Marbois avec l'ancienne Académie. En 1820, il fut créé, par acclamation, membre honoraire de la nouvelle, et lui fit hommage de quelques travaux imprimés.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

François de Neufchâteau (Nicolas-Louis), né à Saffrais, département des Vosges, le 17 octobre 1750, mort le 10 janvier 1828, poète, légiste, économiste, homme d'état, ne s'était encore fait connaître que par des poésies fugitives, beaucoup trop vantées alors, beaucoup trop dépréciées depuis, lorsqu'il fut admis à l'Académie de Metz, en 1787, comme membre correspondant.

La même année, il vint dans notre ville, et lut, le 10 décembre, à ses confrères assemblés, la traduction d'une *Idylle d'Ausone* et d'une *imitation de Claudien*, demeurées inédites.

L'agitation de la carrière politique de François de Neufchâteau l'entraîna bientôt loin des Muses. Cependant, il n'oublia pas l'Académie messine, au secrétaire de laquelle il écrivait en 1789, la lettre suivante :

A Vicheray par Toul, le 20 aoust 1789.

« MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRERE,

» Ce n'est point un hommage purement littéraire que j'ai l'honneur de vous offrir pour l'Académie et pour vous.

* Cette lettre a été lue en séance académique, le 25 mai 1789, par M. Le Payen, secrétaire, à qui elle était adressée.

Digitized by Google

Hélas ! qui peut songer aux Muses, quand on est en proye aux furies ? Daignez agréer l'exemplaire de ce procès verbal *, et en faire agréer la lecture à nos très-chers et très-honorés confrères. J'ose espérer qu'ils me plaindront, et qu'ils jugeront que ma conduite, dans cette étrange circonstance, n'a pas démenti l'estime dont ils veulent bien m'honorer. J'ai été trop peu de tems à Metz, et j'étais trop pressé d'en revenir, pour avoir eu l'idée d'y voir personne. Je prendrai ma revanche dans un tems moins orageux.

» Je suis avec respect et attachement, Monsieur et très-cher confrère, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» François de Neufchateau. »

Cet homme illustre est devenu depuis, ainsi que vous le savez tous, président du conseil des Anciens, président du Sénat, ministre de l'intérieur, membre de l'Académie française. Il n'était pas encore décédé, lorsque l'Académie de Metz s'est réorganisée. On a oublié de lui offrir le titre de membre honoraire, ainsi qu'on l'a fait en faveur des autres membres de l'ancienne Académie, que la mort avait épargnés.

GRÉGOIRE.

Grégoire (l'abbé), membre de la Convention, membre titulaire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres (Institut, troisième classe), correspondant de l'ancienne Académie royale de Metz, honoraire de l'Aca-

* Compte-rendu à l'assemblée des communes du bailliage de Toul, par M. de Neufchâteau, de l'outrage fait aux communes du bailliage en la personne de quatre de leurs députés, 1789, in-8° de cinquante pages, avec tableaux.

Digitized by Google

démie actuelle, né le 4 décembre 1750, à Vého, près Lunéville.

Le 9 août 1773, étant professeur au collége de Pont-à-Mousson, il fit hommage à l'Académie de Metz, d'un exemplaire de son *Éloge de la Poésie*, couronné par l'Académie de Nancy.

En 1786, Grégoire adressa à l'Académie de Metz un *Mémoire sur la Régénération des Juifs*, qu'on trouva *complet, empreint d'une philosophie saine, quelquefois sublime*, mais auquel on reprocha de la diffusion, des trivialités, etc.

En 1787, ce jeune écrivain se présenta de nouveau au concours sur la même question, et son ouvrage fut couronné.

En 1788, l'Académie de Metz l'admit au nombre de ses membres correspondants. Il lui écrivit le 5 janvier 1789 :

« Je puis dire que je suis en partie l'ouvrage de la » Société royale ; car c'est le désir d'obtenir ses suffrages » et d'être ensuite compté parmi ses membres, qui a » aiguillonné et développé mes faibles talents. Me voilà » donc parmi vous.....

» Dès ce moment, Messieurs, je consacrerai toujours » à la Société royale mes travaux littéraires, et si le » succès ne répond pas à mon zèle, après avoir réclamé » votre bienveillance et vos lumières, j'invoquerai votre » indulgence. »

(*Lettre autographe faisant partie de la collection du docteur Bégin.*)

La révolution étant arrivée et l'Académie ayant été dissoute, Grégoire ne trouva pas l'occasion de déployer son zèle ; mais lorsqu'elle se reconstitua, il ne la priva d'aucune des productions sorties de sa plume si féconde. En 1820, on le nomma d'office membre honoraire de l'Académie.

Digitized by Google

LACÉPÈDE.

Lacépède (Bernard-Germain-Etienne de la Ville-sur-Illon, comte de), né à Agen le 26 décembre 1756, mort à Epernay, près Saint-Denis, le 6 octobre 1825. Il était déjà démonstrateur des jardins du roi, membre des Académies de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, Stockholm, Hesse-Hombourg, Munich, mais ne faisait point encore partie de l'Académie des Sciences de Paris, lorsqu'il aspirait à la correspondance de la Société littéraire de Metz.

En 1784 et 1785, il lui fit l'envoi de plusieurs opuscules. Toutes ses lettres se sont égarées. La seule que nous possédions est ainsi conçue :

« *A Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Metz.*

» MONSIEUR,

» M. de Cessac, dont je m'honore de l'amitié, m'a fait espérer que vous voudriez bien présenter de ma part, à votre compagnie, la poétique de la musique que M. Gauthiez a eu l'honneur de vous faire parvenir. Agréez, Monsieur, ma prière, mes excuses et ma reconnaissance à ce sujet. Je désire d'autant plus que l'Académie accueille mon hommage avec bonté, que personne n'est plus pénétré que moi d'estime et de vénération pour votre savante compagnie. L'Académie de Metz donne un grand et bel exemple, et acquiert bien des droits à la reconnaissance publique, en dirigeant ses travaux et ceux des gens de lettres qu'elle appelle aux couronnes, vers les objets les plus utiles ; c'est ainsi qu'on joint à l'éclat de la gloire, le mérite plus rare de préparer le bonheur des nations. Il serait bien flatteur pour moi,

Digitized by Google

Monsieur, d'être compté au nombre des membres de votre compagnie, et d'obtenir le droit d'être aidé de ses lumières.

» Permettez que je me félicite avec vous d'être à même de vous témoigner les sentiments que vous inspirez à tous ceux qui cultivent les lettres, et le respect avec lesquels je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» Le Cte DE LACÉPÈDE.

» Au jardin du roi, le 19 mars 1785. »

(*Collection du docteur Bégin.*)

Cette lettre, si honorable pour l'Académie, lui fut communiquée le 4 avril. Lacépède, admis dans son sein, continua de lui adresser divers opuscules jusqu'à l'époque de sa dissolution. On sait ce qu'il est devenu depuis : membre de plusieurs classes de l'Institut, sénateur, grand-chancelier de la légion d'honneur, etc.

LACRETELLE AINÉ.

Lacretelle aîné (Pierre-Louis), avocat, l'un des quarante de l'Académie française, de l'Académie des sciences morales et politiques (quatrième classe de l'Institut), membre correspondant de l'ancienne Académie royale de Metz et honoraire de l'Académie actuelle, né à Metz et 1751, mort à Paris le 5 septembre 1824.

En 1783, sur la proposition d'Emmery et de Rœderer, l'Académie de Metz mit au concours la question suivante :

Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes, etc.

Après plusieurs remises, l'Académie couronna, en 1785, l'ouvrage de Lacretelle aîné. Il compta vingt et un concurrents.

L'année précédente l'Académie l'avait admis au nombre

Digitized by Google

de ses membres correspondants. Il habitait Paris. Appelé en 1820 à faire partie de notre Académie, comme membre honoraire, il lui fit hommage du recueil de ses œuvres. Voici la lettre dictée à cette occasion par Lacretelle, ses infirmités ne lui permettant plus de l'écrire lui-même :

« *A Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie.*

» MONSIEUR,

» Honoré d'une association de l'Académie de Metz, j'ai par là un titre et un devoir pour lui faire hommage de la collection de mes œuvres que je publie en ce moment, et espérer qu'elle voudra bien le recevoir avec bienveillance.

» Manquant de moyens de vous le faire parvenir, qui vous sont plus faciles, j'ai pensé qu'il vous conviendrait de le faire prendre chez moi, où il restera à votre disposition.

» Agréez, Monsieur le secrétaire, ma considération distinguée.

» LACRETELLE AINÉ.
» Rue des Trois-Frères, n° 9.
» Paris, ce 27 juin 1823. »

LACUÉE DE CESSAC.

Lacuée de Cessac (le comte Jean-Gérard), ancien officier-général, ancien membre des trois assemblées Nationales, du conseil d'état, ministre de la guerre, membre de l'Institut (Académie française), etc., etc., né à Lamassas près d'Agen, le 9 novembre 1753, était en garnison à Metz comme capitaine au régiment Dauphin, infanterie, lorsqu'il fut admis membre correspondant de l'Académie de cette ville.

Le 28 mai 1781, il lut à cette société, au nom de M. de Saint-Aman, son ami, l'éloge de M. de Vivens, académicien nouvellement décédé.

Digitized by Google

Le 15 novembre 1784, il présenta le *Plan raisonné d'une histoire militaire française*, in-folio de six feuillets.

La même année, il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner les *Mémoires* envoyés au célèbre concours, *sur l'abolition des peines infamantes.*

En 1786, on le chargea d'examiner, avec du Tennetar et Plongueur, l'ouvrage de Commerelle *Sur la racine de disette.*

En 1787, il fit partie de la commission d'examen des ouvrages envoyés au concours *Sur les moyens compatibles avec les bonnes mœurs, pour assurer la conservation des bâtards.*

On soumit aussi à sa critique une partie des *Mémoires sur la question de la régénération politique et morale des juifs.*

Nommé en 1820 membre honoraire de l'Académie, M. Lacuée, par sa correspondance, se montra fort préoccupé de la destinée et de la gloire future du corps qui l'avait admis dans ses rangs.

LE MASSON.

Le Masson (François), sculpteur de l'Empereur, membre titulaire de l'Académie royale des beaux-arts de l'Institut (cinquième classe), né en 1745, à la Vieille-Lyre en Normandie, mort le 14 décembre 1807.

Masson arrivait de Rome où l'avait fait étudier, pendant cinq ans, la généreuse munificence de l'évêque de Noyon, lorsque le maréchal de Broglie, gouverneur des trois évêchés, lui confia les sculptures du palais que l'architecte Clérisseau construisait à Metz.

Masson demeura six années dans nos murs : il sculpta les trophées de la place d'Armes ; fit les dessins de tous les bas-reliefs qui devaient en décorer les monuments ;

Digitized by Google

fonda une académie de sculpture d'où sont sortis quelques élèves distingués, tels que Pioche, et fut nommé, en 1784, membre correspondant de l'Académie de Metz.

A cette époque, il avait quitté notre ville pour n'y plus revenir.

PARMENTIER.

Parmentier (Antoine-Augustin), membre de l'Académie royale des Sciences (section d'économie rurale) et plus tard de l'Institut (première classe), inspecteur général du service de santé et premier pharmacien des armées, né à Montdidier en août 1737, mort à Paris le 17 décembre 1813.

Le 25 janvier 1774, il écrivait au secrétaire perpétuel de la société royale de Metz :

« Monsieur,

» J'ai eu l'honneur de vous adresser, il y a quelques mois, deux petits ouvrages économico-chimiques, pour vous prier d'avoir la complaisance de les présenter à votre illustre compagnie. J'ignore absolument s'ils vous auront été remis ; mais comme je suis sur le point d'en publier un troisième, beaucoup plus volumineux, je serais très-aise de savoir si la voie dont je me suis servi est sûre, et si l'Académie daigne accueillir mes travaux. Les observations cy-jointes, dont je prends la liberté de lui faire l'hommage, sont un témoignage de plus du désir que j'aurais de lui appartenir. J'espère qu'elle voudra bien ne pas désapprouver mes vœux.

» Je suis, avec un très-profond respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Parmentier,
Apothicaire-major.

» A l'Hôtel des invalides, ce 25 janvier 1774. »

Digitized by Google

Cet opuscule a pour titre :

Observations sur la cause de la fertilité des terres.

Il fut présenté et lu en séance le lundi 31 janvier 1774. Quatre pages grand in-folio, écriture serrée. Ce mémoire est conservé dans les archives de la société, sous le n° 51.

Le 31 juillet 1781, Parmentier adressa à l'Académie un exemplaire de ses *Recherches sur les Végétaux nourrissants.* (Paris, impr. royale, in-8°) ; ainsi que son *Mémoire sur la formation de la Houille ou Charbon de terre.*

Le 21 janvier 1782, l'Académie reçut de lui un exemplaire de son *Mémoire sur la demande des boulangers de Paris, de vendre du pain à la livre.*

Le 18 février suivant, la communication de ses *Expériences sur le poids du pain au sortir du four* (*Paris,* 1781), provoqua, de la part de M. Gardeur-Lebrun, des observations intéressantes, lues à la même séance.

Parmentier avait été nommé membre correspondant de notre Académie, et ce ne fut pas sans peine ; car la qualité d'apothicaire semblait tellement incompatible avec la dignité du fauteuil académique, que l'admission de Thirion provoqua plus tard les plus graves altercations.

PERRONET.

Perronet (Jean-Adolphe), célèbre ingénieur des ponts et chaussées, architecte non moins distingué, né à Surène, près Paris, en 1708, mort le 27 février 1794, était de l'Académie royale des Sciences de Paris. Au commencement de l'année 1762, la Société royale de Metz l'avait nommé membre correspondant. Son élection fut confirmée au mois d'avril suivant, par le maréchal protecteur.

J'ai trouvé dans nos archives deux ouvrages manuscrits et un ouvrage imprimé dont Perronet a fait hommage à notre société :

Digitized by Google

1° *Mémoire sur les pieux et sur les pilots ou pilotis*, cahier in-folio de trente-six pages, signé de la main de l'auteur et lu à l'Académie royale de Metz, le 19 avril 1762, par M. Gourdain. N° 20.

Perronet, dans cet opuscule, examine les conditions que doivent avoir les pilots, le degré de résistance qu'ils présentent, etc.

2° *Mémoire sur l'Éboulement qui arrive quelquefois des portions de montagnes et autres terrains élevés, et sur les moyens de les prévenir et de s'en garantir dans plusieurs circonstances, tant pour la conservation des hommes que celle des chemins et édifices publics ou particuliers que l'on auroit à construire sur ces terrains montueux.*

Ce mémoire, de dix-neuf feuillets in-folio, signé de la main de l'auteur, est accompagné de petits dessins au lavis et traite une matière réputée alors toute neuve. Il fut lu à l'Académie messine, par M. Gourdain, le 5 décembre 1763. Il est classé sous le n° 5.

Le 25 mai 1776, Perronet écrivait de Paris à M. Gourdain, ingénieur à Metz :

« Voulez-vous bien, Monsieur, me faire l'amitié de présenter de ma part, à l'Académie des sciences de Metz, l'imprimé que je joins à ma lettre, de mon mémoire fait d'après le projet de M. de Parcieux, pour la conduite, à Paris, d'une partie de l'eau des rivières de l'Yvette et de Bièvre. Je serai très-flatté si cette Académie veut bien l'accepter comme un hommage que je lui dois en qualité d'associé.

» J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» PERRONET.

» Paris, le 25 mai 1776. »

Digitized by Google

Cette lettre a été lue à l'Académie le 10 juin, par M. Gourdain, qui a déposé, dans ses archives, sous le n° 10 *ter*, l'ouvrage de son illustre correspondant.

Il a pour titre :

3° *Mémoire lu à la rentrée publique de l'Académie royale des sciences, le 15 novembre 1775, sur les moyens de conduire à Paris une partie des eaux des rivières de l'Yvette et de la Bièvre, par M. Perronet, premier ingénieur des ponts et chaussées.* A Paris, de l'imprimerie royale. In-4° de vingt-quatre pages avec quatre planches gravées par Perrier.

ROEDERER.

Rœderer (le comte Pierre-Louis), né à Metz le 15 février 1754, mort à Paris le 18 décembre 1835, conseiller au parlement de Metz, membre de la Constituante, ministre d'état, associé-libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (troisième classe de l'Institut), membre titulaire de l'ancienne Académie de Metz, honoraire de l'Académie actuelle. Il a présidé l'ancienne Académie, mais j'ignore en quelle année.

En 1780, Rœderer fit un mémoire sur la question suivante, mise au concours par l'Académie de Metz, pour l'année 1781 :

« La foire qui se tient à Metz au mois de mai de » chaque année, est-elle avantageuse au commerce ? Ne » serait-il pas plus utile pour le bien de cette ville de » donner à cette foire les priviléges et franchises dont » jouissent celles établies dans les villes de grand com- » merce ? »

Le mémoire de Rœderer obtint le prix.

En 1782, il fut admis comme titulaire au sein de l'Académie messine, et prononça, le 25 août de la même

Digitized by Google

année, un *Discours sur la nécessité et sur les moyens de former un traité élémentaire et complet des finances.*

Le 18 novembre suivant, Rœderer lut à la séance publique de rentrée de l'Académie de Metz, des *Observations sur la manière de traiter la question proposée par la Société royale, concernant l'utilité de la jonction de la Meuse à l'Aisne, et de la Moselle à la Meuse, par le moyen de canaux navigables.*

Rœderer avait fait les fonds de ce prix, et, par une singulière bizarrerie, aucun mémoire n'ayant mérité la couronne, on destina ses 400 fr. à une médaille d'or en faveur de Robespierre, pour son ouvrage sur l'abolition des peines infamantes. C'était à Rœderer qu'on devait la rédaction de cette dernière question. Il en défendit l'admission avec une grande vivacité, lorsque le maréchal de Broglie voulut la repousser comme attentatoire aux droits de la couronne.

Le 25 août 1783, Rœderer lut à la séance publique de l'Académie de Metz, un *Dialogue sur les avantages et les inconvénients du colportage des marchandises en général, et relativement à la ville de Metz en particulier.*

A la séance publique du 17 novembre (même année), notre académicien prit la parole pour lire un *Avis aux Messins, relatif aux moyens de rétablir le commerce dans leur ville et leur province.*

L'Académie ayant eu l'idée de fonder un musée semblable à celui que Pilâtre avait institué à Paris, ce fut Rœderer qu'on chargea d'en rédiger le plan et d'en soutenir l'opportunité. Son *Rapport* fut unanimement adopté le 25 juillet 1785, mais le maréchal de Broglie mit opposition à cette création.

Le 25 août 1785, Rœderer lut, en séance publique, l'*Eloge de Pilâtre-des-Rosiers.*

Digitized by Google

La même année l'Académie lui confia, bien qu'il se trouvât à Paris, le soin d'examiner les mémoires envoyés au concours sur la question de la *Régénération des Juifs.* Il rédigea une analyse raisonnée de ces ouvrages et dit dans sa lettre d'accompagnement (17 août 1787) :

« J'ai écrit *ab hoc* et *ab hâc*, comme on écrit quand on a mal aux dents. M. de Cessac voudra bien me rendre digne de la lecture et de l'impression. Je m'abandonne entièrement à son amitié et surtout à son zèle pour la gloire de l'Académie dont je suis aussi fort-jaloux et plus que de mon ouvrage. »

En 1820, Rœderer ayant été appelé au sein de la nouvelle Académie messine comme membre honoraire, il la gratifia des derniers ouvrages sortis de sa plume.

SÉRULLAS.

Sérullas (Georges-Simon) né à Poncin (Ain), le 21 novembre 1774, mort à Paris le 25 mai 1832, était membre de l'Institut (Académie des sciences), professeur au jardin des plantes et pharmacien en chef du Val-de-Grâce. Ce chimiste distingué a été l'un des membres fondateurs de la nouvelle Académie de Metz. C'est elle qui a reçu l'hommage de ses premières *Recherches sur les alliages du potassium et du sodium avec d'autres métaux*, sur la *Découverte de l'arsenic dans l'antimoine.* Ces travaux sont devenus le point de départ de Sérullas : vous l'avez donc vu naître à la science qu'il cultiva depuis avec une ténacité si grande. Pendant six années, les communications de notre illustre collègue ont été nombreuses et du plus haut intérêt ; et quand un ordre du roi lui confia la chaire de chimie du Val-de-Grâce, ce fut avec un vif sentiment de regret qu'il abandonna le théâtre de

Digitized by Google

ses sympathies scientifiques. Voici la lettre qu'il vous écrivit en cette occasion :

« Metz, 29 octobre 1825.

» *A Messieurs les membres de la Société des lettres, sciences, arts et d'agriculture de Metz.*

» MESSIEURS ET TRÈS-HONORÉS COLLÈGUES,

» Je quitte Metz pour aller habiter Paris. Parmi les souvenirs que j'emporte, celui d'avoir eu l'honneur de siéger parmi vous est un des plus précieux ; aussi je ne cesserai point, dans mon éloignement, de prendre le plus vif intérêt aux travaux de la société, et je m'estimerais heureux d'avoir occasion de le lui prouver autrement que par des paroles.

» Agréez, Messieurs et très-honorés collègues, l'expression de ma reconnaissance pour les marques d'estime que j'ai reçues de vous, et comptez sur l'attachement le plus sincère de votre dévoué collègue,

» G. L. SÉRULLAS. »

Le 3 octobre 1827, cet honorable confrère écrivait au président de notre Académie :

« MON CHER ET HONORÉ COLLÈGUE,

» Je vous adresse quelques exemplaires de mon dernier mémoire. Je vous prie d'offrir à l'Académie celui dont j'ai l'honneur de lui faire hommage. Les autres seront à la disposition de ceux de mes collègues amateurs de chimie qui vous en demanderont.

» Veuillez faire agréer à nos honorables collègues l'expression de mon dévouement, et leur dire que je me trouve bien souvent au milieu d'eux par la pensée.

» La lecture du compte-rendu des travaux de la

Digitized by Google

Société, pour l'année dernière, m'a fait le plus grand plaisir, et m'a vivement intéressé.

» Recevez, en particulier, mon cher et honoré collègue, l'assurance de mes sentiments affectueux.

» G. L. SÉRULLAS. »

Cette lettre affectueuse fut la dernière écrite à notre Académie par Sérullas; mais il lui continua l'envoi des travaux qu'il publiait.

Tels sont, Messieurs, les seuls documents qu'il m'a été possible de réunir sur quelques-uns des membres les plus distingués de l'ancienne et de la nouvelle Académie messine. Je n'ai voulu les considérer que dans leurs rapports particuliers avec notre Société, car autrement, j'eusse fait un livre et méconnu l'objet de ce rapport.

Pour résumer, nous les classerons de la manière suivante :

Titulaires qui ont pris une part très-active aux travaux de l'Académie.

Rœderer. — Sérullas.

Correspondants qui ont coopéré aux travaux de l'Académie pendant une résidence à Metz plus ou moins longue.

Barbé-Marbois. — Lacuée comte de Cessac. — Le Masson.

Honoraires ou correspondants.

François de Neufchâteau. — Grégoire. — Lacépède. — Lacretelle aîné. — Parmentier. — Perronet.

Il s'agit donc de déterminer maintenant, 1° si les membres de ces trois classes auront droit à votre hom-

Digitized by Google

mage ; 2° s'ils y auront un droit égal ou relatif; 3° enfin, quel sera cet hommage.

La commission n'a pu rédiger des conclusions touchant les deux premières questions puisque mes recherches sont venues depuis. Elle s'est bornée à proposer à l'Académie de commander les portraits des hommes illustres qu'elle en jugera dignes et d'affecter à cette dépense une somme annuelle de 400 fr. Ainsi se trouve élargie la question qu'avait proposée notre estimable collègue M. Boileau, dans le but d'un hommage particulier.

Digitized by Google

ÉLOGE

DE

M. LE COMTE DE CESSAC,

PAR M. DU COETLOSQUET.

MESSIEURS,

Le doyen des membres honoraires de notre Société, le seul représentant de l'ancienne Académie de Metz qu'elle comptât encore dans son sein, M. Gérard-Jean Lacuée, comte de Cessac, lieutenant-général, pair de France, membre de l'Académie française et de celle des sciences morales et politiques, vient de terminer sa longue et honorable carrière. En rendant aujourd'hui un dernier hommage à sa mémoire, j'acquitte une dette bien ancienne d'attachement et de reconnaissance.

Les liens d'affection entre ma famille et M. de Cessac, remontent à soixante et quelques années. A cette époque il commandait une compagnie du régiment Dauphin-Infanterie, dont mon père était colonel en second. Lorsque la révolution éclata, ils suivirent des drapeaux différents; mais, en dépit de la divergence d'opinion, l'amitié qui unissait leurs cœurs résista aux épreuves qui en ont séparé tant d'autres. Entre bien des preuves que mes

Digitized by Google

parents en reçurent, en voici une que j'aime particulièrement à me rappeler.

C'était quelque temps après le 18 fructidor. Ma mère venait d'être dénoncée, inscrite sur une liste supplémentaire d'émigrés ; elle était cachée à Paris chez une de ses amies d'enfance ; des visites domiciliaires se faisaient tous les jours, dans le quartier que celle-ci habitait : à la crainte d'être arrêtée, se joignait pour elle l'appréhension, bien plus poignante encore, de compromettre celle qui lui avait donné asile. Dans cette cruelle perplexité, elle va voir M. de Cessac, qui occupait un poste important dans l'administration, et elle le prie de l'aider de ses conseils : « Venez chez moi, lui dit aussitôt celui-ci avec » effusion de cœur ; je ne suis pas suspect, moi ; et ce » n'est pas dans mon hôtel qu'on songera à vous cher- » cher. » Peu de jours après cet entretien, ma mère quitta Paris et la France ; mais si elle n'accepta pas la proposition généreuse du frère-d'armes de son mari, elle en conserva du moins, jusqu'à la fin de sa vie, un souvenir profondément reconnaissant.

Ai-je besoin de m'excuser près de vous, Messieurs, pour m'être arrêté ainsi sur une circonstance qui m'est personnelle ? Et me serais-je trompé en pensant que vous en écouteriez le simple récit avec intérêt ? Hélas ! l'histoire des temps de révolutions nous offre trop souvent le triste et déplorable spectacle du fanatisme politique endurcissant les cœurs, les fermant aux affections les plus légitimes et les plus douces, à celles de la nature, de l'amitié, de la compassion pour l'infortune ! Si, sur cette route aride, nous sommes assez heureux pour rencontrer, de loin en loin, quelque trait où l'homme bon, sensible, généreux se montre à côté du citoyen austère, hâtons-nous de le recueillir, pour l'honneur comme pour la consolation de l'humanité.

Digitized by Google

C'est à la fin de 1811 que j'ai vu pour la première fois le comte de Cessac. Il était alors chargé du portefeuille de l'administration de la guerre : de ce département ressortissaient toutes les opérations qui se rattachaient à l'approvisionnement de nos troupes. A une époque où les guerres succédaient sans relâche aux guerres, où les armées françaises se déployaient du Niémen au Guadalquivir, c'était une tâche immense de présider à une telle administration ; pour la remplir, il fallait un homme actif, laborieux, vigilant, intègre ; il fallait qu'il fût sévère, car des abus odieux avaient souillé la réputation d'un trop grand nombre d'agents ou d'employés ; et, si le cours n'en était arrêté, ils pouvaient compromettre l'honneur même du nom français. Entre tant de citoyens, éminents par le talent, que possédait alors notre patrie, le comte de Cessac fut jugé le plus capable d'être cet homme ; il ne se dissimula pas le poids du fardeau qui lui était imposé, mais il n'hésita pas à s'y dévouer : c'est qu'il sentait en lui cette volonté ferme, énergique, qui ne recule devant aucun obstacle, et devant laquelle se brisent toutes les résistances. Dès son entrée au ministère, portant un regard pénétrant devant lui, il comprit que, si la sévérité lui était nécessaire, quelque chose l'était peut-être davantage encore, c'était la réputation d'homme sévère : celle-là ne pouvait que réprimer le désordre ; celle-ci faisait mieux ; en le prévenant, elle rendait plus rares les occasions où il faudrait exercer le triste devoir de le punir. Cette réputation, M. de Cessac s'attacha à l'acquérir, et il y réussit complètement ; quelquefois même, le dirai-je ? au-delà de ce qu'il aurait désiré. Il est arrivé à maint pauvre solliciteur de l'aborder en tremblant, la pâleur sur le visage ; d'oser à peine balbutier quelques mots, d'une voix timide, en lui présentant une humble requête ; et de sortir de son cabinet, en-

Digitized by Google

chanté de l'accueil qu'il en avait reçu, et ne tarissant pas en éloges sur l'abord facile, l'urbanité parfaite, les manières douces et engageantes de ce ministre dont il s'était fait un portrait si effrayant : c'est là un genre de désappointement qui est bien rare, et il n'appartient qu'à un homme vraiment supérieur d'en donner de semblables.

Pour moi, Messieurs, qui n'avais rien à démêler avec l'administration de la guerre, et qui n'ai connu M. de Cessac que dans l'intimité de la vie privée, je conserve et conserverai toujours un bien doux souvenir des moments fréquents que j'ai passés près de lui. Cet homme infatigable, qui consacrait régulièrement quinze heures de la journée au travail, ne s'en était réservé, pour le délassement, que trois, celles qui précédaient immédiatement le repos de la nuit ; et alors, soit par l'effet d'un naturel heureux, soit par celui d'une habitude acquise avec effort, il savait déposer le lourd fardeau des combinaisons, des soucis, des contradictions de la matinée, pour se livrer tout entier à la douceur d'une conversation familière. Dans ces heures rapides de la soirée, l'homme public, le chef d'une grande administration, le ministre de l'empereur avait totalement disparu : il ne restait que l'homme du monde, d'un commerce doux, facile, aussi bienveillant pour la jeunesse que rempli d'égards pour le sexe et pour l'âge. La sérénité se peignait sur ses traits, elle respirait dans son langage ; une douce gaieté assaisonnait tous ses propos ; quelquefois il s'y joignait une légère teinte de malice ; mais celle-ci s'arrêtait toujours en-deçà du point où elle eût commencé à blesser l'amour-propre ou la susceptibilité d'autrui. Personne n'était plus éloigné que lui de cette philosophie chagrine et atrabilaire qui prend le genre humain en déplaisir, qui a toujours un œil ouvert pour voir les vices, et l'autre fermé pour ne pas voir les vertus ; qui ne sait autre chose que

Digitized by Google

se plaindre et murmurer : sans cesse occupée à grossir les maux réels de la vie ou à s'en forger d'imaginaires. Si la rectitude de son jugement ne l'eût empêché d'être ce qu'on entend par un *esprit systématique*, il aurait incliné plutôt vers l'extrémité opposée, je veux dire vers l'*optimisme* : c'est que son âme était naturellement indulgente ; c'est qu'il savait quel est l'empire des circonstances sur l'homme, et combien il est difficile de ne pas se laisser entraîner par elles. Parlait-on devant lui d'une action mauvaise ; il fallait d'abord lui prouver qu'elle avait réellement été commise, car il se refusait à le croire tant que le doute lui était permis. Etait-il impossible de la nier ; il cherchait si elle ne pouvait pas s'interpréter en plusieurs sens, et il choisissait toujours le plus favorable. Enfin, s'il était condamné à blâmer, il ne savait que plaindre le coupable et jamais le haïr.

Tel était M. de Cessac au milieu des agitations de la vie publique, et tel il resta dans le loisir de la retraite ; car un changement aussi notable dans son existence n'en apporta que bien peu dans la règle de sa vie. Il accorda quelques heures de plus par jour à ses amis ; le reste de son temps demeura consacré au travail : la place que la correspondance administrative laissait vide, fut occupée par la lecture et par la méditation. Dans la gestion de ses propriétés, il mettait le même ordre et aussi le même esprit d'avenir qu'il avait apportés naguères à la direction des affaires publiques. Je rappellerai en passant, à cette occasion, qu'un jour après m'avoir dit qu'il venait de planter, dans sa terre de Brantes, près d'Avignon, quatre-vingt mille pieds d'arbres, il me cita, avec un aimable enjouement, ce vers du *Bonhomme*, dont il se faisait l'application à lui-même :

« Mes arrière-neveux me devront cet ombrage. »

Malgré un travail aussi excessif, M. de Cessac conserva

Digitized by Google

ses facultés physiques et morales dans toute leur plénitude, jusqu'à un âge très-avancé ; il dut cet avantage à trois qualités qui se rencontraient en lui : une parfaite égalité d'humeur, une régularité constante dans toutes les habitudes de sa vie, et enfin une sobriété qu'il poussait jusqu'à ses dernières limites.

Je n'ai pas encore parlé, Messieurs, d'une autre qualité, ou, pour dire mieux, d'une vertu qui était le caractère éminemment distinctif du comte de Cessac : il était, on peut le dire littéralement, l'*esclave du devoir*. Cet homme, habituellement si indulgent, était, sur ce point, d'une austérité inflexible ; il n'admettait pas, que dis-je, il ne concevait pas même qu'on pût s'accorder le moindre plaisir tant qu'il restait quelque tâche à accomplir ; il n'eût pas souffert la plus légère infraction à cette règle, de la part d'aucun de ses subordonnés ; et ceux-ci auraient eu bien mauvaise grâce à s'en plaindre ; car, ce qu'il leur prescrivait à tous, il avait commencé par se le prescrire à lui-même avec la dernière rigueur. Entre tous les grands hommes anciens et modernes, celui qu'il préférait et auquel il eût aspiré davantage de ressembler, il me l'a dit souvent, c'était Catinat ; et la raison, c'est que c'était le seul chez qui l'histoire n'eût pas trouvé à reprendre une seule action contraire au devoir.

Depuis la fondation de l'*Institut national de France*, le comte de Cessac en avait fait partie, et il avait été attaché à la *seconde classe*, celle qui reprit plus tard son ancien nom d'*Académie française*, sous lequel elle avait été si célèbre : il était depuis bien des années le doyen de cette compagnie. Ni l'importance et la multiplicité des affaires administratives qui lui furent confiées, ni, plus tard, les infirmités d'une vieillesse avancée, ne le détournèrent de participer aux travaux académiques avec une assiduité exemplaire : c'était, à ses yeux, un

Digitized by Google

devoir, et ce mot seul aurait suffi ; mais c'était pour lui quelque chose de plus, car il éprouvait un attrait puissant pour le commerce des Lettres auxquelles il s'était livré avec ardeur dans les prémices de sa carrière, et il y trouvait une heureuse diversion aux sollicitudes de la vie publique. Dans les réunions secrètes, il prenait fréquemment part aux discussions : l'étendue de ses connaissances et la pureté de son goût donnaient de l'autorité à ses avis ; son extrême urbanité et son soin scrupuleux à observer toutes les bienséances, lui conciliaient l'affection de ses collègues. Il portait rarement la parole dans les séances publiques ; mais c'était de manière à faire regretter que sa voix ne s'y fît pas entendre plus souvent. Je citerai, entr'autres, le rapport qu'il fit sur les *prix de vertu*, dans la séance du 25 août 1826. Tout l'auditoire recueillit avec une profonde émotion ces paroles touchantes qui tombèrent de sa bouche : « Vous n'en» tendrez aujourd'hui que la voix affaiblie et presque » éteinte d'un vieux soldat qui, accablé sous le poids » des ans, long-temps éloigné de la carrière des lettres, » ne s'est résolu à déférer aux ordres de l'Académie, que » pour obéir à la voix de son devoir, que parce qu'il » a compté sur votre indulgence, et qu'il a appris de » Bossuet que la simplicité d'un récit fidèle est la louange » qui sied le mieux à la vertu. » On fut généralement frappé de la justesse des aperçus généraux qu'il présenta dans les premières phrases de son discours où il rappelle, *avec un sentiment pénible*, « qu'il s'est écoulé plus de » trois mille ans entre l'époque où des prix furent ins» titués pour favoriser les développements du corps, pour » encourager les arts agréables, pour perfectionner les » dons de l'esprit, et l'époque où il a été décerné pour » la première fois des récompenses publiques à la vertu. » Enfin, d'unanimes applaudissements accueillirent ses der-

Digitized by Google

nières paroles consacrées à l'éloge d'une princesse qui avait été sur la terre un ange de *vertu*, madame Elisabeth, sœur de Louis XVI : « C'est au nom de saint Louis » que le courage guerrier est récompensé ; c'est au nom » de Henri IV que les insignes de l'honneur sont dis- » tribués : si le prix des vertus utiles à l'humanité souf- » frante, si les prix accordés aux vertus modestes, pures » d'ambition et de cupidité, sont jamais décernés au » nom justement vénéré d'Elisabeth de Bourbon, nous » aurons un garant infaillible de leur durée. »

Sur la fin de 1828, M. de Cessac était directeur de l'Académie française : une des attributions de cette charge est de complimenter le roi, quand un ancien usage appelle, à certaines époques de l'année, les grands corps de l'Etat au pied du trône. J'ai entre les mains un discours qu'il avait composé pour l'une de ces circonstances : ce n'est pas, comme il arrive presque toujours en pareil cas, une suite monotone de phrases banales, calquées sur un moule uniforme, et insipides à ce point, qu'on ne sait qui l'on doit plaindre davantage, de l'orateur condamné à les débiter, ou du monarque condamné à les entendre. Le langage de ce discours offre un heureux mélange de bienséance sans flatterie, de dignité sans rudesse : le voyage que le roi venait de faire dans nos provinces de l'Est, les encouragements qu'il avait donnés aux sciences et aux lettres, à l'agriculture et au commerce, aux arts libéraux ou mécaniques ; les espérances d'un avenir prospère, auxquelles s'ouvraient alors tous les cœurs en France : tel est le cadre dans lequel l'organe officiel de l'Académie a su faire entrer une foule de réflexions judicieuses, exprimées dans un style pur et coulant. Je me bornerai à en citer une phrase, qui nous concerne personnellement : « Tous les corps savants » redoubleront d'efforts pour mériter l'accueil bienveil-

Digitized by Google

» lant, et obtenir une récompense aussi haute, aussi » honorable que celle qui a été donnée par V. M. à la » Société littéraire de Metz. De cette rivalité résultera » un accroissement de lumières pour la France, et par » conséquent une augmentation de gloire pour V. M. »

En écrivant ces dernières lignes, M. de Cessac se rappelait avec une satisfaction secrète que, depuis environ un demi-siècle, il appartenait au *corps savant*, récemment érigé en *Académie royale*. S'il ne figura que peu d'années au rang de nos membres *titulaires*, il devait être, et il fut en effet, pendant cette période, l'un des plus assidus et des plus laborieux. Nos archives mutilées dans des temps désastreux, n'ont conservé que bien peu de traces de ses travaux ; mais, du moins, un des plus précieux a échappé à la destruction : c'est un mémoire intitulé : *Plan d'une Histoire militaire française*, dont il fit lecture à la séance publique de 1784.

Au commencement de ce mémoire, M. de Cessac émet une idée très-judicieuse : c'est qu'il conviendrait « de » bannir de nos livres ordinaires d'histoire tous les dé- » tails purement militaires, et de composer, pour l'ins- » truction spéciale des militaires, un ouvrage particulier » qui contiendrait la description des batailles auxquelles » nous avons eu quelque part, et des siéges que nous » avons faits ou soutenus. L'ouvrage que nous deman- » dons serait (ajoute-t-il) un des monuments les plus » honorables et les plus utiles à la nation française. Il » prouverait invinciblement que, dans tous les temps et » dans tous les lieux, nous avons donné des preuves » d'un courage égal à celui des peuples les plus renom- » més. Il montrerait à nos généraux qu'ils ne peuvent » impunément commettre les erreurs les plus légères, ou » se laisser entraîner par les penchants même les plus » naturels ; il leur apprendrait, ce que l'étude appro-

Digitized by Google

» fondie de l'art de la guerre n'enseigne pas, à connaître » les hommes, à sentir le prix des instants, à saisir les » occasions les plus fugitives ; il leur tiendrait lieu de » cette lente et tardive expérience, qu'ils n'acquièrent » souvent qu'aux dépens de leur propre gloire et du » bonheur ou de la vie même des hommes qu'ils com- » mandent. Cette histoire enseignerait à nos guerriers » subalternes, que leur ignorance peut quelquefois faire » à l'état des blessures profondes, et que l'insubordina- » tion, l'inconstance, la témérité sont nos ennemis les » plus redoutables, etc. »

Après avoir ainsi tracé les avantages d'une histoire militaire *bien faite*, M. de Cessac cherche à se rendre compte des études préliminaires nécessaires à celui qui veut l'entreprendre. « Il faut (dit-il) avoir reconnu soi- » même toutes les places qu'on doit montrer à ses lec- » teurs, et parcouru tous les champs de bataille sur » lesquels on doit les conduire. Il faut avoir sous les » yeux le récit qu'en ont donné les auteurs contempo- » rains ; il faut avoir consulté les mémoires des généraux » et ceux des officiers particuliers, qui sont renfermés » dans les grandes bibliothèques, ou dans les dépôts des » bureaux de la guerre ; il faut avoir lu, dans leurs » propres langues, l'histoire de tous les peuples de l'Eu- » rope ; il faut enfin avoir comparé les historiens des » différentes nations, des diverses sectes et des différents » partis..... Ce n'est pas un roman historique, esquissé » à grands traits, qu'il faut aux militaires ; mais une re- » lation bien circonstanciée, une histoire exacte et vraie » jusque dans ses moindres détails..... La plus petite » circonstance falsifiée, ou seulement modifiée, peut en » effet rendre méconnaissable un objet militaire. Oubliez, » par exemple, de parler d'un ravin qui partageait le » champ de bataille ; placez mal une maison, bâtissez-la

Digitized by Google

» en pierres de taille, tandis qu'elle était construite en » briques ; plantez une futaie clair-semée là où l'on » voyait un taillis très-fourré ; et vous aurez totalement » changé la face de la bataille. Le changement que vous » aurez opéré sera presque indifférent au commun des » lecteurs ; mais il intéressera infiniment le lecteur mi- » litaire, il peut avoir pour lui les suites les plus fu- » nestes, il peut lui donner des idées fausses, lui faire » adopter des principes erronés, l'induire à faire des » démarches hasardées ou dangereuses, etc.

» Par qui cependant sont écrites la plupart des his- » toires militaires? Est-ce par des hommes qui, comme » Xénophon, Polybe, César, Montluc, Vieilleville et » Feuquières, puissent dire : J'ai fait ceci ; j'ai vu cela? » — Est-ce au moins par des écrivains qui ont suivi les » armées, et qui ont acquis quelques connaissances sur » l'art de les conduire, de les faire subsister et com- » battre? — La plus grande partie de nos historiens mi- » litaires ne connaissent de l'art de la guerre que le » nom ; ils n'ont vu ni un siége, ni une bataille, ni des » camps, ni même des troupes ; ils se sont enfermés dans » leur cabinet, au sein de la capitale ou de quelque autre » grande ville ; et là, sur des relations ou infidèles ou » mal faites, ils ont composé des histoires dont le style » nous séduit, mais dont les faits nous égarent, etc. » *.

M. de Cessac conclut en émettant le vœu que nous ayons « une histoire des batailles et des siéges, écrite par un » homme de lettres, aussi versé dans l'art de la guerre » que Fleury l'était dans les faits ecclésiastiques, Mon- » tesquieu dans les lois, et Fontenelle dans les sciences. »

* J'ai besoin de rappeler que ce morceau a été écrit en 1784 ; car on pourrait être tenté d'y voir une allusion satyrique à certaines histoires récentes.

Digitized by Google

Cependant il fait observer que « le gouvernement seul » peut faire les dépenses que ces courses répétées occasionneraient, que cette multitude de plans rendrait » indispensables ; il peut seul ouvrir à l'écrivain qui » entreprendrait cette intéressante histoire, les dépôts où » il faudrait qu'il fouillât, et lui fournir tous les renseignements qui lui seraient nécessaires. C'est donc, » en dernière analyse, de la volonté seule du gouvernement que la nation peut attendre un ouvrage aussi » utile, et les militaires, un bienfait aussi précieux. »

Telles sont, Messieurs, les principales idées contenues dans ce mémoire important, qui mériterait d'être connu et médité. Vous ne me saurez pas mauvais gré, je l'espère, de vous en avoir présenté une courte esquisse : pour moi, je n'ai de regret qu'à ce que je laisse *.

Dans la même année 1784, l'Académie de Metz avait à prononcer sur un concours ouvert par elle, deux ans auparavant, et qui avait pour objet la question suivante : « Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les » individus d'une même famille une partie de la honte » attachée aux peines infamantes que subit un coupable? » Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile? Et, dans » le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels » seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en » résultent? » Entre les compositions qu'elle reçut, deux fixèrent particulièrement l'attention de la commission chargée de leur examen, et de laquelle M. de Cessac faisait partie. Il opina pour faire décerner le prix au

* C'est à l'année suivante (1785), que se reporte la publication d'un ouvrage étendu que composa M. de Cessac, sous le titre suivant : *Guide des officiers en campagne.* Ce traité, qui atteste dans son auteur une connaissance approfondie de la matière, mériterait de servir de Manuel aux hommes de guerre. La bibliothèque de l'École d'Application de Metz en possède un exemplaire.

Digitized by Google

mémoire dont M. de Lacretelle l'aîné était l'auteur ; et son avis, soutenu avec la chaleur d'une forte conviction, entraîna l'assentiment de ses collègues. L'autre mémoire, qui fut nommé en second ordre, était, vous le savez, Messieurs, de M. *de Robespierre, avocat à Arras*. Le comte de Cessac me racontant un jour ces détails, me dit en souriant : « Voilà une circonstance que Robespierre » ne m'a jamais pardonnée ; et il n'a pas tenu à lui que » je ne la payasse cher. Dans les premiers mois de 1794, » j'appris, par une voie sûre, qu'il avait donné l'ordre » de me faire arrêter ; et, avec cet homme, l'arrestation » c'était la mort. Comme je ne me sentais nullement » d'humeur à lui offrir ma tête, je me hâtai de détourner » le coup en quittant Paris, et je me tins caché dans » mon pays, à Agen, jusqu'à ce que le 9 thermidor me » rendît la liberté. »

Depuis sa retraite des affaires publiques, le comte de Cessac est venu une seule fois à Metz : pendant le court séjour qu'il y fit, il assista à l'une de vos séances. Quelques jours après, il me disait, avec effusion de cœur : « Je me suis senti plus jeune de quarante ans, » en me retrouvant dans le sein de votre Académie. » Je me suis reporté, en pensée, au temps où j'étais » en garnison à Metz, comme capitaine d'infanterie : » c'était pour moi l'âge des espérances, des illusions ; » ç'a été, sans contredit, le plus heureux de ma vie. » Voyez-vous, mon jeune ami, dans ma longue carrière, » j'ai occupé bien des postes, et dans le nombre il y » en a eu d'éminents : hé bien, de tous les titres que » j'ai successivement portés, le plus cher à mes yeux, » celui qui réveille en moi les souvenirs les plus doux, » c'est celui d'Académicien de Metz. »

M. de Cessac avait rencontré ici, parmi ses confrères à l'Académie, plusieurs anciens élèves de l'école Poly-

Digitized by Google

technique, dont il avait été jadis le gouverneur, et qui, sous son administration éclairée, s'était élevée à ce haut degré de renommée dont elle jouit dans l'Europe entière. C'est par leurs soins que venaient d'être fondés à Metz les *Cours industriels* où accourait en foule la jeunesse ouvrière de notre cité. M. de Cessac voulut assister à chacun de ces cours ; il applaudit au zèle et au talent des professeurs, il leur prédit un heureux succès. Quelque temps après, il se plaisait à m'entretenir des espérances qu'il fondait sur cette récente institution. Je me souviens qu'en me parlant du cours de géométrie, que professait alors un de nos anciens collègues, il disait : « Ce cours » vaut mieux à mon gré que celui de M. Charles Dupin » au Conservatoire des arts et métiers de Paris, parce » qu'il est plus à la portée des auditeurs à qui il s'adresse, » parce qu'il est plus élémentaire. »

Cependant l'élan donné dans le sein de notre compagnie avait provoqué, sur d'autres points de la France, une émulation généreuse ; dans plusieurs villes, des cours industriels s'ouvrirent à l'imitation de ceux de Metz : ce fut pour M. de Cessac un nouveau sujet de satisfaction. Nous avons vu quelle joie il ressentit quand, sept ans après, le titre d'*Académie Royale* fut décerné, à titre de récompense, à la société qui avait été la première à se signaler par son zèle pour l'instruction populaire. Et quand, plus tard, il sut que nos cours industriels étaient adoptés par la ville de Metz, et richement dotés, il y applaudit de tout son cœur : il sentait que cette institution utile était désormais à l'abri des vicissitudes auxquelles sont trop souvent exposées celles qui sont placées sous la sauvegarde unique du zèle de quelques citoyens généreux.

Ainsi, dans toutes les circonstances, M. de Cessac aimait à manifester son attachement à l'Académie de Metz, et à montrer qu'il lui portait l'intérêt le plus sincère.

Digitized by Google

« Que fait votre Académie? quels sont ses travaux de » cette année? » Telles étaient les questions qu'il ne manquait pas de m'adresser toutes les fois que je le revoyais; et, deux mois avant sa mort, elles échappaient encore de ses lèvres.

Dans le cours de sa longue carrière publique, M. de Cessac avait constamment respecté la religion de ses pères: lorsqu'il fut rendu aux loisirs de la vie privée, il sentit que le premier devoir pour lui était de l'étudier sérieusement. Pour un esprit et un cœur droit (et quel homme posséda mieux que lui cette double qualité?) la foi devait suivre de près l'examen, et elle ne pouvait exister sans la pratique. Ici je me tais pour laisser parler une voix éloquente * qui s'est fait entendre sur sa tombe: « Il y avait bien des années que l'âme de M. de Cessac » se reposait dans les pensées qui conviennent si bien » à une vieillesse vertueuse. Sans éclat, sans faiblesse, » une conviction sincère l'avait ramené à toutes les pra- » tiques d'une piété éclairée, et le dernier des encyclo- » pédistes ** est mort en chrétien. Jusqu'au dernier » moment, il remplit toutes les obligations que sa foi » lui imposait, avec la même régularité, avec le même » scrupule qu'il avait apportés jadis à l'accomplissement » de tous ses devoirs. »

Un des plus beaux attributs de la religion, c'est de verser un baume consolateur sur les maux de la vie: M. de Cessac était destiné à en faire l'expérience. Atteint, sur la fin de sa carrière, par une cruelle infirmité, il

* M. Cousin.

** Nous observerons, en passant, que cette qualification ne convient à M. de Cessac qu'en ce sens, qu'il avait composé pour l'Encyclopédie plusieurs articles sur l'art militaire. Mais on aurait tort d'en induire qu'il eût jamais rien écrit contre la religion catholique, qu'il avait constamment respectée, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Digitized by Google

puisa dans ses croyances cette résignation à laquelle seule il est donné d'adoucir les souffrances du corps et de l'âme. Voilà ce dont j'ai été témoin, lorsque, sur la fin d'avril, je serrais, pour la dernière fois, la main de ce bon et respectable vieillard entre les miennes.

Le comte de Cessac est mort à Paris, le 14 juin 1841, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge. Il laisse à ses enfants un nom honorable ; à ses nombreux amis, un souvenir bien cher, et des regrets qui ne s'effaceront pas.

Digitized by Google

FABLES,

PAR M. DOMINIQUE MACHEREZ.

LE PAON ET LE DINDON.

Tandis qu'un Cygne entre mille roseaux
Etalait ses ailes d'albâtre,
Le Paon se contemplait dans le cristal des eaux,
Comme un sultan qui va briller sur un théâtre.
Puis s'adressant à maint oison :
Hélas ! dit-il, sur moi le Cygne a l'avantage,
Rien ne peut égaler l'éclat de son plumage ;
Près de lui l'oiseau de Junon
N'est plus qu'un triste personnage.
Y pensez-vous, seigneur,
Répondit la pintade ?
Cette monotone blancheur
N'offre à nos yeux rien que de fade.
Qui pourrait dans le monde égaler la splendeur
De votre éclatante parure ?
De l'immortelle Iris la brillante ceinture
N'aurait pas même cet honneur.
Assez, reprit le Paon, vous le savez, ma mie,
Je n'aime point la flatterie :
Chacun a ses défauts, et les voit peu, dit-on.
A dire vrai, répliqua le Dindon,
La nature envers vous, d'ailleurs si généreuse,

Digitized by Google

Aurait pu vous douer d'une voix plus heureuse,
Et vous faire le pied tant soit peu plus mignon ;
C'est du moins ce que j'entends dire
Toutes les fois qu'on vous admire.
Que dit ce beau parleur ?
Reprit le Paon avec aigreur :
Je crois que monsieur glause ;
Qu'il ôte donc la dégoûtante chose
Qui lui pend tout le long
D'un cou plus raide qu'un bâton.
C'est bien à lui de parler de la sorte ;
Qu'on le mette à la porte :
Et, gonflé de dépit,
Le Paon sortit
Sans faire à ses amis la moindre révérence.

A son désavantage on parle rarement,
A moins que l'on n'ait l'espérance
De trouver dédommagement
Dans le retour d'un compliment.

LE RENARD ET SES PETITS.

Un vieux Renard couvert d'ignominie,
Voulait du moins que ses enfants
Fussent vertueux, innocents,
Et, sans changer son train de vie,
Chaque jour il les pérorait.
Hélas ! ni sermons, ni prières,
Ni ses réprimandes sévères,
Rien ne faisait.
Peu contents de la nourriture
Que sa tendresse prodiguait,
Chacun ne trouvait bon que ce qu'il dérobait.
Un jour maudissant la nature,
Las de les pérorer, il les rouait de coups.

Digitized by Google

Qu'aperçoit-il? Le plus jeune de tous
Qui, hors d'haleine,
Avec beaucoup de peine
Traînait un gros dindon.
Ingrat! lui dit le vieux larron,
Le poil hérissé de colère,
Si jeune encor, tu dérobes déjà?
Hé! non, je vous aide, mon père,
Répond le petit scélérat;
Dans la ferme prochaine,
Tantôt en vous sauvant,
Vous avez oublié le dindon que je traîne.

Hé bien, vous le voyez, dit un cerf en passant,
Sans l'exemple du bien, la remontrance est vaine.

LE BAUDET ET LE LION.

Certain Lion,
Seigneur d'un haut parage,
Invita, comme c'est l'usage,
A la fête de son patron
Tous ses vassaux les plus notables.
Dom Baudet se croyant des plus considérables,
Et pensant au seigneur
Faire beaucoup d'honneur,
Y court un des premiers, pénètre avec audace,
S'étale sans façon à la première place;
Ouvrant au large ses gros yeux,
Puis redressant ses deux longues oreilles,
Il fait de son esprit éclater les merveilles.
Tandis que l'important se carre de son mieux,
Des tigres et des ours arrive le cortége:
Le Lion à chacun vient assigner son siége.
Hé! voilà messire Baudet,
Dit-il avec surprise.
Il faudra tant soit peu reculer, s'il vous plaît;

Digitized by Google

Vous occupez, souffrez que je le dise,
La place due au rang
De maître léopard que vous voyez derrière.
Et le Baudet tout confus, reculant,
S'arrête à la seconde immédiatement.
Non, c'est la place de mon frère,
Dit le Lion, en souriant.
Plus loin c'est la dame panthère;
Et le Baudet s'en va tout mécontent,
De place en place en descendant,
Jusques à la dernière.

Tel est souvent
Le sort de l'impudent.
Mais si, par un retour de l'humaine sagesse,
Tous les baudets de notre espèce
A leur place redescendaient,
Que de grands tout-à-coup petits redeviendraient !

L'ANESSE ET SON FILS.

Chez dom Renard certaine Anesse
Avait placé son cher ânon,
Pour qu'il apprît la politesse
Et du grand monde le bon ton;
Car dom Renard, chez une altesse,
Avait long-temps vécu, dit-on.
La bonne mère en espérait merveille;
A l'entendre, jamais enfant
N'avait montré tête pareille.
Voyez, dit-elle en souriant,
Comme il dresse déjà l'oreille !
Ce petit fripon-là me tromperait beaucoup,
S'il n'excellait un jour en tout.
Ainsi chacun, dans sa progéniture,
S'admire comme en miniature.
Au bout de quelque temps,

Digitized by Google

L'Anesse enfin voulut connaître
Les progrès de son fils et les talents du maître.
Devant maints coursiers élégants,
Dont elle se flattait d'avance
De recueillir les compliments,
L'Anon parut, et de sa sotte engence
Chacun rit aux éclats,
Tant il avait gauche tournure,
Et tant l'avait sur l'art emporté la nature.
L'Anesse, de dépit, ne se possédait pas.
D'abord elle se mit à braire;
Ensuite étouffant de colère,
Sur le maître, sans nul égard,
Elle court épancher sa bile.
Allez donc, lui dit le Renard,
Chercher précepteur plus habile;
Quant à moi, d'un chardon
Je ne puis vous faire une rose,
Le ciel ne m'a pas fait ce don.
L'Ane à peu près ayant compris la chose,
Partit en lui lançant quelque mauvais lardon.

Bien des gens ne sont pas plus sages :
Qu'un fils ait remporté de brillants avantages,
C'est à son grand esprit qu'est dû tout le succès,
Sans le maître il eût fait tout autant de progrès.
Mais que d'un fils chéri, sotte progéniture,
On ait mis sans succès la tête à la torture;
S'il est encore un sot au bout de quelque temps,
C'était le maître alors qui manquait de talents.
Il en coûte bien trop d'accuser la nature.

LA BELETTE ET LE LION.

Pour la première fois,
La Belette au menu corsage
Allait payer au souverain des bois

Digitized by Google

Son tribut, comme c'est l'usage.
La pauvrette, pour tout cadeau,
Portait un roitelet, le plus petit oiseau.
Hélas! pour elle
C'était encor
Un grand effort.
Plus leste que l'hirondelle,
Jusqu'à l'antre du sire elle ne fit qu'un saut;
Et là, par une fente,
Tout doucement allongeant le museau,
En tremblant elle présente
Son roitelet.
Le monarque approchant sa lèvre insouciante,
Ouvre une large gueule, et l'oiseau disparaît.
Hé! quoi? c'est déjà fait,
S'écria l'innocente;
Mais s'il vit aux dépens du peuple des forêts,
Nous y passerons tous, misérables sujets.

Ainsi pauvre artisan, jusqu'au dernier centime,
Tout ce que maint pouvoir de ta sueur exprime,
S'en va tomber dans un gouffre sans fond,
Comme le roitelet dans les flancs du Lion.

LA CHENILLE ET LE VER.

S'unit assez tout ce qui se ressemble.
La Chenille et le Ver vivaient si bien ensemble,
Que sans le Ver, au fond de son réduit
L'insecte serait mort d'ennui,
Et n'eût fait cran à la verdure.
Le Ver aussi n'allait à la pâture
S'il ne voyait ramper à ses côtés
La Chenille aux pieds écourtés.
O céleste amitié, divinité chérie,
Que de charmes partout tu répands sur la vie!
Mais le temps détruit tout,

Digitized by Google

Et jusqu'aux amitiés, chaque chose a son terme.
Un jour, dans son cocon, la larve tout-à-coup
Se blotit et s'enferme,
Faisant à son ami les plus tendres adieux.
Le Ver tout consterné n'en put croire ses yeux.
Etendu sur la terre, au risque qu'on l'écrase,
Long-temps sans dire mot, il demeure en extase;
Puis dans son souterrain
Il s'en va tristement dévorer son chagrin,
Revenant chaque jour puiser douleurs nouvelles.
Mais après tant d'affliction,
Que voit-il un beau jour sortir de sa prison?
L'insecte déployant de magnifiques ailes,
Et prenant vers les cieux
Un vol ambitieux,
Sans daigner seulement sur son ami sincère
Jeter un regard de pitié.
Fiez-vous donc à l'amitié,
Se dit le Ver, enflammé de colère,
Reculant de dépit jusqu'au fond de la terre.

Mortels, sur les amis ne comptez pas beaucoup;
Leur lien n'est souvent qu'un cheveu, qu'une fibre
Que la fortune tout-à-coup
Rompt dès qu'entre eux et vous elle perd l'équilibre.

LE RENARD, LE CERF ET LE LION.

Jadis sa majesté lionne
Avait, aux habitants des bois,
Promis de respecter leurs droits:
On promet tout en ceignant la couronne,
Au risque de n'accorder rien;
Notre Lion le prouva bien.
De sa griffe d'abord les plus faibles tâtèrent;
Puis insensiblement
Chèvres et daims, tous y passèrent.

Digitized by Google

De murmurer, quelques-uns s'avisant :
Vous n'avez point de patience,
Leur dit le Cerf ingénument.
Croyez-vous bonnement
Qu'un Lion vive d'abstinence ?
Laissez donc s'assouvir son auguste appétit ;
Une fois à son amplitude,
Vous le verrez changer de mœurs et d'habitude.
Ainsi parla le Cerf, et l'âne l'applaudit.
Le Renard l'entendit,
Et vite à son altesse
De rapporter cette prouesse.
Le Lion, des bienfaits juste appréciateur,
Accorde au Cerf place d'honneur,
Et désormais dans son empire
Il trouva tant de défenseurs,
Qu'impunément à ses fureurs
Il se livra, sans qu'on osât rien dire.

Le peuple fut toujours l'artisan de ses maux :
Des places, des honneurs, solliciteur avide,
Il flatte, il sert la main perfide
Qui lui tend des appâts comme aux petits oiseaux.

LE SINGE, L'OURS ET LES AUTRES ANIMAUX.

Jamais saint, dit un vieil adage,
N'est honoré dans son village,
Et des siens rarement
On peut compter sur le suffrage.
Ecoutez le conte suivant :
Chez certains animaux, il s'agissait d'élire
A mainte charge de l'empire
Le plus digne ; et partant,
Chacun dans les comices
Faisait sonner jusqu'aux moindres services.
Arrivait-il un concurrent,

Digitized by Google

Il fallait voir la griffe de l'envie
Vous l'escamoter sourdement ;
Ou bien l'avide calomnie
Le déchirer à belle dent.
On eût dit que le loup, le tigre, la panthère,
A nos sages élections
Etaient venus prendre leçons.
L'Ours, philosophe solitaire,
Assez bien vu des animaux,
En fait d'expérience avait peu de rivaux ;
Il eût bien été leur affaire.
Quelqu'un le proposa ;
Vous eussiez lors entendu quel hourra !
C'était à qui, glausant sur sa tournure,
La grimerait à sa façon,
Et ferait du pauvre Caton
La plus ridicule peinture.
Pendant un tel murmure,
Arrive tout fringant des forêts du Congo
Le Singe le plus laid, le plus vilain magot,
De l'humaine figure
Véritable caricature,
Grimaçant, saluant et faisant mille tours.
Tel, outre mer serait un prince,
Qui n'est qu'un cancre en sa province.
On rit d'abord, puis ses discours,
Puis sa mine étrangère impose le silence.
C'est à qui, le flairant, lui fera révérence.
Hé bien, qu'en dites-vous ? cela vaut bien votre Ours,
Disait le bœuf à large panse.
Chez les baudets, même sentence.
Et puis, ajouta maître loup,
Ce qu'il faut remarquer surtout,
Aucun de nous ne lui ressemble ;
Ce doit être un noble animal :
Et tous les loups ensemble
De le nommer. Tant mieux, dit le schakal,

Digitized by Google

Du moins, de la victoire
Aucun de nous n'aura la gloire.
Le magot fut élu, le vœu fut général,
Tant l'orgueil et l'envie ont toujours fait de mal.

Digitized by Google

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LES DIFFÉRENTS TRACÉS

DE CHEMINS DE FER

DESTINÉS

A RELIER PARIS A L'EST DE LA FRANCE,

PAR M. BERGÈRE.

MESSIEURS,

Toutes les populations de l'est de la France sont aujourd'hui en émoi, à l'occasion de la création d'un chemin de fer de Paris à Strasbourg. C'est une des grandes lignes politiques, commerciales et stratégiques ; et, à ce triple titre, elle mérite l'attention de tous les citoyens, et surtout de ceux qui, par leur position et leur instruction spéciale, sont les plus capables d'en discuter l'utilité et l'opportunité. C'est ce que nous allons essayer de faire aussi clairement et aussi brièvement qu'il nous sera possible.

C'est immédiatement après la révolution de juillet, que l'on s'est occupé pour la première fois de lier Paris et Strasbourg par un chemin de fer ; c'est-à-dire la capitale, le centre de la France, l'Océan, avec l'Allemagne : puisque ce chemin serait le prolongement direct de celui

Digitized by Google

du Hâvre à Paris, ainsi que la continuation vers l'est de la France des autres chemins convergeant sur Paris.

Il est inutile de rappeler les longues discussions des hommes politiques, les controverses des ingénieurs, les querelles plus ou moins envenimées des localités, et enfin toutes les phases sous lesquelles cette affaire s'est successivement produite. Chaque intérêt a voulu son tracé : intérêt commercial, intérêt industriel ; puis sont venues les questions stratégiques pour lesquelles des solutions variées se produisent également, d'après le point de vue où chacun se place pour les traiter.

Il est évident que toutes ces questions ne peuvent être convenablement et complétement résolues que par le gouvernement, qui seul possède les éléments nécessaires pour les juger sur toutes les faces. Que chacun apporte, pour aider à ce jugement suprême et définitif, le tribut de ses connaissances, de ses erreurs même : et du choc des opinions jaillira la lumière !

Les projets assez nombreux qui ont été étudiés, ou simplement proposés, pour établir une communication continue entre Paris et Strasbourg, se divisent en deux grandes catégories.

1° Ceux qui passent par Dijon, et que l'on a appelés circulaires ;

2° Ceux que l'on a appelés directs, et qui traversent la Lorraine.

Le tracé de la ligne de Paris à Strasbourg par Dijon, peut se diviser en trois sections ; la première, de Paris à Montereau, est commune à tous les projets de chemins de fer de Paris à Dijon ; elle remonte le cours de la Seine sur une longueur de 91 kilomètres.

La seconde section, de Montereau à Dijon, a trois variantes :

Le premier tracé, proposé par M. Polonceau, va de

Digitized by Google

Montereau à Dijon, par l'Yonne, l'Armançon et l'Ouche, en longeant, dans la plus grande partie de son trajet, le canal de Bourgogne. Ce tracé a 278 kilomètres de longueur, est tout entier à ciel ouvert, et passe par les villes de Sens, Tonnerre et Semur.

Le second tracé, proposé par M. Arnollet, partant toujours de Montereau, prend la vallée de la Seine, par Nogent-sur-Seine, Troyes, Bar-sur-Seine, jusqu'au-delà de Châtillon-sur-Seine, où il quitte la vallée de la Seine pour suivre celle du Brevon et de l'Ignon. Sa longueur est de 288 kilomètres, et il exige de nombreux et dispendieux ouvrages d'art.

Le troisième tracé, proposé par M. Courtois, remonte également la Seine à partir de Montereau; mais, à la jonction de la Seine et de l'Aube, il remonte la vallée de l'Aube, d'où il prend celle de la Tille pour descendre sur Dijon: sa longueur est de 287 kilomètres. Il n'exige qu'un seul souterrain de 2 à 3 mille mètres. Il passe à Nogent-sur-Seine, Arcis-sur-Aube et Bar-sur-Aube *.

La troisième section du chemin de fer qui joindrait Dijon à Strasbourg a été l'objet de deux tracés.

Le premier, présenté par M. Legrom, passe par Gray, Vesoul et Belfort; il a 316 kilomètres de longueur.

Le second, présenté par M. Perandier, se dirige de Dijon vers le canal du Rhône au Rhin, qu'il suit jusqu'à Mulhouse, en passant par Besançon, Montbelliard et Belfort; il a exactement la même longueur que le premier.

Le tracé de la ligne directe peut également être divisé en trois sections: la première, de Paris à Vitry-le-Français;

* Le tracé de M. Courtois a l'avantage de pouvoir servir de tête de chemin sur Strasbourg, aussi bien que sur Dijon, en lui faisant quitter à Arcis-sur-Aube, la vallée de l'Aube, pour lui faire rejoindre à St-Dizier la vallée de la Marne.

Digitized by Google

la seconde, de Vitry-le-Français à Nancy; la troisième, de Nancy à Strasbourg.

Deux tracés ont été proposés pour la première section, de Paris à Vitry-le-Français.

Le premier, le plus direct, suit les plateaux; passe à Sézanne et arrive presqu'en ligne droite sur Vitry-le-Français, après un trajet de 180 kilomètres.

Le second suit la vallée de la Marne, en passant par Meaux, Laferté-sous-Jouarre, Chateau-Thierry, Epernay et Châlons-sur-Marne. Il a 208 kilomètres de longueur.

Pour la seconde section, de Vitry-le-Français à Nancy, il n'y a qu'un seul tracé proposé, qui est presque le même que celui du canal de la Marne au Rhin. Il passe à Bar-le-Duc, à Ligny et à Toul. Sa longueur est de 132 kilomètres.

C'est de cette partie du chemin de fer, au pont de Frouard, près du confluent de la Moselle et de la Meurthe, que part l'embranchement sur Metz, allant à Pont-à-Mousson, et de Pont-à-Mousson à Metz, en suivant la rive gauche de la Moselle, sur un développement de 47 kilomètres.

Pour la troisième section, de Nancy à Strasbourg, trois tracés ont été présentés :

Le premier, dit tracé de la Moder, se dirige de Nancy vers la vallée de la Seille qu'il remonte par Vic, Moyen-Vic, Marsal et Dieuze; il longe ensuite le canal des Salines jusqu'à Sarre-Albe; puis il se porte vers les Vosges, jusqu'à l'embouchure de l'Eichel dans la Sarre; il remonte la vallée de l'Eichel, d'où il passe dans celle de la Moder par un souterrain de 4300 mètres; et gagne enfin Strasbourg par Ingevillers, Plaffenhoffen, Hagueneau et Bichviller. Sa longueur, de Nancy à Strasbourg, est de 168 kilomètres.

Le second tracé, dit de la Zorne, est le plus direct

Digitized by Google

de Nancy à Strasbourg, et n'a que 128 kilomètres de longueur. Il suit à peu près le tracé du canal de la Marne au Rhin, de Nancy à Sarrebourg, d'où il arrive à Strasbourg, en passant par Lützelbourg, Saverne, Dettwiller, Hochfelden et Brumath.

Le troisième tracé, dit de la Bruche, peut se diriger, soit par la vallée de la Vezouze, à partir de Lunéville pour gagner Schirmeck, dans la vallée de la Bruche; soit en remontant la vallée de la Meurthe, de Lunéville, pour passer à Bacarrat, à Raon-l'Étape; remonter ensuite la vallée de la Plaine, pour arriver de Raon-sur-Plaine à Schirmeck, par un souterrain de 8000 mètres de longueur, et enfin sur Strasbourg par Lutzelhausen, Urmatt, Mutzig, Molsheim et Hangenbieten. On évalue sa longueur à 144 kilomètres.

Enfin, un troisième tracé a été proposé, passant comme le précédent par Saint-Nicolas, Dombasle, Lunéville, Baccarat, Raon-l'Étape; se dirigeant ensuite sur un point entre cette dernière ville et Saint-Dié, d'où l'on gagnerait le col de Sâles et Lubine, en traversant les Vosges par un souterrain qui conduirait dans la vallée de la Bruche.

En dehors de tous ces projets, qui ont été présentés par des agents du gouvernement, on peut encore citer un tracé présenté au conseil municipal d'Épinal. Cette ligne part de Schélestadt pour venir vers les Vosges jusqu'à l'entrée du vallon de la Liepvrette, vis-à-vis de Chatenoy; elle suivrait ce vallon, puis celui de Lallemand, pour aller passer en souterrain sous le col de Lubine. De Lubine, le chemin descendrait à Colroy et à Saint-Dié. Au-delà de Saint-Dié, il tournerait à l'ouest, dans le petit vallon de Teintrax, qu'il remonterait pour entrer en souterrain à 1000 mètres en avant de Fouriette; il sortirait de ce souterrain, qui aurait 5 à 6000 mètres, à la rencontre des ruisseaux de Blanche-Fontaine et de

Digitized by Google

Rouges-Eaux ; le chemin se maintiendrait dans ce vallon jusqu'aux forges de la Mortagne ; du vallon de la Mortagne il parviendrait à celui de la Moselle, près d'Epinal, en traversant les vallées et les faîtes secondaires déterminés par les cours d'eau de l'Arentelle, du Durbion et de Saint-Oger. D'Épinal, ce chemin gagnerait Toul par la vallée de la Moselle. Ce projet serait presqu'impraticable, pour la partie comprise entre Schélestadt et Épinal.

Un autre tracé, présenté à la commission départementale des Vosges, offre des difficultés analogues, et encore plus insurmontables que celles du projet précédent. Il remonterait l'Ornain, à partir de Vitry-le-Français, comme le tracé direct ; il traverserait à Mauvage le faîte d'entre Ornain et Meuse, et serait ainsi contigu jusque là au canal de la Marne au Rhin. Parvenu à Mauvage, au point culminant du tracé direct, le chemin se porterait vers le sud, remonterait la vallée du Vair, celle de la Saône, et il irait chercher la ligne de faîte des bassins de la Moselle et de la Saône, d'où il descendrait sur Épinal. Il suivrait ensuite la voie de la haute Moselle, qu'il remonterait jusqu'à Saint-Maurice, où un souterrain le ferait passer dans le vallon de la Dolleren, qu'il suivrait jusqu'à Mulhouse. Ce tracé nous paraît inexécutable.

Enfin il a été question dans le conseil municipal de Metz, de tracés dont l'objectif était la ville de Metz elle-même. Ces tracés n'ayant jamais été sérieusement étudiés, il nous serait difficile d'en indiquer exactement le trajet. L'un, partant de Paris, suivrait le chemin du nord jusqu'à Rocroy, où il s'en séparerait pour se diriger sur Metz, par Mézières, Donchery, Sédan, Carignan, Montmédy ; puis remontant la vallée du Loison par Mangienne, il prendrait la vallée de l'Orne qu'il descendrait par Étain, Conflans, Moyeuvre et la plaine de Thionville,

Digitized by Google

parallèlement à la route royale de Metz à Thionville, jusqu'à Metz.

L'autre tracé suivrait la vallée de la Marne de Paris à Châlons, d'où il arriverait sur Metz par Sainte-Menehould et Verdun. De Verdun, il irait rejoindre la vallée de l'Orne, qu'il descendrait de la même manière que le précédent.

Après avoir fait cette rapide description de tous les tracés de chemin de fer qui ont pour objet de relier, plus ou moins directement, Paris à l'est du royaume, nous abrégerons beaucoup la discussion en élaguant tous les projets qui ne sont évidemment pas acçeptables. Nous réduirons ainsi l'examen à faire aux questions suivantes :

1° L'intérêt du département de la Moselle est-il d'avoir un chemin direct, finissant à Metz où à un point de la frontière peu éloigné de cette ville ; et en s'isolant ainsi de Nancy et de Strasbourg ?

2° Cet intérêt étant admis, quel serait le moyen d'y satisfaire le mieux possible ?

3° L'intérêt du département de la Moselle est-il dans le cas où l'on devrait renoncer, pour le moment, à cette ligne directe, que l'on fasse le chemin de Paris à Strasbourg plutôt par Dijon que par Nancy ?

4° Si le gouvernement se détermine à exécuter le chemin de Paris à Strasbourg par Dijon, que doit faire le département de la Moselle ?

5° Si le gouvernement se décide à adopter le tracé direct de Paris à Strasbourg par Nancy, le département de la Moselle a-t-il intérêt à s'y relier à Frouard ? Quels seraient les avantages et les conditions de cette jonction ?

Il est évident que la question fondamentale, celle qui domine toutes les autres, c'est le choix entre la ligne directe par Nancy et la ligne par Dijon. Cette question ne peut et ne doit être résolue que par le gouvernement,

Digitized by Google

qui seul a le moyen de l'examiner sous toutes ses faces et sous tous ses rapports, politique, militaire, commercial, industriel et économique. Car nous manquons des premiers éléments pour nous livrer à un pareil examen. Nous servirons-nous du rapport fait au conseil municipal de Nancy, par M. Collignon? Mais qui ne sait combien sont vagues et incertaines les données statistiques? Qui ne sait le peu de confiance que méritent des devis qui ne sont pas basés sur des projets de détail? Qui ne sait enfin que dans tous les départements intéressés dans la question, des hommes de mérite, des ingénieurs habiles se sont trouvés pour présenter des projets favorables au pays, et qu'ils ont eu, comme M. Collignon, des arguments concluants à faire valoir, puisés à des sources officielles, comme ceux de ce savant ingénieur, et faisant également triompher leur opinion par les données de la statistique et les devis.

Dans tout état de cause, la discussion à établir ne doit pas porter sur tel ou tel tracé du chemin, par la Bourgogne; si cette direction était choisie par le gouvernement, le département de la Moselle n'aurait aucun intérêt spécial à ce que l'on suivît soit l'Yonne, soit la Seine, soit l'Aube; si ce n'est dans le cas où, après avoir établi la communication de Paris à Strasbourg par la vallée de l'Aube et Dijon, on reviendrait à l'idée du chemin direct qu'on aurait alors tout intérêt à rattacher au premier, au-dessus d'Arcis-sur-Aube, par un embranchement dirigé sur Saint-Dizier.

Mais c'est là une éventualité d'un avenir fort éloigné et qui sort par conséquent de l'objet qui nous occupe aujourd'hui.

Nous ne dirons plus qu'un seul mot sur le chemin de fer de Paris à Strasbourg par Dijon; c'est que si cette direction, par raison d'état, était adoptée comme ré-

Digitized by Google

unissant les avantages les plus nombreux et les plus importants, il nous semblerait que le tracé à préférer serait celui qui passe par Corbeil, Melun, Fontainebleau, Montereau, Sens, Villeneuve-le-Roi, Joigny, Tonnerre, Semur, Dijon, Auxonne, Dôle, Besançon, Montbeillard et Mulhouse.

Ces préliminaires posés, nous laisserons à la commission le soin de résoudre les questions que nous venons d'énoncer et toutes autres sur lesquelles elle croira devoir faire porter sa discussion.

Voici quelle serait notre opinion sur ces questions :

1° L'intérêt du département de la Moselle est-il d'avoir un chemin direct, finissant à Metz ou à un point de la frontière peu éloigné de cette ville ; et en s'isolant ainsi de Nancy et de Strasbourg ?

Jusqu'à présent rien n'a prouvé que le département de la Moselle pût trouver un grand avantage à isoler ses intérêts commerciaux de ceux de la France. Or il est de toute évidence qu'un chemin de fer partant de Paris pour gagner l'est de la France, doit aboutir au Rhin, qui est, ou deviendra, la plus grande voie commerciale de l'Europe occidentale, et qui, par sa jonction, plus ou moins prochaine, avec le Danube, doublera d'importance. On a dit que Metz, en n'étant relié qu'accidentellement au chemin de fer de Paris à Strasbourg, devenait une impasse ; mais un chemin direct de Paris à Metz, et, si l'on veut jusqu'à la Sarre, ne ferait pas moins de Metz une impasse, puisqu'il resterait à faire franchir à cette voie, en pays étranger, tout le trajet de la Sarre au Rhin, de Sarrebruck à Manheim. Si l'on prétend que ce prolongement pourrait se faire en se dirigeant de la Sarre sur Strasbourg, sans quitter le territoire français, on sacrifierait d'immenses intérêts généraux à un intérêt particulier fort contestable, et il

Digitized by Google

n'est pas douteux que l'on n'échouât dans une pareille prétention.

Si les intérêts commerciaux veulent que l'on arrive au Rhin sans quitter le territoire français, les intérêts militaires le commandent encore plus impérieusement. C'est la condition *sine quâ non* d'un chemin stratégique. Mais le point d'arrivée d'un pareil chemin est encore plus obligé. Car ce n'est pas sur la Sarre qu'il faudra commencer la guerre; c'est sur le Rhin; et si on peut, ce sera de l'autre côté du Rhin. Mais dans ce cas, à quoi se réduirait le rôle d'un chemin de fer finissant à la Sarre? A peu près à rien.

Evidemment aussi, un chemin direct sur Metz, excluant le chemin projeté de Paris à Strasbourg par Nancy, serait repoussé non-seulement par ces deux cités importantes et par toutes les villes que traverse le chemin direct, mais aussi par Paris même, qui veut arriver au Rhin et non pas à la Sarre!

Le chemin par Nancy, avec embranchement sur Metz, est réellement pour Metz un chemin direct; car le trajet en équerre de Frouard à Metz met cette dernière ville à environ 40 kilomètres seulement plus loin de Paris, que ne serait Nancy; et c'est une bien faible différence pour une route de 340 kilomètres; mais cet embranchement devient pour Metz la tête d'un chemin direct sur Strasbourg; et par lui le chemin de Strasbourg communique réellement de Paris avec l'est de la France, en aboutissant aux principales villes de toute cette contrée.

Sous le rapport stratégique, les avantages de cette disposition ne sont pas moins évidents, avec le prolongement du chemin de Metz à Sarrebruck; puisque par une seule voie on pourrait porter de Paris des forces sur le Rhin, sur la Moselle, sur la Sarre et sur les Vosges.

Digitized by Google

Sans doute il est désirable que Metz soit relié à la grande voie du nord ; mais ce n'est là évidemment qu'une affaire secondaire pour l'état.

En résumé, le chemin direct de Paris à Strasbourg étant admis, il est convenable, sous tous les rapports, d'y rattacher un chemin arrivant à Metz ; et le département de la Moselle et la ville de Metz en particulier, ont tout intérêt à contribuer à l'exécution de ce projet ; surtout, si comme on doit le désirer, cette communication est prolongée jusqu'à Sarrebruck, pour devenir tête de chemin sur Mayence ou Manheim.

Nous répondrions donc négativement à la première question ; parce qu'il ne faut pas rattacher les intérêts d'un pays à un projet dont l'exécution, si elle n'est pas impossible, ne se réalisera jamais.

La seconde question : cet intérêt étant admis, quel serait le moyen d'y satisfaire le mieux possible ? N'a pas de réponse dans notre opinion parce que, d'une part, nous ne croyons pas à la possibilité raisonnable d'un chemin de fer venant directement de Châlons sur Metz par Verdun ; et parce que, d'autre part, l'embranchement proposé de Rocroy à Metz n'est pas un chemin direct, et que, embranchement pour embranchement, mieux vaut celui de 40 kilomètres que celui qui en aurait plus de 150. Cet embranchement aurait d'ailleurs à nos yeux, des inconvénients que nous nous abstenons de discuter.

La troisième question : l'intérêt du département de la Moselle est-il, dans le cas où l'on devrait renoncer, pour le moment, à cette ligne directe, que l'on fasse le chemin de Paris à Strasbourg, plutôt par Dijon que par Nancy ?

Cette proposition a été publiquement émise et résolue en faveur du tracé par Dijon. Il nous semble qu'elle est résolue par ce qui précède : elle a été tranchée par les

Digitized by Google

votes du conseil général du département de la Moselle et du conseil municipal de la ville de Metz.

Des raisons particulières nous font d'ailleurs en quelque sorte un devoir de nous récuser sur cette question.

La réponse à la quatrième question : si le gouvernement se détermine à exécuter le chemin de Paris à Strasbourg par Dijon, que doit faire le département de la Moselle? est bien simple : *s'abstenir.*

Nous avons, en répondant à la première question, répondu en grande partie à la cinquième, ainsi formulée? Si le gouvernement se décide à adopter le tracé direct de Paris à Strasbourg par Nancy, le département de la Moselle a-t-il intérêt à s'y relier à Frouard? Quels seraient les avantages et les conditions de cette jonction?

En thèse générale, les avantages de l'embranchement de Metz à Frouard nous paraissent évidents pour le département de la Moselle et la ville de Metz. En supposant surtout que le chemin de fer suivra la vallée de la Marne; cet embranchement étant prolongé jusqu'à la frontière, appelle dans un avenir très-peu éloigné une communication directe avec le Rhin, soit sur Mayence, soit sur Manheim; et alors pour en démontrer les immenses avantages, il suffit de citer les villes qui, par là, seraient mises en communication, avec Metz : ainsi ce serait d'un côté Paris, Meaux, Laferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Epernay, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-Français, Bar-le-Duc, Ligny, Toul, Pont-à-Mousson; d'autre part Nancy, Saint-Nicolas, Sarrebourg, Saverne, Strasbourg, le Rhin, l'Allemagne méridionnale et la Suisse; en troisième lieu par la vallée de la Moselle, Thionville, Trèves et Coblentz, l'Allemagne septentrionale et les Pays-Bas, et par Sarrebruck, Spire, Manheim, Mayence et l'Allemagne centrale.

Digitized by Google

Dans cette combinaison le lot commercial de la ville de Metz et du département de la Moselle est magnifique et ne donnera jamais lieu ni à l'un ni à l'autre de regretter les subventions qui ont été votées.

Nous ne craignons donc pas de dire, en terminant, que le tracé direct de Paris à Strasbourg par Nancy, est non-seulement le plus favorable à toute la contrée qui forme l'est de la France ; mais que, au moyen de l'embranchement de Frouard sur Metz, la ville de Metz s'approprie cette grande ligne qui sera pour elle et pour tout le département de la Moselle une source de grandeur et de prospérité.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LES ÉTOILES FILANTES

DU MOIS D'AOUT 1841.

PAR M. ÉDOUARD DESAINS.

L'état du ciel dans la soirée du mardi 10 août 1841, a permis d'observer, à Metz, le passage périodique des étoiles filantes.

J'en ai compté
9 en 10′ vers $10^h \frac{1}{4}$.
6 en 13′ vers $10^h \frac{1}{2}$.
4 en 5′ vers $10^h \frac{3}{4}$.
7 en 8′ vers $11^h \frac{1}{4}$.
8 en 8′ vers minuit.

Excepté dans le second cas, le rapport entre le nombre des étoiles et la durée de l'observation se maintient à peu près constant. En moyenne il égale 0,77 ; c'est-à-dire que je voyais moyennement trois étoiles en quatre minutes : il est donc probable qu'il en passait au moins six en quatre minutes, quatre-vingt-dix par heure.

Ce fut encore, comme il y a deux ans, dans les environs du Belier, d'Andromède et de Pégase qu'elles parurent en plus grand nombre, et du côté du Verseau que leur direction les portait principalement, ce qui rend vraisemblable que leur mouvement apparent est dû en partie au mouvement de la terre en sens contraire.

Digitized by Google

HEURES.	POSITIONS ET DIRECTIONS.	OBSERVATIONS.
Environ 10 h. 7′.	Une un peu au-dessous du Triangle, parallèle à $\gamma\alpha$ Triangle.	Belle.
10 h. 10′.	Une de α Pégase vers le milieu de $\gamma\beta$ Poissons.	
	Une de α Andromède vers β idem.	
	Une de α Pégase vers l'amphore du Verseau.	Belle avec traînée.
10 h. 15′.	Une dans le Triangle $\beta\mu$ de Pégase, à peu près parallèle à $\beta\mu$.	Petite et si rapide que sa direction est douteuse.
10 h. 17′.	Une de β Persée vers ζ idem.	
	Un peu auparavant, une autre partie de β Persée s'était dirigée à gauche de la précédente.	
Entre 10 h. 7′ et 10 h. 17′.	Deux autres ont été vues encore sans être notées.	
10 h. 32′.	Une entre β Persée et γ Andromède, parallèle à γ Andromède, β Triangle.	
De 10 h. 32′ à 10 h. 45′.	Une entre α et γ Pégase, se dirige vers l'Amphore.	
	Une du Cœur-de-Charles, se dirige parallèlement à ζ Grande-Ourse.	Petite.
	Une entre γ Andromaque et β Triangle, direction moyenne entre les lignes $\gamma\beta$ Andromède et $\beta\alpha$ Triangle.	
	Une dans la Grande-Ourse.	
	Une autre vers les jambes du Serpentaire.	
Entre 10 h. 45′ et 10 h. 50′	Une dans la Grande-Ourse, entre δ et γ; direction qui irait rencontrer très-loin, au-dessous de γ, la diagonale $\alpha\gamma$.	
	Une de la tête du Dragon à ζ Hercule.	
	Une passe très-près de ζ Hercule et s'étend vers l'épaule gauche de idem.	Avec traînée.
	Une entre la tête de Cassiopée et la jambe droite d'Andromède; parallèle à $\gamma\beta\alpha$ Andromède.	

Digitized by Google

HEURES.	POSITIONS ET DIRECTIONS.	OBSERVATIONS.
11 h. 7′.	Une part de la main gauche du Serpentaire et se dirige parallèlement à $\alpha\beta$ idem.	Très-belle.
Entre	Une entre Andromède et le Bélier.	
11 h. 7′ et	Une du tiers de $\alpha\gamma$ Pégase vers l'Amphore.	Avec traînée.
11 h. 11′.	Une un peu au-dessus de γ Andromède, direction parallèle à $\gamma\beta$: s'étend vers $\upsilon\tau$.	Petite.
	Une de ε Pégase vers α.	Petite.
11 h. 15′.	Une entre dans la Grande-Ourse un peu au-dessus de α_3, marche parallèlement à $\alpha\gamma$ et s'étend vers le centre de l'Ourse.	Belle.
	Une entre la Chèvre et la Giraffe, parallèle à $\alpha\beta$ Cocher.	Belle.
Minuit.	Une entre la Couronne et Hercule, se dirige vers le bras droit de idem.	
De minuit	Une de β Bélier vers δ Poissons.	Assez belle.
à minuit	Une près du Bélier, même direction et sens	
8′.	contraire.	Très-petite.
	Une vers ψ du Verseau, à peu près parallèle à $\varkappa\gamma$ idem.	
	Une dans Pégase, du tiers de la ligne β Pégase α Andromède, vers le tiers de la ligne $\gamma\alpha$ Pégase.	Belle.
	Deux dans Pégase, dont l'une vers sa tête, à peu près parallèle à $\beta\alpha$.	
	Une près de β Petite-Ourse, en dehors du quadrilatère, à peu près parallèle à βa; s'arrête vers a.	

Digitized by Google

RAPPORT

SUR,

LA COLORATION DES BOIS

D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE M. BOUCHERIE,

PAR M. TERQUEM.

MESSIEURS,

Dans votre séance du mois d'avril, vous avez nommé une commission composée de MM. Ch. Bouchotte, Fournel, Simon, pépiniériste, Desains et Terquem, rapporteur, à l'effet de répéter quelques-unes des expériences annoncées, et de chercher à les répandre dans les provinces, si leur application était aussi fructueuse qu'on l'avait proclamé.

La commission, pour remplir son mandat, a pris connaissance des publications faites par les journaux, et des articles insérés dans le compte-rendu de l'Académie des Sciences ; l'invention de M. Boucherie y est produite avec des données à peu près semblables. D'après ces renseignements, et pour procéder avec ordre, la commission a cherché à établir un programme dont les différentes parties seraient la matière d'une série d'expériences, et a considéré que le succès comme la non réussite de quel-

Digitized by Google

ques-unes, serait non moins utile pour ceux qui voudraient répéter celles de ces expériences qui sont applicables aux bois de nos forêts.

Comme règles générales, il a été dit :

1° Que les bois pouvaient absorber des liquides contenant des sels qui, décomposés par la sève, donnaient aux arbres une coloration constante, prévue, et que des agents externes ordinaires pouvaient difficilement détruire ;

2° Que le pyrolignite de fer colorait les bois en des nuances qui partaient du gris pour atteindre le noir intense ;

3° Qu'il était possible de donner aux bois indigènes la coloration et même la dureté des bois exotiques ;

4° Qu'un premier liquide absorbé, il était facile d'en faire absorber un second, pour compléter la coloration par réaction chimique ;

5° Que la perméabilité des bois était telle, que le liquide de coloration déplaçait la sève dans des proportions étonnantes ;

6° Que le pyrolignite de fer donnait aux bois de construction la propriété d'être à l'abri de la pourriture causée par l'humidité ;

7° Que les sels déliquescents, entre autres le chlorure de calcium, les eaux-mères des salines, qui, outre ce sel, contiennent encore de l'hydrochlorate de magnésie, etc., préservaient les bois d'une combustion immédiate ;

8° Que l'emploi du chlorure de calcium empêchait les bois, surtout le sapin et le peuplier, de gercer et de voiler ;

9° Que l'emploi de ces bois pouvait avoir lieu immédiatement après l'opération ;

10° Que les bois sur pied, en grume ou débités, pouvaient être traités de la même manière.

Digitized by Google

MM. Bouchotte et Simon ont mis à la disposition de la commission, des bois de diverses essences; elle s'est transportée à Montigny et a choisi ceux qui étaient de taille et de convenance; la plupart de ces arbres avaient été coupés en novembre et en décembre 1840.

M. Boucherie avait annoncé d'abord que l'absorption se pratiquait sur les arbres sur pied; mais l'expérience lui étant venue démontrer que cette opération n'était pas toujours régulière ni prompte, il jugea qu'il était préférable de couper les bois et de les forcer d'absorber par pression. La commission a adopté ce dernier procédé, et d'après le compte rendu de l'Académie des Sciences, elle fit emplète de toile imperméable convertie en sacs; mais, avant même d'en faire l'application, leur emploi fut jugé impraticable en cette occurrence. Un moyen bien simple, en même temps économique, fut mis en usage; les arbres furent attachés et suspendus à une rampe d'escalier; leur sommet fut armé de pots garnis de terre glaise, et des vases furent placés dessous afin de recueillir les liquides déplacés. Cette disposition était d'autant plus favorable, qu'elle permettait un accès commode pour charger les pots de liquides et réparer les fuites d'abord nombreuses, et qu'ainsi ont été rendus faciles le travail et la surveillance constante, qui ont duré près de huit jours.

Ces dispostions terminées, plusieurs questions se sont présentées, et leur solution était indispensable pour pouvoir bien opérer.

1° Les solutions salines devaient-elles être appliquées à l'état concentré?

2° Dans quelles proportions avec le volume relatif des bois?

3° Les bois facilement perméables devaient-ils recevoir à nouveau les liquides déjà filtrés?

Digitized by Google

On résolut d'agir d'après des essais qui guideraient dans l'emploi des réactifs.

Les arbres ainsi préparés étaient au nombre de quatorze *; ceux qui méritent une mention particulière, quant aux résultats, sont au nombre de neuf.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE. — *Bouleau :* hauteur du tronc $1^m,82$, circonférence moyenne $0^m,50$; abattu en octobre.

Chargé d'un liquide composé de huit parties d'eau et de deux de pyrolignite de fer (du commerce), il a donné presque immédiatement issue à de la sève d'abord sucrée et bientôt acerbe ; la quantité écoulée a été d'environ huit litres. L'absorption a marché avec rapidité après le quatrième jour ; la coloration ne paraissant pas intense, le pyrolignite pur a été employé. L'arbre coupé à ses deux extrémités, montra qu'il avait été pénétré, et que le tissu propre avait acquis de la compacité.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE. — *Platane :* hauteur 2^m, circonférence moyenne $0^m,53$; abattu en octobre.

Il a été chargé d'un liquide semblable au précédent, et a presque immédiatement laissé écouler de la sève, peu abondante, d'une saveur fade ; l'absorption s'est effectuée en deux jours, et la coloration s'est montrée dans toute la hauteur de l'arbre. A l'effet de produire un noir intense, on chargea avec une décoction de tan qui ne passa pas, et par conséquent ne produisit aucun effet sur l'intensité de la couleur.

Le bois a acquis de la dureté et une belle couleur grise miroitante qui, par une simple lotion d'hydrocinate de potasse, a passé au vert ; ainsi traité, ce bois ne présente plus d'aubier et peut être employé jusqu'à l'écorce.

* Marronnier, thuya, bouleau, acacia, platane, noyer, peuplier-tremble, cytise, cerisier, peuplier, bouleau avec branches, sapin, hêtre, charme.

Digitized by Google

TROISIÈME EXPÉRIENCE. — *Noyer:* hautr 1m,70, circonférence moyenne 0m,35. Abattu le 8 avril, il fut immédiatement mis en œuvre, l'absorption fut lente et difficile; elle commença faiblement le troisième jour, et se continua sans expulser sensiblement de la sève. L'arbre coupé par le milieu, a montré qu'il avait été pénétré dans toute sa longueur, suivant le centre et quelques couches externes de préférence à d'autres. Sa teinte grise ne lui a rien donné de particulier, elle passe au bleu par une lotion de prussiate de potasse. Le bois blanc acquiert presque la même dureté que le centre.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE. — Un morceau de noyer déjà traité par le pyrolignite de fer, a reçu une solution d'hydrocianate de potasse qui a passé avec facilité; mais comme la couleur bleue ne se produit que sous l'action de l'acide sulfurique étendu d'eau, ce troisième liquide a refusé de passer et a borné son action aux parties supérieures. En appliquant de l'acide sulfurique sur une planche ainsi traitée, on retrouve la série des couches que l'hydrocianate a parcourue.

La couleur bleue obtenue de la sorte, bien que superficielle, ne perd rien de sa teinte par une longue immersion dans l'eau.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE. — *Peuplier-Tremble:* hauteur 1m,05, circonférence 0m,50. Chargé en pyrolignite affaibli, l'écoulement a été facile, et bientôt le liquide a passé aussi coloré que lorsqu'il fut versé; il fut remis de nouveau, et lorsqu'il fut écoulé, l'arbre fut traité par le pyrolignite de fer pur, dont l'absorption fut la même. Une infusion de noix de galle refusa de passer; quelques parties seulement ont été absorbées par les couches supérieures, qui ont acquis une teinte plus foncée. Le bois n'est pas sensiblement coloré, mais ses pores se sont serrés, et sa texture est telle qu'il peut

Digitized by Google

être tourné sans s'échanver, et qu'il est susceptible d'être verni.

SIXIÈME EXPÉRIENCE. — Le *Cerisier* fraîchement coupé absorbe difficilement le pyrolignite même étendu d'eau ; mais ce qui en passe suffit pour déterminer des teintes qui, avivées par l'hydrocyanate de potasse et les acides, produisent de beaux effets. Le pyrolignite ne préserve pas ce bois des gerçures qui, dans des branches d'un diamètre de $0^m,20$ à $0^m,30$ se déterminent de part en part, lorsqu'il est mis sur le tour.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE. — Le *Cerisier* traité par l'hydrochlorate de chaux est préservé de ces gerçures ; un arbre traité en avril a traversé les chaleurs de l'été, sans en avoir d'une manière sensible ; les gerçures se produisent presque instantanément dans les bois de cette essence, non traités par ce sel, et sous l'action d'une moyenne température.

HUITIÈME EXPÉRIENCE. — Un *Peuplier* traité par une solution concentrée de chlorure de calcium, ne s'est laissé pénétrer que difficilement ; le bois n'a pas paru doué de propriété particulière, sauf celle de ne pas se gercer.

NEUVIÈME EXPÉRIENCE. — Un *Bouleau* fraîchement abattu, garni de ses branches supérieures feuillées, a été placé par le pied dans le pyrolignite de fer, étendu au dixième, et, après quelques mois, l'absorption n'a pas été sensible, et la coloration très-faible.

De ce qui précède, il est permis à votre commission de prendre les conclusions suivantes :

1° Le pyrolignite de fer étendu d'eau ou concentré, pénètre les bois en grume ou en planche.

2° La pénétration est plus facile pour les bois abattus depuis quelques mois, que pour ceux qui sont fraîchement coupés. (*Exp.* 3 *et* 8.)

Digitized by Google

3° Le pyrolignite de fer change la nature de certains bois, principalement des bois légers, et durcit l'aubier au point de le rendre presque aussi dense que le bois proprement dit. (*Exp.* 2.)

4° Les bois blancs tels que le peuplier, le bouleau, sont, par l'action du pyrolignite, susceptibles d'être soumis au tour et de recevoir du vernis au tampon. (*Exp.* 1 *et* 5.)

5° La coloration par le pyrolignite sort peu des teintes grises et brunes, et les liquides appliqués en seconde absorption pour varier les couleurs ou les rendre plus intenses, passent difficilement, et même se refusent à toute action. (*Exp.* 2 *et* 5.)

6° Il est plus avantageux de donner une teinte générale par l'absorption du pyrolignite, et donner une seconde teinte par l'immersion des planches coupées et amenées à la grandeur voulue. (*Exp.* 3.)

7° Le pyrolignite préserve mieux les bois des vers, que de la pourriture ; mis en un lieu humide, avec d'autres bois de même espèce et dans des circonstances semblables, le bois traité s'est également couvert des bissus qui précèdent et accompagnent la pourriture.

Cependant il est à présumer que les vers qui attaquent l'aubier et laissent intact le bois, ne sauraient atteindre les arbres traités par le pyrolignite, sel aussi acerbe qu'astringent.

8° Le bois blanc du noyer et du chêne peut être préparé et employé utilement dans la confection des meubles, et surtout pour supporter le placage, dont la doublure est toujours attaquée par les vers.

9° Les hydrocyanates de potasse et le chromate de plomb étant des sels très-chers, et ne produisant pas des effets ni importants ni assez remarquables, leur emploi pourra se faire par simple lotion. (*Exp.* 2.)

10° La coloration obtenue par la réaction des sels, est

Digitized by Google

difficilement attaquée par les agents ordinaires, l'humidité et la lumière diffuse ; elle pénètre assez les bois pour qu'un meuble ne perde rien de sa teinte, dans l'usage journalier. (*Exp.* 3 *et* 4.)

11° Les sels déliquescents (chlorure de calcium et de sodium) ne communiquent pas aux bois, d'une manière absolue, la propriété d'être incombustibles. (*Exp.* 7.)

12° Si les sels déliquescents et les chlorures en particulier, donnent aux bois de construction plus de flexibilité et les empêchent de travailler sous l'action des grandes chaleurs, d'un autre côté les variations hygrométriques de l'atmosphère rendent le contact de ces bois pernicieux pour tout corps métallique.

13° En général, quelle que soit la nature des sels employés, la mise en œuvre immédiate des bois demande certaines précautions pour la conservation des outils qui sont instantanément couverts de rouille.

14° L'absorption se pratique mieux par pression que par aspiration ; facile par la tête, elle est nulle quand elle est exercée sur un arbre renversé. (*Exp.* 8.)

15° La coloration du bois est d'autant plus intense que l'absorption a été plus lente : ainsi le peuplier, pour ainsi dire traversé par les liquides, reste presque blanc. (*Exp.* 5.)

16° A l'exception des bois blancs, l'expulsion de la sève a été peu importante, tant pour les bois coupés depuis quelques mois, et qui, redressés, ont continué à végéter, que pour ceux coupés récemment ; en tout cas elle est fort au-dessous des proportions données par M. Boucherie. (*Exp.* 1, 3, 4 et 5.)

Votre commission, en résumant les faits qui lui ont paru concluants, pense pouvoir établir pour le présent :

1° Que l'invention de M. Boucherie présente peu d'avantage quant à la coloration des bois, tant sous

Digitized by Google

le rapport de l'économie que pour les moyens d'exécution ;

2° Quelle est très-heureuse pour la préparation des bois légers, et très-favorable à leur conservation ;

3° Que l'emploi des chlorures alcalins empêche les bois de gercer, sous l'action de toute température ambiante, et les maintient dans une constante souplesse ;

4° Que ces chlorures rendent le bois sinon incombustible, du moins le préservent d'une combustion immédiate ;

5° Que la construction des machines trouve des éléments précieux dans ces bois ainsi préparés, qui ne travaillent pas sous l'action des variations atmosphériques ;

6° Que malgré ces propriétés, l'expérience n'est pas encore venue démontrer jusqu'à quel point il serait prudent d'employer les bois chlorurés dans les constructions, les enfermer dans les cloisons, ou les couvrir de parquets.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE HACHE-PAILLE DE M. LÉONARD,

DE COURCELLES,

PAR MM. BOURNIER ET CULMANN.

MESSIEURS,

La paille hachée au moyen d'instruments tranchants, ou triturée sous les pieds des animaux employés au dépiquage, a été connue déjà dans la plus haute antiquité, comme une excellente substance alimentaire et donnée comme telle aux chevaux et aux bestiaux, seule ou mélangée avec de l'orge, de l'avoine, de la farine ou du son mouillé : cet usage s'est conservé en Espagne, en Italie et dans tout l'Orient. En Allemagne, en Angleterre, on la mêle aux navets, betteraves, pommes de terre, etc. Quelquefois on la donne aux chevaux ou aux vaches, mêlée seulement avec des balles de grain. En Pologne, les bœufs ne reçoivent souvent d'autres aliments, pendant toute la mauvaise saison. On sait, d'ailleurs, qu'associée aux tourteaux de lin délayés dans l'eau, elle constitue une nourriture salubre et rafraîchissante, dont nos laboureurs du Midi font un fréquent usage pour leurs chevaux et leurs bestiaux.

Digitized by Google

La paille réputée la meilleure est celle de froment, surtout lorsque ses tiges sont menues, flexibles, qu'elles ont conservé leurs feuilles et leurs épis ; c'est celle qui est la plus usitée. Cependant en Allemagne on donne souvent de la paille d'avoine et d'orge. La paille de froment doit être luisante, d'une couleur de jaune pâle ou dorée, d'une saveur douce, légèrement sucrée. Sa tige est fistuleuse dans le Nord, pleine et par suite plus substantielle dans le Midi : ses effets alibiles sont d'ailleurs augmentés par la présence des plantes fourragères qui lui étaient associées dans les champs.

Quoique nutritive, la paille l'est moins que le foin ; mais elle n'a pas la même action irritante sur les organes de la circulation, elle détermine moins de graisse, moins de pléthore, et, pour les chevaux surtout, moins de pousse. Elle convient particulièrement à ces animaux quand ils sont en repos ou chargés seulement d'un travail modéré ; le foin leur serait alors nuisible.

Lorsque la paille est hachée, les animaux en mangent une plus grande quantité, elle agit alors comme lest pour distendre convenablement les organes gastriques. Très-utile comme nourriture pour les chevaux, surtout pour ceux qui ont peu de boyaux, elle convient pour une grande partie des herbivores. Il serait à désirer que cette manière de préparer la paille fût généralisée dans toute la France ; le laboureur y trouverait de nouvelles ressources pour la nourriture de ses bestiaux ou de ses chevaux, et leur régime alimentaire en recevrait une amélioration des plus salutaires. Quand on leur donne la paille préalablement hachée, la mastication en devient plus prompte, la trituration moins incomplète, le bol alimentaire mieux imprégné de salive, la digestion plus facile, et, par suite, l'extraction des parties alibiles plus abondante. Cet avantage est plus sensible encore pour les jeunes animaux,

Digitized by Google

qui ont le palais encore tendre, les dents peu prononcées, et dont les muscles masticateurs n'ont pas encore acquis toute leur force.

Mais, si la paille hachée présente tant d'avantages pour la nourriture des animaux soumis seulement à un travail modéré, les plantes fourragères, les trèfles, les sainfoins et les luzernes réduits par le hache-paille en parties menues et mêlés ensuite aux racines, aux tubercules et aux tourteaux délayés, constituent, d'un autre côté, un excellent aliment pour les animaux exposés à de grandes fatigues, ou bien pour ceux qui, retenus dans les étables, sont destinés à l'engrais. Cet instrument est donc de première nécessité pour le laboureur et pour tous ceux qui ont une grande quantité de chevaux ou de bestiaux à nourrir.

Le hache-paille de M. Léonard se compose : 1° d'une auge qui reçoit la paille ; 2° de deux cylindres en bois, cannelés, disposés l'un au-dessus de l'autre pour la comprimer et la faire avancer ; 3° d'un couteau concave qui, à l'une de ses extrémités, tourne autour d'un boulon, et qui, à l'autre, porte le manche qu'on saisit pour le soulever et couper ensuite la paille en l'abaissant. L'un des cylindres reçoit le mouvement au moyen d'une roue à rochet et de trois tringles, dont l'une est terminée en griffe. L'autre cylindre est lié au premier par un engrenage établi sur les axes des deux cylindres, du côté de l'auge opposé à celui où se trouvent le manche et la roue à rochet. Des trois tringles, l'une est horizontale, placée près du sol, et pouvant osciller autour d'un axe. A ses deux extrémités sont articulées les deux tringles verticales. L'une en communication avec le couteau prolongé en queue au-delà de son point de rotation, donne le mouvement oscillatoire à la tringle horizontale ; celle-ci le transmet à l'autre tringle verticale qui, terminée par une griffe, fait tourner la roue à rochet, et, par suite, le cylindre supérieur.

Digitized by Google

Par conséquent, en faisant agir le couteau, on met les cylindres en mouvement ; et la paille, engagée entre eux, est ensuite comprimée et entraînée dans leur mouvement. Il en résulte que la quantité dont elle avance à chaque levée, détermine la longueur qu'elle reçoit sous le couteau. Or, cette quantité dépend de la longueur du bras de levier auquel la tringle à griffe est articulée. Pour laisser à chacun, suivant le besoin de ses animaux, la liberté de réduire la paille en brins plus ou moins courts, l'inventeur a percé la tringle horizontale de trois trous, afin qu'on puisse, suivant la nécessité, déplacer le point d'oscillation, allonger ou raccourcir ce bras...

Cet instrument peut être mis entre les mains d'une personne tout-à-fait inexpérimentée dans ce genre de travail, et donner pourtant des résultats très-satisfaisants.

Votre commission, pour se faire une idée exacte du jeu de cette machine, et des avantages ou des inconvénients qu'elle pourrait présenter, décida qu'il serait haché en sa présence vingt kilogrammes de paille, divisés par bottes de cinq kilogrammes, et qu'on prendrait pour cette opération, des hommes d'aptitude très-différente. La première personne qui fut employée pour couper cinq kilogrammes de paille était faible, naturellement maladroite, et n'avait jamais haché de paille : c'était un garçon de bureau, qui cependant fait quelquefois d'autres travaux. Il a exécuté son opération sans accident, et l'a terminée en six minutes. Un des membres de la commission, qui n'a aucune habitude des travaux manuels, hacha une botte sans difficulté en dix minutes, y compris les temps de repos. Enfin un jeune homme de dix-huit ans, ayant souvent manié cet instrument, hacha une botte en quatre minutes. Nous croyons devoir conclure de ces expériences, qu'un valet d'écurie ou de charrue, ou tout autre homme de peine, hachera par heure cinquante à

Digitized by Google

soixante kilogrammes de paille; et par jour, cinq ou six cents kilogrammes, ce qui fournit suffisamment aux plus vastes exploitations rurales...

En résumé, le hache-paille de M. Léonard nous paraît présenter les avantages suivants: grande simplicité de mécanisme, par suite, peu de dégradations, longue durée, économie de temps, emploi convenable de la force, et marche assurée. Nous avons vu d'ailleurs que le produit journalier que donne cet instrument, suffit au-delà des plus grandes consommations: ajoutons enfin que son prix n'est que de 50 francs.

Nous recommandons par conséquent le nouvel instrument, que l'inventeur de la machine à battre le trèfle vient d'offrir à l'agriculture, qui, dans ces contrées, lui est déjà redevable de si nombreux services.

Digitized by Google

EXTRAIT DU RAPPORT

DE M. CULMANN,

SUR

L'EXPLOITATION AGRICOLE

DE SAINT-VOÏT (HAUTE-BAVIÈRE),

ET PARTICULIÈREMENT

SUR LA CULTURE DU HOUBLON.

Les prairies sont traitées à Saint-Voït avec des soins particuliers. Celles qui ne peuvent être arrosées, sont fumées tous les deux, ou trois ans, au moyen de composts formés avec de la terre et des eaux d'écurie; quelquefois on y ajoute un huitième de fumier. On y conduit toutes les cendres provenant de la brasserie, de la distillerie et de la tuilerie; on y ajoute un tiers ou un quart de gypse. On emploie pour le même objet les décombres d'anciens bâtiments, les fientes de pigeon, etc. Les prairies qui sont arrosées pendant l'été, et celles qu'on peut inonder pendant l'hiver, celles enfin qui sont fréquemment couvertes d'eau par les débordements de la rivière, ne reçoivent point d'engrais animal; mais on leur donne des cendres avec addition de gypse: leur rapport annuel est, terme moyen, de 4400 à 5000 kilog. par hectare.

Digitized by Google

Les terres sont de nature argileuse, plus ou moins mêlées de sable, et ne renfermant pas, dit-on, une trace de chaux. On les divise en trois espèces, soumises chacune à une rotation de culture différente. Le meilleur de ces terrains, le plus riche en humus, composé d'argile plus ou moins sableuse, reposant sur un fond d'argile compacte de couleur jaune (terre à potier), est d'une contenance de 103 hectares ; il est assolé de la manière suivante :

1° Pommes de terre fumées ;

2° Marsage, le plus souvent orge ;

3° Trèfle ;

4° Pâturage de trèfle, quelquefois colza ;

5° Froment ou seigle avec engrais ;

6° Plantes fourragères, dites mélanges ;

7° Seigle avec engrais, une partie de colza ; — immédiatement après la rentrée du seigle, on renverse le champ pour y semer ce qu'on appelle le mélange, en sorte qu'on obtient encore, dans l'arrière-saison, une récolte de fourrage ;

8° Marsage, le plus souvent de l'avoine ; — on ensemence une partie avec du mélange, pour le laisser mûrir et en récolter la graine ;

9° Enfin, pâturage pendant cinq ans. — Ce pâturage a lieu souvent après la seconde année de trèfle ; c'est pour cela qu'on ajoute du ray-grass (*lolium perenne*) à la semence du trèfle.

Le terrain qui avoisine la rivière, est plus fort, plus humide et moins riche en humus que le précédent. Sa contenance est de 69 hectares. Il exige des précautions particulières pour le moment où doit s'effectuer le labour et le hersage.

Assolement :

1° Pommes de terre avec engrais ;

Un tiers colza après les pommes de terre ;

Digitized by Google

2° Orge ;
3° Trèfle ;
4° Pâturage de trèfle ;
5° Froment avec engrais ;
6° Mélange pour être séché et converti en foin ;
7° Seigle avec engrais ;
8° Deux tiers avoine ; — un tiers reste en friche pour recevoir du colza ;
9° Pâturage pendant cinq ans, après les deux ans de trèfle qui, pour cette cause, contient du ray-gras.

Enfin, la troisième espèce de terrain, provenant du défrichement récent de broussailles ou de forêts rabougries, a une pente assez rapide. Le sol se compose d'un mélange d'argile et de gravier, et repose sur un fond de gravier pur. Eu égard à sa pauvreté en humus, on l'assolle de la manière suivante :

1° Pommes de terre avec engrais ;
2° Marsage, presqu'entièrement avoine ;
3° Trèfle ;
4° Pâturage de trèfle ou seigle, suivant les circonstances ;
5° Seigle avec engrais ;
6° Avoine.

Cet assolement, suivi en général, subit cependant des modifications partielles, selon les circonstances commerciales ou autres, que l'agronome doit savoir apprécier et souvent prévoir..... Si l'on considère ensemble les prairies et les terres labourables, la contenance totale serait de 266 hectares, et la quantité de terrain destiné à l'alimentation des animaux, de 135, outre les résidus abondants de la brasserie et de la distillerie. Je fais ressortir ces données, parce qu'elles s'éloignent considérablement de ce qu'on pratique en France, et que notre agriculture, si elle voulait se charger de fournir à notre consommation tous les bestiaux que nous tirons de l'étranger, devrait entrer dans une voie d'exploitation analogue.

Digitized by Google

Il nous reste à noter encore quelques procédés particuliers de culture suivis à Saint-Voït.

Les champs de trèfle destinés à recevoir du blé ou du colza l'année suivante, sont fumés immédiatement après la première coupe de fourrage, cultivés et hersés trois fois. La culture d'automne ou d'hiver est la base principale d'une bonne agriculture à Saint-Voït : le résultat de la moisson en est plus certain, la récolte en grain et en paille plus abondante.

Les terrains en friche ou les pâturages reçoivent cinq cultures successives, séparées chaque fois par des hersages qui ont lieu ordinairement une quinzaine après le labour.

Pour la culture des marsages, on donne deux labours à l'automne et un seul au printemps.

Après les pommes de terre, on ne donne qu'un seul labour au printemps.

Pour les plantes fourragères dites mélanges, on ne donne, quand le terrain est léger, qu'un seul labour à l'automne, un hersage avant, et un autre après les semences. Cependant les terres fortes exigent deux et même trois labours.

Les procédés de culture de houblon, employés par M. le baron de Sternburg, à Saint-Voït et sur ses biens nobles de Lutzshenn près de Leipzig, ne nous paraissent différer de ceux qu'on suit en Alsace, que par des soins de détail qui cependant ne sont pas sans influence sur la facilité du travail, et par suite aussi sur le résultat final. Nous regrettons que la description des instruments employés soit incomplète, en ce que les figures indiquées n'ont pas été toutes jointes au texte. Nous allons les indiquer :

1° La pioche de la Franconie ; le dessin manque ;

2° Des fers pyramidaux pour faire les trous des perches ; idem ;

Digitized by Google

3° D'autres fers pour comprimer le terrain autour des perches ;

4° Une échelle à pied de biche, au lieu d'une double échelle qui est trop lourde à manier, ou d'une échelle simple, incommode et dangereuse pour l'ouvrier. Ces échelles sont assez hautes pour qu'on puisse atteindre à l'extrémité la plus élevée des rejetons.

5° Une charrue de construction ordinaire : seulement la voie de l'avant-train est plus petite, les moyeux plus courts et l'essieu ne les dépasse pas. L'attelage est de file, la volée est sur le côté, afin que les chevaux puissent marcher dans le sillon ;

6° La herse, composée de deux parties, est arrondie en avant, afin d'empêcher qu'elle ne s'accroche si facilement, et qu'elle n'endommage les plants ;

7° Des cadres en bois sur lesquels on tend fortement une toile grossière, pour la dessication du houblon cueilli. Il est bien entendu que la toile prend le cadre en dessous, et que les lattes sont assez élevées pour que le cadre puisse recevoir une certaine quantité de houblon sans qu'il puisse tomber. Ces cadres sont suspendus au plafond de la sécherie, en chapelets, l'un étant attaché à l'autre pour ménager l'espace. En séchant le houblon de cette façon, on n'a pas besoin de le remuer, il suffit de frapper de temps à autre sur la toile, avec une baguette, pour occasionner un déplacement suffisant. C'est le moyen de dessication le plus prompt et le plus avantageux pour empêcher qu'il ne prenne une mauvaise saveur.

8° Enfin, une espèce de chevrette, pourvue d'une tenaille dentelée, pour arracher les perches.

Pour les grandes cultures, comme celle dont il est question et qui comprend 15 000 pieds, on fait bien, comme à Saint-Voït, d'avoir deux espèces de houblon, dont l'une mûrit plus tôt que l'autre, afin que les

Digitized by Google

travaux de la récolte puissent s'exécuter plus commodément.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description de la plantation, dans les soins à donner à la préparation de la terre. On sait que, profondément remuée, soit à la charrue, soit à la pioche, elle doit être fumée à plusieurs reprises : le fumier à préférer est celui des bêtes à cornes ; mais l'auteur fait remarquer avec raison, qu'il est fort important que cette plantation se fasse avec la plus grande régularité, si l'on veut se ménager la faculté de donner la culture avec la charrue.

La taille du houblon si importante et pour la conservation du pied, et pour la quantité des produits qu'on en retire, semble parfaitement entendue sur les plantations de M. de Sternburg. La perche, qui a de douze à treize mètres de hauteur (car l'expérience prouve qu'elles doivent s'élever jusqu'à l'extrémité des plus forts rejetons), est placée à $0^m,30$ de distance du pied, et elle entre de $0^m,65$ à $0^m,80$ en terre, pour qu'elle ne puisse être renversée par les vents. Immédiatement après la pose des perches, on ameublit la terre avec la main autour du pied, afin que les bourgeons puissent la percer plus facilement. Six personnes posent mille perches par jour, y compris l'opération dont nous venons de parler.

Dès que les rameaux ont pris $0^m,80$ à 1^m de hauteur, on commence par les attacher ; on conserve ceux qui ont une couleur rouge foncé, de préférence à d'autres qui seraient même plus forts ; on n'en choisit que trois ou quatre, et l'on coupe les autres. Cette opération d'attacher le houblon se fait avec des joncs, et se continue à mesure qu'il grandit ; mais on doit avoir bien soin de ne pas le serrer trop fortement contre la perche. On détache en même temps les feuilles, en commençant par le bas et en continuant plus tard jusqu'à $2^m,20$ de hauteur, et l'on

Digitized by Google

enlève aussi les rejetons latéraux qui dérobent au pied la nourriture sans aucune utilité. Ces diverses opérations coûtent à peu près 4 fl. ou 8^{f},57 par mille perches.

On donne deux cultures par an * ; la dernière s'exécute au mois de juillet; elle a pour but d'abord d'ameublir le terrain et d'entasser le reste de la terre à un mètre de hauteur autour des pieds, afin de leur donner plus de nourriture par cette terre imprégnée d'humus, et de leur conserver l'humidité si nécessaire à ces sortes de plantes.

La récolte commence lorsque le fruit a pris une couleur jaunâtre, et qu'il répand une odeur aromatique très-prononcée, ce qui indique son état de maturité, d'ailleurs facile à reconnaître par la pratique. On choisit d'abord les pieds les plus mûrs, ordinairement sur les limites de la plantation, et souvent du côté occidental.

On coupe les rameaux à un mètre de hauteur, on enlève la perche au moyen de l'instrument précité, et l'on y substitue un pieu pour marquer l'emplacement de la plante. On rentre les rameaux sur des chariots, les liant par fagots, et l'on en détache le houblon à la ferme, dans un local bien éclairé : cette opération se fait par des enfants, à un prix convenu par mesure. Ils doivent avoir soin de ne laisser aux tiges d'attache qu'une faible longueur.

Il est essentiel qu'au commencement de la dessication, le houblon se touche seulement, qu'il ne soit pas superposé dans les cadres ou sur les greniers ; ce n'est qu'au bout de trois jours qu'on peut l'entasser. En France, cette opération est plus facile, parce que la récolte s'y fait naturellement à une saison moins avancée. Pendant la

* Sans compter le travail du mois de mars, qui consiste à dégarnir les pieds pour la taille et la pose des perches. La première de ces cultures commence au mois de mai : elle a pour objet de combler les sillons et d'entasser la terre autour des pieds, à 0^{m},50 de hauteur.

Digitized by Google

nuit ou les temps humides, pluvieux, on ferme toutes les fenêtres des sécheries. Quand la dessication est terminée on laisse encore le houblon en grands tas pendant huit à quinze jours avant de le mettre dans les sacs pour l'expédier.

Il est à remarquer que les feuilles du houblon constituent, pour les brebis et les bêtes à cornes, une nourriture très-saine, et qu'elles dévorent avec avidité, quand une fois elles ont pris l'habitude de les manger ; les rameaux sont employés pour lier les gerbes de blé, des fagots, etc.

Après la récolte et après avoir réuni les perches en tas coniques, on fume la houblonnière, et l'on emploie toujours du fumier de bêtes à cornes, fortement consommé ou pourri. Sur les lieux élevés, on peut se servir avec avantage des compostes formés avec deux tiers de bonne terre et un tiers de fumiers fortement arrosés avec les eaux d'étables.

Sur les biens de M. de Sternburg, à Lutzschenn, on a vu des pieds donnant jusqu'à 700 grammes de houblon ; cependant on ne peut compter, terme moyen, que sur 395 kilogrammes par mille perches, dans les bonnes années, et seulement sur 168 dans les mauvaises.

A en juger par les deux ouvrages qui vous ont été envoyés, les exploitations rurales de Saint-Voït et de Lutzschenn, en Saxe, doivent être considérées comme des modèles dans leur genre ; par suite, elles placent M. le baron de Sternburg qui en est l'organisateur, parmi les agronomes les plus distingués. Je propose que l'Académie lui adresse des remercîments pour cet envoi.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES CREUSETS DE M. SCHMIT, DE SIERCK,

PAR M. CULMANN.

MESSIEURS,

Les nouveaux creusets de M. Schmit, de Sierck, paraissent renfermer dans leur pâte une partie de graphite, et avoir subi un degré de cuisson supérieur à celui des creusets que le même fabricant vous envoya l'année dernière. Essayés comme ceux-ci dans les ateliers et par les soins de M. Glavet, ils se sont conduits d'une manière très-satisfaisante.

Le coup de feu le plus violent donné à l'un d'eux, sans aucune précaution, n'a pu en détacher le moindre éclat. La fonte de fer qu'il contenait, étant devenue liquide, y a été maintenue pendant une heure entière au même degré de chaleur, sans que le creuset en ait souffert, et sans qu'il ait montré une trace de vitrification, après le refroidissement opéré aussi sans précaution. Le lendemain, le même creuset a bien supporté une fusion de cuivre-bronze. Chargé après cela de fer cru, il s'est trouvé fêlé, et l'opération n'a pu être terminée. M. Glavet pense que cet accident a pu provenir de l'action des pinces avec lesquelles il aurait été trop serré.

Un autre creuset a supporté trois fusions de fonte de

Digitized by Google

fer ; il s'est fêlé à la quatrième, mais, comme le premier, sans offrir le moindre éclat, et sans donner lieu à aucune apparence de vitrification.

En résumé, ces creusets, soumis à de fortes épreuves, ont présenté de bons résultats. Il est hors de doute que, traités avec les ménagements que le travail comporte et qu'on ne doit jamais négliger, ils pourront rester une journée entière au feu, et résister par conséquent à sept ou huit fusions de bronze, et peut-être plus encore.

On se rappellera que les creusets de l'année dernière, livrés tout d'un coup à l'impression d'une forte chaleur, laissaient quelquefois détacher des éclats qui, dans certaines circonstances, pouvaient occasionner l'interruption du travail. Ce défaut a été parfaitement corrigé, sans qu'il en soit résulté d'autres inconvénients. Nous vous proposons de féliciter M. Schmit du soin qu'il a mis à perfectionner ses produits, et des succès qu'il vient d'obtenir dans ce genre de fabrication d'une haute importance pour la fonte du bronze, du fer cru et de l'acier.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR CETTE QUESTION:

Quels sont les avantages et les inconvénients généraux ou spéciaux du défrichement des forêts? Quels moyens légaux pourraient assurer, pour l'avenir, le reboisement des parties incultes du sol?

PAR M. N. ALTMAYER,

Mentionné honorablement par l'Académie royale, dans sa séance du 16 mai 1842.

« Le voyageur qui parcourt la Grèce ne trouve, » à la place des belles forêts dont les montagnes » étaient couronnées, des riches moissons que » récoltaient des nations industrieuses, et des » nombreux troupeaux qui fertilisaient les cam- » pagnes, que des rochers décharnés et des sables » arides; il cherche vainement plusieurs fleuves » dont l'histoire a conservé les noms; ils sont » effacés de la terre. »

(MIRBEL. — *Physiologie végétale.*)

En essayant de répondre à une question si importante pour la génération actuelle, et plus importante encore pour les générations qui doivent nous suivre, nous avons moins compté sur notre expérience que sur le désir de concourir, par nos faibles efforts, aux intentions d'une société savante qui a pris constamment l'utile pour but de ses travaux.

On nous pardonnera peut-être d'avoir eu recours à de nombreuses citations, dans un sujet où l'expérience et les observations des hommes versés dans les études agronomiques et forestières, peuvent seules faire autorité.

Digitized by Google

Avant d'appeler votre attention sur les avantages et les inconvénients du défrichement des forêts, nous ne croyons pas inutile d'indiquer sommairement les dispositions prises par la législation, à des époques antérieures.

La France était, il y a quelques siècles, sous le rapport forestier, à peu près dans la même situation que sont actuellement les Etats-Unis d'Amérique. Couverte de forêts qui, par leur étendue, étaient hors de proportion avec l'augmentation graduelle de la population, elle a senti que, pour satisfaire le premier et le plus impérieux de tous les besoins, celui de vivre, elle devait autoriser et encourager, même chez nos ancêtres, le défrichement des bois qui avoisinaient les habitations, pour en consacrer le sol à la culture.

Au neuvième siècle quelques précautions d'intérêt public furent prescrites par les capitulaires; au treizième siècle remonte la date de réglements forestiers qui ne furent jamais exécutés. Ce ne fut que sous Louis XIV que Colbert, frappé déjà de l'état de dégradation qu'offraient les forêts par suite des guerres civiles, de l'ignorance et de la négligence des propriétaires, nomma une commission chargée de parcourir la France et de faire une enquête; c'est alors que fut rendue l'ordonnance de 1669.

Pendant la révolution, et aux termes de l'article 6, titre I, du décret de 1791, chaque propriétaire était devenu libre d'administrer ses biens comme il l'entendait. L'abus que l'on a fait de cette liberté illimitée a motivé les restrictions de la loi du 9 floréal an XI. Cette loi, qui apportait des restrictions au droit de défrichement, fut rendue à une époque où l'on sentait le besoin de proclamer hautement les grands principes d'ordre si long-temps méconnus, et de mettre un frein à cet esprit de vandalisme qui pensait que destruction et régénération sont synonymes. Malheureusement, cette loi ne con-

Digitized by Google

tenait pas de dispositions spéciales pour les bois situés en montagnes.

Aussi, la plupart des écrivains qui ont traité de l'économie forestière pensent que les lois en faveur des défrichements, promulguées à diverses époques, ont fait plus de mal que de bien, parce qu'elles ne distinguaient pas les circonstances où il était bon de défricher; que l'état, en aliénant une partie de ses forêts, avec faculté de les défricher, n'a pu refuser aux particuliers ce qu'il se permettait lui-même; que par suite des nombreuses permissions accordées pendant quelques années, le bois livré à la consommation a éprouvé une grande dépréciation dans son prix; mais que le moment est déjà arrivé où ce prix ne tend qu'à s'accroître chaque année.

Peut-être n'a-t-on pas apporté assez de discernement dans les permissions accordées, peut-être aussi n'a-t-on pas assez songé, en permettant de détruire tant et de si belles forêts, que notre agriculture manquait moins de terrain que d'engrais, et que la disette de bois se ferait plus tôt sentir que celle des substances alimentaires dues à la culture du sol.

Démontrer les avantages généraux et spéciaux du défrichement des forêts, est une tâche difficile, en présence des inconvénients qu'ont amenés tant de défrichements inconsidérés, et dont nous sommes déjà appelés à connaître et à déplorer les funestes résultats.

Cependant, nous devons signaler parmi les premiers, celui de rendre moins froides et moins humides les contrées couvertes de forêts épaisses et d'une grande étendue, de faire cesser dans les situations basses et humides, en donnant plus de liberté à la circulation de l'air, les gelées blanches et les brouillards si désastreux pour le cultivateur; et, parmi les avantages spéciaux, celui de livrer à la culture des plantes alimentaires ou propres aux arts et à

Digitized by Google

l'industrie, un terrain fertile, susceptible de fournir, pendant une certaine série d'années, sans addition d'engrais, des produits riches et nombreux. L'intérêt privé, l'intérêt du moment n'ont su que trop user et abuser de ces avantages, pour que nous nous arrêtions long-temps à les signaler.

Quant aux inconvénients généraux, nous devons entendre sans doute par ces mots, les résultats du défrichement des forêts, lorsqu'ils tendent à frapper de stérilité, dans un temps plus ou moins éloigné, non-seulement le sol qui supportait ces forêts, mais encore les contrées voisines, en privant ces dernières de leurs abris naturels, en tarissant la source des fontaines et des ruisseaux qui entretenaient la fraîcheur si favorable à la végétation.

Ces inconvénients, si funestes dans les pays de plaine, dans les terres légères et sèches, en détruisant les obstacles que les forêts opposaient à la violence des vents, sont bien plus déplorables encore, lorsque les défrichements ont eu lieu sur le plateau ou le versant des montagnes.

On ne peut s'occuper de la question qui nous est soumise, sans songer avec douleur aux effets désastreux du défrichement du sol forestier dans les montagnes, défrichement qui a anéanti à la fois et les bois qui les ornaient et les couches de terre végétale qui les couvraient, barbarie plus funeste que celle des sauvages, qui se contentent de couper l'arbre sans détruire le sol qui l'a nourri.

Le défrichement des forêts situées sur les montagnes, tout en détériorant à jamais le sol qui les portait, présente d'autres inconvénients non moins déplorables : le tarissement des sources entretenues jusqu'alors par les bois ; les variations subites dans les phénomènes athmosphériques ; les sécheresses du sol ; les inondations plus fréquentes et plus fortes dans les plaines et les vallées. Les eaux n'étant plus retenues et ne pouvant plus s'infiltrer lentement dans un sol dénudé, ne charrient plus dans le

Digitized by Google

lit de nos rivières qu'elles tendent à combler de jour en jour, que des sables et des graviers qui frappent de mort les gazons des prairies, et apportent aux populations riveraines de nos fleuves la ruine et la désolation.

Ces inconvénients du défrichement des forêts, moins sensibles dans les vallées des terrains secondaires, présentent des effets funestes dans les régions élevées et dans les montagnes primitives. La destruction des forêts sur les Alpes et les Apennins, a produit (selon Baudrillart) de grands désastres dans plusieurs parties de l'Italie; on lui attribue un extrême dérangement dans le cours des eaux, les débordements et les atterrissements des rivières, l'envahissement, par les torrents, de plusieurs parties des Apennins, la formation des marais qui portent atteinte à la salubrité de l'air, l'abaissement de la température, qui menace plusieurs cultures, et notamment celle de l'olivier; enfin une grande diminution dans les produits, et, par suite, dans la population, qui était si nombreuse autrefois qu'elle est encore un sujet d'étonnement.

Depuis trente ans les autorités des départements méridionaux font une vive peinture des désastres qui affligent ces contrées. Nous ne pouvons, pour les mieux signaler, que recourir au tableau qu'en a fait un ancien préfet des Basses-Alpes. Suivant le Mémoire de M. Dugied, administrateur aussi éclairé qu'habile observateur, on évalue la contenance des terrains improductifs dans le département des Basses-Alpes, à 430 613 hectares, ce qui forme plus de la moitié de sa superficie. A une époque ancienne, la majeure partie de ces terrains était couverte de forêts, et alors la température de la Haute-Provence était plus douce, ses eaux mieux dirigées, et ses vallées moins encombrées. La fertilité de cette province était remarquable.

Aujourd'hui, les montagnes de ce pays sont presque

Digitized by Google

toutes déboisées et sans pâturages, et les terres des vallées sont, pour la moitié au moins, emportées par les torrents. Rien de plus hideux que ces monts hérissés de rochers nus et noirâtres, et rien de plus affligeant que le spectacle des vallées jadis couvertes des meilleures terres, et aujourd'hui couvertes de cailloux dans toute leur largeur, et sillonnées seulement par quelques minces filets d'eau.

En apercevant, pour la première fois, ces vastes lits de cailloux, on se demande quelle puissance inconnue a pu y amener tant de débris : mais lorsqu'on s'élève sur les hauts sommets, et que l'œil, après avoir embrassé les monts les moins élevés, pénètre jusqu'au fond des vallées, alors le voile qui couvre la cause de tant de ravages se soulève, et l'on reconnaît que l'homme est le principal auteur de la désolation qui règne autour de lui.

Cette déplorable situation a deux grandes causes : la destruction des bois sur les montagnes, et le défrichement du sol.

Les bois attiraient et retenaient les nuages qui se résolvaient en rosée, et dont les eaux, pénétrant jusqu'aux réservoirs intérieurs, alimentaient les sources et tenaient les rivières à un niveau presque constant. Par le déboisement, la double attraction des forêts et des sommets a été détruite ; la première n'existant plus, la dernière ne suffit pas pour retenir les nuages ; ils obéissent aux vents et portent ailleurs le tribut de leurs eaux.

C'est ainsi que l'on passe, dans les Alpes, des mois entiers sans recevoir de pluie : mais tout-à-coup les nuages arrivent de tous les points de l'horizon, s'entassent comme pressés par des vents opposés et fondent en torrents qui entraînent tout dans leur cours.

La destruction des forêts dans les Pyrénées n'a pas été, selon Dralet, moins rapide ni moins désastreuse. En 1821, M. Stanislas de Belleval a signalé à l'attention du gou-

Digitized by Google

vernement le danger du déboisement et du défrichement des montagnes, et a attribué à ces causes les ravages occasionnés par la Durance et surtout par le Rhône.

C'est sans doute aussi à ces mêmes causes que nous devons attribuer ces inondations terribles qui, depuis quelques années, désolent nos départements du Midi, et plongent dans le deuil et la désolation des populations entières.

Si les montagnes jouent un grand rôle dans l'agriculture, si elles influent prodigieusement sur les produits et la culture des pays mêmes qui en sont éloignés, cette influence est due surtout aux forêts qui les couvrent. Plus les montagnes sont élevées et les pluies abondantes, plus la superficie de leurs pentes est exposée à être entraînée par les eaux dans le fond des vallées, plus est grand le danger des défrichements qu'on y a si inconsidérément pratiqués, et plus est urgente la nécessité de s'occuper de leur reboisement.

Ce n'est pas seulement dans les hautes régions montagneuses que le défrichement des forêts a influé d'une manière fâcheuse sur la température et le climat des bassins et des vallées, changé l'ordre des saisons et amené les fléaux qui enlèvent ou détériorent les récoltes. Et bien que les montagnes soient des abris naturels, elles le sont plutôt lorsqu'elles sont couronnées de forêts; car les changements survenus à la surface du sol influent d'une manière funeste ou favorable sur l'action des vents et des météores atmosphériques.

Ainsi, quand les environs de Narbonne étaient couverts de marais et de bois, le vent desséchant du nord-ouest améliorait l'air et méritait des autels qui lui furent élevés dans cette ville, par les Romains, sous le nom de Circius; mais aujourd'hui que les marais et les bois ont disparu, le même vent, en enlevant l'humidité nécessaire à la

Digitized by Google

végétation, est devenu un des plus grands fléaux du pays *.

Quoiqu'offrant un résultat moins terrible et dont les effets ne s'étendent pas aussi loin, le défrichement des bois sur les montagnes ou collines moins élevées que les montagnes granitiques, n'en a pas été moins funeste aux contrées voisines, en faisant disparaître le bois de charpente, en diminuant d'une manière alarmante la masse du combustible, en affaiblissant les sources d'eau, en ravivant les pentes, en détruisant l'effet des abris.

Il n'est point de voyageur qui n'ait pu acquérir la preuve de ces faits, et qui n'ait pu se convaincre que, par suite de la destruction des abris que la nature semblait avoir créés pour favoriser certains produits du sol, on a dû renoncer, dans beaucoup de localités, à des cultures avantageuses auparavant. Ainsi, pendant la révolution, aux environs de Paris, il a fallu abandonner, dans le vignoble d'Argenteuil, la culture du figuier que favorisait, jusqu'à l'époque de sa destruction, un bois situé à l'extrémité de la montagne de Sanois, et qui alimentait plusieurs sources aujourd'hui taries **.

La plupart des départements de la France nous fourniraient plus d'un exemple où la destruction des bois a forcé de renoncer à la culture de l'olivier, du maïs et de la vigne, et où, avec le même plant et le même travail, les produits sont devenus de moindre qualité, par suite du changement des abris.

Ici nous sommes appelés naturellement à parler de l'effet du défrichement des forêts sur les sources et les cours d'eau. Nous ne devons pas dissimuler que, dans un écrit publié en 1839, le savant directeur de l'institut de Roville présente à cet égard des considérations qui ne

* Bozo.

** Taissier.

Digitized by Google

tendent à rien moins qu'à lever les scrupules qui pourraient empêcher encore le législateur d'accorder aux particuliers une liberté plus grande de disposer de leurs bois, et d'après lesquelles il attribue la diminution ou la disparition des sources non à la destruction des bois, mais au nivellement graduel du sol, causé par l'accumulation des terres que les eaux font descendre des hauteurs dans les vallées.

Ces considérations, présentées avec le talent qui distingue M. de Dombasle, bien que ne nous paraissant être que d'ingénieux paradoxes, nous ont engagé cependant à visiter le département de la Meurthe, où, comme dans les Vosges, la question qui fait l'objet de notre travail occupe vivement les esprits, depuis quelques années; où des hommes honorables, frappés des résultats funestes qu'amènent et l'avidité égoïste de quelques propriétaires, et la facilité avec laquelle le gouvernement a permis la destruction des forêts, ont réclamé chaleureusement contre ces abus, et signalé à l'attention de l'autorité le danger de l'interprétation donnée à l'article 220, n° 9, du Code, interprétation qui a, dans certaines localités, fourni à la ruse et à la mauvaise foi le moyen d'éluder les dispositions de la loi.

Il ne nous est pas permis d'exposer ici les réponses que l'on pourrait faire aux observations de M. de Dombasle; ce sujet nous entraînerait trop loin, et sera, nous l'espérons, traité bientôt par une plume plus habile.

Nous nous contenterons d'opposer au savant directeur de Roville l'opinion de Réaumur, de Buffon, d'André Thouin et de M. de Humbold (voir note *a*), et de citer quelques documents recueillis dans le département même de la Meurthe.

La forêt de Dommarie-Torrey, située dans la plaine qui forme un bassin entre les hauteurs de Sion, de Fa-

Digitized by Google

vières et de Goviller, entretenait constamment sur une grande partie de sa superficie, une humidité qui rendait souvent très-difficiles les transports de bois, et donnait à l'exubérance de cette humidité, diverses issues par lesquelles se formait une des trois branches du Brenom, qui, après avoir alimenté de nombreuses usines, va mêler ses eaux à celles du Madon, à une lieue de Vézelize.

Depuis cinq ans que la surface de cette forêt est découverte, le Brenom a perdu une de ses sources et a privé l'industrie du secours qu'il lui apportait jusqu'alors.

A Réchicourt-le-Château (arrondissement de Sarrebourg), après une coupe faite dans le canton de la forêt qui alimente les sources qui sont amenées dans ce bourg, les fontaines s'y trouvèrent presque toutes taries, chose qu'on n'avait pas remarquée auparavant (note *b*).

D'anciennes cartes déposées aux bureaux de la conservation, à Nancy, indiquent à peu de distance des ponts de Toul, à gauche de la grande route, un ruisseau avec le moulin qu'il faisait tourner : aujourd'hui que les forêts voisines ont disparu, il n'y a pas plus de vestiges du ruisseau que du moulin *.

Les effets produits par les forêts sur la formation et la conservation des sources, en attirant les nuages, en permettant à la pluie de s'infiltrer lentement dans le sol, en protégeant par un ombrage salutaire l'évaporation de l'humidité contre l'action des vents et du soleil, sont causés même par les plantes soumises à nos cultures annuelles, à un degré bien moins sensible, il est vrai.

Ainsi, de temps immémorial, les habitants du petit village de Domptail, situé à une lieue de Bayon, ont remarqué que, dans les étés les plus secs, les fontaines situées au penchant d'un coteau très-élevé, donnaient de

* Observations de M. Laurent, professeur à l'école forestière.

Digitized by Google

l'eau plus long-temps et en plus grande abondance, lorsque la surface du sol était couverte de céréales dans la partie supérieure, que lorsque, même pendant des années moins sèches, les champs étaient en jachère.

A sept kilomètres environ de Sierck, on a défriché, il y a quelques années, la forêt de Schirmette. Jusqu'alors les bois qui couvraient le sol de cette forêt entretenaient une humidité constante et favorisaient l'alimentation des sources et des ruisseaux. Aujourd'hui, trois fermes sont établies sur ce même terrain, et les fermiers se trouvent obligés d'aller chercher au loin l'eau nécessaire à leur exploitation.

Pour le voyageur qui a parcouru la partie du département de la Moselle qui comprend le pays de Bitche, il est hors de doute que les eaux vives qui alimentent tant d'usines dans les gorges de ces montagnes, doivent leur conservation aux forêts dont ces montagnes sont couvertes, et que là où il y a absence de bois, le volume et le nombre des ruisseaux sont bien moindres que dans la partie boisée.

Si, des inconvénients généraux, nous passons aux inconvénients spéciaux, nous devons signaler en premier lieu l'avilissement momentané du prix du bois pendant la fureur du défrichement, et son élévation forte et toujours progressive depuis cette époque, la dénudation et l'infertilité du sol forestier situé en montagnes, après une certaine série de récoltes.

Quant au sol forestier situé sur des pentes moins inclinées ou en plaine, des défrichements inconsidérés n'ont souvent livré à la culture, tantôt dans des localités basses qu'un sol glaiseux ou tourbeux, que l'on n'a pu débarrasser des eaux surabondantes, tantôt dans des confins plus élevés, qu'un sol léger et sablonneux, dont la superficie enlevée fréquemment par la violence des vents, laisse à découvert la racine des plantes.

Digitized by Google

M. Moll *, en parlant des nombreux défrichements opérés dans le Bischvald, sur un terrain pour ainsi dire en plaine, craint que, si une population nombreuse et intelligente ne vient pas remuer et féconder le sol privé de ses antiques forêts, cette partie de la Lorraine ne devienne une seconde Sologne; il croit qu'il ne serait pas impossible qu'en défrichant une aussi grande étendue de forêts, on n'eût tué la poule aux œufs d'or. Le sol du Bischvald est, selon M. Moll, éminemment propre à la venue du bois, mais rebelle à la culture routinière. Les terres, en général froides, plus ou moins fortes, quelquefois aussi légères, se battant par les pluies, formant croûte par les sécheresses, ne supportent pas les cultures d'hiver, et exigent des engrais fréquemment renouvelés, pour ne donner que de faibles produits.

A peu de distance des défrichements commencés dans cette forêt si belle de sa végétation luxuriante et de ses chênes séculaires, le même auteur a remarqué des terres anciennement défrichées et mises en culture, abandonnées depuis à cause de leur stérilité : cependant le bois qui les entourait était d'une belle venue.

En s'opposant à la proposition de M. Anisson-Duperron, qui n'était faite, selon M. Ladoucette, que pour favoriser quelques positions particulières, et les grandes fortunes établies sur les forêts, le député de Briey faisait observer que beaucoup de forêts défrichées en vertu de la loi de 1791, sont aujourd'hui incultes ou rapportent à peine les frais d'exploitation; combien donc ne devons-nous pas déplorer la situation que nous ont faite les erreurs ou la négligence des dépositaires du pouvoir, lorsque, cédant à des recommandations puissantes, ils ont sacrifié l'intérêt général à l'intérêt particulier!

* Voyage agricole dans la Lorraine allemande.

Digitized by Google

Avant de terminer le tableau des inconvénients du défrichement des forêts, nous ne pouvons résister au désir de rappeler ce qu'a écrit à ce sujet un homme qui, par son expérience et ses écrits, a rendu le plus de services à l'économie forestière et agricole, le respectable André Thouin.

« La terre, dépouillée dans une très-grande partie de la France, des forêts qui la couvraient autrefois, ne présente plus qu'une surface nue, que les nuages parcourent sans trouver d'obstacles qui les arrêtent et les résolvent en pluies.

» Le sol, exposé aux rayons d'un soleil brûlant, en est pénétré à une grande profondeur; les sources tarissent et les fleuves remplissent à peine le tiers de leur lit pendant l'été.

» Enfin, les vents n'ayant plus à parcourir ces immenses forêts sous l'ombre desquelles ils étaient rafraîchis, et où ils s'imprégnaient, pendant la belle saison, d'une humidité chaude qu'ils répandaient sur les campagnes, n'y portent plus la fraîcheur et la vie; forcés, au contraire, de se diriger sur de grandes étendues de terrains brûlés par le soleil, ils s'échauffent et amènent avec eux le hâle et la stérilité.

» Considérons ce qu'était l'Amérique septentrionale à l'arrivée des Européens. La terre, couverte d'épaisses forêts dans la plus grande partie de son étendue, n'offrait à ses habitants qu'un séjour de frimas et de glaces pendant la moitié de l'année. Mais les Européens changèrent cet état de choses; l'écoulement procuré aux eaux stagnantes, et plus encore les grands abattis de bois qu'ils firent près de leurs établissements, ne tardèrent pas à diminuer l'abondance des pluies, et par conséquent à dessécher le sol et à le rendre moins froid; maintenant les Américains jouissent des avantages que leur ont pro-

Digitized by Google

curés leur travail et leur industrie ; mais qu'ils se gardent de passer la ligne de démarcation qui règle la masse de bois qu'il convient de conserver pour avoir toujours la quantité d'eau nécessaire à la fertilité des terres ; qu'ils se gardent surtout de toucher à ces grandes forêts qui, par leur position, se trouvent à portée d'arrêter les nuages. »

Sans doute on a dû permettre le défrichement de quelques forêts dont le sol était susceptible d'être cultivé avec avantage, sans nuire aux contrées voisines ; mais cette mesure, appliquée à des terres de médiocre qualité que la nature ou la sagesse de nos pères avait conservées en forêts, n'a augmenté que momentanément la masse des produits agricoles. Après quelques années, les terres fertiles ont dû céder les engrais qui leur étaient destinés auparavant, aux terres défrichées et épuisées par une série de récoltes. Aussi nous paraît-il constant que dans les communes où l'on avait déjà assez de champs en culture, et où l'on a soumis à la charrue une grande étendue de terres médiocres ou mauvaises, auparavant couvertes de bois, la quantité des récoltes ne s'est pas beaucoup augmentée.

En vain nous fera-t-on observer, en faveur du défrichement des forêts, la quantité de terres que ce défrichement a livrées à la culture. La France possède plus de terres en culture qu'il n'en faut pour fournir le double de ce qui est nécessaire à sa consommation. Il suffit de jeter un coup-d'œil autour de nous pour nous convaincre que ce n'est pas le sol, mais les engrais, les capitaux, et surtout l'intelligence et l'activité nécessaires pour tirer un parti avantageux des uns et des autres, qui manquent à notre agriculture.

En détruisant tant et de si belles forêts, en dégarnissant nos montagnes de ces arbres de haute futaie, que

Digitized by Google

des siècles d'efforts et de soins ne pourront remplacer désormais, on n'a pas songé que les forêts bannies des hautes cimes n'y remonteront jamais ; on n'a pas réfléchi avec Buffon* que, « si les ouvrages de la nature sont toujours si parfaits, c'est que chaque ouvrage est invariablement un tout, et que la nature travaille sur un plan éternel dont jamais elle ne s'écarte, qu'elle prépare en silence les germes de ses productions, qu'elle ébauche par un acte unique la forme primitive de tout être vivant, qu'elle la développe, la perfectionne par un mouvement continu et dans un lieu prescrit. »

La main et l'intelligence de l'homme peuvent, à la vérité, venir en aide à la nature, seconder ses vues ; mais il faudra des siècles pour réparer imparfaitement les maux qu'ont causés l'incurie et la négligence des hommes, leur avidité égoïste et sans prévoyance. Plus lente, plus incertaine que la nature, la raison publique ne remédiera au mal qu'à la longue, et n'y remédiera convenablement qu'en suivant les règles que nous indique cette même nature.

Ne nous lassons donc pas de répéter ce que Chéron disait déjà à l'assemblée législative : Que nous avons assez de terres en culture et que nous manquons de bois ; qu'il faut du bois même pour cuire le pain ; qu'on ne peuple pas les bois comme les moissons ; qu'il faut un siècle pour former la poutre qui soutient notre toit ; qu'il en faut deux pour faire tourner nos moulins et naviguer nos vaisseaux ; rappelons-nous que c'est avec le produit de nos forêts que le peuple construit son logement, corrige la rigueur de l'hiver, cuit ses aliments ; qu'il lui doit le manche de sa bêche, le corps de sa charrue et le bois qui porte le fer garant de sa liberté.

* Discours de réception à l'Académie française.

Digitized by Google

Quels moyens légaux pourraient assurer pour l'avenir le reboisement des parties incultes du sol?

« J'ai planté, mes enfants, après moi vous » recueillerez; plantez à votre tour, et, plus » heureux que moi, vous aurez la douce » jouissance de répandre et de voir se pro» pager au loin le fruit de nos travaux. »

HÉRICART DE THURY.

Il y a déjà plus d'un demi-siècle que Rozier regardait comme la meilleure spéculation en agriculture, et digne d'un père de famille, de convertir en forêts toutes les terres incultes ou de médiocre produit, et surtout celles qui sont éloignées des habitations et d'une culture dispendieuse. Cultivez moins de superficie, mais cultivez mieux; cultivez la plaine, mais boisez les montagnes, et dans la plaine, détruisez le moins d'arbres que vous pourrez.

Ces avis que Rozier donnait à nos pères, Bernard de Palissy (note *c*) et l'immortel Olivier de Serres (note *d*) les donnaient à nos aïeux.

Si les conseils de ces illustres agronomes étaient sages et prévoyants, alors qu'il existait encore en France tant de belles forêts, combien ne le sont-ils pas aujourd'hui que l'utilité et l'urgence même des plantations est généralement reconnue!

Avant de nous occuper des moyens légaux qui pourraient à l'avenir assurer le reboisement des parties incultes du sol, nous ne croyons pas inutile de démontrer d'abord que les particuliers trouveraient dans les plantations, intérêt et profit pour le présent, et éprouveraient dans l'avenir le bonheur de s'être rendus utiles à leur pays, tout en accroissant la prospérité de leurs familles.

Car, malgré le zèle qu'apporte le gouvernement à la restauration des forêts qui lui appartiennent encore, malgré les repeuplements et les semis nombreux qu'il fait exé-

Digitized by Google

cuter annuellement, ses efforts seraient insuffisants, si les propriétaires et les communes n'imitaient son exemple.

Malheureusement nous ne sommes portés que vers les améliorations dont nous devons jouir personnellement ; peu d'hommes songent à l'avenir de leurs familles, au bonheur de leur pays. Dans un siècle où l'égoïsme et l'amour de l'argent dominent, nous oublions que nous ne sommes qu'usufruitiers ici-bas ; nous oublions, pressés que nous sommes de nous procurer, pour le peu de moments que nous avons à passer sur cette terre, la plus grande somme de jouissances, que l'on peut trouver le bonheur en faisant celui d'autrui.

Rappelons donc aux hommes qui répugneraient à faire un sacrifice pécuniaire pour des plantations, parce qu'ils n'auraient pas l'espérance de vivre assez long-temps pour jouir de leurs produits, que la Providence, en créant cette grande variété d'essences de bois, semble nous indiquer celles que notre position et nos ressources nous permettent de cultiver le plus avantageusement. Rappelons ces paroles de Larochefoucault-Liancourt, que « celui qui emploie son temps et ses fonds à mettre en valeur des terres incultes, fait le bien des autres en faisant le sien, que le bonheur d'autrui est un élément de ses succès et de sa fortune ; que la masse des produits que donnent les terres jadis incultes devient une véritable richesse pour l'état, une nouvelle ressource pour la société consommatrice et commerçante. »

Et s'il est besoin d'exemples à l'appui de nos paroles, citons le succès obtenu par M. Héricart de Thury, dans ses belles plantations sur la montagne de Saint-Martin-le-Pauvre. Pénétré du principe qu'avec de la patience, de l'attente et de la persévérance on doit arriver à bien, il a su vaincre toutes les difficultés que lui opposait un sol varié dans sa construction, et ombrager d'une ma-

Digitized by Google

gnifique végétation d'arbres indigènes et exotiques une vaste étendue de terrain couverte auparavant de bruyères.

Citons les plantations effectuées avec tant de succès dans cette Champagne naguère si nue et si aride, l'immense avantage qu'elles procurent au sol environnant, et l'amélioration plus sensible encore du sol qui les porte. Enfin, l'exemple que nous a donné M. Bertier, de Roville, qui, sur les grèves nues des bords de la Moselle, est parvenu, au moyen de plantations en bordure et d'essences variées, à former de belles prairies et à se procurer en même temps et sur le même sol, auparavant improductif, des fourrages excellents et le bois nécessaire à la consommation de sa maison.

En songeant que depuis quelques années surtout, un grand nombre de propriétaires éclairés, dirigeant eux-mêmes leurs exploitations, trouvent du charme dans ces occupations, on doit espérer que, par d'honorables efforts et dans leur intérêt, sinon immédiat, du moins à venir, ils chercheront à couvrir d'arbres les terres incultes ou de médiocre produit. Et tout en rendant à leurs familles, et à la société en général, un service qui, pour n'être pas apprécié de suite peut-être, n'en fera pas moins bénir leur mémoire, ils procureront encore, dans une saison où les travaux de la culture sont nuls, des moyens honorables d'existence à ces nombreux ouvriers de nos campagnes que la misère entraîne si souvent à commettre des dégâts dans les forêts ; qui vont, à une époque où les travaux agricoles reprennent de l'activité, où leurs familles ont le plus grand besoin de leurs secours, expier dans les prisons les délits dont ils se sont rendus coupables pendant l'hiver

Tout en reconnaissant que les grands propriétaires peuvent seuls entreprendre, par un ensemble d'opérations bien méditées, les plantations des terrains vagues ou peu

Digitized by Google

susceptibles de rendre de bons produits par la culture, nous devons insister près des petits propriétaires sur l'avantage qu'ils trouveraient dans des plantations successives, et par petites parties, à proportion de leurs économies annuelles et de leurs moyens pécuniaires (note *e*).

On nous objectera sans doute que le voisinage des arbres nuit plus ou moins aux récoltes des terres voisines, suivant leur rapprochement et leur position relativement à ces terres.

Cette objection est vraie dans quelques circonstances.

Mais on pourrait diminuer les effets nuisibles des plantations par des élagages, et surtout par l'ouverture de fossés séparatifs des deux cultures.

A cette influence, nuisible quelquefois, nous pourrions opposer l'influence si favorable qu'exercent les plantations d'arbres sur les productions de l'agriculture dans les plaines arides où, rompant le cours des vents brûlants et des bises froides, elles conservent au sol environnant un abri précieux et l'humidité si nécessaire à sa fécondité.

Nous ne parlons même pas des produits en bois de toute espèce si utiles au propriétaire. Car il est bien prouvé que les plantations en bordure, ou même en lisières de vingt à trente mètres de largeur, produisent, dans un temps et un espace donnés, moitié au-delà de ce que rend un égal espace de terrain, placé au milieu d'une forêt dont le sol est doué de la même fécondité.

Ajoutons encore le repos et la fertilité que la culture forestière rend à des terrains épuisés par les récoltes agricoles, l'avantage immense qu'elle procure aux terrains montueux et abruptes, en prévenant les éboulements, et l'encombrement du lit de nos cours d'eau.

C'est par des plantations, par des lisières d'arbres au bord de leurs champs, qu'au cap de Bonne-Espérance,

Digitized by Google

les Hollandais sont parvenus à garantir leurs récoltes de ces coups de vent, si désastreux auparavant pour les cultures de la colonie.

Dans les sables de la Toscane, la culture des plantes économiques ne se fait qu'à l'ombre des grands arbres auxquels on marie la vigne.

Deluc rapporte que ce n'est qu'au moyen des plantations qu'on est parvenu à rendre les bruyères de la Vestphalie propres à la culture.

On reconnaît également les avantages des plantations en bordure, et dans le riche pays de Vaës, en Belgique, et dans la fameuse vallée d'Auge, en Normandie.

C'est surtout dans les régions froides que l'effet des plantations formant abri, est efficace. Ainsi sir John Sainclair assure que, par des clôtures en arbres bien entendues, on est parvenu, dans les îles Hébrides, à augmenter infiniment le rapport de 800 000 acres de terres.

Dans la partie sablonneuse du département de la Moselle, beaucoup de propriétaires doivent à la création de petites forêts artificielles, ainsi qu'aux plantations en bordure bien dirigées, le succès de leurs cultures. Beaucoup d'entre eux ont, par ce moyen, doublé la valeur de leurs prairies et pâturages, et créé dans des sables arides et de nul rapport des forêts entremêlées de bois blanc et d'arbres résineux, dont les premiers les couvrent en peu de temps de leurs déboursés.

Formons donc le vœu de voir des plantations d'arbres effectuées dans les pâturages, sur le bord des ruisseaux, dans les ravins creusés par les eaux, sur les coteaux et les éminences, sur toutes les terres enfin qui n'offrent aux propriétaires qu'un faible revenu.

L'utilité de l'alternation des végétaux sur le sol n'est plus mise en doute. On a maintenant acquis la certitude

Digitized by Google

qu'un sol, épuisé par les produits agricoles, retrouve de nouvelles forces pour les produits ligneux, et que le taillis s'élève dans le sol le plus médiocre, mieux que dans le sol le plus productif.

La science de l'économie forestière a fait des progrès immenses; le mode des forêts artificielles dans lequel les Allemands nous ont précédés, résultat de longues études et de patientes observations, nous offre une direction sûre.

Il est juste de faire observer que plusieurs obstacles viennent arrêter les propriétaires prévoyants qui auraient l'intention de repeupler les terrains incultes par des plantations ou des semis d'arbres forestiers.

Telles sont l'impossibilité, dans plus d'une localité, de garantir les jeunes plants de la dent des bestiaux, vu le morcellement et l'enchevêtrement des propriétés, la faiblesse de la police rurale, la modicité du traitement des gardes-champêtres, leur impuissance presque réelle contre les inconvénients de la vaine pâture. Or, si la culture ou la plantation du sol doivent recevoir des améliorations importantes par le zèle éclairé des propriétaires, ces progrès, sous un grand nombre de rapports, dépendent entièrement des dispositions d'un meilleur code rural.

A cet égard nous devons considérer au premier rang, parmi les moyens légaux qui pourraient assurer à l'avenir le reboisement des parties incultes du sol, l'abolition de la vaine pâture et la révision de la législation relative aux gardes-champêtres.

Comme le garde-forestier, le garde-champêtre devrait savoir lire et écrire, être doué d'une santé robuste, d'activité et d'intelligence. La modicité du traitement que les fonctionnaires de cet ordre reçoivent dans la majeure partie des communes ne permet pas d'être rigoureux

Digitized by Google

pour leur admission. Aussi ces places sont-elles réservées presque généralement à des vieillards infirmes, ou à des hommes peu capables : ce faible traitement empêche les propriétaires de rendre ces gardes responsables des délits qu'ils n'auraient pas constatés.

Beaucoup d'entre eux prétendent n'être chargés de constater que les délits ruraux exclusivement.

Cependant le peu d'étendue de certaines plantations, la faiblesse des ressources des propriétaires ne permettent souvent pas à ces derniers d'avoir des gardes particuliers ; et, comme les bois sont, parmi les produits du sol, ceux qui donnent le plus fréquemment lieu aux délits, que les plantations d'arbres doivent fréquemment leur insuccès aux mutilations qu'exercent sur eux la dent des bestiaux, le désœuvrement des enfants et des vagabonds, et souvent encore la malveillance, il est bien à regretter que la législation ne règle pas d'une manière plus précise et les attributions et les devoirs du garde-champêtre, et ne le mette, par la fixation d'un traitement convenable, à même de remplir ses fonctions avec indépendance et activité (note *f*).

Bien que, des dispositions de l'article 16 du Code d'instruction criminelle, on puisse inférer que les gardes-champêtres ne peuvent se dispenser de surveiller les bois des particuliers, cet article laisse du doute dans quelques esprits, et un grand nombre de délits ne sont pas réprimés par suite d'une interprétation contraire ; les gardes-champêtres prétendent que par ces mots, « *le territoire pour lequel ils auront été assermentés,* » on doit entendre le territoire soumis à la culture ordinaire, et que, par cela seul qu'ils ne sont que *gardes-champêtres,* ils ne sont pas obligés de surveiller et de constater les délits dans les bois soumis au régime forestier et dans les plantations des particuliers.

Digitized by Google

Si la législation peut intervenir dans cette circonstance, d'une manière favorable, et seconder les efforts louables des propriétaires, ne peut-elle modifier aussi, dans l'intérêt des propriétaires mêmes, l'exercice rigoureux du droit de propriété, en portant la défense de défricher et de labourer les terres dont la pente serait au-dessus d'un degré d'inclinaison déterminé, à moins que des travaux de soutènement ne soient opérés préalablement? L'intérêt du propriétaire ne le porterait-il pas alors à user de sa propriété en la convertissant en bois? Ne pourrait-on favoriser cette plantation, soit par des primes d'encouragement, soit plutôt en exemptant de toute contribution pendant vingt ou trente années, non-seulement les terrains situés en pente, mais aussi les terrains en plaine, qui seraient convertis en forêts, et en accordant aux planteurs plus de facilité de se procurer dans les forêts domaniales le replant ou les graines nécessaires?

L'expropriation pour cause d'utilité publique, étant une nécessité sociale, un sacrifice commandé à l'intérêt privé par l'intérêt général, l'état ne pourrait-il recourir à cette mesure dans les localités où la croupe des montagnes est mise à nu par des défrichements antérieurs, dans les dunes qui menacent sans cesse de leurs envahissements, les contrées voisines, et où la volonté et les moyens d'exécution manquent au propriétaire?

En vain nous objectera-t-on que toute mesure législative portant restriction, soit au défrichement des forêts, soit à la culture du sol en pente abrupte, devient une grave atteinte portée au droit de propriété.

Entre le droit d'user et celui d'abuser, l'état doit intervenir. S'il peut, aux termes et en se conformant aux prescriptions de la loi du 7 juillet 1833, dépouiller, au nom de l'intérêt général, le possesseur du sol, en lui accordant une indemnité; si, dans un intérêt purement

Digitized by Google

fiscal, il a le droit d'interdire la fabrication du tabac, et de défendre la culture de cette plante dans la majeure partie de nos départements ; si on lui reconnaît le droit, pour cause d'utilité publique, et dans l'intérêt de la grandeur et de la puissance navale du pays, de racheter l'industrie de la sucrerie indigène, combien, à plus forte raison, n'aurait-il pas le droit de provoquer, par des mesures législatives, le reboisement des parties incultes du sol, aujourd'hui surtout que de toute part on se plaint de la disette et de la cherté du bois, que le prix de ce combustible est inaccessible à beaucoup de fortunes, et qu'une multitude de malheureux sont poussés, par la misère et la rigueur de nos hivers, à dévaster ce qui nous reste de forêts?

Quant aux terrains appartenant aux communes, dont chacun peut jouir, et qui ne peuvent recevoir d'amélioration d'après la législation qui en règle la jouissance, il se trouve dans le nombre de ces terrains, une grande quantité qui sont presqu'entièrement improductifs, et qui, par la dénudation du sol, n'offrent même pas un chétif pâturage.

Le partage, la vente ou la location par baux emphytéotiques, de ces terrains communaux, à charge de les mettre en nature de bois, serait un bienfait pour la société.

La création de commissions syndicales par département, arrondissement ou canton, composées des chefs d'administration départementale, de maires, d'agents forestiers, de propriétaires nommés par les conseils généraux, et chargées de désigner les pentes que la charrue ne devrait pas aborder, les terres incultes et les dunes, pour le reboisement desquelles les ressources des propriétaires seraient insuffisantes, deviendrait peut-être un moyen d'obtenir un ensemble de vues et de moyens qui permettrait au gouvernement, fort de l'opinion pu-

Digitized by Google

blique, d'agir avec plus d'assurance, alors qu'il n'aurait plus à lutter contre les préjugés égoïstes.

Ne pourrait-on, au moyen de pépinières royales, départementales, et même communales plus étendues, se procurer à moins de frais les arbres nécessaires à la plantation de nos routes royales, départementales et vicinales, des francs bords de nos canaux et rivières, des cimetières et places communales? L'état ne pourrait-il disposer, pour la surveillance et la conduite de ces travaux, du zèle, de l'intelligence et de l'activité des agents des ponts et chaussées, et de la voirie vicinale? L'état ou les conseils généraux ne pourraient-ils mettre à la disposition des sociétés d'agriculture des départements, quelques fonds pour offrir annuellement (comme le fait la société centrale d'agriculture de la Meurthe), des primes d'encouragement à tout garde-forestier, propriétaire, ou même aux communes qui, dans le département, auraient semé, ou planté, avec un succès constaté par une durée de trois ans, la superficie la plus étendue; à ceux qui établiraient et entretiendraient avec soin une pépinière pour élever des arbres d'essences diverses et même des arbres exotiques; aux gardes-forestiers qui auraient effectué, dans les bois soumis à leur surveillance, les nettoiements les plus considérables et les mieux entendus; à ceux qui auraient repeuplé la plus grande étendue de clairières; enfin, et surtout des primes plus fortes, en raison des dépenses, des soins indispensables et de la difficulté du succès, à ceux qui seraient parvenus à boiser un plateau élevé, une pente rapide ou des sables mouvants, pourvu que l'étendue du terrain soit d'un hectare au moins.

La création de l'école forestière est sur le point de rendre des services immenses à notre silviculture. Déjà beaucoup de jeunes gens, sortis de cet établissement, appliquent avec succès, au sol forestier, leurs nouveaux systèmes d'aménagement et de repeuplement.

Digitized by Google

Malheureusement nous parlons beaucoup de nos lumières, de notre haute civilisation ; nous prétendons marcher à la tête des nations de l'Europe ; mais il n'en est presqu'aucune où les intérêts généraux soient si souvent méconnus, où les intérêts particuliers prennent tant de puissance, et où gouvernants et gouvernés, au milieu de toutes les discussions de chambres et de journaux, aient marché si souvent en aveugles et à rebours du progrès *.

Combien donc ne serait-il pas à désirer que nos instituteurs primaires, nos curés et desservants de campagne, fissent connaître aux hommes sur l'esprit desquels ils peuvent avoir tant d'influence, de quel intérêt est la question du reboisement des terres incultes, quels préjudices apportent non-seulement aux propriétaires, mais à la société en général, les délits commis dans les forêts et les plantations (note *g*) !

Combien ne serait-il pas à désirer surtout que les nombreux organes de la publicité, et principalement ceux de la presse départementale, qui portent au sein de nos populations tant d'opinions diverses et contradictoires sur les matières politiques, vinssent joindre leurs efforts à ceux des conseils généraux et des sociétés d'agriculture, et apportassent dans l'esprit des administrateurs et des propriétaires du sol, la conviction que, si la vie matérielle est si difficile aujourd'hui, si nos ouvriers industriels et agricoles ont plus de peine que jamais à coordonner leurs dépenses et leurs recettes, c'est à la cherté toujours croissante du combustible et du bois de service que nous devons cet état de choses ; que c'est au déboisement du sol que nous devons ces cours d'eau irréguliers qui entravent la marche de la plupart de nos usines ; que c'est aux

* Puvis (de l'Alternance des Végétaux sur le sol).

Digitized by Google

délits forestiers, et à l'impuissance de notre police rurale que nous devons attribuer la cause qui empêche beaucoup de propriétaires de s'occuper du reboisement des parties incultes.

Alors peut-être cet esprit de spéculation qui domine la société, mieux entendu et mieux dirigé, au lieu de se porter vers la destruction des forêts, se porterait vers leur repeuplement.

La question dont nous venons de nous occuper sera résolue du jour où beaucoup d'esprits généreux, qui cherchent le progrès de nos institutions exclusivement dans des utopies politiques, porteront leur attention et leur intelligence vers les intérêts matériels, du jour où nous serons pénétrés des bonnes méthodes de silviculture, de l'avantage que nous pouvons retirer de leur application à nos terres improductives, et où gouvernants et gouvernés, nous serons convaincus de la vérité de ce principe : Que le droit d'user n'est point celui d'abuser, que nous ne sommes qu'usufruitiers des propriétés substituées aux générations qui doivent nous suivre, à charge de les conserver et de les améliorer pour elles.

Digitized by Google

NOTES.

(*a*) M. de Humbolt, après un mur examen du lac Tacariga (province de Vénézuéla), attribuait, en 1800, la cause de la diminution des eaux de ce lac aux défrichements nombreux qui avaient eu lieu depuis un siècle dans la vallée d'Araga; vingt ans plus tard M. Boussingault a pu reconnaître l'exactitude de l'opinion du célèbre naturaliste allemand.

Par suite des guerres qui avaient ravagé, pendant ces vingt années, la province de Vénézuéla, les cultures abandonnées avaient laissé à la forêt, si envahissante sous les tropiques, le temps de reprendre une partie du terrain qu'elle avait perdu, et les eaux du lac avaient reconquis plus de la moitié de leur ancien lit.

(*b*) « Sous le rapport de la conservation des sources, j'ajouterai que, dans une excursion récente, dans les Vosges, j'ai été à même d'observer, sur plusieurs points, les fâcheux effets produits par les défrichements, ou, ce qui revient à peu près au même, par de vastes coupes faites à blanc. On en trouve un exemple dans l'arrondissement de Saint-Dié, sur la partie montagneuse de la forêt de Climont, dont le propriétaire actuel cherche à reboiser les pentes rapides avec un zèle aussi louable que persévérant.

» Dans la vallée de Saint-Amarin, les vieillards s'accordent tous à dire que, depuis le défrichement total d'une certaine portion des montagnes qui s'étendent de Thann à Vesserling, les pluies sont bien moins fréquentes qu'autrefois, et que la Thurex, cours d'eau jadis important, a beaucoup perdu aujourd'hui de son volume.

Digitized by Google

» Dans l'arrondissement d'Épinal, et à Épinal même, on se plaint d'une diminution sensible dans la quantité d'eau fournie par les sources. A Renaudvoid, il n'existe plus que deux étangs sur seize qui existaient avant 1789. »

(GOUY, *secrétaire de la section des forêts. — Société centrale d'agriculture de Nancy.*)

(*c*) En 1565, Bernard de Palissy s'élevait déjà contre le défrichement des forêts. « Cette mesure, disait-il, serait une malédiction et un malheur à toute la France. J'ai voulu quelquefois mettre par état les arts qui cesseroyent, alors qu'il n'y aurait plus de bois; mais quand j'en eus escrit un grand nombre, je ne sceu jamais trouver la fin à mon escrit, et, ayant tout considéré, je trouvay qu'il n'y en avait pas un seul qui se peust exercer sans bois. »

(*d*) « Pour à cela parvenir, est aussi nécessaire d'employer en bois une partie de vos meilleures terres, ce que sans regret ferez, quand considérerez quel bien procurerez à votre maison, la rendant par ce moyen de noble et agréable représentation, et pour toujours remplie de bois, au lieu de déserte qu'elle était auparavant, étant contraint pour la cuisine et le chauffage d'aller chercher au loin le bois à frais excessifs. Par lequel changement apperra le fonds employé en bois servir autant que celui qui travaille en blés ou en vins, vu que, sans aucune dépense, celui-là donne son revenu où celui-ci ne rapporte rien, sans emploi de semence et grande culture. »

OLIVIER DE SERRES.

(*e*) Nous ne pouvons, pour mieux faire ressortir l'intérêt que le propriétaire et le fermier peuvent trouver en même temps dans les plantations, que transcrire un passage du Guide du forestier de Monteath:

« Ne pourrait-on pas insérer dans les baux une clause qui obligeât le fermier à planter chaque année un certain nombre d'arbres pendant toute la durée du bail, et dans les endroits qui lui seraient indiqués par le propriétaire, ayant soin d'obliger le

Digitized by Google

preneur à les entretenir et à les remplacer s'ils étaient détruits ?

» Mais pour l'encourager à faire des plantations et à augmenter le nombre des arbres de haute-futaie, il faudrait stipuler qu'à l'expiration du bail les arbres seraient estimés par deux experts ; que le propriétaire serait obligé de payer au fermier la valeur de ceux qu'il aurait plantés et élevés pendant la durée de son bail et qu'en cas de refus le fermier pourrait les vendre ou les abattre.

» En assurant ainsi au fermier son capital et les intérêts, on verra s'élever de grandes plantations qui, sans cet encouragement, n'auraient jamais existé. Outre l'avantage que retirera le fermier de l'ombrage si nécessaire aux pacages, il ne laissera pas un seul mètre de terre inculte dans sa ferme, et il plantera, dans les plus mauvais terrains, des arbres dont il sera sûr de retirer un bénéfice à la fin du bail. En même temps le propriétaire aura l'avantage de posséder une provision précieuse de bois de construction, qu'il n'aurait pas pu se procurer sans y intéresser son fermier.

» La terre de Crosse-Capple fut affermée, en 1777, pour trente-huit ans, par J. Davoson, moyennant 625 francs par an. On avait stipulé dans l'acte que le fermier ferait telles plantations qu'il jugerait à propos dans les terres qui ne conviendraient pas au labourage ; qu'il pourrait en employer le produit, soit aux usages de l'agriculture, soit aux constructions qu'il aurait besoin de faire pendant la durée du bail. A l'expiration du bail, tout le bois devait être estimé par deux experts choisis, l'un par le propriétaire, l'autre par le fermier. Il était aussi expressément stipulé que, si les deux experts ne s'accordaient pas, ils choisiraient un tiers dont le jugement serait admis par les deux parties. Enfin, le propriétaire devait payer comptant au fermier, la somme déterminée dans l'expertise. Le bail étant expiré, le fermier désigna son expert et je fus choisi (dit Montéath) par les curateurs pour le propriétaire alors mineur.

» La valeur des arbres fut arrêtée à 25725 francs, que les curateurs payèrent à l'instant.

» Le total des fermages ne s'étant élevé qu'à 24700 francs,

Digitized by Google

le fermier a reçu 1 025 francs de plus qu'il n'avait payé pendant toute la durée du bail.

» Il est bon d'observer qu'après les dix premières années il avait assez de bois pour fournir à tous les besoins des bâtiments et de l'agriculture ; il faut remarquer aussi que dans notre procès-verbal nous avons supposé que le bois devait être coupé à l'instant et transporté au marché ; aussi l'avons-nous évalué à 20 p. % au-dessous du prix auquel il se serait vendu quelques années plus tard.

» Le fermier ayant été libre, d'après le bail, de planter telles espèces d'arbres qui lui plairait, choisit à tort les pins d'Ecosse, tandis que, s'il avait planté des chênes ou des frênes qui auraient parfaitement convenu au terrain, il aurait presque triplé ses produits.

» Les bois étaient d'ailleurs parfaitement aménagés, et d'un âge à profiter chaque année beaucoup plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors en trois ans.

» Ces arbres, considérés sous le rapport de leur croissance et de l'agrément qu'ils donnaient à la propriété, avaient augmenté de 40 p. % la valeur du domaine. »

(*f*) Nous connaissons dans le département de la Moselle un propriétaire qui s'occupe avec quelque succès du reboisement des bruyères et des terres médiocres de son exploitation, dans une localité où les délits forestiers sont assez communs. Il ne doit sans doute le peu de dommages qu'il éprouve qu'à cette pudeur du peuple qui craint de faire du tort à l'homme qui, dans les moments où les travaux de la culture chôment, procure de l'ouvrage à de nombreux ouvriers. Deux fois seulement ses plantations ont été ravagées ; dans une nuit 400 peupliers de six ans et 120 environ d'un de ses voisins ont été sciés : les traces laissées sur le sol indiquaient que ce délit n'avait pas été commis par des ouvriers, mais bien par des personnes d'un rang plus élevé ; et qu'on ne devait l'attribuer qu'aux fonctions de répartiteurs que venaient de remplir ces deux propriétaires, fonctions dans lesquelles ils ont pu blesser un intérêt particulier.

(*g*) La seconde fois le désœuvrement avait entraîné quelques

Digitized by Google

enfants de la commune de Valmont à briser plusieurs arbres. Sur la plainte portée à M. Marron, instituteur de cette commune, ces enfants ont été, pendant huit jours, placés sur un banc particulier de l'école. L'instituteur, tous les jours, faisait une exhortation à ses élèves, en leur montrant combien ces sortes de délits étaient honteux pour ceux qui les commettaient, et combien ils pouvaient apporter de préjudice à leurs parents, responsables de leurs actions. Il est juste de dire que ces derniers, sur la demande du propriétaire, n'ont pas infligé de punition corporelle à leurs enfants, mais les ont mis pendant huit jours au pain et à l'eau.

Depuis cet exemple, les enfants de cette commune n'ont plus commis de délit de ce genre.

Digitized by Google

PROJET

D'UN

ORGUE ET DE SA TRIBUNE

POUR LA CATHÉDRALE DE METZ,

Présenté à la commission de l'Académie, chargée de surveiller les travaux de restauration de la Cathédrale,

PAR MM. EMY ET SOLEIHOL.

MESSIEURS,

Dans votre rapport de 1837 sur les travaux de la Cathédrale, vous avez démontré la nécessité de construire un grand orgue et de donner à cet instrument des dimensions en rapport avec l'immense capacité de l'édifice.

Depuis le commencement des travaux de la seconde tour il devenait nécessaire d'examiner cette importante question, qui se divise en quatre autres dépendantes

1° Des convenances relatives au service divin ;

2° Des règles de l'acoustique ;

3° De l'effet architectonique ;

4° De la conservation de l'instrument.

Pour discuter ces conditions avec conscience et lumière, on a appelé dans le sein de la commission des

Digitized by Google

ecclésiastiques, des architectes, des peintres, des musiciens et un amateur qui entend très-bien l'art du facteur d'orgues.

Autrefois, le grand orgue, qui a été détruit pendant la révolution, était placé sur la façade nord-ouest de la nef, et adossé au mur de la tour qu'on exhausse en ce moment. La commission a reconnu que, sous le rapport du service divin, cette place était convenable, puisque la tradition n'avait point conservé de critique à cet égard.

Sous le rapport des règles d'acoustique, on est convenu de la nécessité de faire une expérience; en conséquence, les musiciens d'une musique militaire furent placés dans les galeries qui entourent la nef, d'abord au-dessus du portail, et ensuite dans la place où se trouvait l'ancien orgue.

Lorsqu'on jouait au-dessus du portail, les sons arrivaient jusqu'au chœur avec netteté et sans confusion, tandis qu'en jouant à la place de l'ancien orgue, il y avait une confusion très-sensible, ce qui s'explique facilement d'après la position des musiciens.

En effet, les auditeurs placés dans la rotonde, entendaient le son qui leur arrivait directement; mais immédiatement après, l'écho du même son allait frapper la façade du portail et leur revenait avec retard.

On conçoit combien un tel effet peut nuire à l'exécution des morceaux de musique; aussi, dès ce moment, plusieurs personnes présentes reconnurent qu'il y avait de grands reproches à faire à cette place, et qu'il serait très-avantageux pour l'effet musical, de trouver un emplacement plus favorable à l'exécution.

Avant cette expérience importante, quelques personnes dont nous partagions l'opinion, avaient déjà proposé de placer l'orgue au-dessus de la porte d'entrée, en dessous de la rose.

Digitized by Google

Cet endroit, qui présente des avantages, avait même engagé un amateur à faire un petit dessin très-joli, qui représentait l'élévation d'une tribune sur laquelle aurait été placé l'instrument.

La question était donc arrivée à ce point, qu'il fallait mettre en regard les raisons pour et contre l'ancienne position, avec celles de la place proposée au-dessus du portail. Ces explications n'ayant pas été rédigées, nous pensons que la commission nous saura gré de les produire et d'y ajouter nos propres idées sur les avantages d'un troisième emplacement qui nous semble préférable à tout autre.

Ancien emplacement.

Les avantages de cet emplacement sont : de mettre l'instrument à une distance convenable du chœur ; de le placer à portée des deux grandes chapelles qui sont situées du côté de l'hôtel de ville, et dans lesquelles on fait l'office lorsque le chœur est en réparation. On pense même qu'un jour on fera une autre circonscription des paroisses de la ville, et qu'on en formera une nouvelle dont l'office se ferait à la cathédrale dans l'une de ces chapelles.

Dans cette hypothèse tout-à-fait incertaine, malgré les avantages qui peuvent en résulter par un casuel profitable pour le matériel du chapitre et pour les employés, il ne paraît pas convenable de se laisser influencer par cette idée, dans la décision d'une question majeure.

En demandant un orgue, c'est pour l'ornement et la pompe des cérémonies épiscopales ; il ne faut donc pas sacrifier cette grande et noble pensée à une petite vue particulière qui reposerait sur l'organisation éloignée et incertaine d'une paroisse qui n'existe pas.

Si cette paroisse est fondée par la suite, et que le

Digitized by Google

grand orgue ne puisse pas faire son service, hé bien! on achètera un petit orgue de chœur, comme il en existe deux à Saint-Roch et dans beaucoup d'autres églises de Paris.

Maintenant énumérons les inconvénients de l'ancienne place.

Suivant l'expérience précitée, les sons n'arrivent que d'une manière confuse aux auditeurs placés dans le centre de la croix et autour de ce point, lieu de rassemblement ordinaire des fidèles; cette raison seule semble assez prépondérante pour engager à chercher une place meilleure.

L'ancienne tribune correspondait au milieu de l'ogive du clocher, en sorte que le cul-de-lampe, qui faisait l'effet de devoir soutenir cette tribune, ne pouvait contribuer que faiblement à sa solidité, puisque sa pointe inférieure ne s'appuyait pas contre un point résistant.

Dans de semblables conditions, la tribune, comme autrefois, n'aurait qu'une faible saillie, ne présenterait point de surface, et ne pourrait contenir qu'un petit nombre d'exécutants, si on voulait chanter des messes en musique.

Cette exiguité de surface dans la tribune est un grand défaut à l'époque actuelle, où la loi impose l'obligation de comprendre l'étude de la musique dans les principes de l'éducation élémentaire.

Ce serait un reproche grave qu'on ferait, par la suite, à la distribution d'une tribune, si l'on n'y trouvait pas la possibilité d'y placer une trentaine de musiciens.

L'architecture et les effets pittoresques souffriraient considérablement de l'adoption de l'ancienne place. Dans ce moment, ce qui fait l'admiration des connaisseurs et des étrangers, c'est le point de vue magnifique dont on jouit quand on se pose à l'entrée du chœur; cette longue suite d'arcades que rien n'interrompt à la hauteur des galeries,

Digitized by Google

et que termine si convenablement la rose, forme un tableau ravissant qui n'a peut-être pas son semblable.

Comment oserait-on briser la face droite de cette superbe perspective, par l'application d'une tribune dont la saillie croîtrait avec la surface qu'on voudrait lui donner, et qui, dans ses plus petites dimensions, masquerait au spectateur la vue des quatre dernières ogives, avec les portions de galerie qu'elles supportent?

Cette inconvenance paraîtrait si choquante, que probablement le conseil des bâtiments civils n'admettrait jamais un projet qui aurait ce grave défaut.

De plus, l'instrument ne pouvant prendre de saillie, à cause du peu de solidité de son cul-de-lampe, on serait forcé, comme autrefois, de distribuer les tuyaux sur une grande largeur ; et comme la façade est exposée au *nord-ouest*, il faudrait laisser six fenêtres de la galerie murées, en outre des quatre qui correspondent au clocher.

Ainsi on se priverait de la lumière de ces six croisées, qui forment actuellement une irrégularité choquante avec les parties environnantes si lumineuses, et qui autorisent à comparer la délicatesse du travail des fenêtres à celui d'une dentelle.

Ce serait donc un véritable bienfait pour l'édifice, de rendre des vitraux à ces six fenêtres ; ce qui ne pourrait avoir lieu, si l'orgue restait à son ancienne place, à cause de la pluie qui arrive toujours contre cette façade, et qui attaquerait l'instrument.

La soufflerie était placée dans une chambre construite sur la terrasse, et qui a l'air d'une masure choquante quand on regarde l'édifice de la place de Chambre ; on doit donc désirer la démolition de cette construction misérable, ce qui ne pourrait avoir lieu si l'ancienne place était adoptée, puisqu'il faudrait laisser la soufflerie dans le même endroit.

Digitized by Google

Tels sont, pour l'ancienne place, les inconvénients qui nous semblent énormes en comparaison des faibles avantages que nous avons exposés. Aussi, plusieurs membres de la commission étaient-ils primitivement d'avis que la position au-dessus du portail est préférable, et, dans la discussion qui s'est établie sur les lieux, on a fait valoir les avantages et les inconvénients de cette seconde place, comme nous allons les rapporter.

Position au-dessus du Portail.

L'avantage principal qu'on obtiendrait en plaçant l'orgue au-dessus du portail, serait d'éviter de blesser les règles de la symétrie et d'imiter ce qui a lieu dans un grand nombre d'églises, où l'instrument est établi en face du maître autel.

Les sons arriveraient au chœur sans écho ni confusion.

La tribune pourrait avoir pour largeur l'ouverture de la première travée, pour longueur la largeur de la nef; par conséquent elle offrirait toute la surface qu'on peut désirer; elle occuperait le bas de la façade intérieure qui est un peu nue sur ce point, et formerait une espèce de tambour d'entrée fort convenable.

L'instrument serait assez rapproché de la première chapelle pour en faire le service; enfin la soufflerie pourrait être établie dans une chambre que l'on construirait au-dessus de l'ancien portail, ce qui la déroberait à tous les regards.

Toutes ces raisons étaient d'un grand poids, suivant l'avis de plusieurs membres de la commision; mais des mesures prises et un examen plus approfondi ont fait naître des objections dont vous allez juger.

D'abord tout le monde a reconnu qu'il ne fallait pas masquer la rose, ni même les petites fenêtres à vitraux

Digitized by Google

coloriés qui se trouvent en dessous. Cette première condition posée, il en résultait un maximum d'élévation pour l'instrument.

En supposant que les grands tuyaux pussent être séparés et appliqués contre les façades latérales, il faudrait toujours que les petits jeux fussent au centre, enfermés dans une armoire dont la hauteur ne pourrait être au-dessous de deux mètres.

Maintenant pour avoir la possibilité de distribuer les mécanismes, il faut admettre que le dessus des sommiers se trouve à $2^{m},60$ au-dessus du sol de la tribune, ce qui fait déjà $4^{m},60$ en contre-bas du sol de la galerie, pour la position du plancher de la tribune.

Celle-ci, qui prendrait ses points d'appui sur le sol de l'église, devrait avoir un caractère de solidité et de décoration en harmonie avec le reste du monument; ainsi elle devrait être construite en maçonnerie, et ses voûtes tracées en forme d'ogive, montreraient une façade fort convenable, d'après le dessin qui en a été présenté à la commission.

Il y aurait trois passages formés par des piliers couronnés de chapiteaux et surmontés d'arcades en ogives; la galerie placée au-dessus compléterait un ensemble tout-à-fait séduisant.

Mais la commission devait se rendre compte des mesures, et quand on a voulu faire l'application du croquis sur place, on est arrivé à des résultats qui ne sont guère admissibles.

Ainsi la façade de la tribune devrait présenter trois passages qui seraient de quatre mètres environ de largeur; des ogives de cette ouverture devraient avoir quatre mètres de montée pour être gracieuses, l'épaisseur des voûtes et du plancher de la tribune exigeant au moins quarante centimètres; sur la hauteur de quatorze mètres

Digitized by Google

qui existe depuis le sol de l'église jusqu'au sol de la galerie, il faudrait distribuer cette hauteur totale comme il suit :

Hauteur de l'armoire qui renferme les tuyaux.	2m 00
Hauteur nécessaire pour les mécanismes.....	2 60
Epaisseur des voûtes et planchers de la tribune	0 40
Montée des ogives.....	4 00
Hauteur de la naissance des ogives au-dessus du sol de l'église.....	5 00
Total.....	14 00

On voit donc que les chapiteaux des piliers de la tribune se trouveraient seulement à cinq mètres au-dessus du sol de l'église, et par conséquent à deux mètres plus bas que les chapiteaux des piliers de la nef, ce qui rendrait ces deux ordonnances tout-à-fait discordantes.

Qu'on se suppose maintenant en face de ces passages qui n'auraient que neuf mètres en tout de hauteur, et qu'on se représente la hauteur totale de l'édifice, sous voûte, qui est de quarante-deux mètres ; on trouvera dans cet ensemble une disproportion tellement choquante, qu'on serait tenté de croire que, pour sortir par les passages, il faut baisser la tête.

Une semblable construction nuirait certainement à l'effet grandiose qui frappe le spectateur dans l'intérieur de ce monument magnifique.

La grande distance qui existe entre le portail et le maître autel, empêcherait souvent l'organiste d'entendre la voix de l'officiant ; et les chanteurs qu'on placerait sur la tribune, seraient faiblement entendus du centre de la croix, point qui réunit toujours la principale masse des fidèles.

Cette distance est même cause que, près du portail, il existe presque toujours un bourdonnement qui vient de l'intérieur autant que de l'extérieur, parce que les

Digitized by Google

personnes qui circulent sur ce point, oublient qu'elles se trouvent dans un lieu saint.

On conçoit que le bruit gênerait considérablement l'organiste et les musiciens dans leur service, sans qu'il soit possible de remédier à cet inconvénient, puisqu'il est le résultat des dimensions du vaisseau.

Enfin, une objection importante contre le choix de cette place, c'est que la rose, qui regarde le *sud-ouest*, laisse pénétrer les eaux, lorsqu'elle est fortement battue des pluies, ce qui arrive souvent par suite de son exposition.

Cette circonstance, contre laquelle on ne peut rien faire, exposerait l'instrument à être détérioré par l'humidité des parties environnantes, malgré toutes les précautions qu'on pourrait prendre.

Comparant les avantages et les inconvénients des deux places que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire celle de l'ancien orgue et celle du portail, nous sommes demeurés convaincus qu'il serait à désirer qu'on pût trouver un emplacement plus convenable ; et pour nous guider dans cette recherche, nous nous sommes aidés de ce qui existe dans d'autres cathédrales.

En prenant pour exemple la cathédrale de Rheims, dont l'orgue est placé dans un des bras de la croix, nous avons cherché si une semblable disposition ne serait pas possible pour la nôtre.

Emplacement proposé.

Dans la partie de l'édifice qui forme la croix, et dans la façade qui regarde le *nord-est*, existe une porte grillée en fer, posée sur des degrés, par laquelle on passe pour se rendre à la grande sacristie, ainsi que dans les chapelles qui sont derrière le chœur.

A gauche de l'ogive qui couvre cette grille, se trouve

Digitized by Google

une autre ogive qui forme fenêtre, et dont elle est séparée par un énorme pilier garni de colonnettes à l'intérieur, dans toute sa surface.

C'est contre ce pilier que nous devons appuyer la base de notre cul-de-lampe, lequel renfermerait la charpente de la tribune, dont nous pouvons garantir la solidité par l'étude que nous en avons faite.

A cause de l'épaisseur des bois, le sol de la tribune se trouverait à $0^{m},40$ au-dessus du sol de la galerie qui entoure le chœur.

Comme dans cette façade se trouve placé l'escalier qui rachète la différence de niveau entre la galerie du chœur et la galerie qui entoure la nef, il s'ensuivrait que, dans cette dernière, la charpente de la tribune serait posée sur des poteaux.

Cette disposition ne peut influer en rien sur la solidité de la charpente du plancher destiné à supporter l'orgue.

La tribune occuperait toute la largeur de cette façade, elle aurait la forme d'une demi-ellipse représentée par sept panneaux rectilignes, dont le premier aboutirait contre le gros pilier faisant l'angle saillant dans la croix, et dont le septième finirait dans l'angle rentrant qui termine la façade; ce qui lui donnerait seize mètres pour longueur ou grand diamètre.

En prenant les points d'appui contre le pilier central, on peut, sans crainte, donner de la saillie à la tribune, et une capacité convenable pour recevoir des musiciens. C'est d'après cette considération que nous avons donné cinq mètres de largeur dans le milieu, mesure prise à partir de la face du mur.

En déduisant de sa surface la portion occupée par le buffet d'orgue, il resterait encore trente mètres carrés disponibles : ainsi l'on pourrait y placer au moins quarante musiciens debout, non compris ceux qui se loge-

Digitized by Google

raient entre les colonnes de la galerie. La forme du buffet a été copiée dans l'Art du Facteur d'Orgues, sur le dessin d'un seize pieds.

L'orgue placé à ce point, se trouverait à peu près dans les mêmes conditions que le petit orgue de cœur, l'organiste pourrait entendre la voix de l'officiant, et le voir au moyen d'un miroir fixé contre le gros pilier d'angle du chœur.

L'instrument, situé vers le milieu de la hauteur de l'édifice, nous semble au point convenable pour que l'écho des voûtes ne retarde pas d'une manière appréciable sur la perception du son direct.

Les sons arriveraient directement et sans écho sensible, dans le centre de la rotonde et dans toutes les parties environnantes; dans la nef même, ils seraient reçus directement jusques vis-à-vis des portes des clochers. Reste donc seulement les portions qui avoisinent le portail, dans lesquelles il pourrait y avoir un écho nuisible; mais ce n'est point dans ces lieux que se tiennent les fidèles, et lorsqu'il s'agit de faire de la musique dans un local aussi vaste, c'est des points où se place la foule stationnaire qu'il faut se préoccuper, et non de ceux sur lesquels il y a une continuelle circulation.

Examinons cette position de l'orgue sous le point de vue architectonique. On pourra élever l'objection qu'en le plaçant dans la branche gauche de la croix, il n'y aura plus de symétrie avec la décoration de la branche droite; mais cet inconvénient ne nous paraît pas mériter qu'on y ait égard; cette symétrie, à laquelle l'architecte doit toujours se soumettre dans ses compositions, est-elle impérieuse pour le placement d'un orgue? nous ne le pensons pas; ainsi, dans l'ancienne place, elle n'était pas observée; le petit orgue n'a pas non plus de pendant. Dans la cathédrale de Strasbourg, l'orgue placé dans la

Digitized by Google

nef n'a pas d'homologue ; ainsi on doit, suivant nous, renoncer à cette symétrie quand il s'agit d'un buffet d'orgue, et si l'on veut se contenter d'une espèce de compensation, on dira que le grand orgue est à gauche, et le petit à droite. Au surplus on pourrait, dans la branche droite de la croix, construire une pareille tribune, sans orgue, qui serait destinée à contenir l'orchestre dans les cérémonies publiques.

En critiquant la place de l'ancien orgue, nous avons démontré que ce serait une barbarie d'interrompre la superbe perspective de la nef ; cependant si, d'après notre conviction, l'effet musical ne peut être complet qu'autant que l'instrument se trouvera vers le milieu de la hauteur de l'édifice ; nécessairement, à cette hauteur, il faut bien que la tribune cache quelque chose.

Or, de tout ce qui peut être caché avec le moins d'inconvénient, c'est, suivant nous, la portion contre laquelle nous plaçons notre tribune. En effet, dans cette façade se trouve le raccordement de différence de hauteur entre la galerie du chœur et la galerie de la nef ; les colonnes aussi sont soumises à cette dépression de niveau ; en sorte que placer un objet qui masque cette irrégularité, c'est plutôt rendre service que nuire à l'effet pittoresque.

Les peintures des vitraux qui se trouveront derrière l'orgue, ne seraient pas même masquées, parce qu'elles ne commencent qu'à la hauteur des chapitaux qui couronnent les tourelles du buffet, et qu'en admettant l'effet de perspective, pour le spectateur placé dans la rotonde, tout pourra être facilement vu, pour peu qu'il change de place, attendu que les tourelles sont éloignées du mur de deux mètres.

Relativement à la saillie de la tribune, un spectateur placé dans le milieu de la branche droite de la croix,

Digitized by Google

peut voir entièrement le grand vitrail qui donne sur la place de Chambre, parce que les rayons visuels qui viennent à lui laissent en dehors toute la masse de la tribune ; nous avons fait une étude qui prouve ce fait.

La chambre de la soufflerie serait construite sur la terrasse et presque inaperçue au dehors, à cause de l'escalier de la pomme d'or. Pour voir cette chambre, il faudrait aller très-loin, peut-être dans la plaine Chambière ; or, à cette distance, elle disparaîtrait.

Une dernière considération qui a été discutée pour les deux autres places, c'est l'effet des pluies, dont il faut préserver l'instrument. Or, la façade contre laquelle il serait appuyé, regarde le *nord-est*, direction dans laquelle il pleut moins que dans toutes les autres ; donc, sous ce rapport, notre place est plus avantageuse que les deux qui ont été discutées. Néanmoins il faudra peut-être murer une partie des fenêtres qui donnent dans la galerie ; mais la réduction de lumière qui devra en résulter ne sera pas sensible, puisque, par ces fenêtres, le soleil ne peut jamais pénétrer.

Elles ne pourraient, dans tous les cas, recevoir que les rayons du soleil levant ; mais elles s'en trouvent privées par l'obstacle que forme la masse du chœur.

Quant à l'humidité qui pourrait provenir des grandes fenêtres, il n'y a rien à craindre, et l'on pourra bien plus facilement s'en préserver qu'à l'ancienne place, à gauche du clocher, parce que notre orgue sera éloigné d'un mètre du mur, et que jamais il n'y aura à craindre les pluies du vent d'*ouest*, comme autrefois.

Le petit orgue qui est appliqué contre le mur est préservé par un auvent ; mais pour le nôtre, il est probable que, vu l'écartement et l'exposition, cette précaution serait inutile.

Digitized by Google

Le dessin que nous présentons fait mieux voir, que toutes les explications, l'effet gracieux que produirait notre tribune ; cependant, pour prouver que dans cette composition nous nous sommes imposé l'obligation de la décorer dans le style de l'édifice, voici la désignation des objets qui nous ont servi de modèles.

Les pyramides qui surmontent les tourelles, sont prises parmi celles qui environnent la tour de Charlesquint. Leurs bases se trouvent dans la façade de l'ancien portail. Les petits culs-de-lampe sont imités de celui qui existe dans la petite sacristie. Les draperies qui couvrent le haut des plates-faces, sont composées d'après la draperie qui entoure la nef. Les panneaux qui renferment les mécanismes, se voient dans la façade du clocher sur la place Saint-Etienne. La garniture supérieure et inférieure du cul-de-lampe, est formée de la couronne d'épines qui entoure le chœur. Les nervures du cul-de-lampe sont empruntées à la frange des arcs-boutants qui existent dans la tour sur la plate-forme du sonneur. Enfin la balustrade de la tribune est la seule chose prise hors de l'édifice, mais cependant du même temps.

Cette balustrade existe au-dessus de l'ancien portail de l'église Saint-Eucaire ; les petites pyramides qui l'accompagnent serviraient à tendre des rideaux pour cacher totalement les personnes qui se placeraient dans la tribune.

Un heureux hasard a fait retrouver, il y a quelques années, une tête colossale en bois, qui était au bas du cul-de-lampe de l'ancien orgue, et dont la mâchoire inférieure, mobile, s'ouvrait quand on faisait sonner le plus grave tuyau.

Cet ornement grotesque était connu sous la dénomination populaire du *Grand-Baillard*, et nous avons pensé qu'il était convenable et curieux de conserver ce témoignage de la gaiété naïve de nos ancêtres.

Digitized by Google

Telles sont, Messieurs, les raisons qui nous ont inspirés dans la rédaction d'un projet que nous venons vous soumettre ; vous pourrez constater les faits que nous avons consignés, et quant à l'adoption définitive de l'emplacement, vous pouvez attendre que d'autres propositions vous soient faites, pour fixer votre choix.

Après la lecture de ce mémoire, la commission, sans se prononcer définitivement au sujet de l'emplacement qui doit être adopté pour l'orgue, reconnaît à l'unanimité qu'il peut être avantageux de présenter ce projet à l'Académie comme renseignement.

FIN DES MÉMOIRES.

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1841-1842.

Ouvrages publiés par des membres de l'Académie.

Ami (l') des Sourds-Muets ; par M. Piroux. Année 1840-1841, 1841-1842.

Annuaire des cinq départements de la Normandie ; par M. de Caumont. Année 7e, 1841.

Bien-être et Concorde des classes du peuple français ; par le baron Charles Dupin. Année 1840.

Discours prononcé à l'occasion du décès de M. le comte Alexandre de la Rochefoucauld, année 1841 ; par M. le marquis de Pange.

Du sort des Femmes en France, par Charles Malo. Année 1841.

Des Pertes séminales involontaires ; par Lallemand. Année 1841.

Extraits d'une petite Biographie de Savants et de Littérateurs nés dans l'arrondissement de Remiremont ; par M. Richard. Année 1841.

Fables ; par M. Ladoucette. Année 1842.

Grief (le) de Vittel ; par M. Richard. 1841.

Histoire de la ville de Toul et de ses Evêques ; par A. D. Thierry. 1841.

Digitized by Google

Histoire du Hainaut ; par M. le marquis de Fortia d'Urban.

Lettres sur quelques phlegmasies muqueuses épidémiques, qui ont régné depuis deux siècles, dans le nord-est de la France ; par E. Bégin. 1841.

Inscription trouvée à Monthureux (Vosges), et déposée au musée d'Epinal ; accompagnée d'une dissertation de M. Denis. 1841.

Mélanges de médecine ; par L. F. Gasté. 1841.

Mémoire sur le Gisement, la Constitution et l'Origine des Amas de Minerai d'étain ; par M. D'Aubrée. 1841.

Mémoire sur le Terrain Jurassique du département de la Meurthe ; par M. Guibal.

Mercredi (le) des Cendres ; par Charles Malo. 1842.

Notice sur divers Appareils Dynamométriques ; par Arthur Morin, seconde édition. 1841.

Notice sur l'ancienne Justice Seigneuriale du ban de Longchamp, arrondissement de Remiremont ; par M. Richard. 1841.

Nouveau Précis élémentaire d'Instruction religieuse et morale, à l'usage de la Jeunesse israélite ; par M. Michel Beer. 1839.

Programme du Cours d'Histoire Naturelle, professé au collége royal de Metz, 1re leçon ; par M. Fournel. 1841.

Recherches sur les Monnaies des ducs héréditaires de Lorraine ; par M. de Saulcy. 1841.

Revue orientale ; par M. Carmoly. 1841.

Revue anglo-française ; par M. de la Fontenelle de Vaudoré.

Tableau synoptique de la Méthode nancéienne, pour l'Enseignement des Sourds-Muets ; par M. Piroux. 1841.

Tablettes historiques de l'Auvergne ; par J. B. Bouillet. 1841.

Théophraste et Labruyère ; par J. F. Stiévenart. 1840.

Digitized by Google

Thèses présentées à la faculté des Sciences de Paris, pour obtenir le grade de docteur ès-sciences ; par Auguste Daubrée. 1838.

Une séance de l'Agora, ou Démosthène à la tribune ; par J. F. Stiévenart. 1833.

Voyage dans les Vosges ; par l'abbé Grégoire, annoté par M. Richard. 1841.

Envois divers.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux. 1840 et 1841.

Agriculteur Parisien. 1841.

Agriculture du départ^nt du Nord ; par V. Rendu. 1841.

Annales de la Société Séricicole. 1840.

Annales de la Société libre des Beaux-Arts. 1837, 1838, 1839, 1840, 1841.

Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges. 1841.

Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente. 1839.

Annales de la Société d'Agriculture et d'Industrie du département d'Ille-et-Vilaine. 1840.

Annales de la Société royale académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1840.

Annales agricoles, littéraires et industrielles de l'Ariége. 1841.

Annales des Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie, publiées par la Société royale d'Agriculture de Lyon. 1841.

Annales de la Société d'Agriculture de la Rochelle. 1841.

Annales de la Société économique d'Agriculture, com-

Digitized by Google

merce, Arts et Manufactures du département des Landes. 1841 et 1842.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire. 1840 et 1841.

Annuaire du département de la Moselle, pour 1842; par M. Verronnais.

Annuaire de l'arrondissement de Falaise. 1841.

Annuaire de la Société Philotechnique. 1841 et 1842.

Appel d'un Chrétien aux gens de Lettres; par M. G. de Félice. 1841.

Application de l'Algèbre à la Géométrie; par C. Jacob. 1842.

Assemblée générale annuelle de la Société de la Morale chrétienne. 1841.

Bon (le) Cultivateur, Recueil agronomique publié par la Société centrale d'Agriculture de Nancy. 1840 et 1841.

Bulletin de la Société d'Agriculture du département de Cher. 1841 et 1842.

Bulletin des Travaux de la Société départementale d'Agriculture de la Drôme. 1840 et 1841.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Senlis. 1841, 1842.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhausen. 1841.

Bulletin des Travaux de la Société départementale d'Agriculture de la Haute-Marne. 1840.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Sarthe. 1840 et 1841.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. 1841.

Bulletin de la Société Géologique de France. 1839 et 1840.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges. 1841.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'Horticulture de Caen. 1842.

Bulletin de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var. 1841.

Bulletin de la Société de Statistique des Arts utiles et des Sciences naturelles du départem^t de la Drôme. 1841.

Bulletin de la Société royale et centrale d'Agriculture. 1841 et 1842.

Bulletin de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts industriels et agricoles des Pyrénées-Orientales. 1841.

Bulletin de la Société libre d'Agriculture du Gard. 1841.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault. 1841.

Carte du département de la Seine, offerte par M. Giraudeau de Saint-Gervais. 1841.

Carte du département de la Moselle, offerte par M. Giraudeau de Saint-Gervais. 1841.

Colonie agricole et industrielle pour les Condamnés libérés et les Enfants des prisonniers, fondée à Remelfing (Moselle); par M. Appert. 1841.

Congrès scientifique de France : sixième session, tenue à Clermont-Ferrand. 1838.

Comice agricole de l'arrondissement de Chartres. 1841.

Comice agricole d'Alais. 1841.

Compte rendu de la Société Linnéenne de Lyon. 1839 et 1840.

Compte rendu des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. 1837.

Compte rendu de la séance générale du Comice agricole d'Aytré. 1841.

Compte rendu des deux derniers voyages agronomiques de M. Hugues, dans le nord de la France. 1842.

Connaissances usuelles, publiées par la Société d'Emulation des Vosges. 1841.

Digitized by Google

Considérations agricoles sur l'importation des bestiaux étrangers et sur les droits d'entrée à Paris ; par le docteur Herpin. 1841.

Courses gymnastiques de Caen. 1841.

Cultivateur (le), journal des Progrès agricoles. 1841.

Culture de la Carotte ; par M. Colombel. 1841.

Cultivateur Forézien. 1842.

Dei vari modi di Cominciar, l'anno nella monarchia di Savoia al templi di Mezzo, nota del Cavaliere Luigi Cibrario. 1841.

De la Confédération des corps savants ; par Godde de Liancourt. 1841.

De la Suette milliaire et de la Milliaire rhumatismale ; par Léopold Turc. 1841.

Démonstration expérimentale sur l'Albumine ; par P. S. Denis. 1839.

Des Remontes de l'Armée, de leurs rapports avec l'administration des haras ; par le lieutenant-général Oudinot. 1842.

Discours prononcé aux Funérailles de M. Savart ; par M. Becquerel. 1841.

Discours prononcé à la Société industrielle d'Angers, par son président, M. Guillory aîné. 1842.

Du Conseil d'Etat ; par M. Charles Ladoucette. 1840.

Enseignement (l') des langues vivantes réduit à sa plus grande simplicité, appliqué à l'Allemand ; par M. P. Dezes. 1841.

Ephémérides de la Société d'Agriculture du département de l'Indre. 1840.

Esprit des Revues anglaises. 1841.

Essai d'une Monographie des organes de la respiration, de l'ordre des Crustacés isopodes ; par MM. Duvernoy et Lereboulet. 1840.

Examen du Strabisme et du Bégaiement ; par E. Defer. 1841.

Digitized by Google

Essai sur la Statistique de l'Armée, ouvrage manuscrit; par le capitaine de Valst. 1842.

Essai sur l'Application de la Chimie à l'étude physiologique du sang de l'homme; par P. S. Denis. 1838.

Essai d'Empélographie, ou Description des Cépages. 1841.

Essai pratique sur l'Etablissement et le Contentieux des Usines hydrauliques; par J. B. Violet. 1840.

Exposé général de l'Enseignement agricole de l'institution royale de Grignon. 1841.

Exposé des Travaux de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle. 1838 à 1841.

Exposition des Principes de Rhétorique contenus dans le Gorgias de Platon; par A. G. Bellin. 1841.

Extraits de l'Instituteur, journal d'Instruction primaire et d'Agriculture. Douai 1841.

Extrait des Travaux de la Société centrale d'Agriculture du départem[t] de la Seine-Inférieure. 1840 et 1841.

Guide du Garçon de Culture; par J. Pelte. 1841.

Journal de la Société de la Morale chrétienne. 1841 et 1842.

Journal de la Société d'Agriculture de Seine-et-Marne. 1841.

Journal progressif de l'Instruction populaire. 1841.

Journal d'Agriculture pratique, de Jardinage et d'Economie domestique. 1841 et 1842.

Journal des Travaux de l'Académie agricole, manufacturière et commerciale. 1841 et 1842.

Journal des Travaux de la Société française de Statistique universelle. 1841.

Journal des Usines; par J. B. Violet. 1841 et 1842.

Journal des Connaissances usuelles et pratiques. 1841.

Journal d'Agriculture pratique et d'Economie rurale, pour le Midi de la France. 1841 et 1842.

Digitized by Google

Journal de la Société d'Agriculture et des Arts, de l'arrondissement de Dôle. 1841.

Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts du département de l'Ain. 1841 et 1842.

Lettres sur la Race des Bêtes à Laine anglaises, dite de New-Kent; par M. Malingié-Noël. 1842.

Isagoge in Bibliothecam japonicam et Studium Litterarum japonicarum; auctore Ph. Fr. de Siébold. 1841.

Manuel d'Agriculture à l'usage des écoles primaires du nord de la France; par V. Rendu. 1838.

Manuel élémentaire d'Agriculture, à l'usage des écoles primaires de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle; M. L. Gossin. 1838.

Mémoires de la Société royale des Sciences, Agriculture et Arts de Lille. 1840.

Mémoires de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. 1840.

Mémoires et Analyse des Travaux de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la ville de Mende. 1839-1840.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts du département de la Somme. 1841.

Mémoires de la Société Vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche. 1838, 1839, 1840.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France. 1840, 1841.

Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture. 1835, 1838, 1839.

Mémoires de la Société royale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise. 1839 à 1840.

Mémoire sur la question proposée par la Société royale et centrale d'Agriculture; par M. Charles Ladoucette. 1841.

Digitized by Google

Mémoires sur l'Agriculture, par M. Mar, baron de Sternbourg. 1840 1841.

Mémoire et Observations sur plusieurs Cas importants de l'Art des Accouchements; par E. P. Morlanne.

Mémoires de la Société académique, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise. 1840.

Mémoires et Comptes rendus de la Société d'émulation du Doubs. 1841.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de Boulogne-sur-Mer. 1836 à 1839.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. 1840 et 1841.

Mémoires de l'Académie royale de Caen. 1840.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du départem^t de l'Aube. 1840 et 1841.

Mémoires de la Société royale d'Emulation d'Abbeville. 1836, 1837, 1838, 1839, 1840.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun. 1840.

Mémoire pour servir à une Description géologique du département de la Meuse; par Gaulard. 1836.

Moniteur de la Propriété et de l'Agriculture. 1841 et 1842.

Nécrologie. Le duc de Doudeauville. 1841.

Noéma, Poésies; par Moyse Alcan. 1841.

Note sur le Mouvement de la Population à Rochefort; par M. J. T. Viaud. 1841.

Notice sur le château de Selles, à Cambrai; par M. Fidèle Delcroix. 1842.

Notice sur quelques Ossements fossiles des environs de Verdun; par M. Lucas. 1840.

Notice sur l'Exactitude et l'Usage du Frein dynamométrique, pour la Mesure de la Puissance des Usines; par J. B. Violet. 1839.

Digitized by Google

Nouveaux Statuts de la Société vétérinaire du département du Finistère. 1840.

Observations sur le Recensement des Bestiaux en 1841.

Pétition présentée au conseil des Ministres, par la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, pour obtenir une représentation légale des intérêts de l'Agriculture. 1841.

Précis des Travaux de la Société centrale d'Agriculture de Nancy; par Charles Mandel. 1840, 1841.

Premiers (les) Solitaires, Légendes et Nouvelles, suivies d'une Ode à Bethoven; par Jules Cannonge 1841.

Prix proposés par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, pour les années 1842 et 1843.

Prix proposés par la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, pour 1842.

Procès-verbaux des cent neuvième et cent dixième séances de l'Athénée des Arts. 1840 et 1841.

Procès-verbaux des séances d'avril et de novembre 1841, de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche.

Procès-verbaux des séances de novembre et décembre 1841, de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Projet d'une Colonie agricole à Ostwald. 1841.

Propagateur de l'Industrie de la Soie en France. 1840, 1841, 1842.

Programme des Prix à décerner en 1842, par l'Académie royale du Gard.

Programme des Prix proposés par la Société industrielle de Mulhausen, pour 1842.

Programme des Prix proposés par la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. 1841.

Programme des premiers Eléments d'Agriculture; par L. Bentz et A. J. Chrétien fils. 1840.

Digitized by Google

Programme des Prix proposés par l'Académie royale de Rouen, pour 1842.

Prorogation du Concours sur la Plantation des Terrains en pente. 1841.

Publications de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux. 1839-1840.

Raphaël de Boulay (extrait des archives israélites de France). 1842.

Rapport fait au conseil général de l'Indre, relatif à l'Introduction des Bestiaux étrangers; par M. Charlemagne. 1841.

Rapport sur les Courses du Calvados. 1841.

Rapport du Maire de Strasbourg sur les causes du Paupérisme, et les moyens d'en corriger les effets. 1840.

Rapport sur les Courses de Nancy, par M. Charles Mandel. 1839.

Rapport sur l'ouvrage intitulé : Mesure d'un Arc du Parallèle moyen entre le Pôle et l'Equateur, du colonel Brousseaud; par M. Delcuret de Feix. 1841.

Rapport du Maire de Strasbourg, sur l'Etablissement d'une Colonie agricole à Ostwald. 1841.

Rapport sur les Observations magnétiques fondées par ordre des gouvernements d'Angleterre et de Russie; par M. A. T. Kupfer. 1840.

Rapport sur le Télégraphe de jour et de nuit, inventé par M. Sylvestre Vilalongue; par M. Fauvelle. 1841.

Rapport fait au conseil général d'Agriculture; par M. le comte de Morny, au nom de la commission des Chevaux. 1841-1842.

Recherches sur les Monuments cyclopéens; par L. C. F. Petit-Radel. 1841.

Recueil des Travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure. 1840.

Digitized by Google

Recueil agronomique de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du département de Tarn-et-Garonne. 1840 et 1841.

Réglement de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle. 1842.

Résumé des Travaux de la Société hâvraise, d'études diverses; par Victor Toussaint. 1840.

Revue agricole (la). 1841 et 1842.

Séance annuelle de la Société d'Agriculture du département de Loir-et-Cher. Août 1841.

Séance publique de la Société royale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse. 13 Mai 1841.

Séance de la Société académique, industrielle et d'Instruction de l'arrondissement de Falaise. Janvier, février, avril, août, septembre 1840.

Séance et Exposition publique de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux. Septembre 1841.

Séances publiques de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne. 1840 et 1841.

Séances de la Société royale d'Agriculture et du Commerce de Caen. 1841.

Sessions du conseil général du département de la Moselle. 1839, 1840, 1841.

Situation et Besoins de l'Agriculture en 1841.

Sociétés littéraires de France. 1840.

Sujets de Prix proposés par l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, pour 1842, 1843 et 1844.

Statuts de la Société racinienne. 1841.

Syphilis, Poème en deux chants; par Barthelemy, avec des Notes par Giraudeau de Saint-Gervais.

Tableau synoptique des Préparations d'Anatomie, du docteur Auzoux. 1841.

Digitized by Google

Théorie des Puits artésiens ; par J. B. Violet. 1840.

Traité pratique sur les Abeilles ; par M. V. Rendu. 1838.

Traité succinct de l'Education du Pêcher en espalier, sous la forme carrée ; par Félix Mallot. 1841.

Traité pratique des Moyens de Sauvetage ; par C. A. Godde de Liancourt. 1841.

Travaux du Comice agricole de Maine-et-Loire. 1840 et 1841.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU DE L'ACADÉMIE.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1842-1843.

Président : M. CULMANN.

Vice-Président : M. A. MALHERBE.
Président Honoraire : M. MÉZIÈRES.
Secrétaire : M. LIVET.
Secrétaire-Archiviste : M. Victor SIMON.
Trésorier : M. MUNIER.

MEMBRES TITULAIRES.

DATE de l'admission.

MM.

1831. BERGÈRE C. *, ancien élève de l'école polytechnique, colonel du génie, directeur des fortifications ; à la Citadelle.

1830. BLANC, rédacteur du Courrier de la Moselle ; rue du Faisan, n° 9.

1841. BLAVETTE, professeur au collége royal de Metz.

1837. BOUCHOTTE (EMILE) correspondant du conseil supérieur d'agriculture ; rue des Prêcheresses, n° 6.

1825. BOUCHOTTE (CHARLES) *, ancien colonel d'artillerie, ancien député ; rue aux Ours, n° 5.

1839. BOURNIER *, ancien inspecteur vétérinaire des armées ; rue du Haut-Poirier, n° 4.

1822. CAILLY O. *, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel d'artillerie, commandant l'école de pyrotechnie militaire ; rue du Haut-de-Sainte-Croix, n° 9.

1819. CHAMPOUILLON, professeur de langues anciennes ; place de la Comédie.

Digitized by Google

1824. CULMANN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel et sous-directeur d'artillerie, ancien professeur de chimie appliquée aux arts militaires à l'école d'application de l'artillerie et du génie; hôtel de la direction, rempart de l'Arsenal.

1836. DESAINS, ancien élève de l'école normale, professeur de physique au collége Louis-le-Grand, à Paris.

1840. DESVIGNES, directeur de l'école municipale de musique de Metz; rue des Clercs, n° 3.

1827. DIDION ✱, ancien élève de l'école polytechnique, capitaine d'artillerie, professeur d'artillerie à l'école d'application de l'artillerie et du génie; rue Mazelle, n° 18.

1831. FAIVRE, peintre en miniature; rue du Four-du-Cloître, n° 13.

1836. FOURNEL, professeur d'histoire naturelle; rue du Pont-des-Morts, n° 32.

1841. GASTÉ ✱, médecin principal, professeur de clinique à l'hôpital militaire; rue Fournirue, n° 31.

1819. GERSON-LÉVY, libraire, ancien professeur de langues orientales; rue des Jardins, n° 1.

1828. GOSSELIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, chef de bataillon du génie, commandant de l'école régimentaire du génie; rue du Heaume, n° 7.

1841. HUART (le baron d'); rue du Grand-Cerf, n° 15.

1835. LA BASTIDE, ancien élève de l'école normale, censeur au collége royal d'Amiens.

1840. LAPÈNE, lieutenant-colonel au 5ᵉ régiment d'artillerie; rue des Bénédictins, n° 2.

1831. LE JOINDRE ✱, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue du Heaume, n° 2.

1840. LIVET ✱, ancien élève de l'école polytechnique, capitaine du génie, professeur de géodésie et de topographie à l'école d'application de l'artillerie et du génie; rue de la Crète, n° 1.

1837. LUCY ✱, receveur général du département de la Moselle; rue des Prisons-Militaires, n° 12.

Digitized by Google

1819. MACHEREZ, professeur de langues; rue des Jardins, n° 33.

1840. MALHERBE (ALFRED), juge au tribunal de première instance; rue Saint-Marcel.

1836. MARÉCHAL (FÉLIX), docteur en médecine; quai Saint-Pierre, n° 23.

1838. MÉZIÈRES *, recteur de l'académie de Metz.

1819. MUNIER, professeur de langue française; rue des Récollets, n° 10.

1836. REVERCHON, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des mines; rue du Palais, n° 19.

1837. RODOLPHE, capitaine d'artillerie, sous-directeur de l'école de pyrotechnie militaire; rue des Récollets, n° 8.

1824. SIMON (VICTOR), vice-président du tribunal de première instance de Metz, inspecteur des monuments historiques pour le département de la Moselle; rue du Haut-Poirier, n° 10.

1836. TERQUEM, pharmacien, rue des Jardins, n° 6.

1837. VANDERNOOT, architecte; rue Saint-Vincent, n° 7.

MEMBRES ASSOCIÉS-LIBRES.

MM.

1829. ARDANT *, ancien élève de l'école polytechnique, chef de bataillon, député du département de la Moselle, rue Saint-Marcel, n° 38.

1822. BARDIN *, ancien élève de l'école polytechnique, ancien directeur des études à l'école centrale des arts et manufactures; à Paris.

1837. BÉGIN, docteur en médecine; à Metz, rue Tête-d'Or.

1832. CAIGNART DE SAULCY, ancien élève de l'école polytechnique, membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres) conservateur du musée d'artillerie; place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

1819. CARRÉ (CASIMIR-ALEXIS) *, docteur en médecine, membre fondateur; membre de l'académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale; de la société française

Digitized by Google

de statistique universelle ; de la société royale de médecine de Toulouse ; rue des Clercs, n° 2.

1820. CHAUMAS *, docteur en médecine et chirurgien des hôpitaux civils ; quai Saint-Pierre, n° 13.

1829. COETLOSQUET (le comte du) *, ancien sous-préfet ; rue du Grand-Cerf, n° 9.

1828. COLLE *, capitaine d'artillerie, correspondant du conseil supérieur d'agriculture ; rue Chêvremont, n° 20.

1827. DUPUY, directeur de l'école municipale des arts ; rue des Clercs.

1836. DURUTTE, ancien élève de l'école polytechnique ; rue des Prêcheresses.

1821. DE GARGAN (de), ancien élève de l'école polytechnique, ancien ingénieur des mines ; rue Nexirue, n° 9.

1836. HARO, docteur en médecine ; rue Taison, n° 23.

1833. HUGUENIN jeune, ancien élève de l'école normale, professeur d'histoire au collége royal de Metz, rue Serpenoise, n° 21.

1837. LAPOINTE, agronome, membre du conseil d'arrondissement ; à Maizery.

1831. LE MASSON, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées ; à Paris.

1836. MARÉCHAL, peintre d'histoire ; rue des Clercs, n° 4.

1838. MARÉCHAL (l'abbé), professeur d'écriture sainte et de langues orientales au grand séminaire.

1836. MORIN *, ancien élève de l'école polytechnique, chef d'escadron d'artillerie, professeur de mécanique au conservatoire des arts et métiers ; à Paris, rue de l'Arcade, n° 9.

1837. PANGE (le marquis de), pair de France ; à Pange.

1820. PONCELET O *, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel du génie, membre et ancien président de l'académie des sciences de l'Institut, professeur de mécanique physique et expérimentale à la faculté des sciences ; à Paris, rue de Babylone, n° 1.

1828. SCOUTETTEN *, docteur en médecine, chirurgien-major, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg.

Digitized by Google

1830. SOLEIROL *, ancien élève de l'école polytechnique, chef de bataillon du génie, ancien professeur de constructions à l'école d'application de l'artillerie et du génie, rue des Clercs, n° 38.

1825. TAILLEFERT *, ancien élève de l'école polytechnique, chef d'escadron d'artillerie, ancien professeur de chimie appliquée à l'école d'application de l'artillerie et du génie; rue de la Haye, n° 8.

1827. VELLECOUR (de) *, ancien inspecteur des forêts; à Blettange.

AGRÉGÉS-ARTISTES.

MM.

1820. AIMÉ *, conservateur des modèles de l'école d'application de l'artillerie et du génie; rue Serpenoise, n° 14.

1838. BEDFORD, directeur de l'atelier des fusées de guerre, à Metz, au Palais-Français.

1834. DEMBOUR, graveur; place Saint-Louis, n° 8.

1820. GLAVET aîné, serrurier-mécanicien; rue Paille-Maille, n° 12.

1820. HISETTE, ciseleur-graveur et serrurier-mécanicien; rue des Prêcheresses.

1834. HUMBERT, horloger-mécanicien; place Napoléon, n° 10.

1830. LEFÈVRE, professeur de dessin et des cours industriels de Thionville.

1833. MAUJEAN, professeur de calligraphie; à Metz.

1819. NAUD, peintre, professeur de dessin au collége de Metz; rue du Haut-Poirier, n° 8.

1838. NOUVIAN, lithographe; rue de la Chèvre.

1830. SCHUSTER, garde du génie, chargé des observations météorologiques à l'école d'application de l'artillerie et du génie; rue de la Haute-Pierre, n° 1.

1839. VINCENT, agent général des écoles municipales de Metz; rue des Récollets, n° 7.

Digitized by Google

AGRÉGÉS-CULTIVATEURS.

MM.

1829. LEROY, fermier; à Château-Bas, près d'Augny.
1830. STEFF, propriétaire; à Hauconcourt.
1830. HENNEQUIN, cultivateur; à Tichémont.
1830. SIMON (François), pépiniériste; à Metz, rue du Heaume.
1830. SIMON (Louis), pépiniériste; à Metz, rue d'Asfeld.
1830. SÉRARD, propriétaire; à Ditschwiller.
1830. DEXIVRY, propriétaire; à Ludelange.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

1822. ARAGO C. ✱, membre de l'Institut; à Paris, à l'Observatoire.
1823. BALSAC (le baron de) O. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Rodez.
1823. DUPIN (le baron Charles) O. ✱, officier supérieur du génie maritime, membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue des SS.-Pères, n° 26.
1821. GERANDO (le baron de) C. ✱, conseiller d'état, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres; à Paris, impasse Ferou, n° 7.
1820. MOLARD ✱, membre de l'Académie des sciences; à Paris, rue Charonne, n° 47.
1827. RIVADAVIA (Bernardino), ancien président des provinces unies du Rio-de-la-Plata; à Paris.
1824. SERVOIS ✱, ancien conservateur du musée central et royal d'artillerie; à Paris, place Saint-Thomas-d'Aquin.
1819. SILVESTRE (le baron) C. ✱, membre de l'Académie des sciences; à Paris, rue Taranne, n° 13.
1828. SULEAU (le vicomte de) O. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Lannoy.
1819. TOCQUEVILLE (le comte de) O. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Paris.
1819. TURMEL (de) O. ✱, ancien maire de Metz; rue des Trois-Boulangers.

Digitized by Google

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS.

MM.

1842. ADAM, propriétaire ; à Moulin-lès-Metz.
1823. ADRIAN, docteur ès-lettres ; à Francfort-sur-Mein.
1821. ALTMAYER (Nicolas), négociant ; à Saint-Avold.
1833. AUDOY, C. ✱, colonel du 1er régiment du génie ; à Montpellier.
1829. BALBY (Adrien de) ; à Paris, rue du Colombier, n° 19.
1836. BARD (Joseph) ; inspecteur des monuments historiques près du ministère de l'intérieur ; à Beaune (Côte-d'Or).
1841. BEAULIEU, vice-président de la société des antiquaires de France ; à Paris.
1824. BENOIST, ancien professeur de l'école centrale des arts et manufactures, collaborateur du Bulletin universel des sciences et des arts ; à Paris, rue d'Enfer, n° 31.
1820. BERR (Michel), homme de lettres, membre de diverses sociétés savantes ; à Paris.
1832. BONAFOUS ✱, docteur en médecine, directeur du jardin royal d'agriculture ; à Turin.
1835. BOUILLET, de Clermont-Ferrant.
1837. BOUILLÉ (A.), ancien magistrat ; à Lyon.
1820. BRACONNOT ✱, professeur d'histoire naturelle ; à Nancy.
1840. CARMOLY, ancien grand-rabbin ; à Bruxelles.
1826. CAUMONT (de), avocat, secrétaire de la société linnénne du Calvados, et de la société des antiquaires de Normandie ; à Caen.
1821. CAUMONT (de), recteur de l'académie de Nancy.
1837. CÉSAR (Lambert), ancien élève de l'école polytechnique, capitaine du génie ; à Phalsbourg.
1822. CHANLAIRE (de), régent de rhétorique au collége de Thionville.
1841. CHAUVINIÈRE (de la) ; à Paris, rue Taranne, n° 10.
1826. CHENOU ✱, ancien élève de l'école normale, professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Bordeaux.
1819. CHEVALIER, ingénieur-opticien du roi ; à Paris, quai de l'Horloge, n° 65.

Digitized by Google

1841. CLOUET, bibliothécaire; à Verdun.
1833. CRESSANT, agronome, directeur de la ferme expérimentale d'Arfeuille (Creuse).
1841. DAUBRÉE, ingénieur des mines, professeur à la faculté des sciences; à Strasbourg.
1820. DELARUE, pharmacien; à Evreux.
1821. DELCASSO, professeur d'éloquence; à Strasbourg.
1820. DELCROIX, ancien secrétaire perpétuel de la société d'émulation de Cambray (Nord).
1835. DELMAS, censeur du collége royal de Rheims.
1835. DENIS, ancien maire de la ville de Commercy.
1842. DENIS, médecin; à Toul.
1823. DEVÈRE, capitaine d'état-major; à Nancy.
1828. DOUMERC, naturaliste; à Paris, rue du Bac, n° 89.
1821. DUPRÉ, docteur en médecine; à Bar-sur-Aube.
1829. ENGELPACH-LARIVIÈRE, ingénieur des mines; à Bruxelles.
1820. FABRÉ-PALAPRAT *, docteur en médecine, directeur général de la société médico-philantropique; à Paris, quai de l'Ecole, n° 20.
1837. FALLOT DE BROIGNARD, capitaine d'état-major, membre de l'académie et de la société de statistique de Marseille.
1832. FÉE, pharmacien-major et deuxième professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.
1837. FONTENELLE (de la), membre correspondant de l'Institut; à Poitiers.
1841. FORTIA D'URBAN (le marquis de), membre de l'Institut; Paris, rue de la Rochefoucauld, n°. 12.
1837. FRANCK, docteur en médecine, agrégé de la faculté de Montpellier.
1836. GERARD, receveur des douanes; à Jametz.
1829. GLOESSENER, professeur de physique; à Louvain.
1829. GOLBÉRY (de), conseiller à la cour royale de Colmar, correspondant de l'Institut.
1837. GIGAULT D'OLINCOURT, ingénieur civil, membre de plusieurs sociétés savantes; à Bar-le-Duc.

Digitized by Google

1837. GRATTELOUP, président de l'académie de Bordeaux.
1838. GRELET-WAMMY, membre de la société pour l'amélioration des prisons de Genève, à Carouge, près Genève.
1837. GRELLOIS, docteur en médecine; à Metz, rue St-Marcel.
1839. GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire et homme de lettres; à Nancy.
1838. GUIBAL, juge de paix; à Nancy.
1820. HALDAT, docteur en médecine, secrétaire de l'académie de Nancy.
1834. HALPHEN, docteur en médecine; à la Nouvelle-Orléans.
1827. HENRION, de Metz, avocat à la cour royale de Paris; rue Vaugirard, n° 64.
1829. HEYFELDER, docteur en médecine; à Trèves.
1825. HUOT, homme de lettres; à Versailles.
1836. KOENIG (Joseph), littérateur; à Metz, rue du Faisan.
1829. KIRKOFFE, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Anvers.
1831. JULIA, docteur en médecine et professeur de chimie; à Narbonne.
1822. JULLIEN, directeur de la Revue encyclopédique; à Paris, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.
1821. LADOUCETTE (le baron) O. ✱, ancien préfet, député de la Moselle; à Paris, rue Saint-Lazare, n° 5.
1821. LAIR ✱, conseiller de préfecture; à Caen.
1820. LALLEMAND, de Metz, professeur de clinique chirurgicale et chirurgien en chef de l'hôpital de Montpellier.
1825. LAMBEL (le comte de) O. ✱, maréchal-de-camp en retraite; à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 37.
1822. LARCHÉ, docteur en médecine; à Paris.
1836. LASAUSSAYE, membre correspondant de l'Institut; à Blois.
1840. LAURENT, conservateur du musée d'Epinal.
1822. LEGUEVEL DE LA COMBE, chirurgien-major.
1828. LELOUP, docteur en philosophie, professeur au gymnase royal de Trèves.
1831. LESAUVAGE, professeur à l'école de médecine de Caen.

Digitized by Google

1837. LE VALLOIS, ingénieur en chef des mines, attaché aux salines de Dieuze.
1822. LÉVY jeune, professeur de mathématiques; à Rouen.
1826. MALO (CHARLES), littérateur, membre de plusieurs académies; à Paris, rue des Grands-Augustins, n° 20.
1841. MANDEL (CHARLES), ancien avocat, membre de la société d'agriculture; à Nancy.
1828. MARIE-DUMESNIL; à Paris.
1826. MATHIEU DE DOMBASLE, membre de l'Institut, correspondant du conseil et de la société royale et centrale d'agriculture, directeur de l'établissement agricole de Roville (Meurthe).
1838. MERSON (M. L.), capitaine de cavalerie, commandant le dépôt de recrutement de réserve de Loir-et-Cher.
1831. MERCY (de), docteur en médecine; à Paris.
1821. MERGAUT, docteur en médecine; à Mirecourt.
1833. MICHALT, officier au dixième de ligne.
1824. MICHELOT, ancien élève de l'école polytechnique, chef d'institution; à Paris, rue de Vaugirard.
1820. MONFERRIER (le marquis de); à Paris, faubourg Poissonnière, n° 38.
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'académie de l'industrie; à Paris.
1839. MOURE, secrétaire de la société linnéenne de Bordeaux.
1841. MUNARET, médecin; à Lyon.
1822. NANCY, ✻, chef d'escadron d'artillerie; à Rennes.
1826. NEUROHR, docteur en médecine, médecin de l'hôpital civil de Trèves.
1837. NICOLAS, professeur de théologie protestante; à Montauban.
1824. NICOT, recteur de l'académie de Nîmes.
1819. NOEL, professeur de sciences physiques et mathématiques, principal de l'athénée royal de Luxembourg.
1838. NOEL, avocat et notaire honoraire; à Nancy.
1838. ODART (le comte), propriétaire; à la Doréa.
1820. OLIVIER, ancien élève et répétiteur de l'école polytechnique; à Paris, rue d'Enfer, n° 31.

Digitized by Google

1839. OLRY, professeur suppléant à la faculté des lettres de Strasbourg.

1822. PAIXHANS, de Metz, O. ✱, général d'artillerie, député; à Paris, rue du Cherche-Midi, n° 21.

1838. PASCAL, médecin en chef de l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.

1840. PEROT, principal du collége de Phalsbourg.

1820. PERRIER, professeur de littérature; à Paris, rue de Verneuil, n° 7.

1825. PIÉRARD ✱, chef de bataillon du génie en retraite; à Verdun.

1836. PIOBERT, ✱, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel d'artillerie, membre de l'Institut; à Paris.

1841. PIROUX, directeur de l'institut des sourds-muets; à Nancy.

1820. PONCE ✱, graveur du roi; à Paris, impasse des Feuillantines, n° 10.

1837. PONÇOT, ancien sous-intendant militaire.

1826. RAUCH, de Bitche, ancien officier du génie, directeur de la société de fructification générale; à Paris, rue Basse-du-Rempart, n° 52.

1824. REISTELHUBERT, docteur en médecine; à Strasbourg.

1837. RÉSIMOND (de), général-major au service de Russie, ex-directeur-adjoint, pour la partie des sciences et arts, à l'institut du génie des voies et communications et des édifices publics; à Saint-Pétersbourg.

1840. RICHARD, bibliothécaire de la ville; à Remiremont.

1831. SAMUEL (Cahen), directeur de l'école consistoriale israélite; à Paris.

1839. SCHONBERG (de), archiâtre de S. M. le roi de Danemarck.

1837. SELIS LONGCHAMP (de), membre de plusieurs sociétés savantes; à Liége.

1837. SERS (le baron), conseiller d'état, ancien préfet de la Moselle, préfet de la Gironde.

1826. SOMERHAUSEN, docteur en philosophie, traducteur juré et libraire; à Bruxelles.

Digitized by Google

1826. SOYER-VILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy, rue des Dominicains, n° 29.
1841. STIÉVENART, doyen de la faculté des lettres de Dijon.
1825. TASTU (Mme AMABLE) ; de Metz, membre de la société linnéenne de Paris ; à Paris, rue de Vaugirard, n° 38.
1822. TERQUEM, de Metz, bibliothécaire du dépôt central de l'artillerie à Paris, près Saint-Thomas-d'Aquin.
1841. THIERRY, banquier ; à Toul.
1825. THOMAS (le baron) O. ✱, maréchal-de-camp en retraite, à Ars-Laquenexy.
1830. TRÉLAT, docteur en médecine ; à Paris.
1826. VARAIGNE, agent de la république de Buénos-Ayres, rédacteur de la Revue européenne ; à Paris, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n° 2.
1824. VARLET, docteur en médecine ; à Saint-Dié.
1829. VILLEROY (FÉLIX) ; au Rittershoff, commune de Hassel (Bavière).
1829. VILLEROY (CHARLES) ; à Fremesdroff, près Sarrelouis.
1838. VILLENEUVE-TRANS (le marquis de), membre correspondant de l'Institut ; à Nancy.
1826. VINCENT, professeur de mathématiques au collége royal de Saint-Louis, membre de la société philomatique ; à Paris.
1828. VITRY (URBAIN), architecte en chef, ingénieur de la ville de Toulouse, rue des Paradoux, n° 36.
1838. WITHWEEL, ingénieur civil ; à Londres.
1825. WYTTENBACH, professeur et directeur du gymnase de Trèves, bibliothécaire de la ville, chevalier de l'Aigle-Rouge, et membre de plusieurs sociétés savantes.
1819. WORMS (EUGÈNE), de Metz, professeur de l'école polytechnique ; Carlsruhe.

Digitized by Google

TABLE.

Discours prononcé à la séance publique, par M. Mézières, président. 1
Compte-Rendu des travaux de l'année 1841-1842, par M. La Bastide, secrétaire. 17
Programme des questions mises au concours pour 1843. 31
Considérations sur la poésie, par M. l'abbé Maréchal. . 33
Tableau historique de la province d'Oran, depuis 1792 jusqu'en 1831, par M. Lapène. 41
Physionomie architecturale des Villes Lorraines, par M. Émile Bégin. 93
Notice sur le comté de Forbach, par M. Emmanuel d'Huart. 112
Notice sur l'aqueduc romain qui conduisait les eaux de Gorze à Metz, par M. Victor Simon. 131
Notice archéologique notamment sur Metz et ses environs, par M. Victor Simon. 137
Rapport sur les membres de l'Académie auxquels il conviendrait de décerner un hommage durable et solennel, par M. Émile Bégin. 157
Éloge de M. le comte de Cessac, par M. Du Coëtlosquet. 178
Fables, par M. Macherez. 194
Observations préliminaires sur les différents tracés de chemins de fer destinés à relier Paris à l'est de la France, par M. Bergère. 204
Note sur les étoiles filantes du mois d'août 1841, par M. Desains. 217

Digitized by Google

Rapport sur la coloration des bois d'après le procédé de M. Boucherie, par M. Terquem. 220
Rapport sur le hache-paille de M. Léonard, de Courcelles, par MM. Bournier et Culmann. 229
Extrait du rapport de M. Culmann, sur l'exploitation agricole de Saint-Voït (Haute-Bavière), et particulièrement sur la culture du houblon. 234
Rapport sur les creusets de M. Schmit, de Sierck, par M. Culmann. 242
Mémoire sur le défrichement des forêts et sur le reboisement des parties incultes du sol, par M. N. Altmayer. . . 244
Projet d'un orgue et de sa tribune pour la Cathédrale de Metz, par MM. Emy et Soleirol. 276
Liste des ouvrages adressés à l'académie pendant l'année 1841-1842. 291
Tableau des membres de l'Académie. 305

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google